MISE À JOUR D'**OCTOBRE 2016**

LE PLAN ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

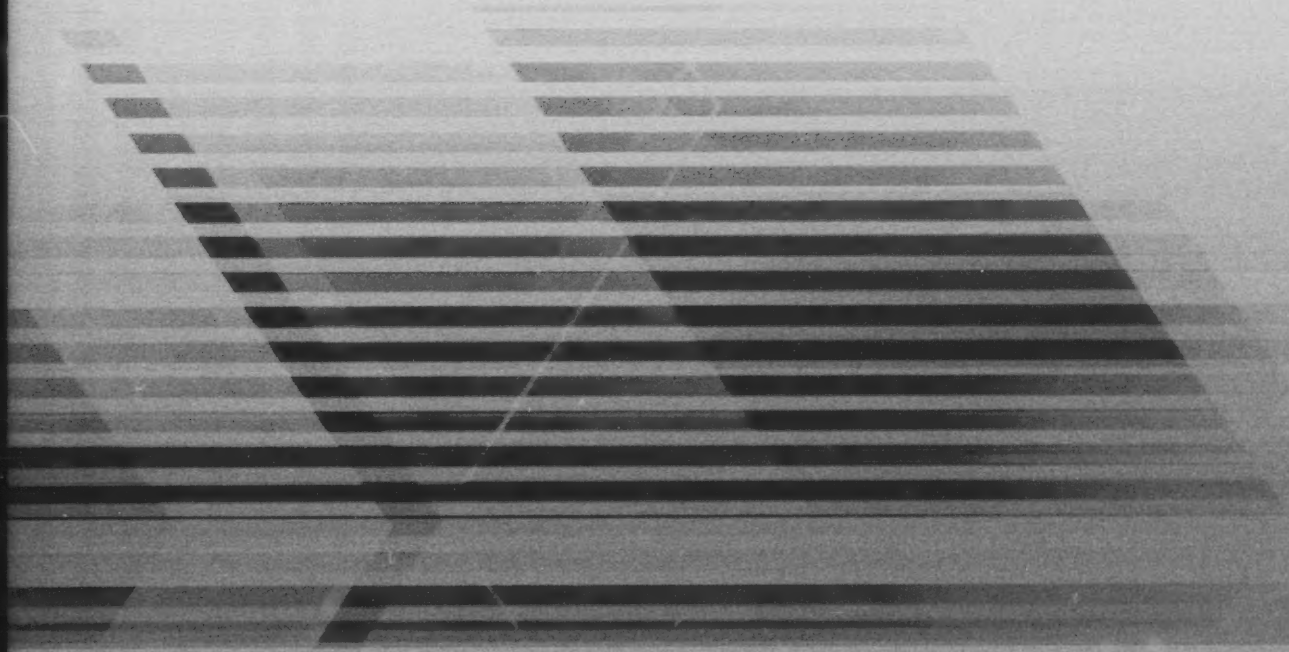

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

MISE À JOUR D'**OCTOBRE 2016**

LE PLAN ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

Finances Québec

NOTE
Le masculin générique n'est utilisé que pour alléger le texte.

Le Plan économique du Québec – Mise à jour d'octobre 2016

Dépôt légal – 25 octobre 2016
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-551-77010-7 (Imprimé)
ISBN 978-2-550-77011-4 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2016

LE PLAN ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC – MISE À JOUR D'OCTOBRE 2016

Faits saillants

Section A
La situation financière du Québec

Section B
Le Plan économique du Québec

Section C
L'économie du Québec :
évolution récente et perspectives pour 2016 et 2017

Section D
Le cadre financier détaillé du gouvernement

Section E
La dette du gouvernement du Québec

FAITS SAILLANTS

Faits saillants 3

2015-2016 : un excédent constaté de 2,2 milliards de dollars 4

Un cadre financier équilibré en 2016-2017 et les années suivantes 5

La croissance économique s'accélère au Québec 6

Le Plan économique du Québec : des investissements additionnels de 2,2 milliards de dollars dans les services 9

- 300 millions de dollars de plus annuellement en santé 10
- 110 millions de dollars de plus annuellement en éducation et en enseignement supérieur 11
- 100 millions de dollars de plus annuellement en appui au développement économique des régions 12
- Investissements de 400 millions de dollars de plus dans les infrastructures publiques 13
- L'abolition complète de la contribution santé dès le 1er janvier 2017 14

Une diminution de la dette brute de 610 millions de dollars en 2015-2016 15

FAITS SAILLANTS

La mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec est l'occasion pour le gouvernement de faire le point sur l'action gouvernementale en matière économique et financière. Elle permet de tenir compte des plus récentes informations sur la situation économique et sur le suivi des revenus et des dépenses du gouvernement[1].

En particulier, la mise à jour :

— confirme l'atteinte de l'équilibre budgétaire au 31 mars 2016. Un surplus de 2,2 milliards de dollars est constaté dans les *Comptes publics 2015-2016*;

— présente une bonification du Plan économique du Québec. À la faveur d'une situation financière améliorée, le gouvernement :

  — renforce le financement des services publics par des investissements additionnels en santé, en éducation, dans les infrastructures, pour le développement économique et pour le développement des régions,

  — réduit le fardeau fiscal des contribuables par le devancement au 1er janvier 2017 de l'abolition complète de la contribution santé.

— prévoit la poursuite de la réduction de la dette.

GRAPHIQUE 1

Solde budgétaire(1) de 2009-2010 à 2017-2018
(en millions de dollars)

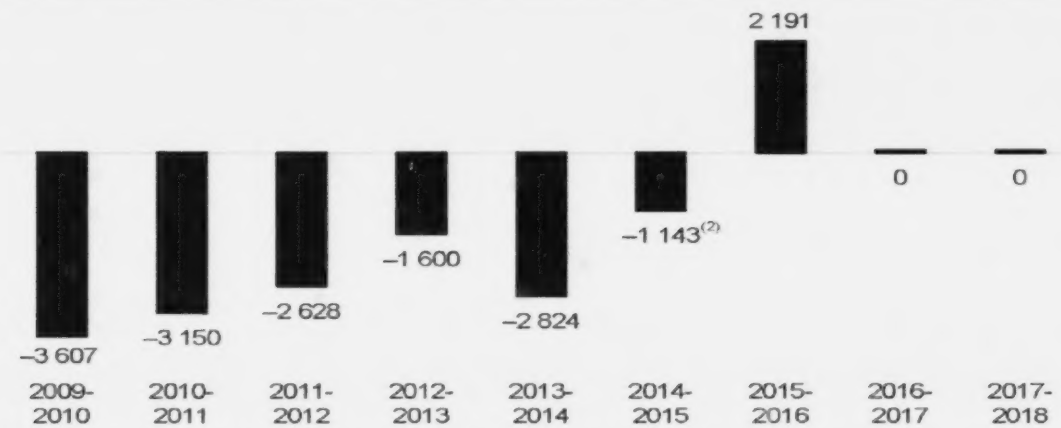

(1) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
(2) Solde budgétaire excluant l'impact des modifications comptables. Après la prise en compte des modifications comptables s'élevant à 418 M$, le solde budgétaire est déficitaire de 725 M$.

1 Sauf indication contraire, ce document repose sur les données disponibles au 6 octobre 2016.

2015-2016 : UN EXCÉDENT CONSTATÉ DE 2,2 MILLIARDS DE DOLLARS

Les résultats présentés dans les *Comptes publics 2015-2016* confirment l'atteinte de l'équilibre budgétaire. Un excédent de 2 191 millions de dollars est constaté pour 2015-2016. Cette amélioration par rapport aux prévisions de mars 2016 traduit une bonne tenue de l'économie. Elle est composée en majeure partie de facteurs ponctuels, donc non récurrents. Cela s'explique par :

— des revenus autonomes supérieurs à ceux attendus en raison, notamment, de la finalisation du traitement des déclarations de revenus des particuliers et des résultats plus importants des sociétés constatés en fin d'année financière;

— des dépenses moins élevées résultant de facteurs ponctuels, par exemple de la non-utilisation du fonds de suppléance, des sommes non dépensées en raison des journées de grève et des économies ponctuelles de certains fonds et organismes gouvernementaux, telles que les surplus dans les commissions scolaires;

— la non-utilisation de la provision pour éventualités.

TABLEAU 1

Résultats réels 2015-2016 comparés au budget 2016-2017
(en millions de dollars)

	2015-2016		
	Budget 2016-2017	**Révisions**	**Résultats réels**
Revenus consolidés			
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement	75 370	839	76 209
Entreprises du gouvernement	4 961	52	5 013
Transferts fédéraux	19 089	–188	18 901
Total – Revenus consolidés	**99 420**	**703**	**100 123**
Variation en %	***3,6***		***4,4***
Dépenses consolidées			
Dépenses de programmes	–66 460	829	–65 631
Autres dépenses consolidées[1]	–21 174	335	–20 839
Dépenses de missions	**–87 634**	**1 164**	**–86 470**
Variation en %	***2,5***		***1,1***
Service de la dette	–10 055	46	–10 009
Total – Dépenses consolidées	**–97 689**	**1 210**	**–96 479**
Variation en %	***2,0***		***0,7***
Provision pour éventualités	–300	300	—
SURPLUS (DÉFICIT)	**1 431**	**2 213**	**3 644**
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE			
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	–1 431	–22	–1 453
SOLDE BUDGÉTAIRE[2]	**—**	**2 191**	**2 191**

(1) Incluant les ajustements de consolidation.
(2) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

UN CADRE FINANCIER ÉQUILIBRÉ EN 2016-2017 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Le cadre financier consolidé du gouvernement présente l'équilibre budgétaire en 2016-2017 et pour les années suivantes.

Globalement, les dépenses demeureront équivalentes aux revenus.

— En 2016-2017, les revenus consolidés atteindront 102,3 milliards de dollars, avec une croissance de 2,2 %, alors que les dépenses consolidées s'établiront à 100,2 milliards de dollars, avec une croissance de 3,8 %.

— Pour 2017-2018, la croissance des revenus consolidés s'établira à 2,7 % et celle des dépenses, à 2,3 %.

Le gouvernement maintiendra un cadre financier à l'équilibre tout en poursuivant les versements des revenus dédiés au Fonds des générations. Ces versements s'établiront à 2,0 milliards de dollars en 2016-2017 et à 2,5 milliards de dollars en 2017-2018.

TABLEAU 2

Cadre financier sommaire consolidé – Mise à jour d'octobre 2016
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Revenus autonomes	82 070	84 271	86 800
Variation en %	*1,0*	*2,7*	*3,0*
Transferts fédéraux	20 264	20 828	21 448
Variation en %	*7,2*	*2,8*	*3,0*
Revenus consolidés	**102 334**	**105 099**	**108 248**
Variation en %	***2,2***	***2,7***	***3,0***
Dépenses de missions	–90 138	–92 346	–94 904
Variation en %	*4,2*	*2,4*	*2,8*
Service de la dette	–10 047	–10 149	–10 376
Variation en %	*0,4*	*1,0*	*2,2*
Dépenses consolidées	**–100 185**	**–102 495**	**–105 280**
Variation en %	***3,8***	***2,3***	***2,7***
Provision pour éventualités	–150	–150	–150
SURPLUS (DÉFICIT)	**1 999**	**2 454**	**2 818**
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE			
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	–1 999	–2 454	–2 818
SOLDE BUDGÉTAIRE[1]	**—**	**—**	**—**

(1) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE S'ACCÉLÈRE AU QUÉBEC

Le Québec se trouve dans une situation économique favorable. En effet :

— la bonne situation des finances publiques soutient la confiance des consommateurs et des entreprises;

  — L'indice de confiance des consommateurs, mesuré par le Conference Board du Canada, se trouve à un sommet qui n'a pas été atteint depuis 2007.

  — La confiance des entreprises se situe en tête du classement des provinces compilé par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, une première en 16 ans.

— la création d'emplois se poursuit, notamment à temps plein et dans le secteur privé;

  — Pour les neuf premiers mois de 2016, le Québec connaît la deuxième plus forte création d'emplois à temps plein parmi les provinces canadiennes.

— les faibles prix du pétrole avantagent les consommateurs et le secteur manufacturier québécois, alors que la faiblesse du dollar favorise les exportations.

Ce contexte se traduira par une accélération de la croissance économique au Québec. Après une augmentation de 1,1 % du produit intérieur brut (PIB) réel en 2015, la mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec table sur une croissance économique de 1,4 % en 2016 et de 1,5 % en 2017.

— L'année 2016 sera ainsi la septième année consécutive de croissance économique depuis la récession de 2008-2009.

GRAPHIQUE 2

Croissance économique au Québec
(PIB réel, variation en pourcentage)

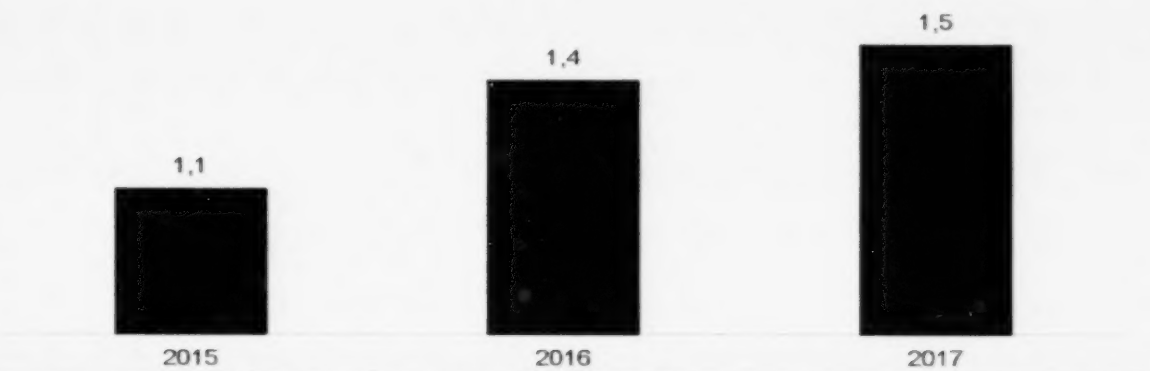

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ La confiance dans l'économie du Québec se renforce

Plusieurs indicateurs témoignent du renforcement de la confiance des consommateurs et des investisseurs.

La création d'emplois s'est poursuivie en 2016, soutenue notamment par l'emploi à temps plein et dans le secteur privé.

— En effet, au cours des neuf premiers mois de l'année 2016 par rapport à la même période en 2015, 44 200 emplois à temps plein ont été créés et 30 500 emplois dans le secteur privé.

Cette robuste création d'emplois a soutenu les dépenses de consommation.

— Au cours des deux premiers trimestres de 2016, les dépenses de consommation des ménages ont augmenté de 1,8 % en termes réels, soit plus que le PIB.

La vigueur du marché du travail s'est reflétée sur la confiance des consommateurs.

— L'indice de confiance des consommateurs, mesuré par le Conference Board du Canada, a atteint 129,0 points au Québec en septembre, un sommet qui n'avait pas été atteint depuis 2007.

En outre, la gestion responsable des finances publiques et la bonne situation financière du gouvernement du Québec alimentent la confiance des entrepreneurs.

— La confiance des PME du Québec s'est située, en septembre 2016, en tête du classement des provinces de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, une première en 16 ans.

Cet optimisme a par ailleurs mené à une reprise de l'investissement des entreprises.

— L'investissement non résidentiel des entreprises en termes réels a augmenté de 0,5 % au deuxième trimestre de 2016 par rapport au trimestre précédent.

TABLEAU 3

Évolution de certains indicateurs économiques au Québec
(variation en pourcentage, en termes réels, sauf indication contraire)

	2016				
	T1	T2	T3[1]	2015	2016[1]
PIB réel	0,7	0,2	nd	1,1	1,3
Création d'emplois à temps plein (en milliers)	14,6	19,2	0,7	45,0	44,2
Consommation des ménages	0,8	0,2	nd	1,3	1,8
Confiance des consommateurs (en points, 2014 = 100)	94,3	115,6	127,8	102,8	112,6
Confiance des entreprises (en points)	64,2	61,4	65,4	57,9	63,6

(1) Cumulatif des périodes disponibles.
Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Conference Board du Canada et Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

Une bonne performance de l'emploi depuis mai 2014

Le Québec a connu une bonne performance du marché du travail depuis mai 2014. En effet, les résultats de l'enquête sur la population active de Statistique Canada montrent que, depuis mai 2014, 127 800 emplois ont été créés au Québec, dont :

- 125 200 emplois à temps plein, soit 98 % de la création totale;
- 97 600 emplois dans le secteur privé, soit 76 % de la création totale.

Le Québec se démarque à l'échelle canadienne, alors que la création d'emplois privés au Québec depuis mai 2014 représente près de 50 % de la création d'emplois privés au Canada.

- Le Québec se classe ainsi au premier rang parmi les provinces, devant l'Ontario et la Colombie-Britannique, pour ce qui est de la création d'emplois privés.

Création d'emplois privés au Canada depuis mai 2014
(emplois privés créés, en milliers)

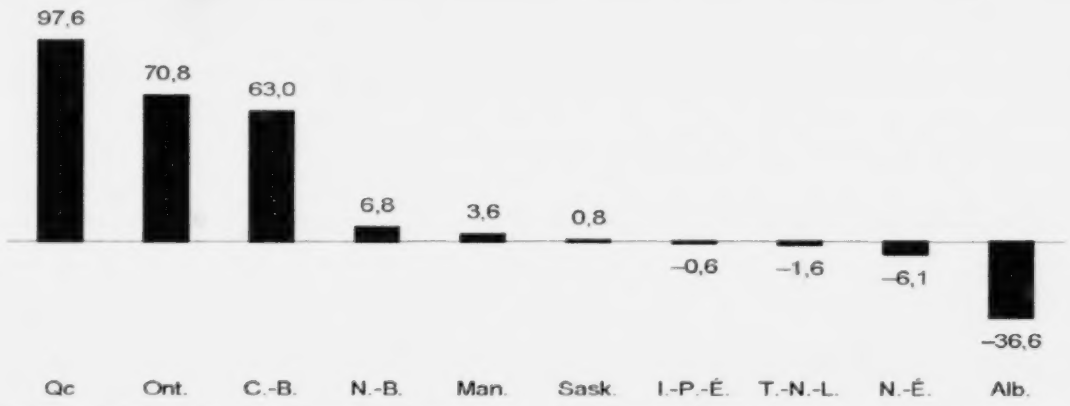

Source : Statistique Canada.

LE PLAN ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC : DES INVESTISSEMENTS ADDITIONNELS DE 2,2 MILLIARDS DE DOLLARS DANS LES SERVICES

L'amélioration de la situation financière du Québec permet au gouvernement d'annoncer des investissements additionnels de plus de 900 millions de dollars en 2017-2018 et qui atteindront 2,2 milliards de dollars d'ici trois ans.

En particulier, le gouvernement annonce :

— une hausse immédiate, de plus de 500 millions de dollars sur une pleine année, du financement pour de nouveaux services publics, soit :

  — 300 millions de dollars pour la santé,

  — 110 millions de dollars pour l'éducation,

  — 100 millions de dollars pour le développement économique des régions;

— une majoration des investissements publics dans les infrastructures de 400 millions de dollars.

Par ailleurs, le gouvernement annonce le devancement de l'abolition complète de la contribution santé au 1er janvier 2017, pour un montant additionnel de 253 millions de dollars.

— Globalement, l'abolition de la contribution santé représente une réduction du fardeau fiscal des contribuables de 759 millions de dollars par année.

TABLEAU 4

Investissements additionnels de 2016-2017 à 2019-2020 – Mise à jour d'octobre 2016
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	Cumulatif[1]
Renforcement du financement des services publics			
– Santé et Services sociaux	100	300	**1 000**
– Éducation et Enseignement supérieur	35	110	**365**
– Développement économique des régions	100	100	**400**
Majoration du Plan québécois des infrastructures	—	**400**	**400**
Sous-total	**235**	**910**	**2 165**
Abolition complète de la contribution santé dès le 1er janvier 2017	**53**	**179**	**253**
TOTAL	**288**	**1 089**	**2 418**

(1) De 2016-2017 à 2019-2020.

300 MILLIONS DE DOLLARS DE PLUS ANNUELLEMENT EN SANTÉ

Le gouvernement s'est engagé dans une réforme importante qui vise l'amélioration de l'accès aux soins de santé et aux services sociaux et une meilleure organisation de ces services.

La mise à jour d'octobre 2016 prévoit des investissements additionnels immédiats en santé et services sociaux de 300 millions de dollars sur une base annuelle. Ces investissements serviront à améliorer l'accès aux soins de santé et aux services sociaux ainsi que leur qualité, notamment dans les secteurs suivants :

— les soins à domicile;

  — Augmenter l'offre de services aux personnes en perte d'autonomie.

— les centres d'hébergement et de soins de longue durée;

  — Améliorer les standards d'hébergement et les soins dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD).

— les soins intermédiaires.

  — Bonifier l'offre de services en soins intermédiaires.

Ces investissements additionnels amèneront la croissance des dépenses du portefeuille Santé et Services sociaux à 3,0 % en 2017-2018, soit une hausse de 0,6 point de pourcentage par rapport au budget 2016-2017.

TABLEAU 5

Santé et Services sociaux – Dépenses de programmes
(en millions de dollars)

	2015-2016	2016-2017			2017-2018		
	Résultats réels	Budget 2016-2017	Variation	Octobre 2016	Budget 2016-2017	Variation	Octobre 2016
Santé et Services sociaux	32 760	33 739	100	33 839	34 564	300	34 864
Variation en %	*1,6*	*3,0*[1]		*3,3*[1]	*2,4*		*3,0*

(1) Excluant les transferts provenant de la provision pour la francisation du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

110 MILLIONS DE DOLLARS DE PLUS ANNUELLEMENT EN ÉDUCATION ET EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Afin de poursuivre les efforts entrepris, la mise à jour d'octobre 2016 prévoit des investissements additionnels en éducation et en enseignement supérieur de 35 millions de dollars en 2016-2017 et de 110 millions de dollars en 2017-2018 et en 2018-2019 pour l'ajout de nouveaux services.

Par exemple, ces nouveaux investissements viseront à :

— accroître la réussite éducative pour les élèves du primaire et du secondaire;

— poursuivre les efforts en vue d'adapter la formation professionnelle aux besoins du marché du travail;

— améliorer les programmes de formation continue en offrant une formation qualifiante de courte durée, adaptée aux particularités et enjeux régionaux;

— développer des programmes de formation d'appoint pour les professionnels formés à l'étranger et faciliter la reconnaissance des acquis et des compétences pour une intégration plus rapide sur le marché du travail;

— soutenir les réseaux collégial et universitaire dans le développement de mesures d'aide destinées aux étudiants ayant des besoins particuliers;

— soutenir la promotion, le recrutement et la rétention des étudiants étrangers dans les réseaux d'enseignement supérieur;

— améliorer le financement des fédérations sportives québécoises et en assurer une plus grande prévisibilité.

Ces investissements additionnels porteront la croissance du portefeuille Éducation et Enseignement supérieur à 3,5 % en 2017-2018, ce qui représente une hausse de 0,5 point de pourcentage par rapport au budget 2016-2017.

TABLEAU 6

Éducation et Enseignement supérieur – Dépenses de programmes
(en millions de dollars)

	2015-2016	2016-2017			2017-2018		
	Résultats réels	Budget 2016-2017	Variation	Octobre 2016	Budget 2016-2017	Variation	Octobre 2016
Éducation et Enseignement supérieur	16 603	17 245	35	17 280	17 769	110	17 879
Variation en %	*0,8*[1]	*4,4*[2]		*4,6*[2]	*3,0*		*3,5*

(1) En excluant l'impact des journées de grève.
(2) Excluant les transferts provenant de la provision pour la francisation du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

100 MILLIONS DE DOLLARS DE PLUS ANNUELLEMENT EN APPUI AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS

La mise à jour d'octobre 2016 prévoit des investissements additionnels immédiats de 100 millions de dollars par année pour appuyer le développement économique des régions.

Ces investissements additionnels totaliseront 400 millions de dollars sur quatre ans.

TABLEAU 7

Appui au développement économique des régions
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Total
Investissements additionnels	100	100	100	100	**400**

Au moyen de ces nouvelles sommes, le gouvernement offrira aux régions, dont celles de la Capitale-Nationale et de la métropole, des moyens financiers additionnels pour soutenir leur développement économique. Les 100 millions de dollars rendus disponibles dès 2016-2017 permettront notamment de bonifier les interventions gouvernementales pour favoriser le rayonnement des régions et la réalisation de projets de développement économique dans les régions du Québec.

Pour les années subséquentes, les sommes permettront entre autres au gouvernement de mettre en place deux mesures prioritaires pour les régions, soit :

— fournir un appui spécifique aux régions pour la prise en charge de leur développement économique, et ce, sans que de nouvelles structures administratives soient créées;

— favoriser le tourisme en région, notamment par les festivals et évènements.

Les autres initiatives de développement économique régional, qui seront financées à partir de ces nouvelles sommes, seront annoncées prochainement par le gouvernement.

INVESTISSEMENTS DE 400 MILLIONS DE DOLLARS DE PLUS DANS LES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

Dans le but de répondre aux besoins du Québec en matière d'infrastructures publiques de qualité, le gouvernement maintiendra les investissements en immobilisations à des niveaux élevés dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI).

— Pour 2017-2018, les investissements prévus dans les immobilisations s'élèveront à 10,0 milliards de dollars, ce qui constitue une hausse de 400 millions de dollars par rapport aux investissements prévus en mars 2016.

TABLEAU 8

Niveau des investissements du PQI pour l'année 2017-2018
(en milliards de dollars)

	2017-2018
Investissements prévus au PQI 2016-2026	9,6
Hausse des investissements	0,4
Investissements prévus au PQI 2017-2027	**10,0**

❑ Le Plan québécois des infrastructures 2017-2027

Le gouvernement annonce que les investissements du PQI 2017-2027 s'établiront à 89,1 milliards de dollars. Ces investissements seront consacrés en priorité au remplacement des infrastructures vétustes, aux projets qui favoriseront le développement économique et aux infrastructures sportives.

— Dans ce contexte, le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique verra son enveloppe bonifiée.

Le gouvernement confirme que pour répondre aux besoins du Québec, les niveaux d'investissements dans les immobilisations demeureront élevés tout en respectant la capacité de payer des contribuables et les objectifs de réduction de la dette.

GRAPHIQUE 3

Investissements du Plan québécois des infrastructures 2017-2027
(en milliards de dollars)

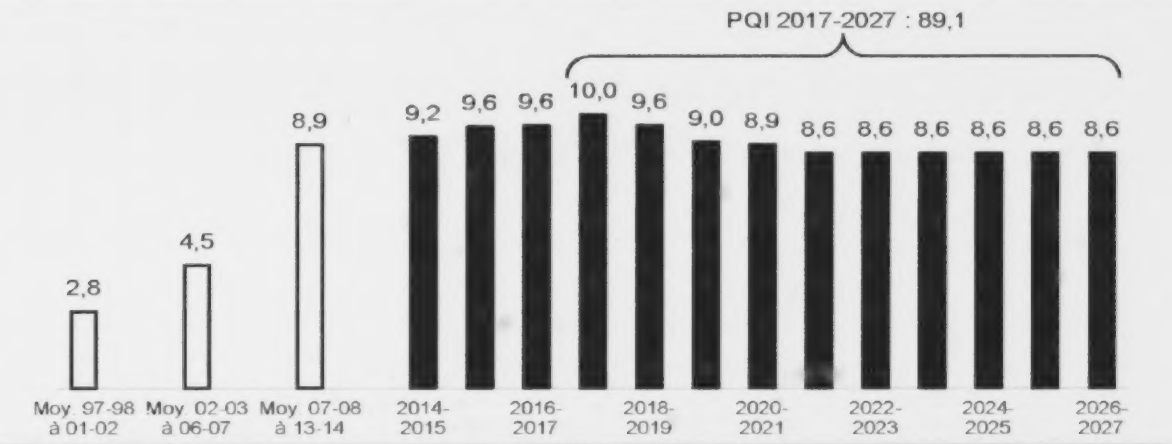

L'ABOLITION COMPLÈTE DE LA CONTRIBUTION SANTÉ DÈS LE 1er JANVIER 2017

La mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec allège le fardeau fiscal des particuliers en abolissant complètement la contribution santé dès le 1er janvier 2017, soit deux ans plus tôt que prévu initialement.

Au total, près de 4,5 millions de contribuables québécois bénéficieront d'une baisse annuelle de leur fardeau fiscal de 759 millions de dollars.

Cet allègement fiscal profitera surtout aux ménages à faible ou à moyen revenu. À eux seuls, ils bénéficieront de 83 % de l'ensemble des allègements fiscaux liés à l'abolition complète de la contribution santé.

TABLEAU 9

Allègement fiscal découlant de l'abolition de la contribution santé

Revenu net	Nombre de contribuables touchés	Réduction maximale accordée (en $)	Allègement fiscal (en M$)	
De 18 705 $ à 41 560 $[1]	2 114 189	100	196	83 %
De 41 560 $ à 135 060 $	2 197 338	200	433	
Plus de 135 060 $	148 782	1 000	130	17 %
TOTAL	**4 460 309**	—	**759**	

(1) Les contribuables ayant un revenu inférieur à 18 705 $ sont exemptés de payer la contribution santé.

UNE DIMINUTION DE LA DETTE BRUTE DE 610 MILLIONS DE DOLLARS EN 2015-2016

Au 31 mars 2016, la dette brute a diminué en termes absolus. Le niveau de la dette brute enregistré au 31 mars 2016 est en effet inférieur de 610 millions de dollars à celui au 31 mars 2015 et s'établit à 203,3 milliards de dollars.

La dernière fois où une telle situation s'est produite, c'est en 1959.

Ce résultat provient de l'effet combiné du rétablissement de l'équilibre budgétaire et des versements au Fonds des générations.

GRAPHIQUE 4

Variation annuelle de la dette brute du Québec au 31 mars
(en millions de dollars)

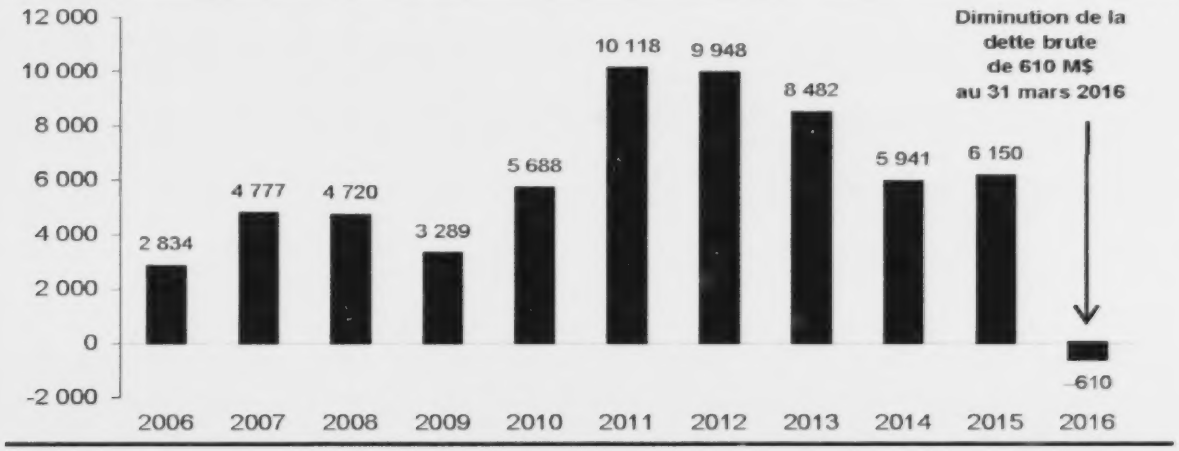

Au cours des prochaines années, la dette brute augmentera en raison notamment des investissements dans les immobilisations, mais son poids, en proportion de l'économie, continuera à diminuer.

TABLEAU 10

Dette brute du gouvernement du Québec au 31 mars
(en millions de dollars)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
DETTE BRUTE	**203 957**	**203 347**	**208 061**	**211 838**	**213 619**	**213 770**	**214 138**
En % du PIB	*55,1*	*53,8*	*53,7*	*52,9*	*51,6*	*50,0*	*48,6*

Section A

LA SITUATION FINANCIÈRE DU QUÉBEC

Introduction **A.3**

1. L'évolution récente de la situation économique et budgétaire **A.5**

1.1 Une accélération de la croissance économique au Québec A.7

1.2 La situation budgétaire A.10

1.2.1 Des résultats améliorés pour 2015-2016 ..... A.14

1.2.2 Les principales révisions au cadre financier A.18

2. Le Plan économique du Québec **A.21**

2.1 Des investissements additionnels pour la santé, l'éducation et l'économie des régions A.23

2.2 L'abolition complète de la contribution santé dès le 1er janvier 2017 ..... A.27

3. Les perspectives budgétaires **A.29**

3.1 Le cadre financier quinquennal du gouvernement A.29

3.2 L'évolution des revenus A.33

3.3 L'évolution des dépenses A.36

3.4 La réduction de la dette A.42

INTRODUCTION

Dès son arrivée au pouvoir en avril 2014, le gouvernement a établi deux grandes orientations afin de guider son action, soit :

— le rétablissement de finances publiques saines et équilibrées;

— l'établissement d'un environnement favorable à la croissance de l'économie.

Le Plan économique du Québec des budgets 2014-2015 et 2015-2016 a permis au gouvernement de doter le Québec d'un plan responsable pour assurer le rétablissement de l'équilibre des finances publiques en 2015-2016.

En mars dernier, le budget 2016-2017 assurait le maintien de l'équilibre budgétaire pour 2016-2017 et les années suivantes grâce à une gestion responsable des dépenses et accélérait les actions pour stimuler la croissance économique.

La mise à jour du Plan économique du Québec d'octobre 2016 confirme, sur la base des résultats publiés dans les *Comptes publics 2015-2016*, que l'objectif d'équilibre budgétaire a été atteint et même dépassé.

Cette section présente une vue d'ensemble des orientations économiques et budgétaires du gouvernement[1]. À ce titre, elle présente :

— l'évolution récente de la situation économique et budgétaire;

  — La croissance économique s'accélère pour 2016 et 2017.

  — Les résultats réels pour l'année 2015-2016 confirment l'atteinte de l'équilibre budgétaire. Un excédent de 2,2 milliards de dollars est constaté.

  — Grâce à l'amélioration des résultats en 2015-2016, qui constitue une marge de manœuvre, le gouvernement investit davantage dans les missions prioritaires de l'État, tout en maintenant l'équilibre budgétaire en 2016-2017 et les années suivantes.

  — Le gouvernement maintient les versements au Fonds des générations pour respecter les objectifs de réduction du poids de la dette d'ici 2025-2026.

— les nouvelles initiatives du Plan économique du Québec.

  — La mise à jour du plan prévoit :

    – des investissements additionnels en santé, en éducation et pour le développement économique des régions;

    – une hausse des investissements dans les infrastructures;

    – l'abolition complète de la contribution santé dès le 1er janvier 2017.

---

[1] Dans l'ensemble de cette section, les données budgétaires présentées pour 2016-2017 et les années suivantes sont des prévisions.

1. L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE

La mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec est l'occasion de faire le point sur la situation économique et budgétaire du gouvernement.

Les *Comptes publics 2015-2016* confirment que l'équilibre budgétaire est atteint après six années consécutives de déficits. La mise à jour d'octobre 2016 consolide le maintien de l'équilibre budgétaire pour l'année en cours et les années suivantes grâce à l'amélioration des résultats en 2015-2016, à une gestion responsable des dépenses et à une accélération de la croissance économique.

— Le gouvernement souhaite faire bénéficier les Québécois de l'amélioration des finances publiques. De nouveaux investissements sont prévus afin de renforcer le financement des services publics, de rehausser le Plan québécois des infrastructures et de réduire le fardeau fiscal des particuliers.

La mise à jour est également l'occasion de rappeler les orientations économiques et budgétaires du gouvernement, tout en les adaptant aux résultats 2015-2016 :

— le maintien de l'équilibre budgétaire;

— l'établissement de la croissance des dépenses en fonction de la capacité de payer des contribuables, en priorisant la santé, l'éducation et les clientèles plus vulnérables;

— le soutien de la transition vers une économie à faible intensité en carbone;

— le maintien des investissements publics en immobilisations à des niveaux élevés;

— l'appui au développement économique des régions;

— la réduction du fardeau fiscal, en commençant par l'élimination de la contribution santé;

— la poursuite de la réduction de la dette.

❑ Les revenus et les dépenses du gouvernement

En 2016-2017, les revenus consolidés de l'État s'établiront à 102,3 milliards de dollars et serviront à financer à la fois :

— les dépenses de missions, soit les dépenses pour les grands champs d'activité de l'État, qui s'établiront à 90,1 milliards de dollars;

— le service de la dette, qui s'élèvera à 10,0 milliards de dollars;

— les versements des revenus dédiés au Fonds des générations, qui atteindront 2,0 milliards de dollars.

Par ailleurs, une provision pour éventualités de 150 millions de dollars est prévue.

GRAPHIQUE A.1

Répartition des revenus et des dépenses consolidés du gouvernement pour 2016-2017
(en milliards de dollars)

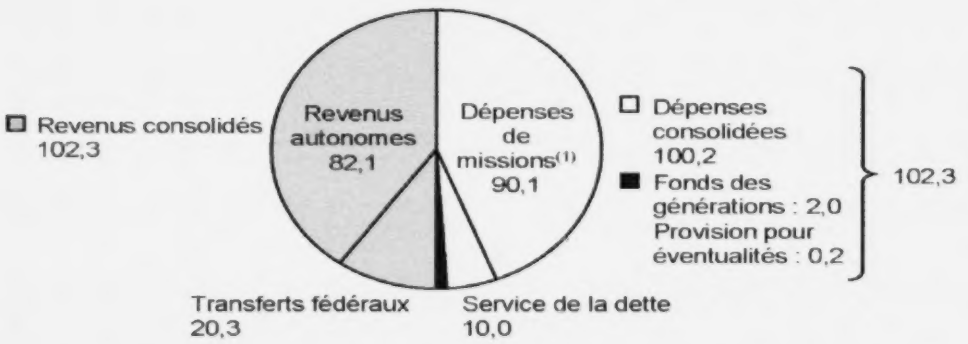

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
(1) Les missions représentent les grands champs d'activité du gouvernement, soit Santé et services sociaux, Éducation et culture, Économie et environnement, Soutien aux personnes et aux familles ainsi que Gouverne et justice.

1.1 Une accélération de la croissance économique au Québec

Par rapport au Plan économique du Québec de mars 2016, les perspectives de croissance de la mise à jour d'octobre ont été légèrement révisées à la baisse pour la plupart des pays et régions du monde.

— Au **Québec**, après s'être située à 1,1 % en 2015, la croissance économique devrait s'accélérer à 1,4 % en 2016 et à 1,5 % en 2017.

  — Il s'agit de révisions à la baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport aux prévisions du Plan économique du Québec de mars 2016 en raison de l'évolution de l'économie mondiale. Ces révisions sont moindres que celles attendues pour le Canada et les États-Unis.

— Au **Canada**, la croissance économique devrait se maintenir à 1,1 % en 2016, soit le même rythme qu'en 2015. Les effets négatifs de la faiblesse des prix du pétrole continuent d'affecter les provinces productrices. En 2017, le produit intérieur brut (PIB) réel canadien devrait augmenter de 1,9 %.

  — Il s'agit de révisions à la baisse de 0,2 point de pourcentage pour 2016 et pour 2017 par rapport à la croissance attendue en mars dernier.

— Aux **États-Unis**, la croissance économique devrait ralentir à 1,5 % en 2016, pour s'accélérer à 2,1 % en 2017.

  — Les perspectives de croissance du PIB américain ont ainsi été révisées à la baisse de 0,8 point de pourcentage en 2016 et de 0,2 point de pourcentage en 2017.

TABLEAU A.1

Perspectives de croissance économique
(PIB réel, variation en pourcentage et révisions en points de pourcentage)

	2015	2016	2017
Québec			
– Mise à jour d'octobre 2016	1,1	1,4	1,5
– *Révision*		*–0,1*	*–0,1*
Canada			
– Mise à jour d'octobre 2016	1,1	1,1	1,9
– *Révision*		*–0,2*	*–0,2*
États-Unis			
– Mise à jour d'octobre 2016	2,6	1,5	2,1
– *Révision*		*–0,8*	*–0,2*
Monde			
– Mise à jour d'octobre 2016	3,2	3,0	3,2
– *Révision*		*–0,1*	*–0,1*

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

❑ La croissance économique au Québec soutenue par la consommation et la reprise des investissements

La croissance prévue du PIB réel de 1,4 % en 2016 et de 1,5 % en 2017 sera soutenue notamment par la confiance des ménages et des entreprises.

— La consommation des ménages demeurera robuste, favorisée par la poursuite de la création d'emplois, la confiance élevée des consommateurs et les prix avantageux de l'énergie.

— Les investissements non résidentiels des entreprises ont renoué avec la croissance au deuxième trimestre de 2016, après une période de faiblesse amorcée en 2013. Cette reprise devrait se consolider au cours des prochains trimestres.

  — En outre, la bonne situation des finances publiques soutient la confiance des entreprises.

— De plus, les dépenses et les investissements de l'ensemble des gouvernements devraient contribuer à soutenir la croissance.

Par ailleurs, après plusieurs années de forte croissance, le volume des exportations devrait se maintenir à des sommets.

— Les exportations ont connu un début d'année 2016 hésitant, en raison notamment du ralentissement observé chez nos principaux partenaires commerciaux.

— Lors des prochains trimestres, les exportations du Québec bénéficieront de la faiblesse du dollar canadien et du renforcement de l'activité économique aux États-Unis.

TABLEAU A.2

PIB réel du Québec et ses principales composantes
(variation en pourcentage et contribution en points de pourcentage)

	2015	2016	2017
Contribution de la demande intérieure	**0,5**	**1,2**	**1,4**
– Consommation des ménages	1,3	1,9	1,8
– Investissements résidentiels	–0,6	0,8	–1,2
– Investissements non résidentiels des entreprises	–4,8	–1,9	3,2
– Dépenses et investissements des gouvernements	0,4	0,4	0,6
Contribution du secteur extérieur	**0,6**	**0,6**	**–0,0**
– Exportations totales	2,3	0,2	2,2
– Importations totales	0,8	–0,9	2,1
Contribution des stocks	**–0,1**	**–0,3**	**0,2**
PIB RÉEL	**1,1**	**1,4**	**1,5**

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Une situation économique favorable au Québec

Le Québec se trouve dans une situation économique favorable. Les conditions actuelles sont propices au renforcement de la croissance économique. En effet :

— la confiance des consommateurs et des entreprises demeure soutenue;

— les faibles prix du pétrole avantagent les consommateurs et le secteur manufacturier québécois, alors que la faiblesse du dollar favorise les exportations.

Ce contexte favorable se traduira par une accélération de la croissance économique au Québec en 2016 et en 2017.

Ainsi, après une hausse de 1,1 % du PIB réel en 2015, la mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec table sur une croissance économique de 1,4 % en 2016 et de 1,5 % en 2017.

— L'année 2016 sera ainsi la septième année consécutive de croissance économique depuis la récession de 2009.

— Cette progression de l'activité économique s'est traduite par l'amélioration du niveau de vie par habitant des Québécois, qui a augmenté depuis 2007 à un rythme comparable à celui des Ontariens, des Américains et de l'ensemble des Canadiens.

GRAPHIQUE A.2

Niveau de vie
(PIB réel par habitant, indice 2007 = 100)

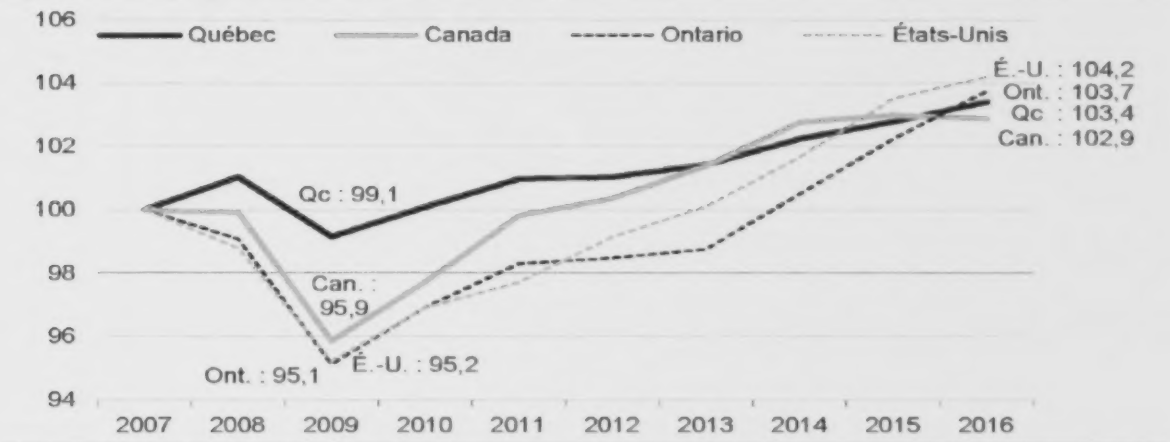

(1) Pour 2016, prévisions du Conference Board du Canada pour l'Ontario et prévisions du ministère des Finances du Québec pour les États-Unis, le Canada et le Québec.
Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, ministère des Finances de l'Ontario, Conference Board du Canada, IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

1.2 La situation budgétaire

Le gouvernement s'est engagé à rétablir l'équilibre budgétaire, puis à maintenir des finances publiques équilibrées. Après six années consécutives de déficits, les efforts réalisés depuis deux ans ont permis d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2015-2016.

— En 2015-2016, l'excédent budgétaire a atteint 2 191 millions de dollars. Cet excédent provient en majeure partie de facteurs ponctuels, donc non récurrents.

L'amélioration des résultats en 2015-2016 et l'accélération de la croissance économique permettent au gouvernement d'assurer le maintien de l'équilibre budgétaire pour l'année en cours et les années à venir, tout en renforçant le financement des services publics et l'appui au développement économique des régions.

Le maintien de l'équilibre budgétaire pour 2016-2017 et les années suivantes demeure une condition essentielle au développement économique du Québec et nécessite de maintenir une gestion responsable des finances publiques grâce à un contrôle des dépenses.

L'année 2015-2016 marque une étape importante : pour la première fois depuis la fin des années 1950, la dette brute du Québec a diminué. Le gouvernement est sur la bonne voie pour atteindre les cibles de réduction de la dette établies pour 2025-2026.

GRAPHIQUE A.3

Solde budgétaire[1] de 2009-2010 à 2017-2018
(en millions de dollars)

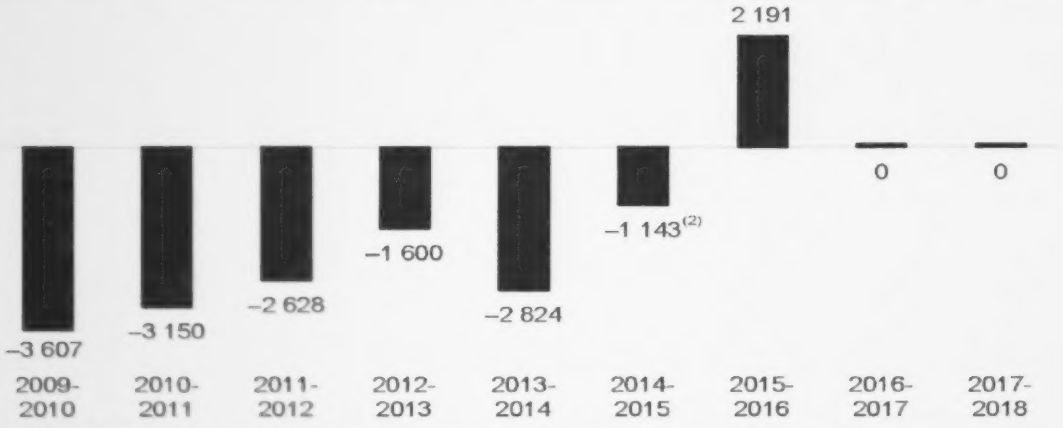

(1) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
(2) Solde budgétaire excluant l'impact des modifications comptables. Après la prise en compte des modifications comptables s'élevant à 418 M$, le solde budgétaire est déficitaire de 725 M$.

❑ Le cadre financier du gouvernement

Le cadre financier consolidé du gouvernement présente l'équilibre budgétaire en 2016-2017 et pour les années subséquentes.

— L'amélioration des résultats en 2015-2016 permet d'investir 2,2 milliards de dollars de plus dans les services publics et de devancer au 1er janvier 2017 l'abolition de la contribution santé.

Les dépenses demeureront équivalentes aux revenus.

— En 2016-2017, les revenus consolidés atteindront 102,3 milliards de dollars, avec une croissance de 2,2 %, alors que les dépenses consolidées s'établiront à 100,2 milliards de dollars, avec une croissance de 3,8 %.

— Pour 2017-2018, la croissance des revenus consolidés s'établira à 2,7 %, et celle des dépenses, à 2,3 %.

Plus particulièrement, les dépenses des deux principales missions, soit la santé et l'éducation, seront :

— de 38,5 milliards de dollars en 2016-2017 et de 39,5 milliards de dollars en 2017-2018 pour la mission Santé et services sociaux;

— de 21,8 milliards de dollars en 2016-2017 et de 22,5 milliards de dollars en 2017-2018 pour la mission Éducation et culture.

Le gouvernement poursuit par ailleurs les versements des revenus dédiés au Fonds des générations. Ces versements s'établiront à 2,0 milliards de dollars en 2016-2017 et à 2,5 milliards de dollars en 2017-2018.

TABLEAU A.3

Cadre financier consolidé détaillé de 2016-2017 à 2018-2019

(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Revenus consolidés			
Impôt des particuliers	29 757	30 911	32 147
Cotisations pour les services de santé	6 452	6 065	6 133
Impôts des sociétés	6 743	7 017	7 252
Impôt foncier scolaire	2 122	2 208	2 293
Taxes à la consommation	19 043	19 548	19 927
Droits et permis	3 435	3 600	3 702
Revenus divers	9 948	10 324	10 714
Entreprises du gouvernement	4 570	4 598	4 632
Revenus autonomes	**82 070**	**84 271**	**86 800**
Variation en %	***1,0***	***2,7***	***3,0***
Transferts fédéraux	20 264	20 828	21 448
Variation en %	*7,2*	*2,8*	*3,0*
Total des revenus consolidés	**102 334**	**105 099**	**108 248**
Variation en %	***2,2***	***2,7***	***3,0***
Dépenses consolidées			
Santé et services sociaux	–38 517	–39 514	–40 749
Éducation et culture	–21 841	–22 528	–23 237
Économie et environnement	–12 497	–12 730	–12 975
Soutien aux personnes et aux familles	–9 873	–9 987	–10 066
Gouverne et justice	–7 410	–7 587	–7 877
Dépenses de missions	**–90 138**	**–92 346**	**–94 904**
Variation en %	***4,2***	***2,4***	***2,8***
Service de la dette	–10 047	–10 149	–10 376
Variation en %	*0,4*	*1,0*	*2,2*
Total des dépenses consolidées	**–100 185**	**–102 495**	**–105 280**
Variation en %	***3,8***	***2,3***	***2,7***
Provision pour éventualités	–150	–150	–150
SURPLUS (DÉFICIT)	**1 999**	**2 454**	**2 818**
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE			
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	–1 999	–2 454	–2 818
SOLDE BUDGÉTAIRE[1]	—	—	—

Note : Certaines données du budget 2016-2017 ont été reclassées pour qu'elles soient comparables à la présentation adoptée dans la mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec.

(1) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

Les dépenses de missions

Les dépenses gouvernementales sont ventilées dans les comptes publics en fonction de cinq missions de services publics représentant les grands champs d'activité du gouvernement, soit :

- Santé et services sociaux, qui regroupe principalement les activités du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les programmes administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- Éducation et culture, qui regroupe principalement les activités des réseaux d'enseignement, l'aide financière aux études, les programmes du secteur de la culture ainsi que les programmes liés à l'immigration;
- Économie et environnement, qui comprend notamment les programmes touchant le développement de l'économie, les mesures d'aide à l'emploi, les relations internationales, l'environnement et le soutien aux infrastructures;
- Soutien aux personnes et aux familles, qui comprend notamment les mesures d'aide financière de dernier recours et d'aide à la famille et aux aînés, ainsi que certaines mesures d'aide juridique;
- Gouverne et justice, qui regroupe les activités du pouvoir législatif, des organismes centraux et de la sécurité publique, ainsi que les programmes à caractère administratif.

Les dépenses des deux principales missions connaîtront une hausse, avec une croissance :

- de 2,7 % en 2016-2017 et de 2,6 % en 2017-2018 pour la mission Santé et services sociaux;
- de 3,6 % en 2016-2017 et de 3,1 % en 2017-2018 pour la mission Éducation et culture.

Dépenses de missions[1]
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018
Santé et services sociaux	38 517	39 514
Variation en %	*2,7*[2]	*2,6*
Éducation et culture	21 841	22 528
Variation en %	*3,6*[2]	*3,1*
Économie et environnement	12 497	12 730
Variation en %	*6,8*	*1,9*
Soutien aux personnes et aux familles	9 873	9 987
Variation en %	*3,8*[2]	*1,2*
Gouverne et justice	7 410	7 587
Variation en %	*10,8*	*2,4*
TOTAL	**90 138**	**92 346**
Variation en %	***4,2***	***2,4***

Note : Certaines données du budget 2016-2017 ont été reclassées pour qu'elles soient comparables à la présentation adoptée dans la mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec.

(1) Excluant le service de la dette.

(2) Afin d'évaluer la croissance de 2016-2017 en prenant des niveaux de dépenses établis sur une base comparable, les pourcentages de variation de cette année ont été calculés en excluant des dépenses de 2015-2016 les transferts provenant de la provision pour la francisation attribués aux missions Santé et services sociaux (12,2 M$) et Soutien aux personnes et aux familles (75,0 M$) et en les incluant aux dépenses de 2015-2016 de la mission Éducation et culture.

1.2.1 **Des résultats améliorés pour 2015-2016**

Les résultats publiés dans les *Comptes publics 2015-2016* présentent, après les versements au Fonds des générations, un excédent de 2 191 millions de dollars. Cet excédent a contribué à réduire la dette brute en 2015-2016.

L'amélioration de 2,2 milliards de dollars par rapport à l'équilibre budgétaire prévu au budget 2016-2017 provient en majeure partie de facteurs ponctuels, donc non récurrents. Cela s'explique par :

— des revenus autonomes supérieurs à ceux attendus en raison, notamment, de la finalisation du traitement des déclarations de revenus des particuliers et des résultats plus importants des sociétés constatés en fin d'année financière;

— des dépenses moins élevées résultant de facteurs ponctuels, par exemple de la non-utilisation du fonds de suppléance, des sommes non dépensées en raison des journées de grève et des économies ponctuelles de certains fonds et organismes gouvernementaux, telles que les surplus dans les commissions scolaires;

  — Pour plusieurs de ces fonds et organismes, les sommes dégagées seront dépensées dans des années ultérieures.

— la non-utilisation de la provision pour éventualités.

Par rapport aux cibles prévues, les revenus consolidés ont été révisés à la hausse de 703 millions de dollars.

— Ces résultats sont notamment attribuables aux gains en capital déclarés et aux revenus de placements des particuliers ainsi qu'aux bénéfices des sociétés déclarés supérieurs à ceux anticipés.

En ce qui concerne les dépenses, les résultats 2015-2016 indiquent une réduction :

— de 829 millions de dollars des dépenses de programmes;

— de 335 millions de dollars des dépenses des fonds spéciaux et des organismes.

TABLEAU A.4

Résultats réels 2015-2016 comparés au budget 2016-2017

(en millions de dollars)

	2015-2016		
	Budget 2016-2017	**Révisions**	**Résultats réels**
Revenus consolidés			
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement	75 370	839	76 209
Entreprises du gouvernement	4 961	52	5 013
Transferts fédéraux	19 089	–188	18 901
Total – Revenus consolidés	**99 420**	**703**	**100 123**
Variation en %	***3,6***		***4,4***
Dépenses consolidées			
Dépenses de programmes	–66 460	829	–65 631
Autres dépenses consolidées[1]	–21 174	335	–20 839
Dépenses de missions	**–87 634**	**1 164**	**–86 470**
Variation en %	***2,5***		***1,1***
Service de la dette	–10 055	46	–10 009
Total – Dépenses consolidées	**–97 689**	**1 210**	**–96 479**
Variation en %	***2,0***		***0,7***
Provision pour éventualités	–300	300	—
SURPLUS (DÉFICIT)	**1 431**	**2 213**	**3 644**
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE			
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	–1 431	–22	–1 453
SOLDE BUDGÉTAIRE[2]	**—**	**2 191**	**2 191**

(1) Incluant les ajustements de consolidation.
(2) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

Une révision favorable des revenus autonomes consolidés en 2015-2016

Les revenus autonomes consolidés affichent une révision favorable de 891 millions de dollars par rapport à la prévision du budget 2016-2017, portant les revenus à 81,2 milliards de dollars. Ainsi, bien que la croissance économique ait été conforme aux attentes, certains facteurs particuliers ont contribué à la révision des revenus :

- un écart de 282 millions de dollars est observé à l'impôt des particuliers, lequel est attribuable essentiellement à un impôt à payer plus élevé que prévu à la suite du traitement des déclarations de revenus pour l'année d'imposition 2015;
  - Cet impôt à payer plus élevé est tributaire d'un niveau plus important que prévu des gains en capital réalisés, ainsi que des revenus d'intérêts, de dividendes et de placements.
- un écart de 612 millions de dollars est constaté aux impôts des sociétés, lequel provient principalement de rentrées fiscales plus élevées que prévu en fermeture d'année résultant notamment de la révision à la hausse de la croissance de 2,0 points de pourcentage de l'excédent d'exploitation net des sociétés en 2015 (bénéfices des sociétés);
- une révision de 52 millions de dollars est constatée aux revenus provenant des entreprises du gouvernement.

Ces résultats sont similaires à ceux observés par le gouvernement fédéral, lequel constate un niveau plus élevé que prévu de ses revenus à l'impôt des particuliers et aux impôts des sociétés.

Révisions des revenus autonomes consolidés en 2015-2016
(en millions de dollars)

BUDGET 2016-2017	**80 331**
Révisions	
Impôt des particuliers	282
Impôts des sociétés	612
Entreprises du gouvernement	52
Autres	–55
Total des révisions	**891**
COMPTES PUBLICS 2015-2016	**81 222**

Révisions des dépenses 2015-2016

Par rapport au budget 2016-2017, les dépenses de missions sont révisées à la baisse de 1 164 millions de dollars en 2015-2016. Il s'agit de dépenses prévues qui n'ont pas été effectuées, en raison de facteurs ponctuels. L'écart de 829 millions de dollars au titre des dépenses de programmes résulte principalement :

- d'un montant de 147 millions de dollars non dépensé au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, en raison des journées de grève principalement dans les commissions scolaires, lesquelles présentent un surplus en 2015-2016[1];
- de dépenses de santé pour la rémunération des médecins, les services pharmaceutiques et les médicaments de 220 millions de dollars moins élevées que prévu;
- d'une réduction de 64 millions de dollars du coût de la provision pour interventions financières garanties du Fonds du développement économique;
- de contributions d'employeurs au titre des régimes de retraite moins élevées que prévu de 63 millions de dollars.

Du côté des autres dépenses consolidées, l'écart de 335 millions de dollars s'explique essentiellement par des dépenses moins élevées qu'anticipé dans la planification de projets et programmes :

- à la Société d'habitation du Québec (96 millions de dollars), à la Société de financement des infrastructures locales (73 millions de dollars) et au Fonds vert (67 millions de dollars). Ces dépenses seront effectuées ultérieurement.

Révisions des dépenses de missions en 2015-2016
(en millions de dollars)

Budget 2016-2017	**87 634**
Révisions	
Dépenses de programmes	
Éducation et enseignement supérieur – Journées de grève	–147
Santé et Services sociaux – RAMQ et autres	–220
Provision pour interventions financières garanties	–64
Contributions d'employeurs	–63
Affaires municipales (remboursements d'impôt foncier et autres)	–47
Autres programmes (sommes pourvues non utilisées)	–288
Sous-total	**–829**
Autres dépenses consolidées	
Société d'habitation du Québec	–96
Société de financement des infrastructures locales du Québec	–73
Fonds vert	–67
La Financière agricole du Québec	–34
Autres dépenses consolidées	–65
Sous-total	**–335**
Total des révisions	**–1 164**
COMPTES PUBLICS 2015-2016	**86 470**

1 Sur la base de l'année financière du gouvernement se terminant le 31 mars.

1.2.2 Les principales révisions au cadre financier

Globalement, l'évolution de l'économie et l'utilisation partielle de la provision pour éventualités amènent des révisions positives au cadre financier. Ces révisions découlent principalement de la récurrence d'une partie de l'excédent budgétaire constaté en 2015-2016.

Les révisions liées à l'économie totalisent 399 millions de dollars en 2016-2017, 323 millions de dollars en 2017-2018 et 449 millions de dollars en 2018-2019.

— En particulier, l'évolution favorable de l'économie amène :

  — des révisions positives aux revenus autonomes de 122 millions de dollars en 2016-2017 et de 156 millions de dollars en 2017-2018;

  — une réduction du service de la dette de 359 millions de dollars en 2016-2017 et de 322 millions de dollars en 2017-2018.

— Les révisions négatives aux revenus provenant des entreprises du gouvernement, qui totalisent 102 millions de dollars en 2016-2017 et 183 millions de dollars en 2017-2018, découlent essentiellement d'une révision à la baisse des revenus d'exportation anticipés pour Hydro-Québec.

❑ Le Plan économique du Québec

Par ailleurs, le gouvernement annonce des investissements additionnels afin de renforcer le financement des services publics et de poursuivre la réduction du fardeau fiscal.

— Ces investissements, qui totalisent 288 millions de dollars en 2016-2017 et 689 millions de dollars en 2017-2018, sont essentiellement financés par la récurrence d'une partie de l'excédent budgétaire constaté en 2015-2016.

TABLEAU A.5

Révisions au cadre financier depuis le budget 2016-2017
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
SOLDE BUDGÉTAIRE – BUDGET 2016-2017	—	—	—
RÉVISIONS LIÉES À L'ÉCONOMIE			
Revenus autonomes	122	156	197
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	–102	–183	–129
Transferts fédéraux	20	28	204
Service de la dette	359	322	177
TOTAL – RÉVISIONS LIÉES À L'ÉCONOMIE	**399**	**323**	**449**
PLAN ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC – OCTOBRE 2016			
Investissements en santé	–100	–300	–300
Investissements en éducation et en enseignement supérieur	–35	–110	–110
Soutien à l'économie des régions	–100	–100	–100
Abolition de la contribution santé dès le 1er janvier 2017	–53	–179	–21
TOTAL – PLAN ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC	**–288**	**–689**	**–531**
AUTRES RÉVISIONS			
Utilisation partielle de la provision pour éventualités	250	250	250
Autres	–361	116	–168
TOTAL – AUTRES RÉVISIONS	**–111**	**366**	**82**
SOLDE BUDGÉTAIRE – MISE À JOUR D'OCTOBRE 2016	—	—	—

2. LE PLAN ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

Le Plan économique du Québec est composé de plusieurs mesures annoncées depuis juin 2014 pour renforcer le financement des services publics, soutenir l'économie et relancer l'emploi.

La mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec est l'occasion pour le gouvernement d'annoncer de nouvelles initiatives grâce à la bonne performance budgétaire enregistrée en 2015-2016. Le gouvernement fait le choix de retourner dès maintenant aux contribuables le fruit de cette bonne gestion.

❑ Des investissements additionnels de 2,2 milliards de dollars dans les services

L'amélioration de la situation financière du Québec permet au gouvernement d'annoncer des investissements additionnels de plus de 900 millions de dollars en 2017-2018 et qui atteindront 2,2 milliards de dollars d'ici trois ans.

En particulier, le gouvernement annonce :

— une hausse immédiate, de plus de 500 millions de dollars sur une pleine année, du financement pour de nouveaux services publics, soit :

  — 300 millions de dollars pour la santé,

  — 110 millions de dollars pour l'éducation,

  — 100 millions de dollars pour le développement économique des régions;

— une majoration des investissements publics en infrastructures de 400 millions de dollars en 2017-2018.

Par ailleurs, le gouvernement annonce le devancement de l'abolition complète de la contribution santé au 1er janvier 2017, pour un montant additionnel de 253 millions de dollars.

— Globalement, l'abolition de la contribution santé représente une réduction du fardeau fiscal des contribuables de 759 millions de dollars par année.

TABLEAU A.6

Investissements additionnels de 2016-2017 à 2019-2020 – Mise à jour d'octobre 2016
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	Cumulatif[1]
Renforcement du financement des services publics			
– Santé et Services sociaux	100	300	**1 000**
– Éducation et Enseignement supérieur	35	110	**365**
– Développement économique des régions	100	100	**400**
Majoration du Plan québécois des infrastructures	—	**400**	**400**
Sous-total	**235**	**910**	**2 165**
Abolition complète de la contribution santé dès le 1er janvier 2017	**53**	**179**	**253**
TOTAL	**288**	**1 089**	**2 418**

(1) De 2016-2017 à 2019-2020.

2.1 Des investissements additionnels pour la santé, l'éducation et l'économie des régions

Le gouvernement annonce une accélération des actions pour renforcer le financement des services publics et stimuler davantage la croissance économique dès 2016-2017. Le gouvernement prévoit des investissements additionnels pour l'ajout de nouveaux services :

— 100 millions de dollars en 2016-2017 et 300 millions de dollars par année à compter de 2017-2018 afin de renforcer le financement des soins à domicile et en établissement pour les personnes âgées;

— 35 millions de dollars en 2016-2017 et 110 millions de dollars annuellement à compter de 2017-2018 pour bonifier l'enveloppe du financement en éducation et en enseignement supérieur, et ce, dans le but d'accroître la réussite;

— 100 millions de dollars par année à compter de 2016-2017 pour stimuler le développement économique des régions du Québec.

Ces investissements additionnels augmentent la croissance des dépenses à 4,0 % en 2016-2017. Pour 2017-2018, la croissance des dépenses de programmes sera de 3,2 %, une hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport au budget 2016-2017.

TABLEAU A.7

Dépenses de programmes par grands portefeuilles de 2015-2016 à 2017-2018
(en millions de dollars)

	2015-2016	2016-2017			2017-2018		
	Résultats réels	Budget 2016-2017	Variation	Octobre 2016	Budget 2016-2017	Variation	Octobre 2016
Santé et Services sociaux	32 760	33 739	100	33 839	34 564	300	34 864
Variation en %	*1,6*	*3,0*[1]		*3,3*[1]	*2,4*		*3,0*
Éducation et Enseignement supérieur	16 603	17 245	35	17 280	17 769	110	17 879
Variation en %	*0,8*[2]	*4,4*[1]		*4,6*[1]	*3,0*		*3,5*
Autres portefeuilles	16 268	16 599	100	16 699	16 961	100	17 061
Variation en %	*–1,4*	*1,5*[1]		*2,1*[1]	*2,2*		*2,2*
Fonds de suppléance	—	655	–235	420	612	–100	512
Marge budgétaire	—	—	—	—	250	–160	90
DÉPENSES DE PROGRAMMES	**65 631**	**68 238**	—	**68 238**	**70 156**	**250**	**70 406**
Variation en %	***0,4***	***4,0***		***4,0***	***2,8***		***3,2***

(1) Afin d'évaluer la croissance de 2016-2017 en prenant des niveaux de dépenses établis sur une base comparable, les pourcentages de variation de cette année ont été calculés en excluant des dépenses de 2015-2016 les transferts provenant de la provision pour la francisation attribués aux portefeuilles Santé et Services sociaux (12,2 M$) et Éducation et Enseignement supérieur (78,5 M$) et en les incluant aux dépenses de 2015-2016 des autres portefeuilles.
(2) En excluant l'impact des journées de grève.

❑ Un renforcement du financement en santé et services sociaux

Le gouvernement s'est engagé dans une réforme importante qui vise l'amélioration de l'accès aux soins de santé et aux services sociaux et une meilleure organisation de ces services.

La mise à jour d'octobre 2016 prévoit des investissements additionnels immédiats en santé et services sociaux de 300 millions de dollars sur une base annuelle. Ces investissements serviront à améliorer l'accès aux soins de santé et aux services sociaux ainsi que leur qualité, notamment dans les secteurs suivants :

— les soins à domicile;

  — Augmenter l'offre de services aux personnes en perte d'autonomie.

— les centres d'hébergement et de soins de longue durée;

  — Améliorer les standards d'hébergement et les soins dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD).

— les soins intermédiaires.

  — Bonifier l'offre de services en soins intermédiaires.

Ces investissements additionnels amèneront la croissance des dépenses du portefeuille Santé et Services sociaux à 3,0 % en 2017-2018, soit une hausse de 0,6 point de pourcentage par rapport au budget 2016-2017.

Le Transfert canadien en matière de santé

La part du Transfert canadien en santé dans le financement des dépenses de santé des provinces et des territoires au Canada se situe actuellement à 22,2 %[1].

Or, si le gouvernement fédéral rétablissait cette part à 25 %, soit le niveau observé au début des années 1980, cela représenterait un investissement de 4,5 milliards de dollars additionnel en 2016-2017 consacré au financement des soins de santé à l'échelle canadienne.

- Pour le Québec, cela signifierait un rattrapage de 1 milliard de dollars qui contribuerait à l'amélioration des soins de santé.

Part du financement fédéral dans les dépenses en santé des provinces, de 1977-1978 à 2016-2017
(en pourcentage)

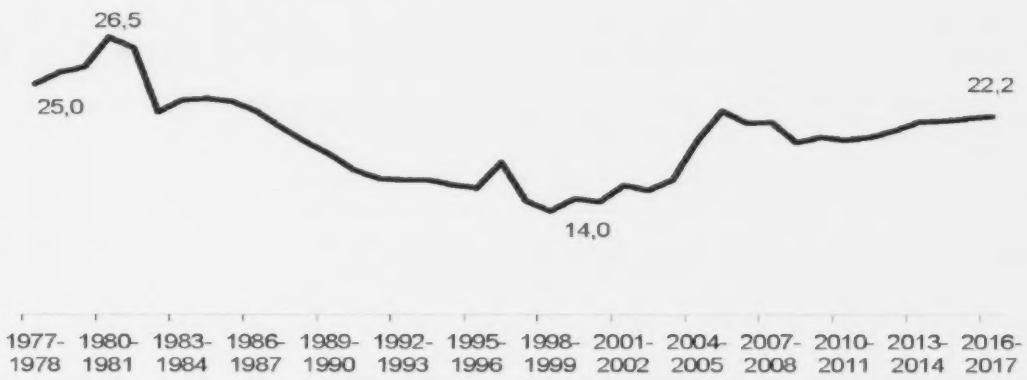

Note : De 2004-2005 à 2013-2014, le financement fédéral inclut les sommes versées aux provinces dans l'objectif de réduire les temps d'attente. Il s'agit d'un montant de 4,25 G$ qui a été versé par le biais d'une fiducie de 2004-2005 à 2008-2009 et de 1,25 G$ en transfert de 2009-2010 à 2013-2014 pour un total de 5,5 G$.
Sources : Institut canadien d'information sur la santé et ministère des Finances du Canada.

1 Pour plus d'informations sur la part des dépenses de santé des provinces et territoires actuellement assumée par le Transfert canadien en santé, voir le Plan économique du Québec de mars 2016, pages F.11 à F.14.

❑ Des investissements additionnels en éducation et en enseignement supérieur

La mise à jour d'octobre 2016 prévoit une bonification de l'enveloppe du financement pour l'éducation et l'enseignement supérieur de 35 millions de dollars en 2016-2017 et de 110 millions de dollars à compter de 2017-2018 pour l'ajout de nouveaux services.

Par exemple, ces nouveaux investissements viseront à :

— accroître la réussite éducative pour les élèves du primaire et du secondaire;

— poursuivre les efforts en vue d'adapter la formation professionnelle aux besoins du marché du travail;

— améliorer les programmes de formation continue en offrant une formation qualifiante de courte durée, adaptée aux particularités et enjeux régionaux;

— développer des programmes de formation d'appoint pour les professionnels formés à l'étranger et faciliter la reconnaissance des acquis et des compétences pour une intégration plus rapide sur le marché du travail;

— soutenir les réseaux collégial et universitaire dans le développement de mesures d'aide destinées aux étudiants ayant des besoins particuliers;

— soutenir la promotion, le recrutement et la rétention des étudiants étrangers dans les réseaux d'enseignement supérieur;

— améliorer le financement des fédérations sportives québécoises et en assurer une plus grande prévisibilité.

Ces investissements additionnels porteront la croissance du portefeuille Éducation et Enseignement supérieur à 3,5 % en 2017-2018, ce qui représente une hausse de 0,5 point de pourcentage par rapport au budget 2016-2017.

❑ Un appui au développement économique des régions

La mise à jour d'octobre 2016 prévoit des investissements additionnels immédiats pour appuyer le développement économique des régions de 100 millions de dollars sur une base annuelle, totalisant 400 millions de dollars sur quatre ans.

La prospérité pour toutes les régions est au cœur même des priorités du gouvernement du Québec. Le gouvernement profite de la mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec pour consacrer aux régions, dont celles de la Capitale-Nationale et de la métropole, des moyens financiers additionnels pour soutenir leur développement économique. Ces sommes permettront :

— d'apporter un appui spécifique aux régions pour la prise en charge de leur développement économique, et ce, sans que de nouvelles structures administratives soient créées;

— de favoriser le tourisme en région, notamment par les festivals et évènements.

2.2 L'abolition complète de la contribution santé dès le 1er janvier 2017

La mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec prévoit alléger le fardeau fiscal des particuliers de 253 millions de dollars supplémentaires en abolissant la contribution santé dès 2017, soit deux ans plus tôt que prévu initialement.

Avec le devancement de l'abolition de la contribution santé pour tous au 1er janvier 2017, c'est 4,5 millions de contribuables qui ne paieront plus de contribution santé.

GRAPHIQUE A.4

Illustration de l'abolition de la contribution santé – 2017
(en dollars)

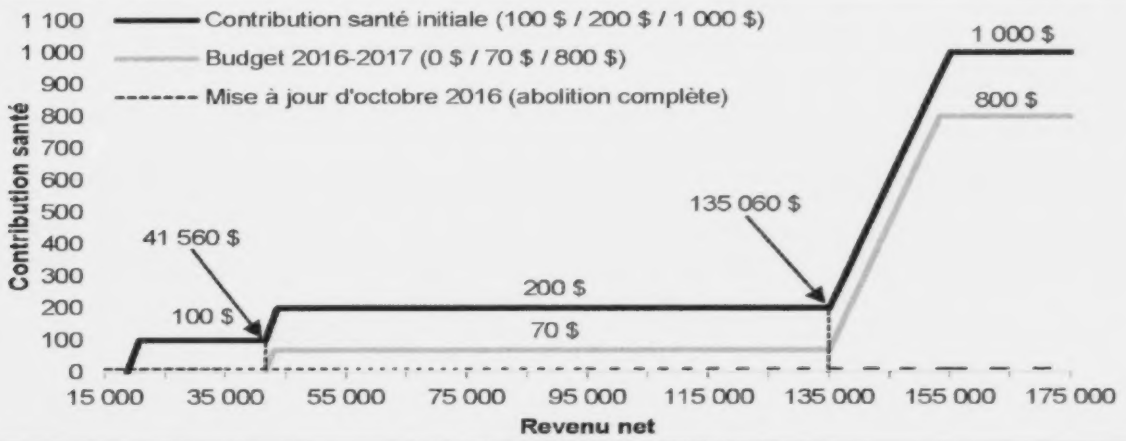

Note : Seuils prévus pour l'année 2017.

L'abolition de la contribution santé représente une baisse du fardeau fiscal de 759 millions de dollars par année, soit 3,2 milliards de dollars sur une période de cinq ans.

TABLEAU A.8

Impact financier de l'abolition de la contribution santé
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Total
Allègements déjà prévus	–211	–520	–733	–759	–759	**–2 982**
Abolition complète dès le 1er janvier 2017(1)	–53	–179	–21	—	—	**–253**
RÉDUCTION DU FARDEAU FISCAL	**–264**	**–699**	**–754**	**–759**	**–759**	**–3 235**

(1) Impact en 2018-2019 attribuable aux paiements effectués à partir de juillet 2018 de la contribution santé pour l'année d'imposition 2017.

3. LES PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES

La présente section illustre les perspectives budgétaires du gouvernement pour les années 2016-2017 à 2020-2021.

3.1 Le cadre financier quinquennal du gouvernement

Le gouvernement prévoit un cadre financier à l'équilibre budgétaire pour l'année 2016-2017 et les suivantes.

— La croissance prévue des revenus consolidés s'élève à 2,2 % en 2016-2017 et à 2,7 % en 2017-2018.

— Pour ces mêmes années, la croissance des dépenses consolidées est prévue à 3,8 % et à 2,3 % respectivement.

Le cadre financier prévoit une provision pour éventualités de 150 millions de dollars de 2016-2017 à 2019-2020 et de 250 millions de dollars en 2020-2021.

Les versements au Fonds des générations atteindront 2,0 milliards de dollars en 2016-2017 et 2,5 milliards de dollars en 2017-2018.

TABLEAU A.9

Cadre financier consolidé de 2015-2016 à 2020-2021
(en millions de dollars)

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Revenus consolidés						
Impôt des particuliers	28 753	29 757	30 911	32 147	33 300	34 512
Cotisations pour les services de santé	6 614	6 452	6 065	6 133	6 288	6 434
Impôts des sociétés	7 016	6 743	7 017	7 252	7 336	7 441
Impôt foncier scolaire	2 090	2 122	2 208	2 293	2 366	2 443
Taxes à la consommation	18 517	19 043	19 548	19 927	20 209	20 551
Droits et permis	3 828	3 435	3 600	3 702	3 822	3 893
Revenus divers	9 391	9 948	10 324	10 714	11 195	11 735
Entreprises du gouvernement	5 013	4 570	4 598	4 632	4 810	4 998
Revenus autonomes	**81 222**	**82 070**	**84 271**	**86 800**	**89 326**	**92 007**
Variation en %	***4,9***	***1,0***	***2,7***	***3,0***	***2,9***	***3,0***
Transferts fédéraux	18 901	20 264	20 828	21 448	21 669	22 231
Variation en %	*2,0*	*7,2*	*2,8*	*3,0*	*1,0*	*2,6*
Total des revenus consolidés	**100 123**	**102 334**	**105 099**	**108 248**	**110 995**	**114 238**
Variation en %	***4,4***	***2,2***	***2,7***	***3,0***	***2,5***	***2,9***
Dépenses consolidées						
Dépenses de missions	–86 470	–90 138	–92 346	–94 904	–96 984	–99 380
Variation en %	*1,1*	*4,2*	*2,4*	*2,8*	*2,2*	*2,5*
Service de la dette	–10 009	–10 047	–10 149	–10 376	–10 639	–10 989
Variation en %	*–2,5*	*0,4*	*1,0*	*2,2*	*2,5*	*3,3*
Total des dépenses consolidées	**–96 479**	**–100 185**	**–102 495**	**–105 280**	**–107 623**	**–110 369**
Variation en %	***0,7***	***3,8***	***2,3***	***2,7***	***2,2***	***2,6***
Provision pour éventualités	—	–150	–150	–150	–150	–250
SURPLUS (DÉFICIT)	**3 644**	**1 999**	**2 454**	**2 818**	**3 222**	**3 619**
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE						
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	–1 453	–1 999	–2 454	–2 818	–3 222	–3 619
SOLDE BUDGÉTAIRE[1]	**2 191**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**

(1) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

Cadre financier du fonds général et des entités consolidées

Cadre financier du fonds général et des entités consolidées de 2015-2016 à 2020-2021
(en millions de dollars)

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
FONDS GÉNÉRAL						
Revenus						
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement	52 486	53 780	55 661	57 529	59 143	60 808
Variation en %	*6,3*	*2,5*	*3,5*	*3,4*	*2,8*	*2,8*
Entreprises du gouvernement	4 915	4 403	4 173	4 167	4 260	4 348
Variation en %	*–7,9*	*–10,4*	*–5,2*	*–0,1*	*2,2*	*2,1*
Transferts fédéraux	17 035	18 224	18 921	19 096	19 502	20 296
Variation en %	*1,2*	*7,0*	*3,8*	*0,9*	*2,1*	*4,1*
Total des revenus	**74 436**	**76 407**	**78 755**	**80 792**	**82 905**	**85 452**
Variation en %	***4,0***	***2,6***	***3,1***	***2,6***	***2,6***	***3,1***
Dépenses						
Dépenses de programmes	–65 631	–68 238	–70 406	–72 339	–74 322	–76 368
Variation en %	*0,4*	*4,0*	*3,2*	*2,7*	*2,7*	*2,8*
Service de la dette	–7 955	–7 959	–7 961	–7 945	–7 983	–8 078
Variation en %	*–2,4*	*0,1*	*0,0*	*–0,2*	*0,5*	*1,2*
Total des dépenses	**–73 586**	**–76 197**	**–78 367**	**–80 284**	**–82 305**	**–84 446**
Variation en %	***0,1***	***3,5***	***2,8***	***2,4***	***2,5***	***2,6***
RÉSULTATS NETS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES						
Organismes autres que budgétaires et fonds spéciaux[1]	1 281	–37	–233	–358	–450	–756
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	60	–23	–5	—	—	—
Fonds des générations	1 453	1 999	2 454	2 818	3 222	3 619
Total des entités consolidées	**2 794**	**1 939**	**2 216**	**2 460**	**2 772**	**2 863**
Provision pour éventualités	—	–150	–150	–150	–150	–250
SURPLUS (DÉFICIT)	**3 644**	**1 999**	**2 454**	**2 818**	**3 222**	**3 619**
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE						
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	–1 453	–1 999	–2 454	–2 818	–3 222	–3 619
SOLDE BUDGÉTAIRE[2]	**2 191**	—	—	—	—	—

(1) Incluant l'impact de l'abolition de la contribution santé et les ajustements de consolidation.
(2) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

❑ Ramener graduellement le poids de l'État dans l'économie à celui observé avant la récession de 2008

Le poids des revenus et celui des dépenses de l'État dans l'économie suivent généralement une évolution similaire.

De 2008-2009 à 2013-2014, le poids des dépenses dans l'économie était supérieur à celui des revenus. Le poids des dépenses a connu une croissance soutenue jusqu'en 2013-2014, où il a atteint 26,2 %.

D'ici cinq ans, le poids des dépenses sera graduellement ramené à 24,9 % du PIB, un niveau similaire à celui observé en 2007-2008, soit avant la récession.

La réduction du fardeau fiscal permettra de ramener graduellement le poids des revenus totaux dans l'économie à 25,7 % en 2020-2021.

GRAPHIQUE A.5

Évolution de la part des revenus et des dépenses consolidés dans l'économie – 1997-1998 à 2020-2021
(en pourcentage du PIB)

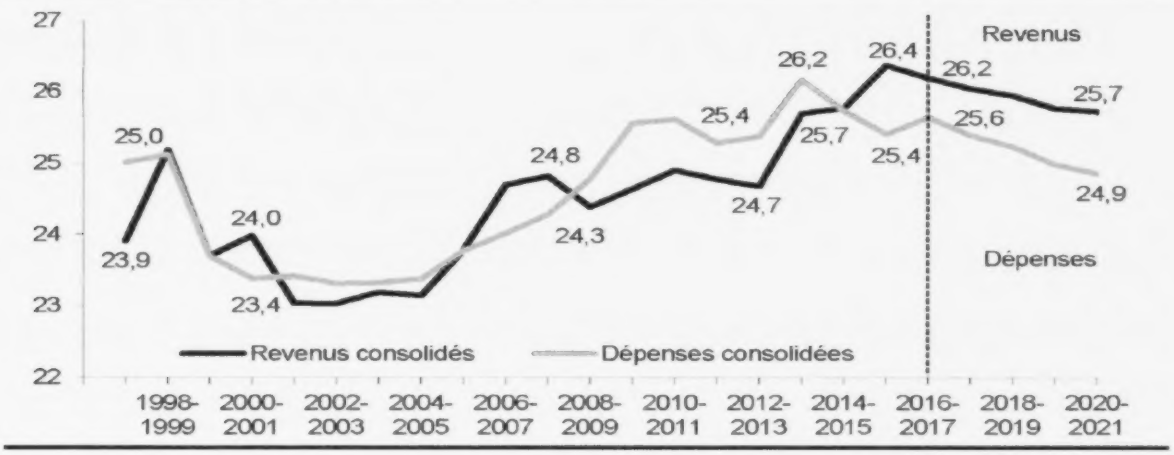

3.2 L'évolution des revenus

❑ Une croissance des revenus compatible avec celle de l'économie

Les revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement sont principalement constitués de revenus fiscaux. Leur croissance reflète généralement l'évolution de l'activité économique et les effets des mesures mises en place lors des budgets.

En 2016-2017, la croissance des revenus autonomes consolidés excluant les entreprises du gouvernement s'établira à 1,7 %.

— La croissance des revenus en 2016-2017 est notamment tributaire de l'effet sur les revenus des mesures d'allègement du fardeau fiscal et de soutien à l'économie annoncées depuis le budget 2015-2016, dont l'abolition complète de la contribution santé dès le 1er janvier 2017.

— N'eût été ces mesures, la croissance des revenus autonomes s'établirait à 2,4 %, soit une croissance compatible avec celle de l'économie.

Sur l'horizon de prévision, la croissance des revenus sera relativement stable et évoluera au même rythme que l'économie.

GRAPHIQUE A.6

Croissance des revenus autonomes consolidés excluant les entreprises du gouvernement – 2015-2016 à 2019-2020
(en pourcentage)

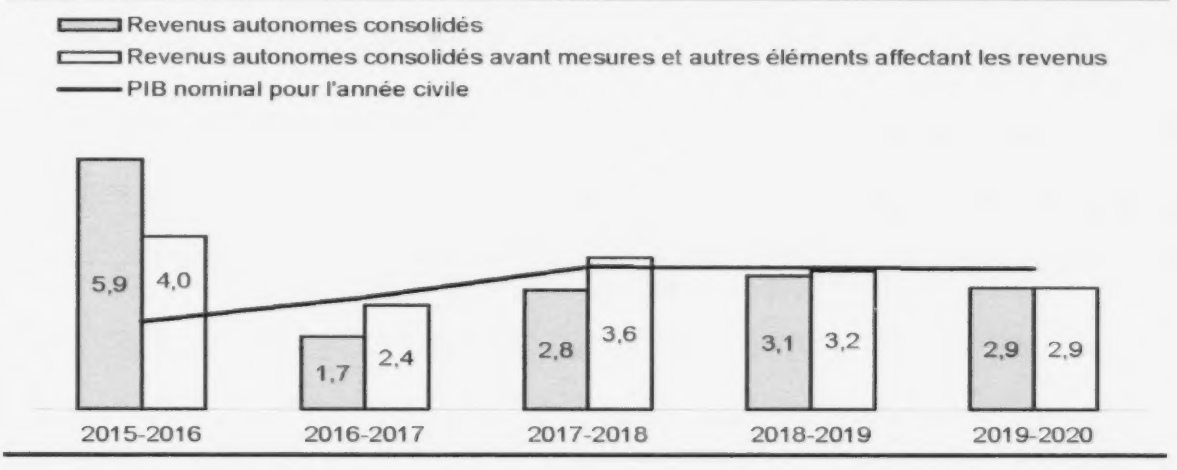

Une croissance des revenus compatible avec celle de l'économie

Croissance des revenus autonomes consolidés excluant les entreprises du gouvernement – 2015-2016 à 2019-2020
(en millions de dollars)

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Revenus autonomes	**81 222**	**82 070**	**84 271**	**86 800**	**89 326**
Variation en %	***4,9***	***1,0***	***2,7***	***3,0***	***2,9***
Entreprises du gouvernement	5 013	4 570	4 598	4 632	4 810
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement	**76 209**	**77 500**	**79 673**	**82 168**	**84 516**
Variation en %	***5,9***	***1,7***	***2,8***	***3,1***	***2,9***
Mesures et autres éléments affectant l'évolution des revenus[1]					
Abolition complète de la contribution santé dès le 1er janvier 2017[2]	–32	–264	–699	–754	–759
Lutte contre les changements climatiques – Marché du carbone	862	416	457	465	435
Abolition des restrictions sur les remboursements de taxe sur les intrants pour les grandes entreprises[3]	—	—	–22	–115	–220
Autres mesures					
Budget 2016-2017	—	–7	–42	–57	–71
Budget 2015-2016	–8	–52	–116	–187	–217
Le point de décembre 2014	626	685	563	569	573
Budget 2014-2015	304	278	259	247	239
Autres mesures[4] et redressements	748	944	1 089	1 277	1 504
Sous-total	**2 500**	**1 999**	**1 489**	**1 445**	**1 484**
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement avant mesures	**73 709**	**75 501**	**78 184**	**80 723**	**83 032**
Variation en %	***4,0***	***2,4***	***3,6***	***3,2***	***2,9***
Croissance du PIB nominal (en %)	***2,0***	***2,6***	***3,3***	***3,3***	***3,3***

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
(1) Principales mesures ayant un impact sur la croissance des revenus consolidés.
(2) Sont compris les impacts financiers de l'abolition graduelle de la contribution santé à compter du 1er janvier 2017 annoncée au budget 2015-2016, de la réduction immédiate de la contribution santé annoncée au budget 2016-2017 et de l'abolition complète de la contribution santé dès le 1er janvier 2017 annoncée dans la mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec.
(3) Pour les entreprises dont les ventes taxables sont supérieures à 10 M$.
(4) Sont notamment inclus les mesures des budgets 2012-2013 et 2013-2014 ainsi que les revenus de placement du Fonds des générations.

Évolution des revenus autonomes consolidés dans l'économie

En 2016-2017, les revenus autonomes consolidés excluant ceux provenant des entreprises du gouvernement représenteront 19,8 % du PIB nominal du Québec.

Avec les mesures annoncées ces dernières années, principalement l'abolition de la contribution santé, le poids des revenus autonomes dans l'économie diminuera progressivement pour atteindre 19,6 % en 2020-2021.

Évolution des revenus autonomes consolidés excluant les entreprises du gouvernement dans l'économie – 1997-1998 à 2020-2021
(en pourcentage du PIB)

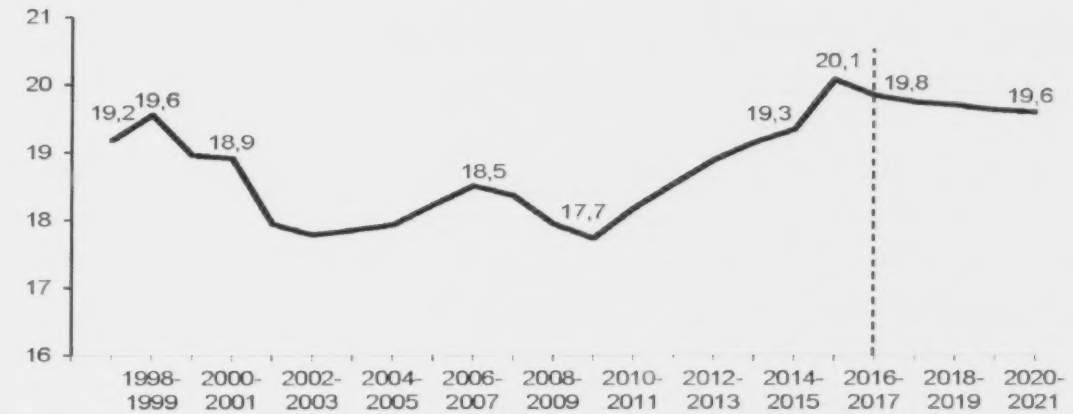

3.3 L'évolution des dépenses

Avec le retour à l'équilibre budgétaire et la gestion responsable des finances publiques des dernières années, le gouvernement peut renforcer dès maintenant le financement des services publics.

❑ Les dépenses de missions

Les dépenses de missions comprennent principalement les dépenses de programmes des ministères, les dépenses des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires et des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Selon les résultats publiés dans les *Comptes publics 2015-2016*, les dépenses de missions en 2015-2016 ont été de 86 470 millions de dollars, soit 1 164 millions de dollars de moins que prévu au budget 2016-2017.

— Pour 2015-2016, la croissance est ainsi révisée à la baisse de 1,4 point de pourcentage, passant de 2,5 % en mars 2016 à 1,1 % en octobre.

— En 2016-2017, le niveau de dépenses est augmenté de 418 millions de dollars par rapport au niveau prévu en mars dernier, pour s'établir à 90 138 millions de dollars.

  — La diminution constatée du niveau de dépenses en 2015-2016 et la hausse du niveau de dépenses en 2016-2017 ont pour effet d'augmenter la croissance des dépenses de missions pour 2016-2017, celle-ci passant de 2,4 % au budget 2016-2017 à 4,2 % en octobre 2016.

Sur trois ans, soit de 2015-2016 à 2017-2018, la croissance des dépenses s'établit à 2,6 % en moyenne par année, une croissance compatible avec la capacité de payer des contribuables.

GRAPHIQUE A.7

Croissance des dépenses de missions[1] – 2011-2012 à 2020-2021
(en pourcentage)

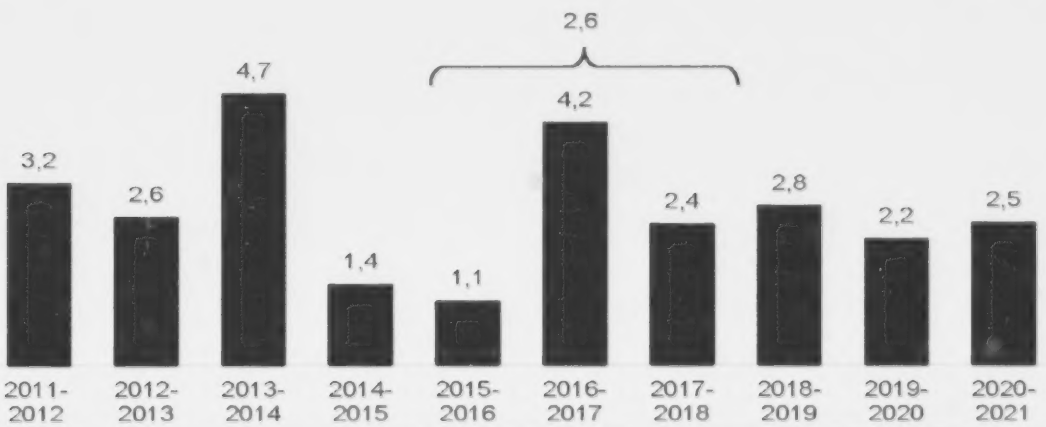

(1) Dépenses consolidées excluant le service de la dette.

❑ Le poids des dépenses dans l'économie

Entre 2007-2008 et 2013-2014, le poids des dépenses de missions de l'État dans l'économie, soit les dépenses consolidées excluant le service de la dette en proportion du PIB, est passé de 21,4 % à 23,2 %.

Afin de retourner à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, le gouvernement a géré les dépenses de l'État de manière responsable.

D'ici 2020-2021, tout en renforçant le financement des services publics, le contrôle des dépenses permettra de ramener graduellement le poids des dépenses de missions de l'État à 22,4 %, soit un niveau comparable à celui observé avant la dernière récession et plus soutenable par rapport à la capacité de payer des contribuables.

Cette diminution permettra :

— d'éviter que des dépenses trop élevées entraînent un fardeau fiscal trop lourd par rapport à celui des autres provinces canadiennes, ce qui pourrait nuire à la compétitivité fiscale du Québec et limiter sa croissance économique;

— au gouvernement d'avoir, lors d'une conjoncture économique difficile, la capacité de financer à nouveau les mesures qui pourraient être requises pour soutenir l'économie.

GRAPHIQUE A.8

Évolution des dépenses de missions[(1)] dans l'économie – 1997-1998 à 2020-2021
(en pourcentage du PIB)

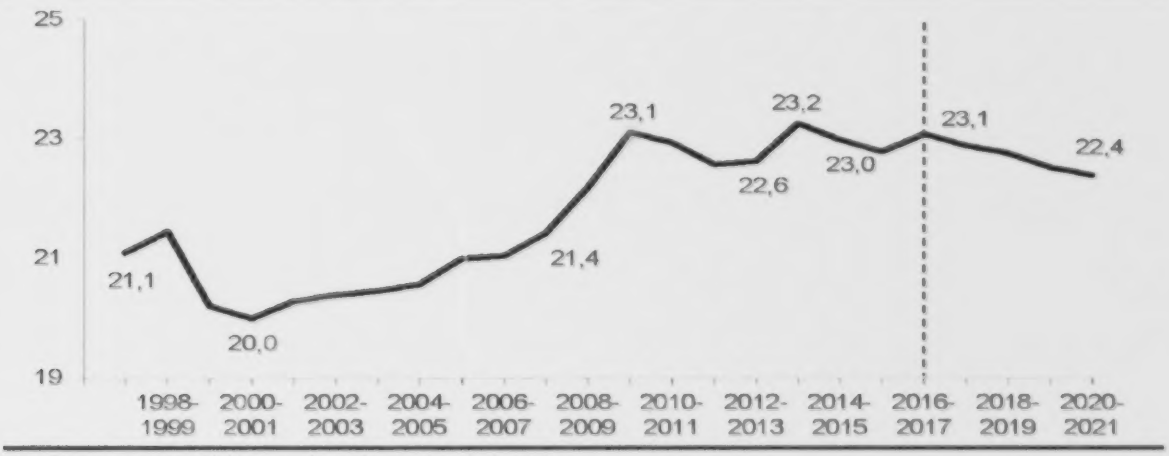

(1) Dépenses consolidées excluant le service de la dette.

Évolution comparée des dépenses de missions

La croissance prévue des dépenses de missions au Québec suit une tendance similaire à celle prévue ailleurs au Canada.

Pour assurer le retour à l'équilibre budgétaire, le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique ont ralenti la croissance de leurs dépenses de missions. Une fois l'équilibre budgétaire atteint, les dépenses peuvent croître davantage.

Globalement, le Québec a conservé une croissance des dépenses similaire à celles de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

- Au Québec, la croissance annuelle moyenne des dépenses de 2014-2015 à 2017-2018 s'élève à 2,3 %, comparativement à 1,8 % en Ontario et à 2,9 % en Colombie-Britannique.

Croissance des dépenses de missions[1] des provinces
(en pourcentage)

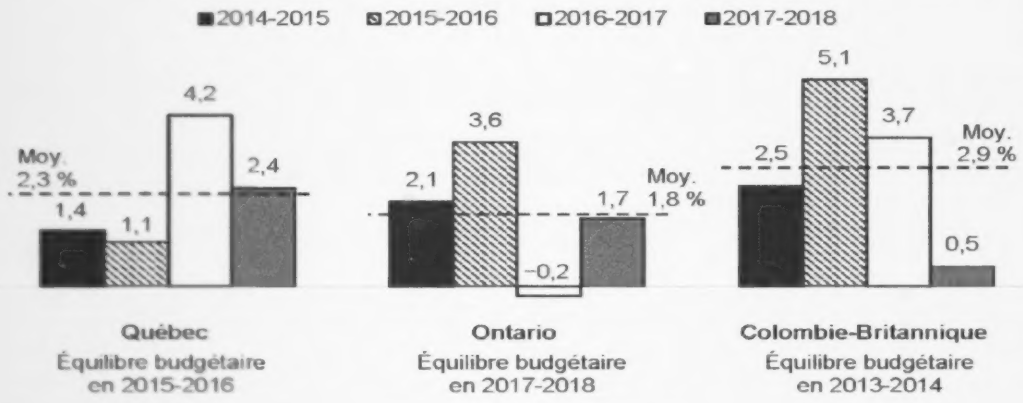

Québec
Équilibre budgétaire en 2015-2016

Ontario
Équilibre budgétaire en 2017-2018

Colombie-Britannique
Équilibre budgétaire en 2013-2014

(1) Dépenses consolidées excluant le service de la dette.
Sources : Ministère des Finances du Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Les dépenses de programmes

Les dépenses de programmes regroupent les dépenses des ministères. Elles sont financées principalement par les impôts et taxes généraux.

■ La croissance des dépenses

Selon les comptes publics, les dépenses de programmes ont été de 65 631 millions de dollars en 2015-2016, soit 829 millions de dollars de moins que prévu en mars dernier.

— Cette révision à la baisse est essentiellement attribuable à des dépenses moins élevées résultant de facteurs ponctuels.

La croissance des dépenses de programmes pour 2015-2016 est ainsi révisée à la baisse de 1,3 point de pourcentage, passant de 1,7 % en mars 2016 à 0,4 % en octobre 2016.

La cible de dépenses de programmes reste inchangée pour 2016-2017, à 68 238 millions de dollars. En raison du niveau inférieur des dépenses constaté en 2015-2016, la croissance pour 2016-2017 s'établit maintenant à 4,0 %, comparativement à une croissance de 2,7 % prévue en mars dernier.

En incluant les investissements additionnels pour renforcer le financement des services publics, la croissance s'établit à 3,2 % en 2017-2018, à 2,7 % pour les deux années suivantes et à 2,8 % en 2020-2021.

De 2015-2016 à 2017-2018, la croissance des dépenses de programmes s'établit à 2,5 % en moyenne par année.

GRAPHIQUE A.9

Croissance des dépenses de programmes – 2011-2012 à 2020-2021
(en pourcentage)

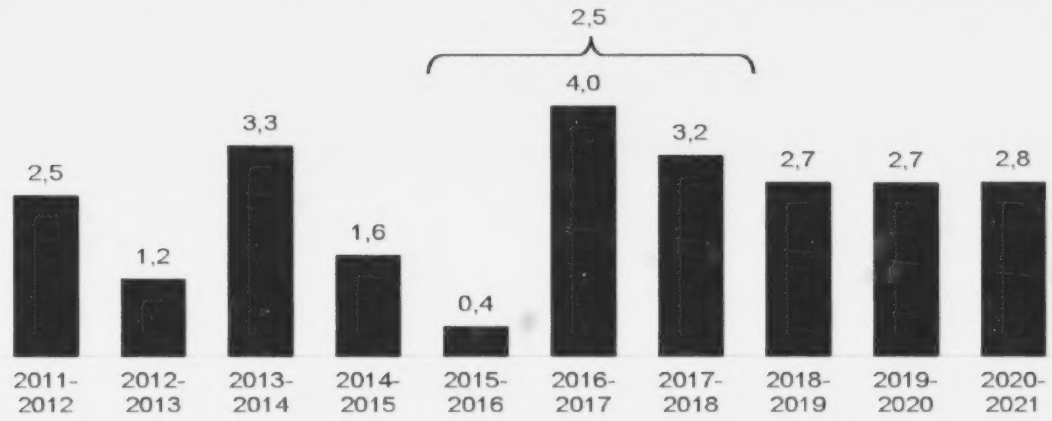

Révision de la croissance des dépenses en 2016-2017

La révision de la croissance des dépenses de programmes dans la mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec par rapport à mars dernier est due à des dépenses réelles plus faibles que prévu en 2015-2016.

- En mars dernier, la prévision des dépenses de programmes s'élevait à 66 460 millions de dollars pour 2015-2016 et à 68 238 millions de dollars pour 2016-2017. La croissance prévue des dépenses de programmes était de 2,7 %.
- Selon les *Comptes publics 2015-2016*, les dépenses de programmes réelles pour 2015-2016 sont de 65 631 millions de dollars, soit 829 millions de dollars de moins que ce qui était prévu au budget 2016-2017.
- Ainsi, bien que le niveau de dépenses en 2016-2017 demeure inchangé (68 238 millions de dollars), la croissance des dépenses de programmes est maintenant de 4,0 %.

Pour les dépenses de missions, le taux de croissance pour 2016-2017 s'établit maintenant à 4,2 % dans la mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec.

- Cette révision à la hausse de la croissance des dépenses de missions s'explique notamment par la révision à la baisse de 1 164 millions de dollars des dépenses de missions de 2015-2016.

Impact de la révision des dépenses de programmes en 2015-2016 sur le taux de croissance en 2016-2017
(en millions de dollars)

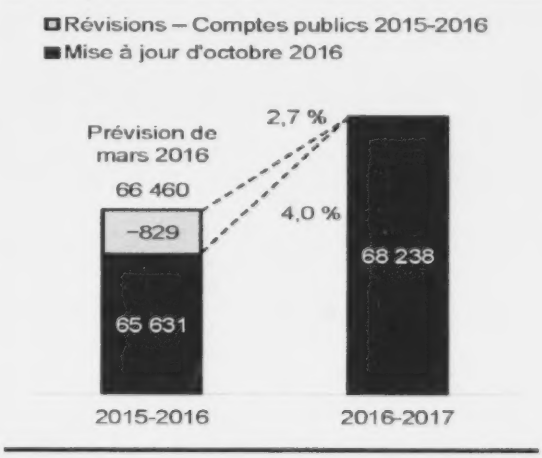

Impact de la révision des dépenses de missions[1] en 2015-2016 sur le taux de croissance en 2016-2017
(en millions de dollars)

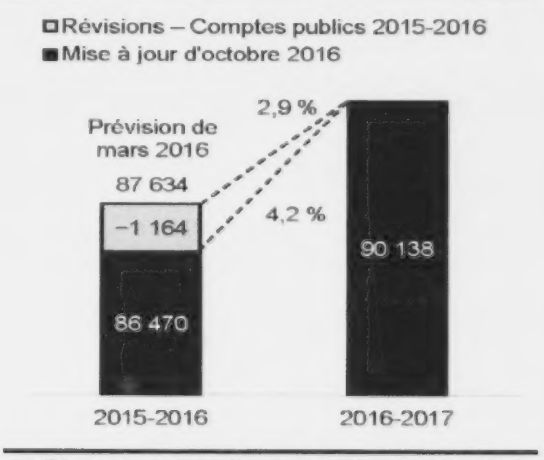

(1) Dépenses consolidées excluant le service de la dette.

Les dépenses de programmes par grands portefeuilles

En particulier, la croissance des dépenses de programmes sera de 4,0 % en 2016-2017, de 3,2 % en 2017-2018 et de 2,7 % en 2018-2019.

— Les dépenses de programmes de santé et services sociaux auront une croissance de 3,3 % en 2016-2017 et de 3,0 % en 2017-2018.

— Celles allouées à l'éducation et à l'enseignement supérieur présenteront une croissance de 4,6 % en 2016-2017 et de 3,5 % en 2017-2018.

— Globalement, les autres portefeuilles verront augmenter leur budget de 2,1 % en 2016-2017 et de 2,2 % en 2017-2018.

TABLEAU A.10

Dépenses de programmes par grands portefeuilles
(en millions de dollars)

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Santé et Services sociaux	32 760	33 839	34 864	35 829
Variation en %	*1,6*	*3,3*[2]	*3,0*	*2,8*
Éducation et Enseignement supérieur	16 603	17 280	17 879	18 409
Variation en %	*0,8*[1]	*4,6*[2]	*3,5*	*3,0*
Autres portefeuilles	16 268	16 699	17 061	17 145
Variation en %	*–1,4*	*2,1*[2]	*2,2*	*0,5*
Fonds de suppléance	—	420	512	617
Marge budgétaire	—	—	90	340
DÉPENSES DE PROGRAMMES	**65 631**	**68 238**	**70 406**	**72 339**
Variation en %	***0,4***	***4,0***	***3,2***	***2,7***

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
(1) En excluant l'impact des journées de grève.
(2) Afin d'évaluer la croissance de 2016-2017 en prenant des niveaux de dépenses établis sur une base comparable, les pourcentages de variation de cette année ont été calculés en excluant des dépenses de 2015-2016 les transferts provenant de la provision pour la francisation attribués aux portefeuilles Santé et Services sociaux (12,2 M$) et Éducation et Enseignement supérieur (78,5 M$) et en les incluant aux dépenses de 2015-2016 des autres portefeuilles.

3.4 La réduction de la dette

La réduction du poids de la dette est une priorité. C'est une question d'équité intergénérationnelle. Le gouvernement maintient les objectifs de réduction de la dette et poursuit les efforts en ce sens par l'entremise des versements au Fonds des générations.

Le gouvernement s'est donné des objectifs de réduction de la dette qui ont été inscrits dans la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations. Pour l'année financière 2025-2026 :

— la dette brute ne pourra excéder 45 % du PIB;

— la dette représentant les déficits cumulés ne pourra excéder 17 % du PIB.

Le poids de la dette brute est en diminution. Au 31 mars 2016, il s'est établi à 53,8 %, soit une diminution de 1,3 point de pourcentage par rapport au 31 mars 2015.

Le poids de la dette représentant les déficits cumulés s'est établi quant à lui à 31,8 % du PIB au 31 mars 2016, en diminution également par rapport au 31 mars 2015.

GRAPHIQUE A.10

Dette brute au 31 mars

(en pourcentage du PIB)

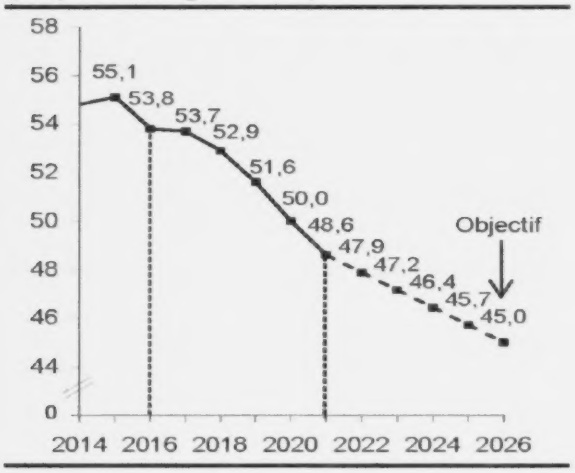

GRAPHIQUE A.11

Dette représentant les déficits cumulés au 31 mars

(en pourcentage du PIB)

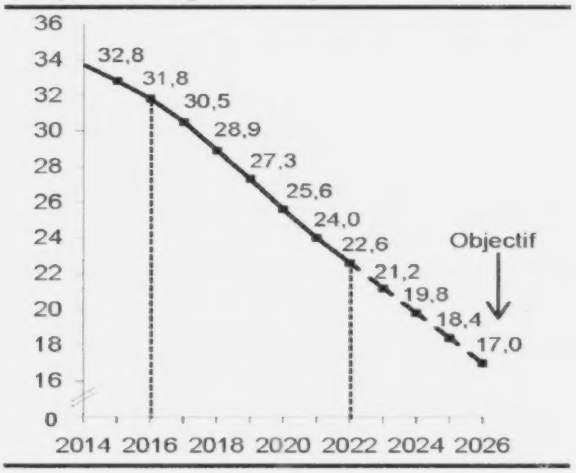

Section B

LE PLAN ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

Introduction **B.3**

1. Des gestes porteurs pour le développement de notre économie et de nos services publics **B.5**

1.1 Des investissements additionnels pour la santé, l'éducation et l'économie des régions B.6

1.1.1 Un renforcement du financement en santé B.7

1.1.2 Des investissements additionnels en éducation et en enseignement supérieur B.8

1.1.3 Un appui additionnel à l'économie et à la mise en œuvre des priorités gouvernementales B.11

1.2 Les investissements publics en immobilisations B.14

1.3 L'abolition complète de la contribution santé dès le 1er janvier 2017 ..... B.18

2. Le bilan de l'action gouvernementale pour la relance économique **B.21**

2.1 Bilan en matière de réduction du fardeau fiscal des particuliers B.23

2.2 Des gestes concrets pour le développement économique du Québec B.24

2.2.1 Allègement du fardeau fiscal des sociétés, notamment des PME B.24

2.2.2 Initiatives pour favoriser le développement économique du Québec B.28

INTRODUCTION

Le Plan économique du Québec des budgets 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 a permis au gouvernement de présenter un plan responsable pour assurer le rétablissement de finances publiques équilibrées et le développement de l'économie du Québec.

L'action gouvernementale a porté fruit.

— L'équilibre budgétaire a été atteint en 2015-2016, comme prévu.

— La croissance économique se poursuit, soutenue par la confiance des consommateurs et des entreprises, et ce malgré un environnement incertain.

La gestion responsable des dépenses ainsi que l'accélération de la croissance de l'économie permettent au gouvernement de consolider l'équilibre budgétaire sur l'horizon du cadre financier.

Le gouvernement souhaite faire bénéficier tous les Québécois de cette bonne gestion des finances publiques.

Cette section présente :

— les nouvelles actions pour renforcer le financement des services publics et favoriser la relance économique;

  — Le gouvernement annonce des investissements additionnels qui atteindront 2,2 milliards de dollars d'ici trois ans pour renforcer le financement des services publics, notamment la santé et l'éducation, appuyer le développement économique des régions et rehausser le Plan québécois des infrastructures.

  — Par ailleurs, le gouvernement annonce une réduction additionnelle du fardeau fiscal des particuliers.

— le bilan de l'action gouvernementale pour la relance de l'économie.

  — L'ensemble des actions mises en œuvre par le gouvernement depuis 2015 représentent une réduction du fardeau fiscal des Québécois de plus de 4 milliards de dollars sur cinq ans.

  — La réduction du fardeau fiscal des entreprises découlant des mesures annoncées depuis juin 2014 totalise près de 1,7 milliard de dollars entre 2016-2017 et 2020-2021.

1. DES GESTES PORTEURS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE ÉCONOMIE ET DE NOS SERVICES PUBLICS

L'année 2015-2016 a marqué le retour à l'équilibre budgétaire, après six années consécutives de déficits.

— Les résultats réels pour l'année 2015-2016 affichent un excédent budgétaire de 2,2 milliards de dollars.

Ces résultats découlent de la gestion responsable des dépenses et de la bonne tenue de l'économie, qui a soutenu la croissance des revenus.

Grâce à l'amélioration des finances publiques, une somme de 2,2 milliards de dollars sera investie dans les services d'ici trois ans. En ajoutant la réduction du fardeau fiscal, ces investissements additionnels atteindront 2,4 milliards de dollars.

En particulier, le gouvernement annonce :

— des investissements additionnels en santé, en éducation et pour stimuler l'économie des régions de plus de 500 millions de dollars annuellement, qui atteindront 1 765 millions de dollars d'ici trois ans;

— une majoration du Plan québécois des infrastructures en 2017-2018 de 400 millions de dollars.

Par ailleurs, le gouvernement annonce l'abolition complète de la contribution santé dès le 1er janvier 2017, ce qui représente un impact additionnel de 253 millions de dollars.

— Globalement, l'abolition de la contribution santé représente une réduction du fardeau fiscal de 759 millions de dollars par année.

TABLEAU B.1

Investissements additionnels de 2016-2017 à 2019-2020 – Mise à jour d'octobre 2016
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	Cumulatif(1)
Renforcement du financement des services publics			
– Santé et Services sociaux	100	300	**1 000**
– Éducation et Enseignement supérieur	35	110	**365**
– Développement économique des régions	100	100	**400**
Majoration du Plan québécois des infrastructures	—	**400**	**400**
Sous-total	**235**	**910**	**2 165**
Abolition complète de la contribution santé dès le 1er janvier 2017	**53**	**179**	**253**
TOTAL	**288**	**1 089**	**2 418**

(1) De 2016-2017 à 2019-2020.

1.1 Des investissements additionnels pour la santé, l'éducation et l'économie des régions

Avec la mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec, le gouvernement renforce le financement des missions prioritaires de l'État en annonçant des investissements pour l'ajout de nouveaux services :

— 100 millions de dollars en 2016-2017 et 300 millions de dollars par année, à compter de 2017-2018, en santé, afin que soient priorisés les soins à domicile et en établissement pour les personnes âgées;

— 35 millions de dollars en 2016-2017 et 110 millions de dollars par année, à compter de 2017-2018, en éducation et en enseignement supérieur pour accroître la réussite des élèves et des étudiants;

— 100 millions de dollars par année, à compter de 2016-2017, pour stimuler l'économie dans toutes les régions du Québec.

Globalement, ces investissements totalisent 510 millions de dollars en 2017-2018 et atteindront près de 1,8 milliard de dollars d'ici trois ans.

TABLEAU B.2

Investissements additionnels de 2016-2017 à 2019-2020
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Total
Dépenses de programmes					
Santé et Services sociaux	100	300	300	300	**1 000**
Éducation et Enseignement supérieur	35	110	110	110	**365**
Développement économique des régions	100	100	100	100	**400**
TOTAL	**235**	**510**	**510**	**510**	**1 765**

1.1.1 Un renforcement du financement en santé

Le gouvernement s'est engagé dans une réforme importante qui vise l'amélioration de l'accès aux soins de santé et aux services sociaux et une meilleure organisation de ces services.

La mise à jour d'octobre 2016 prévoit des investissements additionnels immédiats en santé et services sociaux de 300 millions de dollars sur une base annuelle. Ces investissements serviront à améliorer l'accès aux soins de santé et aux services sociaux ainsi que leur qualité, notamment dans les secteurs suivants :

— les soins à domicile;

  — Augmenter l'offre de services aux personnes en perte d'autonomie.

— les centres d'hébergement et de soins de longue durée;

  — Améliorer les standards d'hébergement et les soins dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD).

— les soins intermédiaires.

  — Bonifier l'offre de services en soins intermédiaires.

Ces investissements additionnels amèneront la croissance des dépenses du portefeuille Santé et Services sociaux à 3,0 % en 2017-2018, soit une hausse de 0,6 point de pourcentage par rapport au budget 2016-2017.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux et la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie présenteront ultérieurement les détails concernant ces nouveaux investissements et le développement de nouveaux services.

TABLEAU B.3

Santé et Services sociaux – Dépenses de programmes
(en millions de dollars)

	2015-2016	2016-2017			2017-2018		
	Résultats réels	Budget 2016-2017	Variation	Octobre 2016	Budget 2016-2017	Variation	Octobre 2016
Santé et Services sociaux	32 760	33 739	100	33 839	34 564	300	34 864
Variation en %	*1,6*	*3,0*[1]		*3,3*[1]	*2,4*		*3,0*

(1) Excluant les transferts provenant de la provision pour la francisation du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

1.1.2 Des investissements additionnels en éducation et en enseignement supérieur

Afin de poursuivre les efforts entrepris, la mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec prévoit des investissements additionnels pour l'ajout de nouveaux services en éducation et en enseignement supérieur de 35 millions de dollars en 2016-2017 et de 110 millions de dollars en 2017-2018 et en 2018-2019.

— Ce sont ainsi 255 millions de dollars qui s'ajoutent aux investissements de 500 millions de dollars que prévoit le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, annoncé dans le Plan économique du Québec de mars 2016.

Par exemple, ces nouveaux investissements viseront à :

— accroître la réussite éducative pour les élèves du primaire et du secondaire;

— poursuivre les efforts en vue d'adapter la formation professionnelle aux besoins du marché du travail;

— améliorer les programmes de formation continue en offrant une formation qualifiante de courte durée, adaptée aux particularités et enjeux régionaux;

— développer des programmes de formation d'appoint pour les professionnels formés à l'étranger et faciliter la reconnaissance des acquis et des compétences pour une intégration plus rapide sur le marché du travail;

— soutenir les réseaux collégial et universitaire dans le développement de mesures d'aide destinées aux étudiants ayant des besoins particuliers;

— soutenir la promotion, le recrutement et la rétention des étudiants étrangers dans les réseaux d'enseignement supérieur;

— améliorer le financement des fédérations sportives québécoises et en assurer une plus grande prévisibilité.

Le détail de ces investissements sera présenté ultérieurement par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et par la ministre responsable de l'Enseignement supérieur.

TABLEAU B.4

Investissements additionnels dans les services aux élèves et aux étudiants
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Total
Budget 2016-2017	164	168	168	**500**
Mise à jour d'octobre 2016	35	110	110	**255**
TOTAL	**199**	**278**	**278**	**755**

❑ Objectif de dépenses de programmes du portefeuille

Ces investissements additionnels amèneront la croissance du portefeuille Éducation et Enseignement supérieur à 3,5 % en 2017-2018, soit une hausse de 0,5 point de pourcentage par rapport au budget 2016-2017.

TABLEAU B.5

Éducation et Enseignement supérieur – Dépenses de programmes
(en millions de dollars)

	2015-2016	2016-2017			2017-2018		
	Résultats réels	Budget 2016-2017	Variation	Octobre 2016	Budget 2016-2017	Variation	Octobre 2016
Éducation et Enseignement supérieur	16 603	17 245	35	17 280	17 769	110	17 879
Variation en %	*0,8*[1]	*4,4*[2]		*4,6*[2]	*3,0*		*3,5*

(1) En excluant l'impact des journées de grève.
(2) Excluant les transferts provenant de la provision pour la francisation du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

Rappel du Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur

Le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, annoncé en mars 2016, prévoit des investissements additionnels de 500 millions de dollars au cours des trois prochaines années afin de bonifier les services aux élèves et aux étudiants.

Réduire le décrochage scolaire

- Offrir un environnement d'apprentissage innovant et accompagner les jeunes pour éviter le décrochage scolaire.

Hausser la pratique d'activités physiques

- Donner le goût de réussir et de se dépasser au plus grand nombre d'élèves et d'étudiants, notamment par la pratique d'activités physiques et le renforcement des liens avec différents partenaires de la société civile.

Des investissements additionnels dans l'enseignement supérieur

- Renforcer les liens entre les réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur et les entreprises, et ainsi mieux répondre aux besoins du marché du travail.

Investissements additionnels dans les services directs aux élèves et aux étudiants
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Total
Agir tôt et au bon endroit	97	101	102	**300**
Donner aux élèves et aux étudiants le goût de réussir et de se dépasser	40	40	40	**120**
Continuer d'innover en éducation et en enseignement supérieur	27	27	27	**80**
TOTAL	**164**	**168**	**168**	**500**
Répartition des investissements				
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire[1]	*109*	*113*	*113*	***335***
Enseignement supérieur	*55*	*55*	*55*	***165***

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
(1) Inclut également les mesures touchant le loisir, le sport et le plein air.

Par ailleurs, une somme additionnelle de 700 millions de dollars est également prévue au Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur afin de poursuivre les investissements dans la rénovation et l'amélioration des établissements d'enseignement.

- Ces investissements visent à offrir aux élèves et aux étudiants des milieux d'apprentissage plus stimulants, favorisant ainsi le goût de réussir, notamment par l'ajout de gymnases dans les écoles.

1.1.3 Un appui additionnel à l'économie et à la mise en œuvre des priorités gouvernementales

Dans le cadre du Plan économique du Québec, le gouvernement a mis en place de nombreuses initiatives visant à favoriser le développement économique de l'ensemble des régions du Québec, notamment avec :

— le déploiement du Plan Nord;

— le lancement de la Stratégie maritime à l'horizon 2030;

— l'appui au secteur forestier;

— l'entrée en vigueur du fonds Capital Mines Énergie;

— la mise en œuvre du Plan d'action en économie numérique;

— la signature de l'Accord de partenariat avec les municipalités pour la période 2016-2019;

— la prolongation des fonds locaux d'investissement.

Outre ces initiatives, le gouvernement a renforcé son appui à des secteurs clés qui entraînent d'importantes retombées économiques dans toutes les régions du Québec, notamment les secteurs touristique, culturel, agroalimentaire et de l'économie sociale.

Ces initiatives, souvent issues de consultations régionales, permettent de répondre à des besoins et problématiques exprimés par les régions.

❑ Des investissements supplémentaires de 400 millions de dollars pour l'ensemble des *régions du Québec*

La mise à jour d'octobre 2016 prévoit des investissements additionnels immédiats pour appuyer le développement économique des régions de 100 millions de dollars sur une base annuelle. Les investissements additionnels totaliseront 400 millions de dollars sur quatre ans.

TABLEAU B.6

Appui au développement économique des régions
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Total
Investissements additionnels	100	100	100	100	**400**

Au moyen de ces nouvelles sommes, le gouvernement offrira aux régions, dont celles de la Capitale-Nationale et de la métropole, des moyens financiers additionnels pour soutenir leur développement économique. Les 100 millions de dollars rendus disponibles dès 2016-2017 permettront notamment de bonifier les interventions gouvernementales pour favoriser le rayonnement des régions et la réalisation de projets de développement économique dans les régions du Québec.

Pour les années subséquentes, les sommes permettront entre autres au gouvernement de mettre en place deux mesures prioritaires pour les régions, soit :

— fournir un appui spécifique aux régions pour la prise en charge de leur développement économique, et ce, sans que de nouvelles structures administratives soient créées;

— favoriser le tourisme en région, notamment par les festivals et évènements.

Les autres initiatives de développement économique régional, qui seront financées à partir de ces nouvelles sommes, seront annoncées prochainement par le gouvernement.

■ Appui spécifique aux régions pour la prise en charge de leur *développement économique*

Plusieurs acteurs régionaux disposent de l'expertise leur permettant d'orienter les actions pour stimuler l'activité économique et diversifier l'économie de leur région. Connaissant bien leurs réalités particulières, ils sont souvent les mieux placés pour déterminer leurs priorités en matière de développement économique.

Le gouvernement entend fournir aux régions de nouveaux outils financiers qui permettront la réalisation de projets de développement économique à l'échelle régionale.

— Ces nouveaux outils permettront le déploiement de projets de développement économique partout au Québec en agissant comme levier pour favoriser l'apport de capitaux privés.

Cette enveloppe se traduira par une plus grande autonomie en rapprochant les centres de décisions des régions, qui auront notamment la responsabilité de prioriser les projets à soutenir.

Avec ces sommes, le gouvernement jette les bases du nouvel appui au développement économique de toutes les régions du Québec, et reconnaît le rôle important que jouent les gouvernements de proximité.

■ Favoriser le tourisme en région

Par leur caractère touristique, les festivals et évènements peuvent jouer un rôle de catalyseur pour positionner une région sur la scène québécoise, nationale et parfois même internationale. Ainsi, les festivals et évènements représentent un levier économique important pour les régions, en favorisant la création d'emplois et la diversification de l'économie.

À ce titre, le gouvernement entend favoriser le développement de ces attraits touristiques et ainsi accroître leur rayonnement.

1.2 Les investissements publics en immobilisations

❑ Investissements supplémentaires de 400 millions de dollars dans les infrastructures publiques

Dans le but de répondre aux besoins importants du Québec en matière d'infrastructures publiques de qualité, le gouvernement maintiendra les investissements publics en immobilisations à des niveaux élevés dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI).

— Pour 2017-2018, les investissements prévus dans les immobilisations s'élèveront à 10,0 milliards de dollars, ce qui constitue une hausse de 400 millions de dollars par rapport aux investissements prévus en mars 2016.

TABLEAU B.7

Niveau des investissements du PQI pour l'année 2017-2018
(en milliards de dollars)

	2017-2018
Investissements prévus au PQI 2016-2026	9,6
Hausse des investissements	0,4
Investissements prévus au PQI 2017-2027	**10,0**

❑ Le Plan québécois des infrastructures 2017-2027

Le gouvernement annonce que les investissements du PQI 2017-2027 s'établiront à 89,1 milliards de dollars.

Ces investissements seront consacrés en priorité au remplacement des infrastructures vétustes, aux projets qui favoriseront le développement économique et aux infrastructures sportives.

— Dans ce contexte, le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique verra son enveloppe bonifiée.

Le gouvernement confirme donc que pour répondre aux besoins du Québec, les niveaux d'investissements dans les immobilisations demeureront élevés tout en respectant la capacité de payer des contribuables et les objectifs de réduction de la dette.

GRAPHIQUE B.1

Investissements du Plan québécois des infrastructures 2017-2027
(en milliards de dollars)

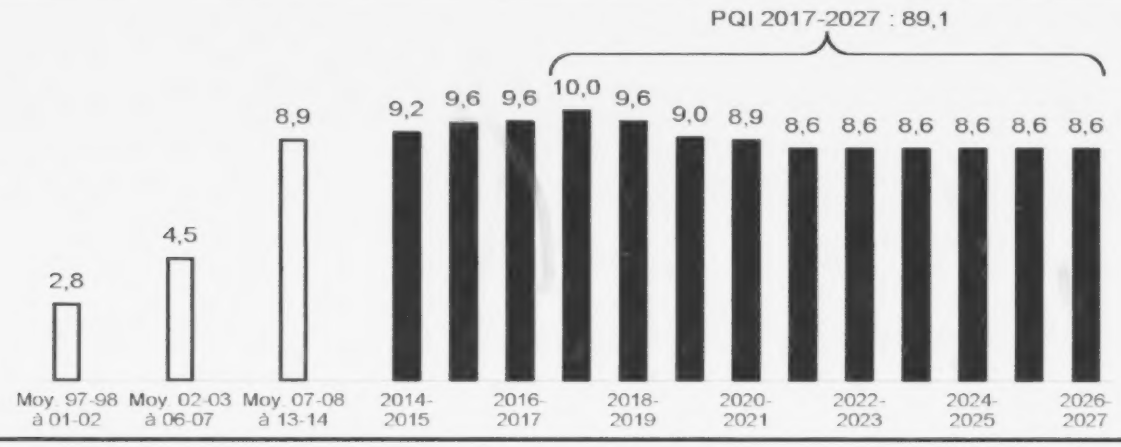

Par ailleurs, au-delà des investissements du gouvernement dans le cadre du PQI, les entreprises du gouvernement réalisent également des investissements importants dans les infrastructures.

Pour l'année 2017-2018, des investissements de 4,0 milliards de dollars sont prévus par les entreprises du gouvernement. Avec les 10,0 milliards de dollars dans le cadre du PQI, ce sont 14,0 milliards de dollars d'investissements publics en immobilisations qui sont prévus pour l'année 2017-2018.

❑ Une augmentation du stock de capital public dans l'économie

Au cours des dix prochaines années, le niveau des investissements du gouvernement du Québec se situera à près de 9 milliards de dollars en moyenne par année, demeurant ainsi largement supérieur à celui d'avant 2008.

Ces investissements ont atteint 2,5 % du PIB en 2015-2016, et ce ratio devrait se maintenir en 2016-2017.

— Par ailleurs, en 2015, la part du gouvernement du Québec dans l'investissement public total a atteint près de 60 %.

Des cibles d'investissements à ces niveaux traduisent l'importance accordée par le gouvernement aux infrastructures publiques. En effet, le PQI contribue directement à l'augmentation du stock de capital public dans l'économie. Le stock de capital public est un déterminant important de la productivité et de la croissance économique.

— Le stock de capital public en termes réels est passé de 60,3 milliards de dollars en 2000 à 97,2 milliards de dollars en 2014. Avec la poursuite des investissements publics, il se maintiendra à des niveaux élevés et devrait s'établir à 99,4 milliards de dollars en 2016.

— Cette progression permettra au stock de capital public d'atteindre 29,0 % du PIB réel en 2016.

GRAPHIQUE B.2

Investissements publics annuels en immobilisations du gouvernement du Québec
(en pourcentage du PIB)

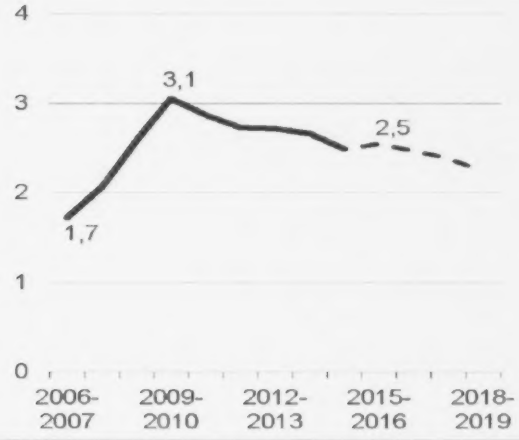

Sources : Institut de la statistique du Québec, Secrétariat du Conseil du trésor et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE B.3

Évolution du stock de capital public

(en pourcentage du PIB, en termes réels)

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Les impacts économiques des investissements publics en immobilisations au Québec

Des sommes importantes sont prévues pour les investissements publics en immobilisations. Ces investissements constitueront un puissant moteur de stimulation de l'activité économique dans toutes les régions du Québec.

Les investissements en immobilisations dans l'ensemble des secteurs de l'économie contribueront à la prospérité économique à moyen et à long terme, notamment par des investissements dans les infrastructures de transport qui faciliteront les échanges commerciaux, et par des investissements en éducation qui contribueront à la formation des travailleurs, à la recherche et à l'innovation, des déterminants importants de la productivité.

Les investissements en immobilisations de 14,0 milliards de dollars prévus en 2017-2018 dans le cadre du PQI et par les entreprises du gouvernement :

- généreront des retombées qui représentent l'équivalent de 2,5 % du PIB réel;
- permettront de créer ou de maintenir plus de 81 000 emplois, dont 48 000 emplois directs.

Impacts des investissements en immobilisations

	2017-2018
Investissements du PQI 2017-2027	10,0 G$
Investissements des entreprises du gouvernement	4,0 G$
Total des investissements	**14,0 G$**
Nombre d'emplois créés ou soutenus	81 430
Impact sur le PIB	2,5 %

1.3 L'abolition complète de la contribution santé dès le 1er janvier 2017

Un des engagements du gouvernement était d'abolir la contribution santé au cours du présent mandat.

Depuis le Plan économique du Québec de mars 2015, le gouvernement a entrepris une réduction graduelle de la contribution santé, tout en assurant l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

❑ Abolition de la contribution santé dès 2017

Le gouvernement maintient son engagement de réduire le fardeau fiscal des Québécoises et des Québécois dans le respect de l'équilibre budgétaire. La contribution santé sera donc abolie à compter du 1er janvier 2017.

Ainsi, 2,3 millions de contribuables ayant un revenu de plus de 41 560 $ bénéficieront de l'abolition de la contribution santé une année plus tôt que prévu.

GRAPHIQUE B.4

Illustration de l'abolition de la contribution santé – 2017
(en dollars)

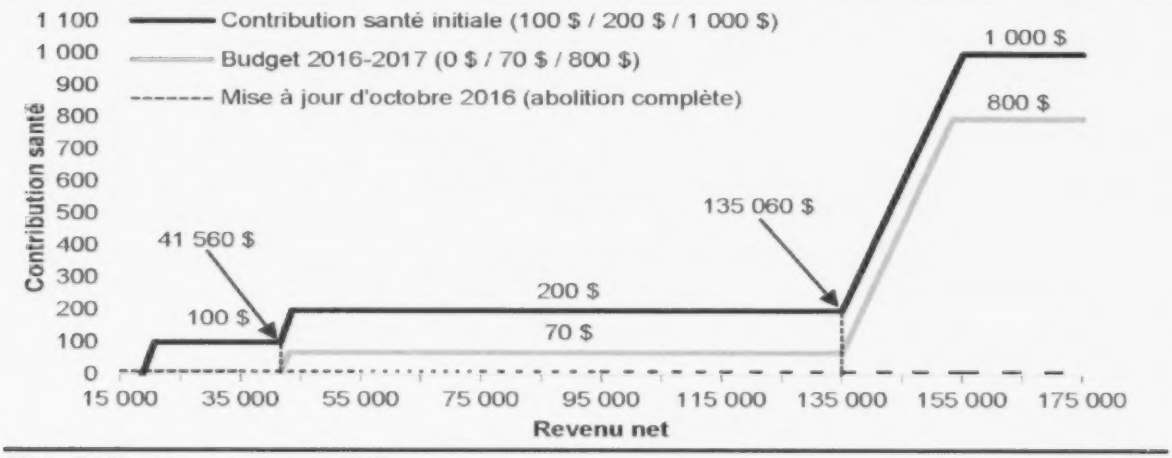

Note : Seuils prévus pour l'année 2017.

❑ Une réduction du fardeau fiscal de 3,2 milliards de dollars

Le devancement de l'abolition de la contribution santé en 2017 aura un impact total de 253 millions de dollars réparti sur les années financières 2016-2017 à 2018-2019.

En incluant l'impact des réductions annoncées lors des budgets précédents, l'abolition de la contribution santé représente une baisse du fardeau fiscal de 759 millions de dollars par année. Sur une période de cinq ans, les Québécois auront économisé 3,2 milliards de dollars avec la réduction de la contribution santé.

TABLEAU B.8

Impact financier de l'abolition de la contribution santé
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Total
Allègements déjà prévus	–211	–520	–733	–759	–759	**–2 982**
Abolition complète dès le 1er janvier 2017[1]	–53	–179	–21	—	—	**–253**
RÉDUCTION DU FARDEAU FISCAL	**–264**	**–699**	**–754**	**–759**	**–759**	**–3 235**

(1) Impact en 2018-2019 attribuable aux paiements effectués à partir de juillet 2018 de la contribution santé pour l'année d'imposition 2017.

❑ Un allègement fiscal pour 4,5 millions de Québécois

L'abolition de la contribution santé réduira le fardeau fiscal d'un montant maximal de :

— 100 $ pour 2,1 millions de personnes gagnant entre 18 705 $ et 41 560 $;

— 200 $ pour 2,2 millions de contribuables ayant un revenu supérieur à 41 560 $ et inférieur ou égal à 135 060 $;

— 1 000 $ pour les 150 000 individus ayant un revenu supérieur à 135 060 $.

TABLEAU B.9

Allègement fiscal découlant de l'abolition de la contribution santé

Revenu net	Nombre de contribuables touchés	Réduction maximale accordée (en $)	Devancement de l'abolition de la contribution santé (en M$)	Total de l'abolition de la contribution santé (en M$)	
De 18 705 $ à 41 560 $[1]	2 114 189	100	—	196	83 %
De 41 560 $ à 135 060 $	2 197 338	200	150	433	
Plus de 135 060 $	148 782	1 000	103	130	17 %
TOTAL	**4 460 309**	—	**253**	**759**	

(1) Les contribuables ayant un revenu inférieur à 18 705 $ sont exemptés de payer la contribution santé.

2. LE BILAN DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE

Depuis le budget 2014-2015, le gouvernement s'est doté d'une vision pour répondre au défi de la croissance économique avec le Plan économique du Québec.

Dans le cadre du Plan économique du Québec de mars 2016, le gouvernement a bonifié son action par de nouvelles initiatives visant à soutenir la croissance économique, notamment en :

— allégeant le fardeau fiscal des particuliers;

— favorisant le développement économique.

La mise à jour d'octobre 2016 est l'occasion de faire un état de situation des principales initiatives du Plan économique du Québec en cours de réalisation.

❑ Investissements du gouvernement dans le cadre du Plan économique du Québec

Depuis le budget 2014-2015, les initiatives déjà annoncées dans le cadre du Plan économique du Québec totalisent un coût pour le gouvernement de plus de 8 milliards de dollars.

TABLEAU B.10

Coût des initiatives déjà annoncées dans le Plan économique du Québec
(en millions de dollars)

	Coût des initiatives
Budget 2014-2015	816
Le point sur la situation économique et financière du Québec de l'automne 2014	195
Nouveau congé fiscal bonifié pour grands projets d'investissement	10[1]
Budget 2015-2016[2]	3 393
Budget 2016-2017	3 647
TOTAL – PLAN ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC	**8 061**

(1) Représente le coût pour les cinq premières années.
(2) Inclut l'investissement pour la poursuite du programme C Series de Bombardier.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise à jour d'octobre 2016, le gouvernement annonce des investissements additionnels de 2,4 milliards de dollars pour :

— le renforcement du financement des services publics;

— la réduction du fardeau fiscal.

❑ Impact sur l'économie du Québec

Les mesures déjà annoncées du Plan économique du Québec permettront de soutenir des investissements dans l'économie de près de 35 milliards de dollars, soit :

— 21,8 milliards de dollars grâce à l'ensemble des actions précédant les initiatives du budget 2016-2017;

— 12,8 milliards de dollars provenant des nouvelles mesures annoncées dans le cadre du Plan économique du Québec du budget 2016-2017.

À terme, ces mesures annoncées dans le Plan économique du Québec contribueront à la création et au maintien de plus de 25 000 emplois au Québec, dans tous les secteurs de l'économie.

TABLEAU B.11

Appui à l'économie prévu dans le Plan économique du Québec
(en millions de dollars)

	Investissements soutenus
Budget 2014-2015	7 169
Le point sur la situation économique et financière du Québec de l'automne 2014	735
Nouveau congé fiscal bonifié pour grands projets d'investissement	4 035
Budget 2015-2016[1]	9 893
Sous-total	**21 832**
Budget 2016-2017	12 804
TOTAL – PLAN ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC	**34 636**

(1) Inclut l'investissement pour la poursuite du programme C Series de Bombardier.

2.1 Bilan en matière de réduction du fardeau fiscal des particuliers

Le gouvernement du Québec a posé de nombreux gestes pour réduire le fardeau fiscal des Québécois, tout en valorisant activement l'incitation au travail des individus, et ce, afin d'accroître la richesse et le niveau de vie de tous les particuliers.

Depuis le budget 2015-2016, le gouvernement a annoncé plusieurs mesures visant à réduire le fardeau fiscal des particuliers, notamment :

— l'abolition complète de la contribution santé dès 2017;

— l'instauration du bouclier fiscal;

— la bonification du crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience;

— la bonification des primes au travail.

Au total, l'ensemble des actions posées par le gouvernement représente une réduction permanente du fardeau fiscal des particuliers de plus de 4 milliards de dollars sur cinq ans. Déjà, pour l'année 2016-2017, les Québécois bénéficient d'un allègement fiscal atteignant près de 394 millions de dollars. L'an prochain, la réduction atteindra 871 millions de dollars.

TABLEAU B.12

Allègements fiscaux accordés aux particuliers québécois depuis le budget 2015-2016
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Total
Abolition graduelle de la contribution santé	–264,4	–698,9	–753,7	–759,2	–759,2	–3 235,4
Instauration du bouclier fiscal	–60,6	–60,7	–60,7	–60,9	–60,9	–303,8
Bonification du crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience	–26,8	–69,6	–96,7	–96,4	–96,4	–385,9
Bonification des primes au travail	–41,9	–41,9	–41,9	–41,9	–41,9	–209,5
TOTAL	**–393,7**	**–871,1**	**–953,0**	**–958,4**	**–958,4**	**–4 134,6**

2.2 Des gestes concrets pour le développement économique du Québec

Le Plan économique du Québec propose des actions visant à relever les défis de la croissance économique au Québec et à profiter des opportunités liées à la transformation de l'économie mondiale.

Il vise notamment à mettre en place un environnement favorable à la croissance économique et à la création d'emplois, entre autres, en assurant une stabilité d'affaires pour les investisseurs. À cet égard, le Plan économique prévoit :

— l'allègement du fardeau fiscal des sociétés, notamment des PME;

— des initiatives pour favoriser le développement économique du Québec.

2.2.1 Allègement du fardeau fiscal des sociétés, notamment des PME

Depuis le budget 2014-2015, le gouvernement s'est engagé à alléger le fardeau fiscal des sociétés par des mesures d'application générale bénéficiant au plus grand nombre d'entreprises possible dans le but d'encourager la création d'emplois, l'innovation et l'investissement.

En incluant les initiatives qui entreront en vigueur le 1er janvier 2017, la diminution du fardeau fiscal des entreprises découlant des mesures d'application générale annoncées depuis juin 2014 représentera 173,3 millions de dollars en 2016-2017, 231,5 millions de dollars en 2017-2018 et à terme, près de 520 millions de dollars par année, dont près de 315 millions de dollars pour les PME.

TABLEAU B.13

Impact financier des mesures d'application générale à l'égard du régime fiscal des sociétés annoncées dans le Plan économique du Québec
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Total
Initiatives déjà en vigueur	–158,1	–175,1	–187,2	–202,9	–216,2	–939,5
Initiatives en vigueur à compter de 2017	–15,2	–56,4	–135,0	–239,2	–301,4	–747,2
TOTAL	**–173,3**	**–231,5**	**–322,2**	**–442,1**	**–517,6**	**–1 686,7**

❑ Des initiatives pour toutes les entreprises du Québec

Plusieurs des initiatives d'application générale annoncées à l'égard du régime fiscal des sociétés pour favoriser la croissance économique ont déjà été mises en œuvre par le gouvernement :

— la réduction de 8 % à 4 % du taux d'imposition pour les PME du secteur manufacturier;

— la réduction du taux de la cotisation au Fonds des services de santé (FSS) pour les secteurs primaire et manufacturier;

— le congé de cotisation au FSS pour l'embauche de travailleurs spécialisés dans les PME applicable jusqu'à la fin de 2020;

— le congé fiscal bonifié pour grands projets d'investissement;

— la déduction additionnelle pour les coûts de transport des PME manufacturières.

Ces initiatives déjà en application visant à améliorer la compétitivité globale du régime fiscal des sociétés représentent une baisse du fardeau fiscal de près de 160 millions de dollars en 2016-2017 et de plus de 215 millions de dollars par année à terme.

■ Des initiatives additionnelles applicables à compter de 2017

À compter de 2017, les sociétés du Québec pourront bénéficier d'allègements additionnels totalisant plus de 300 millions de dollars à terme, soit :

— la réduction de 8 % à 4 % du taux d'imposition pour les PME du secteur primaire;

— la réduction graduelle du taux de la cotisation au FSS pour les PME de tous les secteurs de l'économie;

— la réduction graduelle sur quatre ans du taux général d'imposition des sociétés de 11,9 % à 11,5 %;

— le maintien et la prolongation du crédit d'impôt à l'investissement pour les régions;

— l'introduction d'une réduction d'impôt pour sociétés innovantes visant à favoriser la commercialisation et la fabrication au Québec des innovations conçues par les entreprises.

En incluant ces initiatives, les sociétés de tous les secteurs et de toutes les régions du Québec bénéficieront d'un allègement fiscal totalisant près de 520 millions de dollars par année à terme.

Une réduction du fardeau fiscal des PME de plus de 1,3 milliard de dollars d'ici 2021

Depuis le budget 2014-2015, le gouvernement agit dans le but d'apporter de nombreuses améliorations à la fiscalité des PME afin de leur offrir un environnement fiscal leur permettant de croître, d'innover et d'être compétitives par rapport à leurs concurrentes.

Ainsi, le gouvernement a annoncé :

- une réduction du taux d'imposition de 8 % à 4 % pour les PME du secteur manufacturier depuis le 1er avril 2015;
- une réduction du taux d'imposition de 8 % à 4 % pour les PME du secteur primaire à compter du 1er janvier 2017;
- une déduction additionnelle pour les coûts de transport des PME manufacturières depuis le 5 juin 2014 et une bonification de celle-ci depuis le 1er janvier 2015;
- un congé de cotisation au Fonds des services de santé (FSS) depuis le 5 juin 2014 et jusqu'à la fin de 2020 pour l'embauche de travailleurs spécialisés dans les PME;
- une réduction de 2,7 % à 1,6 % de la cotisation au FSS pour les PME des secteurs primaire et manufacturier depuis le 1er janvier 2015;
- une réduction graduelle à compter du 1er janvier 2017 de la cotisation au FSS de 2,7 % à 2,25 % pour le secteur des services d'ici 2019, une mesure en partie financée par un recentrage de la déduction pour petite entreprise (DPE) vers les PME créatrices d'emplois;
- une réduction additionnelle de la cotisation au FSS pour toutes les PME à 1,45 % pour les secteurs primaire et manufacturier et à 2,0 % pour le secteur des services d'ici 2021.

D'ici 2020-2021, ces gestes visant à réduire le fardeau fiscal des PME totaliseront plus de 1,3 milliard de dollars.

Impact des améliorations au régime fiscal des PME annoncées depuis le budget 2014-2015
(en millions de dollars)

	Impact total cumulé d'ici 2020-2021
Réductions de la cotisation au FSS pour toutes les PME	1 722
Réduction du taux d'imposition pour les PME des secteurs primaire et manufacturier	346
Déduction additionnelle pour les coûts de transport des PME manufacturières	106
Recentrage de la DPE vers les PME créatrices d'emplois	–794
TOTAL	**1 380**

TABLEAU B.14

Impact financier des mesures d'application générale à l'égard du régime fiscal des sociétés annoncées dans le Plan économique du Québec

(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Initiatives déjà en vigueur					
Réduction du taux d'imposition pour les PME du secteur manufacturier	−35,5	−36,9	−38,1	−39,3	−39,8
Réduction du taux de la cotisation au FSS pour les secteurs primaire et manufacturier	−73,6	−76,0	−78,5	−81,1	−83,8
Congé de cotisation au FSS pour l'embauche de travailleurs spécialisés dans les PME	−33,1	−43,7	−50,0	−56,4	−63,0
Congé fiscal bonifié pour grands projets d'investissement	0,0	−1,1	−2,1	−6,6	−10,0
Déduction additionnelle pour les coûts de transport des PME manufacturières	−15,9	−17,4	−18,5	−19,5	−19,6
Sous-total – Initiatives déjà en vigueur	**−158,1**	**−175,1**	**−187,2**	**−202,9**	**−216,2**
Initiatives en vigueur à compter de 2017					
Réduction du taux d'imposition pour les PME du secteur primaire	−2,4	−22,6	−27,8	−28,3	−28,7
Réduction du taux de la cotisation au FSS pour tous les secteurs[1]	−3,5	−9,2	−33,9	−46,9	−78,6
Réduction du taux général d'imposition des sociétés	−6,6	−36,0	−83,0	−122,3	−124,2
Maintien et prolongation du crédit d'impôt à l'investissement pour les régions	0,0	28,0	40,0	−3,2	−22,8
Réduction d'impôt pour sociétés innovantes	−2,7	−16,6	−30,3	−38,5	−47,1
Sous-total – Initiatives en vigueur à compter de 2017	**−15,2**	**−56,4**	**−135,0**	**−239,2**	**−301,4**
TOTAL	**−173,3**	**−231,5**	**−322,2**	**−442,1**	**−517,6**

(1) Net du recentrage de la déduction pour petite entreprise.

2.2.2 Initiatives pour favoriser le développement économique du Québec

Avec le Plan économique du Québec, le gouvernement met en place les conditions nécessaires pour soutenir le développement économique du Québec. À cet égard, il agit sur plusieurs fronts, notamment par un appui important aux projets d'investissement, grâce :

— aux interventions financières d'Investissement Québec;

— à des initiatives visant à accélérer les investissements privés, dont le rabais d'électricité pour favoriser les investissements dans les secteurs manufacturier et de la transformation des ressources naturelles.

❑ Interventions financières d'Investissement Québec

Pour soutenir le développement des entreprises, le gouvernement agit notamment par l'intermédiaire de son bras financier Investissement Québec.

Les interventions financières d'Investissement Québec auprès des entreprises peuvent prendre la forme de contributions financières non remboursables, de prêts, de garanties de prêt et de prises de participation, et ce, à même ses fonds propres ou à titre de mandataire pour le compte du gouvernement.

Entre le 1er avril 2014 et le 30 juin 2016, les interventions financières réalisées par Investissement Québec ont totalisé plus de 4,7 milliards de dollars, soit :

— près de 1,2 milliard de dollars pour la période allant du 1er avril 2014 au 31 mars 2015;

— plus de 2,8 milliards de dollars pour la période allant du 1er avril 2015 au 31 mars 2016;

— près de 0,7 milliard de dollars pour la période allant du 1er avril 2016 au 30 juin 2016.

Ces interventions financières ont permis de soutenir des projets d'une valeur de près de 18,5 milliards de dollars qui contribueront à la création ou au soutien de plus de 28 000 emplois.

TABLEAU B.15

Interventions financières par l'intermédiaire d'Investissement Québec – 1er avril 2014 au 30 juin 2016
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Interventions		Projets[1]	Emplois[1]
	Nombre	Valeur	Valeur	Nombre
1er avril 2014 au 31 mars 2015[2],[3]	1 363	1 162	7 849	11 563
1er avril 2015 au 31 mars 2016[3]	1 309	2 880	7 796	12 970
1er avril 2016 au 30 juin 2016[3]	432	693	2 841	3 610
TOTAL	**3 104**	**4 735**	**18 486**	**28 143**

(1) La valeur des projets et le nombre d'emplois ne représentent pas la somme de leurs composantes. Ils ont été ajustés afin d'éviter une double comptabilisation pour les projets financés à la fois par les fonds propres d'Investissement Québec et par le Fonds du développement économique. La réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période de trois ans, et la sauvegarde des emplois sur une période maximale de deux ans.
(2) Les données du Fonds du développement économique pour l'exercice 2014-2015 incluent des participations qui ont été prises dans le secteur des mines et des hydrocarbures avant la mise en place du fonds Capital Mines Hydrocarbures, dont l'appellation deviendra Capital Mines Énergie.
(3) La valeur de financement des participations du gouvernement par l'entremise du Fonds du développement économique à la capitalisation de fonds d'investissement est exclue.
Source : Investissement Québec.

Exemples de projets soutenus par le gouvernement

Produits Kruger

Le gouvernement a annoncé l'attribution, par l'entremise d'Investissement Québec, d'un prêt de 39,5 millions de dollars à l'entreprise Produits Kruger. L'aide gouvernementale lui permettra de moderniser son usine de Crabtree afin d'améliorer sa compétitivité en réduisant ses coûts d'exploitation. Le projet actuel consolidera environ 600 emplois et contribuera à renforcer l'expertise québécoise acquise par Produits Kruger dans le secteur de la fabrication de produits de papier.

Bioénergie AE Côte-Nord Canada

Une aide financière de 32 millions de dollars a été accordée à la société Bioénergie AE Côte-Nord Canada pour l'implantation d'une usine de production de biocarburant à partir de résidus forestiers à Port-Cartier.

Canards du Lac Brome

Le gouvernement a annoncé l'attribution de prêts totalisant plus de 13 millions de dollars, soit un prêt de 5,6 millions de dollars d'Investissement Québec ainsi qu'un prêt de 7,6 millions de dollars accordé par l'entremise du Fonds de diversification économique de la MRC des Sources, à l'entreprise Canards du Lac Brome pour appuyer la réalisation d'un projet d'investissement. Le projet permettra à l'entreprise de créer 100 emplois et de maintenir sa position de chef de file au sein de l'industrie de la transformation agroalimentaire à l'échelle canadienne.

TMI Solutions Climatiques

Le gouvernement a annoncé un soutien financier de 3,8 millions de dollars à TMI Solutions Climatiques pour l'implantation d'une usine à Pointe-Claire, dans la région de Montréal. La nouvelle usine de TMI Solutions Climatiques offrira des solutions hydroniques principalement pour les industries de l'aérospatiale et de l'automobile. Ce projet entraînera la création de plus de 250 emplois au cours des trois prochaines années.

Fruit d'Or

Le gouvernement a annoncé l'attribution d'un prêt de 3,6 millions de dollars, par l'entremise d'Investissement Québec, et d'un prêt de 2,5 millions de dollars issu du Fonds de diversification économique du Centre-du-Québec et de la Mauricie, à l'entreprise Fruit d'Or. Cet investissement permettra à l'entreprise de faire l'acquisition d'équipements spécialisés ainsi que de réaliser un agrandissement de son usine située à Villeroy, laquelle est spécialisée notamment dans la congélation de petits fruits.

Bridgestone Canada

Le gouvernement a annoncé un soutien de 54 millions de dollars à Bridgestone Canada, qui sera versé par l'entremise d'Investissement Québec, pour la modernisation et l'automatisation de son usine située à Joliette. L'aide financière est composée d'un prêt de 44 millions de dollars et d'une contribution financière non remboursable de 10 millions de dollars. L'investissement permettra à l'entreprise d'améliorer sa productivité et d'augmenter la capacité de production de son usine.

Exemples de projets soutenus par le gouvernement (suite)

Bombardier

Le gouvernement a investi 1,3 milliard de dollars sous la forme d'une prise de participation dans une nouvelle société en commandite pour la poursuite du programme C Series de Bombardier. Cet investissement permettra de maintenir 1 700 emplois existants, de créer 800 emplois et de maintenir Montréal comme pôle d'excellence de l'aéronautique.

Dotation de 15 millions de dollars visant à développer la propriété intellectuelle québécoise dans le domaine du jeu vidéo

Depuis le lancement, à l'automne 2015, de la dotation visant à développer la propriété intellectuelle québécoise dans le domaine du jeu vidéo, le gouvernement a pris des engagements de plus de 2 millions de dollars dans trois projets d'entreprise, soit Studio Qi, Studio Sauropode et Trailblazer Games. Grâce à l'implication des entreprises du jeu vidéo, l'effet de levier généré par l'investissement du gouvernement permettra l'injection de plus de 6 millions de dollars dans ces projets.

Investissements dans le cadre du fonds Capital Mines Énergie[1]

Des investissements totalisant environ 175 millions de dollars ont été confirmés depuis le 1er avril 2016 pour contribuer à des projets dans les secteurs des mines et de l'énergie, dont :

- 125 millions de dollars pour la réalisation, par Tata Steel Minerals Canada, d'un projet de mine de fer à enfournement direct (projet DSO) à Schefferville, évalué à près de 1,5 milliard de dollars;
- 20 millions de dollars pour la reprise des actifs de la mine du lac Bloom par l'entreprise Mines de fer Champion et sa filiale Minerai de fer Québec;
- 8,5 millions de dollars additionnels pour la réalisation d'un programme d'exploration de gaz naturel sur la propriété Bourque totalisant 15 millions de dollars.

1 Dans le cadre du budget 2016-2017, il a été annoncé que le fonds Capital Mines Hydrocarbures changerait d'appellation pour devenir le fonds Capital Mines Énergie.

❑ Initiatives pour favoriser les investissements privés

Le Plan économique prévoit des initiatives importantes pour stimuler les investissements privés.

Une des mesures phares du Plan économique consiste en la mise en place d'un rabais d'électricité pour favoriser les investissements dans les secteurs manufacturier et de la transformation des ressources naturelles.

— Les paramètres et les modalités de ce rabais ont été approuvés par le gouvernement et ont été rendus publics récemment sur le site Web du ministère des Finances du Québec[1].

Le Plan économique prévoit également la mise en œuvre de plusieurs grandes stratégies visant à accélérer les investissements privés. Plusieurs d'entre elles sont en cours de réalisation, soit :

— la Stratégie maritime du Québec, dotée d'une enveloppe d'interventions de plus de 1,5 milliard de dollars pour la mise en œuvre de son premier plan d'action, couvrant les années 2015-2020;

— le Plan Nord, dont la mise en œuvre est assurée par la Société du Plan Nord, laquelle dispose d'une enveloppe de plus de 450 millions de dollars pour les cinq prochaines années;

— le Plan d'action en économie numérique, comprenant des mesures budgétaires et fiscales totalisant près de 200 millions de dollars sur cinq ans;

— la Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026, prévoyant des interventions de 510 millions de dollars pour les cinq premières années;

— la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium, disposant d'une somme de 32,5 millions de dollars pour ses trois premières années de mise en œuvre;

— le Plan d'action gouvernemental en économie sociale, prévoyant des interventions de plus de 100 millions de dollars sur cinq ans.

---

[1] Voir : www.finances.gouv.qc.ca/fr/Ministere676.asp.

Exemples de gestes concrets pour stimuler l'investissement privé

Rénovation

- Instauration du crédit d'impôt RénoVert pour la période du 18 mars 2016 au 31 mars 2017. Ce crédit d'impôt vise notamment à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de la rénovation résidentielle.

Fonds de capital d'investissement

- Annonce de plusieurs fonds de capital d'investissement depuis le budget 2014-2015, soit :
  - Teralys Capital Fonds d'innovation, doté d'une capitalisation de 375 millions de dollars, afin d'investir dans les entreprises technologiques en croissance;
  - le fonds Anges Québec Capital, doté d'une capitalisation de 85 millions de dollars, afin de soutenir l'entrepreneuriat québécois;
  - le Fonds pour les femmes entrepreneures FQ, doté d'une capitalisation de 19 millions de dollars, afin d'encourager l'entrepreneuriat féminin;
  - le Fonds InnovExport, doté d'une capitalisation de 30 millions de dollars, destiné exclusivement aux entreprises innovantes qui ont le potentiel d'exporter leurs produits.
- Mise en place, en novembre 2015, d'une dotation de 15 millions de dollars afin de réaliser des investissements en collaboration avec des entreprises québécoises de l'industrie du jeu vidéo. Cette dotation vise à développer une propriété intellectuelle québécoise dans le domaine du jeu vidéo.

Stratégie maritime

- Annonce de 13 zones industrialo-portuaires et création d'autant de comités locaux pour travailler sur l'élaboration de plans de développement pour chacune des zones.
- Mise en place du Programme de soutien aux investissements dans les infrastructures de transport maritime (PSIITM), doté d'une enveloppe de 200 millions de dollars.
  - Depuis la mise en place du PSIITM à l'automne 2015, des interventions de près de 9 millions de dollars ont permis de soutenir six projets d'une valeur totale de l'ordre de 27,5 millions de dollars.

Plan Nord

- Acquisition par Investissement Québec et la Société du Plan Nord des infrastructures permettant d'assurer l'accès au nouveau quai multiusager du port de Sept-Îles dans le secteur de Pointe-Noire.
  - Reprise des opérations à l'été 2016 et chargement du premier bateau de transport de minerai de fer à partir du quai de Pointe-Noire par la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire, une société en commandite.
- Interventions du Fonds d'initiatives du Plan Nord de 1,6 million de dollars, depuis le 1er avril 2016, afin de soutenir 29 projets novateurs et structurants d'une valeur totale de l'ordre de 9 millions de dollars.

Exemples de gestes concrets pour stimuler l'investissement privé (suite)

Aérospatiale

- Investissement stratégique à hauteur de 1,3 milliard de dollars dans une nouvelle société en commandite pour la poursuite du programme C Series de Bombardier.
- Annonce, le 6 octobre 2016, des cinq projets retenus (Bombardier, CAE, Esterline CMC Électronique, TeraXion et Thales Canada) dans le cadre de la deuxième phase du projet mobilisateur de l'avion écologique (SA^2GE), au terme de l'appel de projets lancé le 14 octobre 2015, pour des investissements totaux de 80 millions de dollars.

Boissons alcooliques

- Renouvellement du Programme d'appui au positionnement des alcools québécois dans le réseau de la Société des alcools du Québec (PAPAQ) doté d'une enveloppe pouvant atteindre 5 millions de dollars par an.
- Sanction, en mai 2016, de la Loi sur le développement de l'industrie des boissons alcooliques artisanales par le gouvernement, qui vise à fournir un appui aux producteurs artisanaux de boissons alcooliques présents dans l'ensemble des régions du Québec.

Section C

L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC : ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES POUR 2016 ET 2017

1. La situation économique au Québec C.3

1.1 La croissance économique s'accélère C.3

1.2 Une croissance soutenue par la consommation et le redressement des investissements C.8

1.3 La création d'emplois se poursuit C.9

1.4 Les dépenses de consommation des ménages, principal moteur de la croissance économique C.12

1.5 Le redressement des investissements est en cours C.14

1.6 Les exportations du Québec se maintiennent à des sommets C.19

1.7 L'évolution du PIB nominal C.25

1.8 Comparaison avec les prévisions du secteur privé C.26

1.9 Les perspectives économiques quinquennales pour la période 2016-2020 ..... C.28

2. La situation des principaux partenaires économiques du Québec C.29

2.1 La situation économique au Canada C.30

2.2 La situation économique aux États-Unis C.38

3. Évolution des marchés financiers C.49

4. Le contexte économique international C.55

5. Évolution des prix des principaux métaux du Québec C.61

6. Principaux risques qui pourraient influencer le scénario de prévision C.65

1. LA SITUATION ÉCONOMIQUE AU QUÉBEC

1.1 La croissance économique s'accélère

Le Québec se trouve dans une situation économique favorable. En effet :

— la bonne situation des finances publiques soutient la confiance des consommateurs et des entreprises;

  — L'indice de confiance des consommateurs, mesuré par le Conference Board du Canada, se trouve à un sommet qui n'a pas été atteint depuis 2007.

  — La confiance des entreprises au Québec se situe en tête du classement des provinces compilé par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, une première en 16 ans.

— la création d'emplois se poursuit, notamment à temps plein et dans le secteur privé;

  — Au cours des neuf premiers mois de 2016, 44 200 emplois à temps plein ont été créés au Québec.

— les faibles prix du pétrole avantagent les consommateurs et le secteur manufacturier québécois, alors que la faiblesse du dollar favorise les exportations.

Ce contexte se traduira par une accélération de la croissance économique au Québec. Après une augmentation de 1,1 % du produit intérieur brut (PIB) réel en 2015, la mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec table sur une croissance économique de 1,4 % en 2016 et de 1,5 % en 2017.

— L'année 2016 sera ainsi la septième année consécutive de croissance économique depuis la récession de 2008-2009.

GRAPHIQUE C.1

Croissance économique au Québec
(PIB réel, variation en pourcentage)

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Une accélération de la croissance au Québec, malgré un ralentissement chez ses principaux partenaires

Par rapport au Plan économique du Québec de mars 2016, en raison de l'évolution de l'économie mondiale, les perspectives de croissance ont été révisées légèrement à la baisse pour la plupart des pays et régions du monde.

— Au **Québec**, après s'être située à 1,1 % en 2015, la progression du PIB réel devrait s'accélérer à 1,4 % en 2016 et à 1,5 % en 2017.

  — Il s'agit de révisions à la baisse de 0,1 point de pourcentage (pp) par rapport aux prévisions du Plan économique du Québec de mars 2016. Ces révisions sont moins importantes que celles apportées au Canada et aux États-Unis.

— Au **Canada**, la croissance économique devrait se maintenir à 1,1 % en 2016, soit le même rythme qu'en 2015. Les effets négatifs de la faiblesse des prix du pétrole affectent particulièrement les provinces liées à l'extraction de cette ressource. En 2017, le PIB réel canadien devrait augmenter de 1,9 %.

  — Il s'agit de révisions à la baisse de 0,2 pp pour 2016 et pour 2017 par rapport à la prévision du Plan économique du Québec de mars 2016.

— Aux **États-Unis**, après une hausse de 2,6 % en 2015, la croissance économique devrait ralentir à 1,5 % en 2016, pour s'accélérer à 2,1 % en 2017.

  — L'économie américaine a été affectée en 2016 par un premier semestre décevant. Les perspectives de croissance ont ainsi été révisées à la baisse de 0,8 pp en 2016 et de 0,2 pp en 2017.

TABLEAU C.1

Perspectives de croissance économique
(PIB réel, variation en pourcentage et révision en points de pourcentage par rapport au Plan économique du Québec de mars 2016)

	2015	2016	2017
Québec			
– Mise à jour d'octobre 2016	1,1	1,4	1,5
– *Révision*		*–0,1*	*–0,1*
Canada			
– Mise à jour d'octobre 2016	1,1	1,1	1,9
– *Révision*		*–0,2*	*–0,2*
États-Unis			
– Mise à jour d'octobre 2016	2,6	1,5	2,1
– *Révision*		*–0,8*	*–0,2*
Monde			
– Mise à jour d'octobre 2016	3,2	3,0	3,2
– *Révision*		*–0,1*	*–0,1*

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

❑ La croissance économique s'est traduite par l'amélioration continue du niveau de vie des Québécois

La croissance économique enregistrée au cours des dernières années au Québec a favorisé l'amélioration continue du niveau de vie, mesuré par le PIB réel par habitant. Ainsi, depuis 2007, le Québec a connu une amélioration du niveau de vie de la population comparable à celle de ses principaux partenaires commerciaux.

— La récession de 2008-2009 a été moins forte au Québec qu'au Canada et aux États-Unis.

— Cette évolution a permis aux Québécois de ne connaître qu'une légère baisse de leur niveau de vie en 2009 (−0,9 %), alors que celui-ci s'est fortement détérioré au Canada (−4,1 %), en Ontario (−4,9 %) ainsi qu'aux États-Unis (−4,8 %).

Depuis 2010, le Québec, l'Ontario, le Canada et les États-Unis ont amorcé un rattrapage. Au Québec, la croissance économique a permis au niveau de vie de dépasser rapidement celui de 2007 et de continuer à augmenter.

— De 2007 à 2016, le PIB réel par habitant a progressé de 3,4 % au Québec, comparativement à 2,9 % au Canada, à 3,7 % en Ontario et à 4,2 % aux États-Unis.

GRAPHIQUE C.2

Niveau de vie
(PIB réel par habitant, indice 2007 = 100)

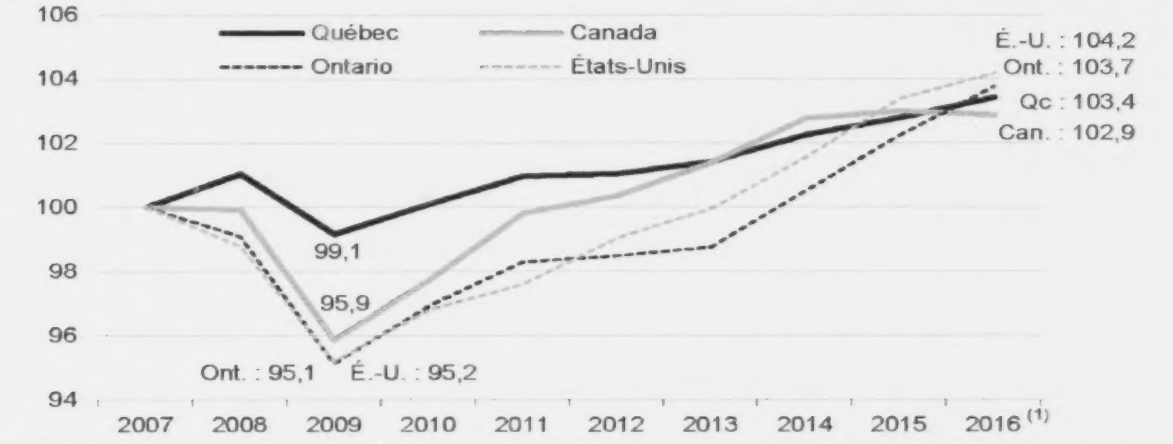

(1) Pour 2016, prévisions du PIB réel du Conference Board du Canada pour l'Ontario et prévisions du ministère des Finances du Québec pour le Québec, le Canada et les États-Unis.
Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, ministère des Finances de l'Ontario, Conference Board du Canada, IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

❑ Les gains de productivité et la progression de l'emploi seront les principaux facteurs qui soutiendront la croissance

Selon les prévisions de la mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec, la croissance prévue du PIB réel du Québec devrait atteindre 1,4 % en 2016 et 1,5 % en 2017. Rappelons que la croissance économique, telle que mesurée par l'augmentation du PIB réel, repose sur les principaux éléments suivants :

— la croissance démographique, se traduisant par la variation de la population de 15 à 64 ans, qui représente le principal bassin de travailleurs potentiels;

— la progression de l'emploi, qui se reflète par l'amélioration du taux d'emploi, soit le nombre de travailleurs par rapport à la population de 15 à 64 ans;

— l'amélioration de la productivité, qui exprime la croissance de la production par travailleur.

Avant 2014, l'augmentation du PIB s'appuyait à parts à peu près égales sur les trois facteurs énumérés précédemment. Or, récemment, la démographie a cessé de contribuer à la croissance.

— L'amélioration du taux d'emploi et la croissance de la productivité seront les principaux facteurs qui soutiendront désormais la croissance économique.

TABLEAU C.2

Contribution des facteurs à la croissance économique du Québec
(variation annuelle moyenne en pourcentage et contribution en points de pourcentage)

	Historique				Prévisions		
	1982-2007	2008-2013	2014	2015	2016	2017	2018-2020
PIB réel (variation en pourcentage)	2,1	1,2	1,5	1,1	1,4	1,5	1,5
Facteurs de croissance (contribution) :							
Bassin de travailleurs potentiels[1]	0,6	0,6	−0,1	−0,1	−0,1	−0,1	−0,2
Taux d'emploi[2]	0,6	0,4	0,0	1,1	0,8	0,7	0,7
Productivité[3]	0,8	0,3	1,6	0,2	0,7	0,9	1,0

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
(1) Population âgée de 15 à 64 ans.
(2) Nombre total de travailleurs sur la population âgée de 15 à 64 ans.
(3) PIB réel par emploi.
Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ La confiance dans l'économie du Québec se renforce

Plusieurs indicateurs témoignent du renforcement de la confiance des consommateurs et des investisseurs.

La création d'emplois s'est poursuivie en 2016, soutenue notamment par l'emploi à temps plein et dans le secteur privé.

— En effet, au cours des neuf premiers mois de l'année 2016 par rapport à la même période en 2015, 44 200 emplois à temps plein ont été créés et 30 500 emplois dans le secteur privé.

Cette robuste création d'emplois a soutenu les dépenses de consommation.

— Au cours des deux premiers trimestres de 2016, les dépenses de consommation des ménages ont augmenté de 1,8 % en termes réels, soit plus que le PIB.

La vigueur du marché du travail s'est reflétée sur la confiance des consommateurs.

— L'indice de confiance des consommateurs, mesuré par le Conference Board du Canada, a atteint 129,0 points au Québec en septembre, un sommet qui n'avait pas été atteint depuis 2007.

En outre, la gestion responsable des finances publiques et la bonne situation financière du gouvernement du Québec alimentent la confiance des entrepreneurs.

— La confiance des PME du Québec s'est située, en septembre 2016, en tête du classement des provinces de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, une première en 16 ans.

Cet optimisme a par ailleurs mené à une reprise de l'investissement des entreprises.

— L'investissement non résidentiel des entreprises en termes réels a augmenté de 0,5 % au deuxième trimestre de 2016 par rapport au trimestre précédent.

TABLEAU C.3

Évolution de certains indicateurs économiques au Québec
(variation en pourcentage, en termes réels, sauf indication contraire)

	2016				
	T1	T2	T3[1]	2015	2016[1]
PIB réel	0,7	0,2	nd	1,1	1,3
Création d'emplois à temps plein (en milliers)	14,6	19,2	0,7	45,0	44,2
Consommation des ménages	0,8	0,2	nd	1,3	1,6
Confiance des consommateurs (en points, 2014 = 100)	94,3	115,6	127,8	102,8	112,6
Confiance des entreprises (en points)	64,2	61,4	65,4	57,9	63,6

(1) Cumulatif des périodes disponibles.
Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Conference Board du Canada, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

1.2 Une croissance soutenue par la consommation et le redressement des investissements

La croissance prévue du PIB réel de 1,4 % en 2016 et de 1,5 % en 2017 sera soutenue notamment par la progression de la consommation des ménages et par la reprise des investissements non résidentiels des entreprises.

— La consommation des ménages demeurera robuste, favorisée par la poursuite de la création d'emplois, par la confiance élevée des consommateurs et par les prix avantageux de l'énergie.

— Les investissements non résidentiels des entreprises ont renoué avec la croissance au deuxième trimestre de 2016, après une période de faiblesse amorcée en 2013. L'environnement d'affaires stable et prévisible a contribué à cette reprise, qui devrait se consolider au cours des prochains trimestres.

— De plus, les dépenses et les investissements de l'ensemble des gouvernements contribueront à soutenir la croissance.

Par ailleurs, après plusieurs années de forte progression, le volume des exportations devrait se maintenir à des sommets.

— Les exportations ont connu un début d'année 2016 hésitant, en raison notamment du ralentissement observé chez les principaux partenaires commerciaux du Québec.

— Lors des prochains trimestres, les exportations du Québec bénéficieront de la faiblesse du dollar canadien et du renforcement de l'activité économique aux États-Unis.

TABLEAU C.4

PIB réel et ses principales composantes
(variation en pourcentage et contribution en points de pourcentage)

	2015	2016	2017
Contribution de la demande intérieure	**0,5**	**1,2**	**1,4**
Consommation des ménages	1,3	1,9	1,8
Investissements résidentiels	−0,6	0,8	−1,2
Investissements non résidentiels des entreprises	−4,8	−1,9	3,2
Dépenses et investissements des gouvernements	0,4	0,4	0,6
Contribution du secteur extérieur	**0,6**	**0,6**	**0,0**
Exportations totales	2,3	0,2	2,2
Importations totales	0,8	−0,9	2,1
Contribution des stocks	**−0,1**	**−0,3**	**0,2**
PIB RÉEL	**1,1**	**1,4**	**1,5**

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

1.3 La création d'emplois se poursuit

Le marché du travail a connu une bonne performance en 2015, avec la création de 37 300 emplois, dont 28 400 emplois salariés privés et 45 000 emplois à temps plein. La forte création d'emplois à temps plein témoigne de la confiance des entreprises dans les perspectives de l'économie du Québec.

Cette progression de l'emploi se poursuivra avec l'accélération de l'activité économique.

— En 2016, 29 000 nouveaux emplois devraient être ajoutés, ce qui constitue une hausse de 0,7 % par rapport à l'année précédente.

— En 2017, la création d'emplois devrait se situer à 26 100, ce qui représente une progression de 0,6 %.

Par ailleurs, le taux de chômage devrait continuer de diminuer, reflétant la vitalité du marché du travail.

— Après s'être établi à 7,6 % en 2015, le taux de chômage devrait diminuer à 7,2 % en 2016 et à 6,9 % en 2017.

GRAPHIQUE C.3

Création d'emplois au Québec
(en milliers)

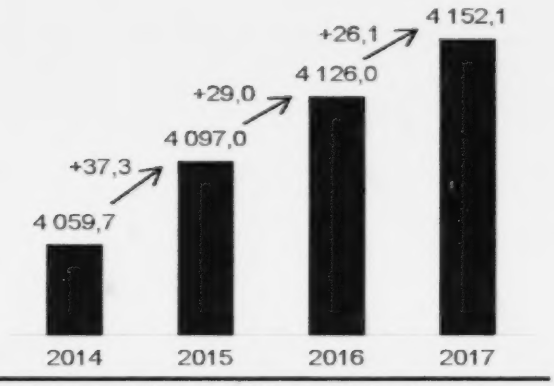

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.4

Taux de chômage au Québec
(en pourcentage)

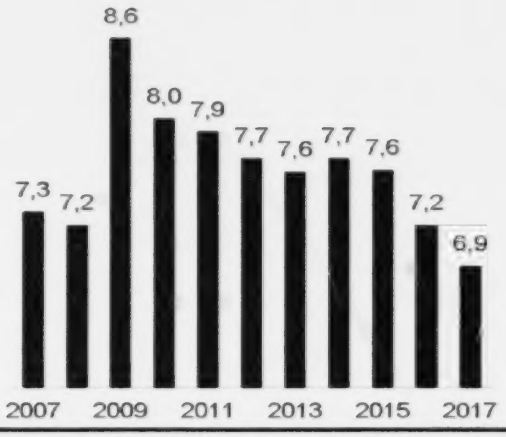

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Bilan des neuf premiers mois de l'année 2016 : une forte création d'emplois à temps plein et concentrée dans le secteur privé

Le Québec a enregistré un gain de 21 500 emplois au cours des neuf premiers mois de 2016, comparativement à la même période en 2015. La totalité de la création d'emplois a été à temps plein et concentrée dans le secteur privé, ce qui témoigne de la confiance des entreprises dans les perspectives de l'économie du Québec. Depuis le début de l'année :

- le niveau de l'emploi à temps plein a augmenté de 44 200;
- le nombre d'emplois salariés privés a crû de 30 500.

Le Québec est ainsi l'une des trois provinces, avec la Colombie-Britannique et l'Ontario, en voie d'enregistrer une hausse de l'emploi total au Canada en 2016.

- Par ailleurs, pour les neuf premiers mois de 2016, le Québec connaît la deuxième plus forte création d'emplois à temps plein parmi les provinces canadiennes.

Le taux de chômage au Québec atteint les niveaux qui prévalaient avant la récession de 2008-2009

Le taux de chômage au Québec a diminué progressivement, passant de 8,6 % en 2009 à 7,6 % en 2015. Pour les neuf premiers mois de 2016, le taux de chômage s'élève en moyenne à 7,3 %.

- En septembre, le taux de chômage est descendu à 6,9 %. Il s'agit du niveau le plus faible atteint depuis la dernière récession (6,8 % en septembre 2007).

La baisse continue du taux de chômage reflète une utilisation plus intensive du bassin de main-d'œuvre disponible.

Création d'emplois à temps plein au Canada en 2016[1]
(en pourcentage)

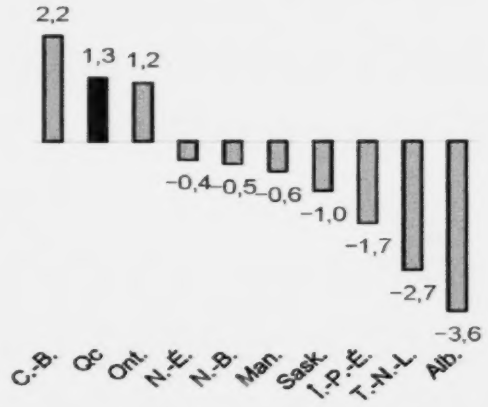

(1) Cumulatif des neuf mois disponibles en 2016, comparativement à la même période en 2015.
Source : Statistique Canada.

Taux de chômage au Québec

(en pourcentage, données mensuelles)

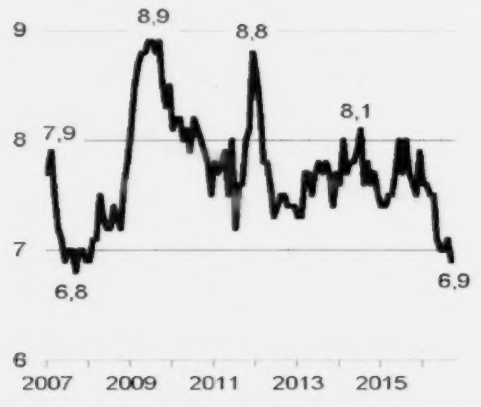

Source : Statistique Canada.

Une bonne performance de l'emploi depuis mai 2014

Le Québec a connu une bonne performance du marché du travail depuis mai 2014. En effet, les résultats de l'enquête sur la population active de Statistique Canada montrent que, depuis mai 2014, 127 800 emplois ont été créés au Québec, dont :

- 125 200 emplois à temps plein, soit 98 % de la création totale;
- 97 600 emplois dans le secteur privé, soit 76 % de la création totale.

Le Québec se démarque à l'échelle canadienne, alors que la création d'emplois privés au Québec depuis mai 2014 représente près de 50 % de la création d'emplois privés au Canada.

- Le Québec se classe ainsi au premier rang parmi les provinces, devant l'Ontario et la Colombie-Britannique, pour ce qui est de la création d'emplois privés.

Création d'emplois privés au Canada depuis mai 2014
(emplois privés créés, en milliers)

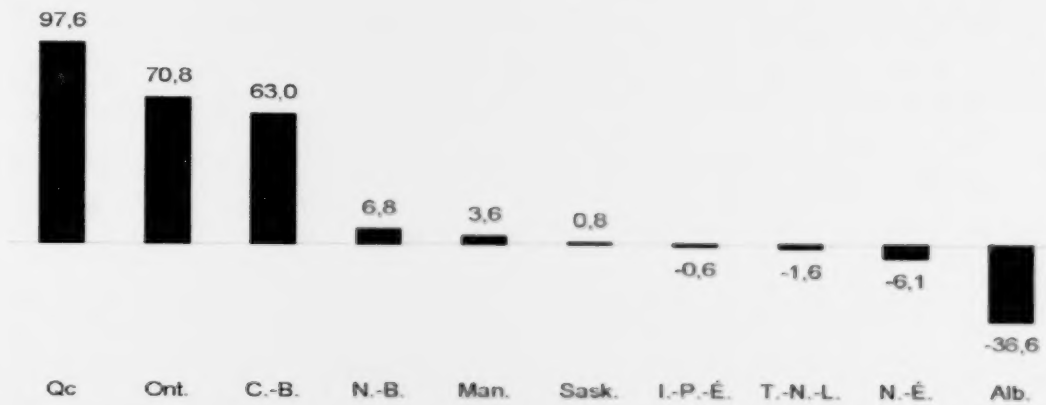

Source : Statistique Canada.

1.4 Les dépenses de consommation des ménages, principal moteur de la croissance économique

Les dépenses de consommation des ménages seront le principal moteur de la croissance économique au Québec. Après avoir enregistré une hausse de 1,3 % en termes réels en 2015, leur progression devrait s'accélérer à 1,9 % en 2016 et à 1,8 % en 2017.

— La confiance des consommateurs au Québec, qui a atteint des sommets en 2016, reflète l'optimisme des ménages par rapport aux perspectives de l'économie.

— En outre, les ménages continuent de bénéficier de la faiblesse des prix de l'énergie, qui augmente leur pouvoir d'achat.

Le revenu disponible des ménages, qui devrait s'accroître en termes nominaux de 4,0 % en 2016 et de 3,2 % en 2017, soutiendra les dépenses de consommation.

— La création d'emplois soutenue, notamment à temps plein, entraînera une accélération de la progression des salaires.

— La réduction du fardeau fiscal, par l'élimination de la contribution santé, ainsi que les versements de la nouvelle allocation canadienne pour enfants favoriseront la croissance du revenu disponible des ménages.

GRAPHIQUE C.5

Dépenses de consommation des ménages au Québec
(variation en pourcentage, en termes réels)

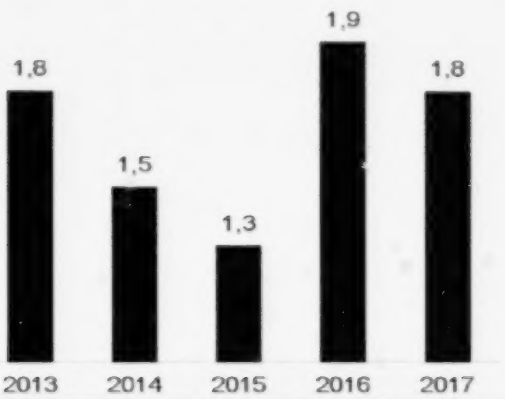

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.6

Revenu disponible des ménages au Québec
(variation en pourcentage, en termes nominaux)

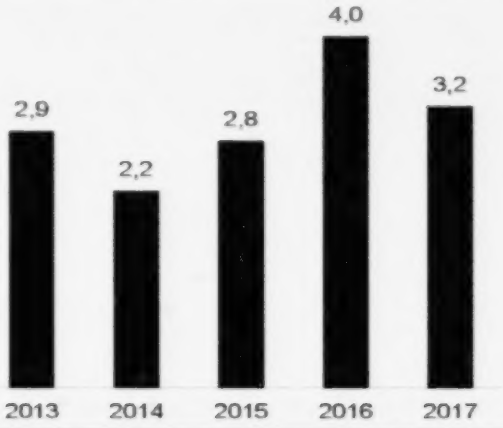

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Les consommateurs québécois sont confiants par rapport aux perspectives économiques

Au Québec, l'indice de confiance des consommateurs publié par le Conference Board du Canada a fortement progressé depuis le début de l'année 2016.

- L'indice de confiance des consommateurs au Québec a atteint 129,0 points en septembre 2016.
- Un tel niveau n'avait pas été observé depuis novembre 2007.

En moyenne, pour les neuf premiers mois de 2016, l'indice de confiance des consommateurs au Québec se situe à 112,6 points.

- À titre de comparaison, l'indice s'est situé en moyenne à 101,9 points en 2013.

Une progression semblable n'a pas été observée au Canada.

- En effet, l'indice de confiance des consommateurs au Canada atteint 95,7 points en moyenne en 2016, un niveau inférieur à 2015 (98,2 points) et à 2014 (100,0 points).

La forte augmentation de la confiance des consommateurs au Québec témoigne de leur optimisme par rapport aux perspectives de croissance de l'économie.

- Elle laisse présager une poursuite de la progression de la consommation des ménages au Québec au cours des prochains trimestres.

Évolution de l'indice de confiance des consommateurs
(en points, 2014 = 100)

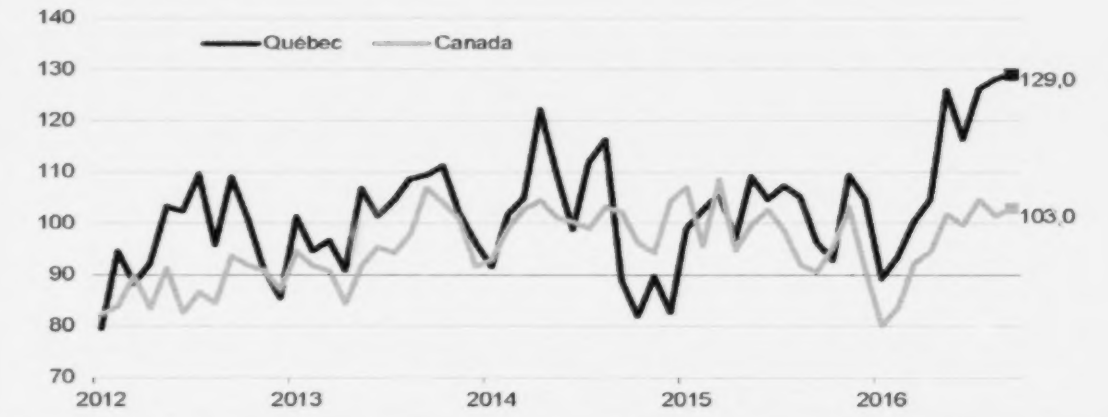

Source : Conference Board du Canada.

1.5 Le redressement des investissements est en cours

❑ La reprise des investissements non résidentiels des entreprises est amorcée

La période de faiblesse des investissements non résidentiels des entreprises, qui a débuté en 2013, a récemment fait place à une reprise.

— Après plusieurs trimestres de recul, les investissements non résidentiels des entreprises ont enregistré une hausse trimestrielle de 0,5 % en termes réels au deuxième trimestre de 2016.

— Le renforcement observé de la confiance des consommateurs et des entreprises a favorisé cette reprise.

Ce redressement a été soutenu par les investissements en machines et matériel, qui sont en progression depuis le début de l'année.

— Les investissements des entreprises en machines et matériel ont enregistré une croissance trimestrielle de 0,2 % au premier trimestre et de 1,7 % au deuxième trimestre de 2016 en termes réels.

GRAPHIQUE C.7

Investissements des entreprises en machines et matériel au Québec
(variation trimestrielle en pourcentage, en termes réels)

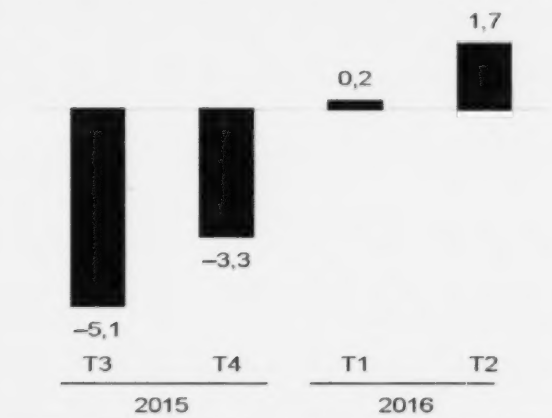

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.8

Investissements non résidentiels des entreprises au Québec
(variation trimestrielle en pourcentage, en termes réels)

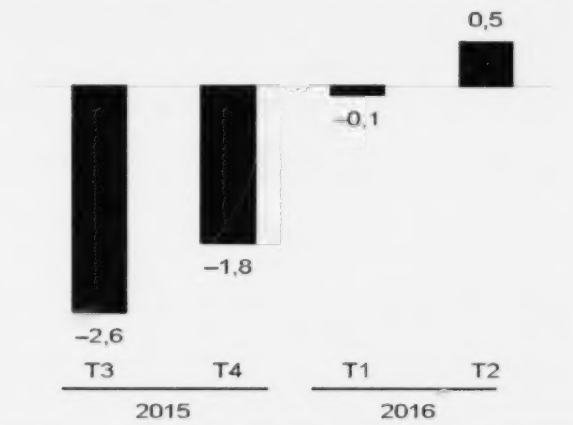

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Le redressement des investissements des entreprises précédé par la reprise des investissements en machines et matériel

Après trois années consécutives de recul, l'évolution trimestrielle indique qu'un redressement des investissements des entreprises est en cours.

— En termes réels, l'ensemble des investissements non résidentiels des entreprises devraient continuer de se relever graduellement en deuxième moitié de l'année 2016 et enregistrer une progression de 3,2 % en 2017.

Cette reprise des investissements non résidentiels des entreprises a été précédée par la hausse des investissements en machines et matériel observée depuis le début de l'année 2016.

— Cette catégorie d'investissement sert notamment aux entreprises à accroître leur productivité.

— Généralement, les entreprises procèdent d'abord à une utilisation plus intensive de leurs dotations existantes en capital avant d'accroître substantiellement leur capacité de production.

— Cette utilisation intensive de la machinerie se reflète dans le taux d'utilisation de la capacité industrielle du secteur manufacturier au Canada, qui s'élève à 82,8 % en moyenne en 2016, soit le plus haut niveau enregistré depuis 2007.

GRAPHIQUE C.9

Investissements non résidentiels totaux des entreprises au Québec

(variation en pourcentage, en termes réels)

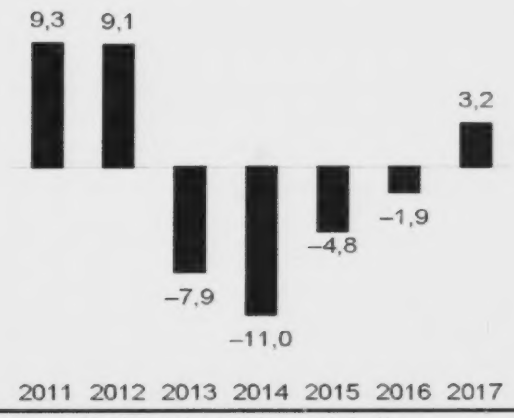

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.10

Taux d'utilisation de la capacité industrielle du secteur manufacturier au Canada

(en pourcentage)

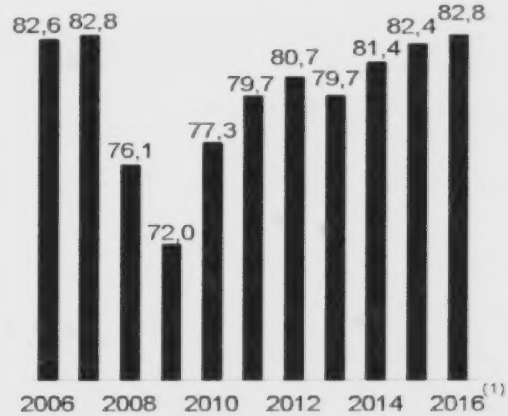

(1) Cumulatif des trimestres disponibles.
Source : Statistique Canada.

❑ La situation économique et budgétaire favorable a soutenu la reprise de l'investissement

Plusieurs éléments soutiennent le redressement des investissements observé au cours des derniers trimestres.

— La bonne situation des finances publiques a renforcé la confiance des investisseurs dans les perspectives de l'économie du Québec.

  — En effet, l'indice du Baromètre des affaires, compilé par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), qui mesure la confiance des petites et moyennes entreprises (PME), a atteint 67,1 points en septembre au Québec, se situant en tête du classement des provinces, une première en 16 ans.

  — Selon la FCEI, l'indice varie normalement entre 65 et 70 points lorsque l'économie réalise son plein potentiel de croissance.

— Par ailleurs, plusieurs indicateurs suggèrent que les capacités de production sont utilisées de façon plus intensive.

  — La consommation des ménages québécois a poursuivi sa progression, notamment en raison de la robuste création d'emplois.

  — La vitalité de la consommation aux États-Unis et la faiblesse du dollar canadien ont stimulé les exportations québécoises.

GRAPHIQUE C.11

Indice du Baromètre des affaires de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante pour les PME
(en points)

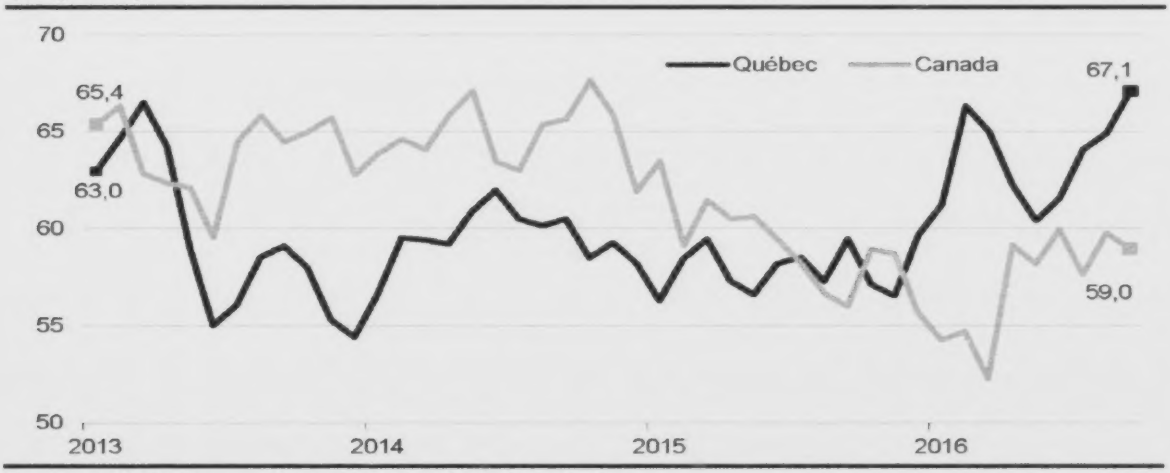

Source : Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

❑ L'évolution des investissements résidentiels est compatible avec les besoins de la population

En 2016 et en 2017, les investissements résidentiels en termes réels devraient demeurer à des niveaux similaires à ceux atteints au cours des dernières années, soit près de 22 milliards de dollars. Ces niveaux sont compatibles avec les besoins de la population.

En effet, les mises en chantier évoluent actuellement à un rythme comparable à celui de la formation de ménages au Québec.

— Le nombre de nouvelles unités construites devrait s'établir à environ 36 300 en 2016 et à 34 400 en 2017, des niveaux en concordance avec l'augmentation du nombre de ménages.

Les investissements en rénovation devraient, quant à eux, progresser en termes réels de 0,8 % en 2016 et de 2,0 % en 2017.

— Ils sont favorisés par la mise en place, en mars 2016, du crédit d'impôt RénoVert offert par le gouvernement du Québec.

En outre, les taux d'intérêt, qui demeurent faibles, continueront de soutenir les investissements résidentiels et de faciliter l'accès à la propriété.

GRAPHIQUE C.12

Investissements résidentiels au Québec
(en milliards de dollars de 2007)

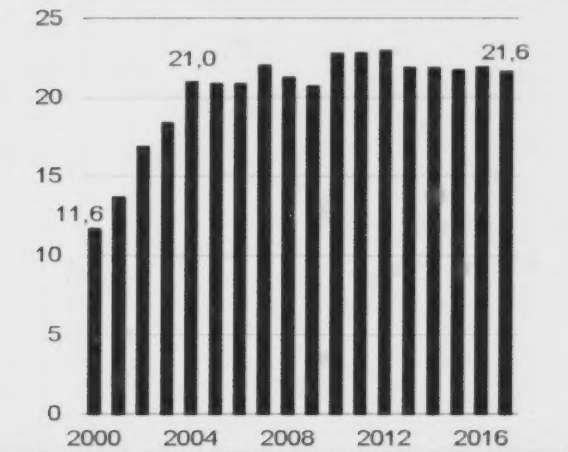

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.13

Mises en chantier et formation de ménages au Québec
(en milliers)

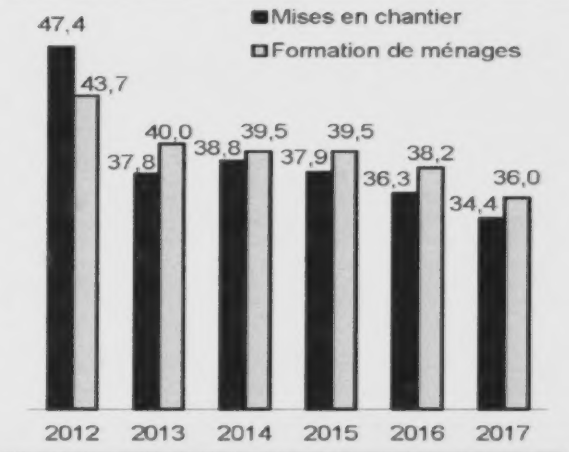

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, et ministère des Finances du Québec.

❑ Les investissements des gouvernements demeurent élevés

L'ensemble des administrations publiques du Québec, notamment les gouvernements fédéral et provincial ainsi que les municipalités, maintiendront les investissements en infrastructures à des niveaux élevés.

Ces investissements constituent un soutien important pour l'économie québécoise. Ils permettent de doter l'économie d'infrastructures de qualité, au bénéfice des citoyens et des entreprises.

— Entre 2007 et 2015, la valeur totale des investissements de l'ensemble des ordres de gouvernement a enregistré une progression de plus de 40 %.

  — Ces investissements ont atteint 17,5 milliards de dollars en 2015.

  — La valeur des investissements de l'ensemble des gouvernements devrait se situer à 17,1 milliards de dollars en 2016 et à 17,6 milliards de dollars en 2017.

En particulier, le gouvernement du Québec maintiendra ses investissements dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) à des niveaux élevés, soit près de 90 milliards de dollars sur dix ans. Par ailleurs, le plan d'infrastructure du gouvernement fédéral viendra s'ajouter aux importants investissements prévus dans le PQI.

GRAPHIQUE C.14

Investissements des gouvernements au Québec
(en milliards de dollars, en termes nominaux)

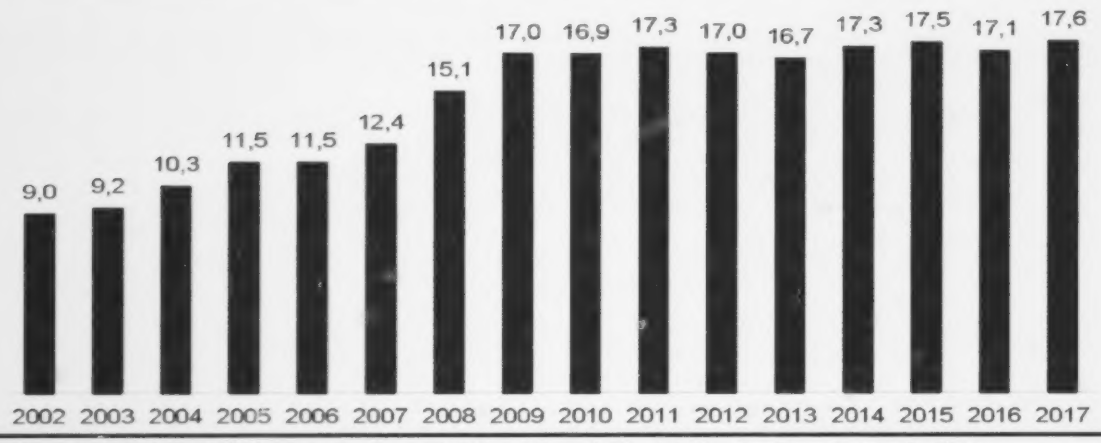

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

1.6 Les exportations du Québec se maintiennent à des sommets

Les exportations du Québec ont augmenté de 4,5 % en 2014 et de 2,3 % en 2015 en termes réels. En 2016, elles se maintiendront à un sommet.

— Au début de l'année 2016, les exportations ont montré des signes temporaires de ralentissement, en raison :

  — des difficultés connues au Canada au deuxième trimestre de 2016, entraînées notamment par les feux de forêt en Alberta;

  — de la croissance économique plus lente aux États-Unis en première moitié de l'année, qui a été accompagnée d'une baisse des investissements privés. Historiquement, les exportations de biens du Québec vers les États-Unis sont liées à l'évolution des investissements chez notre voisin du sud.

Ces facteurs négatifs se dissiperont au cours des prochains trimestres, alors qu'une reprise plus dynamique de la croissance économique canadienne et américaine est attendue en deuxième moitié de l'année 2016.

— En outre, le faible niveau du dollar canadien continuera de favoriser la compétitivité des exportations du Québec sur les marchés internationaux.

Ainsi, les exportations du Québec devraient s'accroître en termes réels de 0,2 % en 2016 et de 2,2 % en 2017.

GRAPHIQUE C.15

Exportations totales du Québec

(en milliards de dollars de 2007)

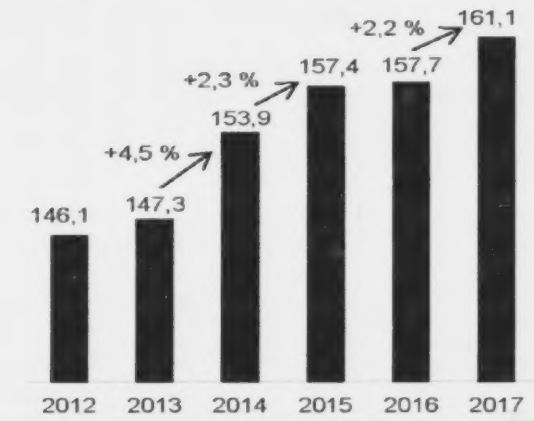

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.16

Exportations internationales de biens du Québec et investissements privés aux États-Unis

(variation annuelle en pourcentage, en termes réels)

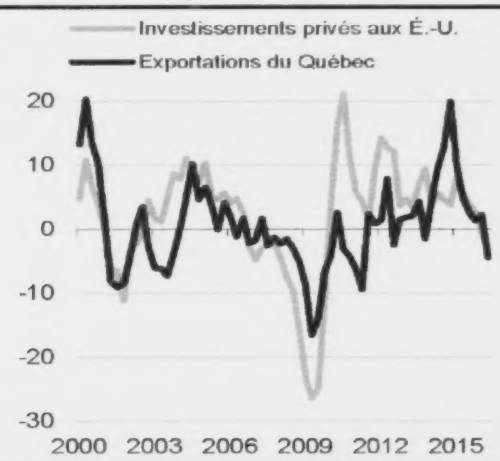

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

Les exportations québécoises à destination des États-Unis à des sommets

Après s'être contractées durant la récession de 2008-2009, les exportations internationales de biens du Québec à destination des États-Unis, principal partenaire commercial international du Québec, se sont fortement redressées.

- La valeur des exportations de biens vers les États-Unis a augmenté de 13,0 % en 2014 et de 12,3 % en 2015. La progression enregistrée en 2015 représentait une cinquième hausse annuelle consécutive.
- En 2015, la valeur des exportations a dépassé les niveaux d'avant la récession de 2008-2009.

Les exportations du Québec sur le marché américain devraient se maintenir à des sommets au cours des prochains trimestres.

- Le redressement attendu de la croissance économique américaine en deuxième moitié de l'année ainsi que la faiblesse du dollar canadien devraient soutenir la progression des exportations en 2016 et en 2017.

Exportations internationales de biens du Québec à destination des États-Unis
(en milliards de dollars, en termes nominaux)

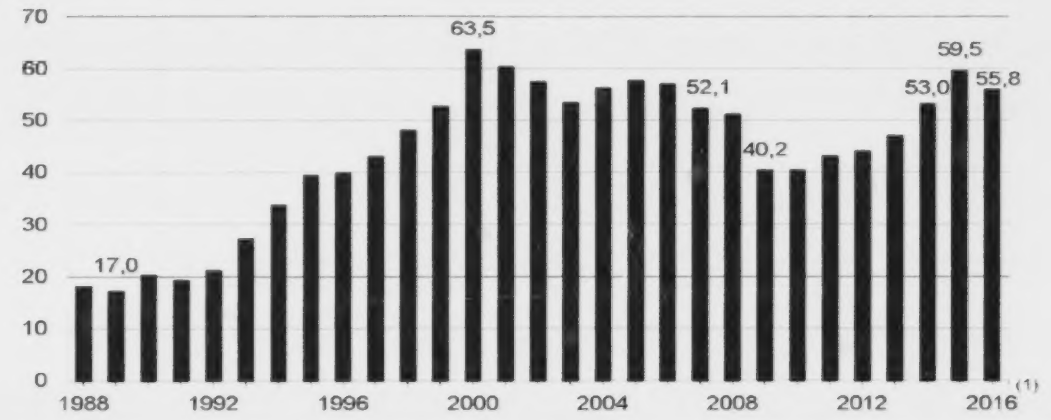

(1) Cumulatif des mois disponibles.
Source : Institut de la statistique du Québec.

❑ La faiblesse du dollar canadien limite les importations

Les importations totales devraient diminuer de 0,9 % en 2016 en termes réels. En 2017, elles devraient retrouver la croissance, avec une progression de 2,1 %.

— En 2016, la faiblesse du dollar canadien continuera de limiter les importations en renchérissant les biens achetés à l'étranger.

— En 2017, les importations seront soutenues davantage par la progression des investissements non résidentiels des entreprises au Québec.

❑ La contribution du secteur extérieur à la croissance économique

Les exportations nettes, qui tiennent compte à la fois de l'évolution des exportations et des importations, devraient apporter une contribution de 0,6 point de pourcentage à la croissance du PIB réel en 2016.

— Cette contribution positive résultera d'une augmentation des exportations, combinée à un recul des importations.

En 2017, la progression plus vigoureuse des importations, en lien avec la reprise des investissements et la reconstitution des stocks, devrait limiter la contribution du secteur extérieur à la croissance économique du Québec.

GRAPHIQUE C.17

Importations du Québec

(variation en pourcentage, en termes réels)

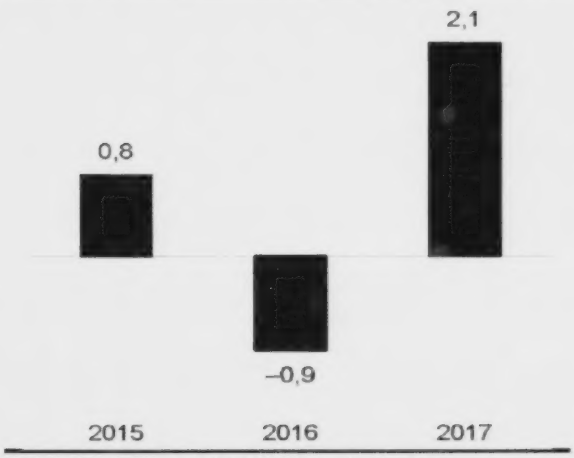

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.18

Exportations et importations du Québec

(variation en pourcentage, en termes réels)

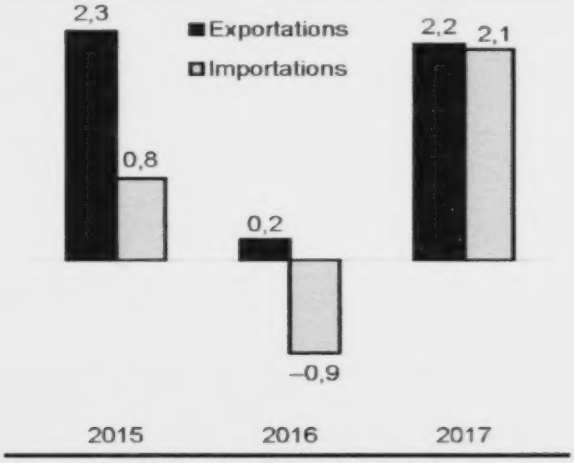

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ La faiblesse des prix du pétrole affecte l'évolution des prix à la consommation

À l'instar de plusieurs autres économies, le Québec connaît actuellement une période de faible inflation. En effet, depuis 2015, la progression des prix à la consommation dans plusieurs pays est ralentie par la baisse des prix de l'énergie.

Au Québec, l'indice des prix à la consommation (IPC) devrait connaître une hausse de 0,7 % en 2016, après avoir enregistré une augmentation de 1,1 % en 2015.

— La faiblesse des cours pétroliers devrait se refléter par une diminution de 5,7 % de la composante énergie de l'IPC en 2016.

— En excluant les prix de l'énergie, l'indice des prix à la consommation devrait augmenter de 1,4 % en 2016.

En 2017, l'IPC devrait progresser de 1,7 %.

— La remontée graduelle attendue des prix du pétrole entraînera une hausse de 2,3 % de la composante énergie.

— De plus, la faiblesse du dollar canadien, qui accroît les prix des produits importés, contribuera à soutenir la croissance des prix.

Ainsi, pour une cinquième année consécutive, l'IPC se maintiendra en deçà de 2,0 %.

GRAPHIQUE C.19

Évolution de l'indice des prix à la consommation au Québec
(variation en pourcentage)

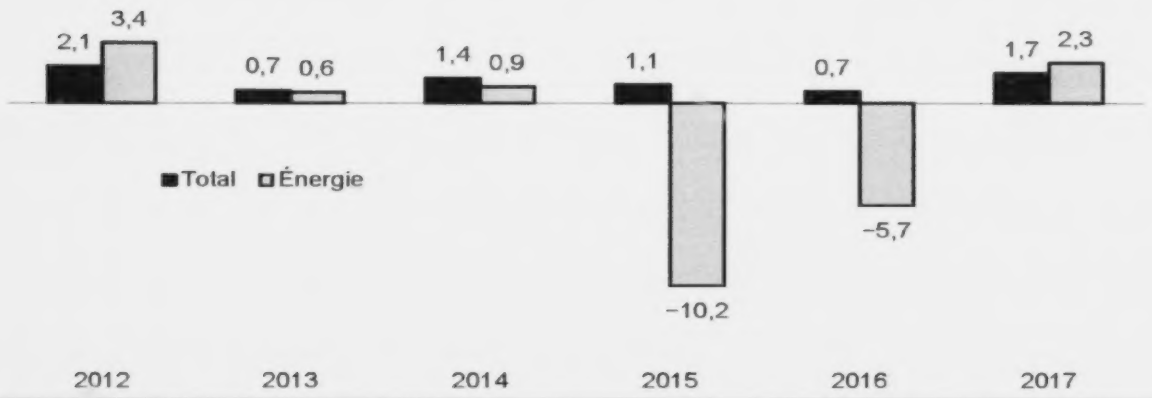

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Augmentation du coût de la vie moins forte au Québec qu'ailleurs au Canada

Une inflation plus faible au Québec

Depuis le début de l'année 2016, l'inflation au Québec est plus faible qu'au Canada et qu'en Ontario.

En comparant les huit premiers mois de 2016 avec la même période en 2015, l'indice des prix à la consommation (IPC) a progressé de 0,8 % au Québec, alors qu'il a augmenté de 1,5 % au Canada et de 1,7 % en Ontario.

Au Québec, la faible inflation actuelle n'est pas synonyme de difficultés économiques. La consommation des ménages, l'un des déterminants de l'inflation, est vigoureuse depuis le début de l'année.

- Après deux trimestres en 2016, la consommation des ménages québécois est en hausse de 1,8 % en termes réels, comparativement à la même période en 2015.

Une moindre augmentation du coût de la vie au Québec

L'inflation dans une région dépend d'une panoplie de facteurs, incluant l'application des différents tarifs et règlements mis en place par les gouvernements.

Quatre facteurs spécifiques propres au Québec, au Canada et à l'Ontario peuvent d'ailleurs expliquer en bonne partie des écarts d'inflation entre ces juridictions :

- l'électricité;
- le logement en propriété;
- l'assurance automobile;
- les frais de scolarité.

Évolution de l'IPC total et de différentes composantes en 2016(1)
(variation en pourcentage)

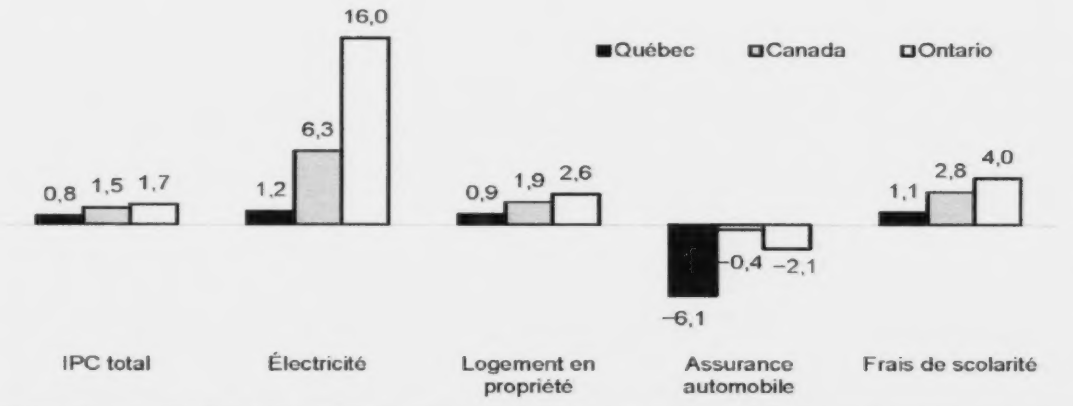

(1) Moyenne des huit premiers mois de 2016, comparativement à la même période en 2015.
Source : Statistique Canada.

Augmentation du coût de la vie moins forte au Québec qu'ailleurs au Canada (suite)

Prix de l'électricité

En avril 2016, Hydro-Québec a augmenté ses tarifs d'électricité de seulement 0,7 %. Il s'agit de la plus faible hausse en quatre ans. Au Canada et en Ontario, les tarifs d'électricité ont augmenté beaucoup plus fortement.

- En comparant les huit premiers mois de 2016 avec la même période en 2015, la composante de l'IPC liée à l'électricité a crû de 1,2 % au Québec, alors qu'elle a progressé de 6,3 % au Canada et de 16,0 % en Ontario.

Logement en propriété

L'une des composantes de l'IPC se rapporte au coût de possession d'une habitation pour les propriétaires. L'évolution de cette composante dépend principalement des prix des habitations ainsi que des taux d'intérêt.

Or, au cours des dernières années, les prix des habitations ont connu de fortes hausses dans certains marchés comme à Vancouver et à Toronto, alors qu'ils sont demeurés relativement stables au Québec. Cette évolution a une influence notable sur l'IPC.

- En comparant les huit premiers mois de 2016 avec la même période en 2015, la composante de l'IPC reliée au logement en propriété a augmenté de 0,9 % au Québec, alors qu'elle a crû de 1,9 % au Canada et de 2,6 % en Ontario.

Prime d'assurance automobile

Étant donné l'amélioration du bilan routier du Québec au cours des dernières années, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) a procédé à des baisses notables de la contribution d'assurance incluse dans les permis de conduire ainsi que dans les immatriculations.

Cette contribution est passée de 64 $ à 55 $ pour le permis de conduire et de 120 $ à 64 $ pour l'immatriculation. Il s'agit d'une baisse de 35 %. Cette diminution importante a eu une influence sur les coûts totaux d'assurance automobile au Québec.

- En comparant les huit premiers mois de 2016 avec la même période en 2015, la composante de l'IPC reliée à l'assurance automobile a reculé de 6,1 % au Québec, alors qu'elle a diminué de 0,4 % au Canada et de 2,1 % en Ontario.

Frais de scolarité

Le Québec s'est aussi démarqué du Canada et de l'Ontario sur le plan de la composante des prix reliée aux frais de scolarité.

- En comparant les huit premiers mois de 2016 avec la même période en 2015, les frais de scolarité ont progressé de 1,1 % au Québec, alors qu'ils ont augmenté de 2,8 % au Canada et de 4,0 % en Ontario.

1.7 L'évolution du PIB nominal

Après une hausse de 2,0 % en 2015, le PIB nominal devrait progresser de 2,6 % en 2016 et de 3,3 % en 2017.

Cette croissance du PIB nominal résultera de l'effet combiné :

— de l'accélération de la croissance du PIB réel, qui enregistrera une hausse de 1,4 % en 2016 et de 1,5 % en 2017;

— de la progression du déflateur du PIB de 1,2 % en 2016 et de 1,8 % en 2017.

Rappelons que le déflateur du PIB, soit l'indice qui mesure l'évolution des prix du PIB, est déterminé par deux principaux éléments :

— les prix de la demande intérieure, dont un indicateur important est l'IPC;

— le ratio entre les prix à l'exportation et ceux à l'importation, qui constitue les termes de l'échange.

En 2016, la modeste hausse du déflateur du PIB s'explique notamment par la faiblesse des coûts de l'énergie.

— La remontée graduelle des prix des produits énergétiques en 2017 permettra une progression plus soutenue des prix du PIB.

TABLEAU C.5

Croissance économique au Québec
(variation en pourcentage)

	2015	2016	2017
PIB réel	1,1	1,4	1,5
Prix – déflateur du PIB	1,0	1,2	1,8
PIB nominal	2,0	2,6	3,3

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

1.8 Comparaison avec les prévisions du secteur privé

La prévision de croissance économique du ministère des Finances du Québec pour 2016 et 2017 est prudente. Elle est comparable à la moyenne des prévisions du secteur privé.

— Pour 2016, la hausse prévue de 1,4 % du PIB réel est égale à la prévision moyenne du secteur privé.

— Pour 2017, la croissance prévue de 1,5 % du PIB réel est inférieure à la prévision moyenne du secteur privé, qui se situe à 1,6 %.

GRAPHIQUE C.20

Croissance économique au Québec en 2016
(PIB réel, variation en pourcentage)

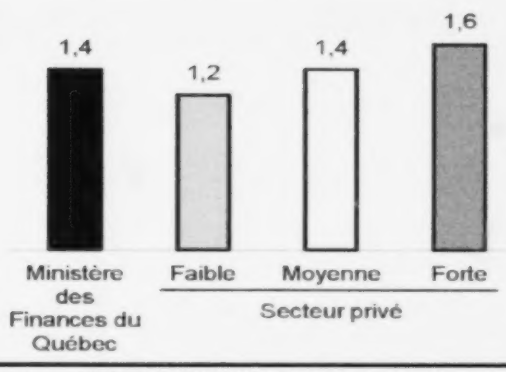

Source : Relevé du ministère des Finances du Québec, qui comprend les prévisions de onze institutions du secteur privé, en date du 7 octobre 2016.

GRAPHIQUE C.21

Croissance économique au Québec en 2017
(PIB réel, variation en pourcentage)

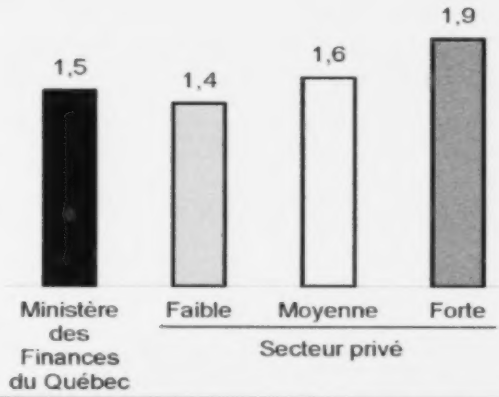

Source : Relevé du ministère des Finances du Québec, qui comprend les prévisions de onze institutions du secteur privé, en date du 7 octobre 2016.

TABLEAU C.6

Perspectives économiques au Québec, comparaison avec le Plan économique du Québec de mars 2016
(variation en pourcentage, sauf indication contraire)

	2015	2016	2017
Production			
Produit intérieur brut réel	1,1	1,4	1,5
– *Mars 2016*	*1,1*	*1,5*	*1,6*
Produit intérieur brut nominal	2,0	2,6	3,3
– *Mars 2016*	*2,0*	*3,2*	*3,3*
Composantes du PIB (en termes réels)			
Consommation des ménages	1,3	1,9	1,8
– *Mars 2016*	*1,4*	*1,9*	*1,7*
Dépenses et investissements des gouvernements	0,4	0,4	0,6
– *Mars 2016*	*0,3*	*0,2*	*0,3*
Investissements résidentiels	−0,6	0,8	−1,2
– *Mars 2016*	*0,9*	*0,1*	*−0,7*
Investissements non résidentiels des entreprises	−4,8	−1,9	3,2
– *Mars 2016*	*−4,7*	*0,0*	*2,8*
Exportations	2,3	0,2	2,2
– *Mars 2016*	*1,8*	*2,8*	*2,6*
Importations	0,8	−0,9	2,1
– *Mars 2016*	*0,7*	*1,5*	*1,9*
Marché du travail			
Création d'emplois (en milliers)	37,3	29,0	26,1
– *Mars 2016*	*37,3*	*29,8*	*29,2*
Taux de chômage (en %)	7,6	7,2	6,9
– *Mars 2016*	*7,6*	*7,5*	*7,2*
Autres indicateurs économiques (en termes nominaux)			
Consommation des ménages (excluant les aliments et les loyers)	1,8	2,8	3,2
– *Mars 2016*	*2,2*	*3,4*	*3,7*
Salaires et traitements	2,1	2,9	3,0
– *Mars 2016*	*2,1*	*3,1*	*3,1*
Revenu des ménages	3,0	3,0	3,3
– *Mars 2016*	*3,2*	*3,1*	*3,2*
Excédent d'exploitation net des sociétés	−3,0	0,3	5,4
– *Mars 2016*	*−5,0*	*5,9*	*6,0*

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

1.9 Les perspectives économiques quinquennales pour la période 2016-2020

Sur un horizon de cinq ans, les prévisions du ministère des Finances du Québec sont prudentes. Elles sont comparables à la moyenne du secteur privé, et ce, tant en ce qui concerne l'évolution du PIB réel que celle des prix et du PIB nominal.

— En ce qui concerne le PIB réel, la croissance moyenne prévue de 2016 à 2020 par le ministère des Finances du Québec s'élève à 1,5 %, une progression similaire à la hausse moyenne prévue par le secteur privé.

— Quant au PIB nominal, la progression moyenne attendue par le ministère des Finances du Québec de 2016 à 2020 est de 3,1 %, comparativement à une hausse de 3,2 % prévue en moyenne par le secteur privé.

TABLEAU C.7

Perspectives économiques du Québec – Comparaison avec le secteur privé
(variation en pourcentage)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne 2016-2020
PIB réel							
Ministère des Finances du Québec	1,1	1,4	1,5	1,6	1,5	1,4	1,5
Moyenne du secteur privé	—	1,4	1,6	1,6	1,5	1,4	1,5
Variation des prix[1]							
Ministère des Finances du Québec	1,0	1,2	1,8	1,7	1,7	1,7	1,6
Moyenne du secteur privé	—	1,2	1,8	1,8	1,8	1,8	1,7
PIB nominal							
Ministère des Finances du Québec	2,0	2,6	3,3	3,3	3,3	3,1	3,1
Moyenne du secteur privé	—	2,6	3,4	3,4	3,4	3,3	3,2

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur moyenne peut ne pas correspondre au résultat indiqué.
(1) Déflateur du PIB.
Source : Relevé du ministère des Finances du Québec, qui comprend les prévisions de onze institutions du secteur privé, en date du 7 octobre 2016.

2. LA SITUATION DES PRINCIPAUX PARTENAIRES ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC

L'économie du Québec est ouverte sur le monde. En 2015, les exportations totales représentaient plus de 46 % du PIB nominal québécois.

— Bien que les échanges commerciaux du Québec se soient diversifiés au cours des dernières années, le Canada et les États-Unis demeurent ses principaux partenaires commerciaux.

❑ L'activité économique au Québec est influencée par la situation de ses principaux partenaires

L'activité économique au Québec est influencée par la situation de ses principaux partenaires, notamment par le biais des exportations. Ainsi :

— les exportations du Québec vers les États-Unis ont été freinées, au début de l'année 2016, par un ralentissement de l'activité économique américaine. Elles devraient reprendre en deuxième moitié de l'année avec le renforcement de la croissance aux États-Unis et la faiblesse du dollar canadien;

— les exportations vers le reste du Canada reprennent graduellement, alors que les provinces de l'Ouest continuent de s'ajuster à la faiblesse des prix de l'énergie;

— les exportations vers le reste du monde progressent à un rythme modéré, en lien avec la croissance de l'économie mondiale.

GRAPHIQUE C.22

Poids des exportations dans le PIB du Québec par destination
(en pourcentage du PIB nominal, en 2015)

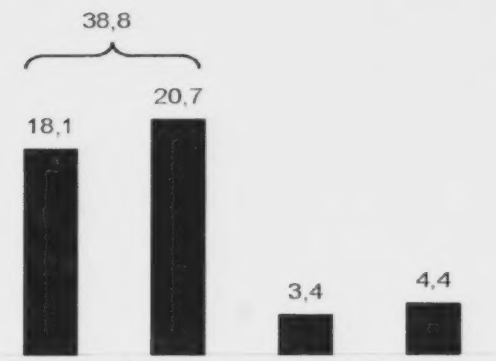

Note : Les chiffres ont été arrondis.
Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.23

Évolution du PIB réel

(variation annuelle en pourcentage)

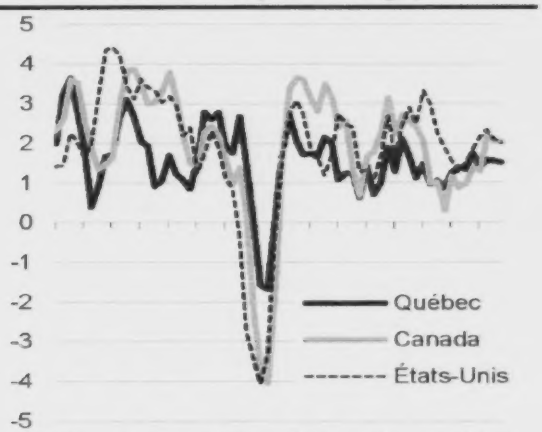

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

2.1 La situation économique au Canada

La progression du PIB réel au Canada devrait se maintenir à 1,1 % en 2016, soit au même rythme de croissance qu'en 2015.

— Alors que la situation économique s'avérait déjà difficile pour les provinces productrices de pétrole, l'économie canadienne a connu des difficultés temporaires au deuxième trimestre de 2016, en raison des feux de forêt en Alberta, qui ont fortement entravé la production de pétrole.

  — Ainsi, au deuxième trimestre de 2016, le PIB réel canadien s'est contracté de 0,4 % en variation trimestrielle.

— Toutefois, la faiblesse des prix du pétrole et du dollar canadien soutient l'activité économique dans les autres provinces.

En 2017, la croissance du PIB réel canadien devrait s'accélérer à 1,9 %.

— Les provinces non liées à l'extraction de pétrole continueront d'afficher une bonne progression du PIB réel en raison de la faiblesse des coûts de l'énergie et du dollar canadien ainsi que de la croissance plus vigoureuse aux États-Unis.

— Par ailleurs, la légère remontée des cours du pétrole devrait permettre une reprise graduelle de l'activité économique dans les provinces productrices.

— De plus, les mesures de stimulation mises en œuvre par le gouvernement fédéral devraient appuyer davantage la croissance économique en 2017.

GRAPHIQUE C.24

Croissance économique au Canada
(PIB réel, variation en pourcentage)

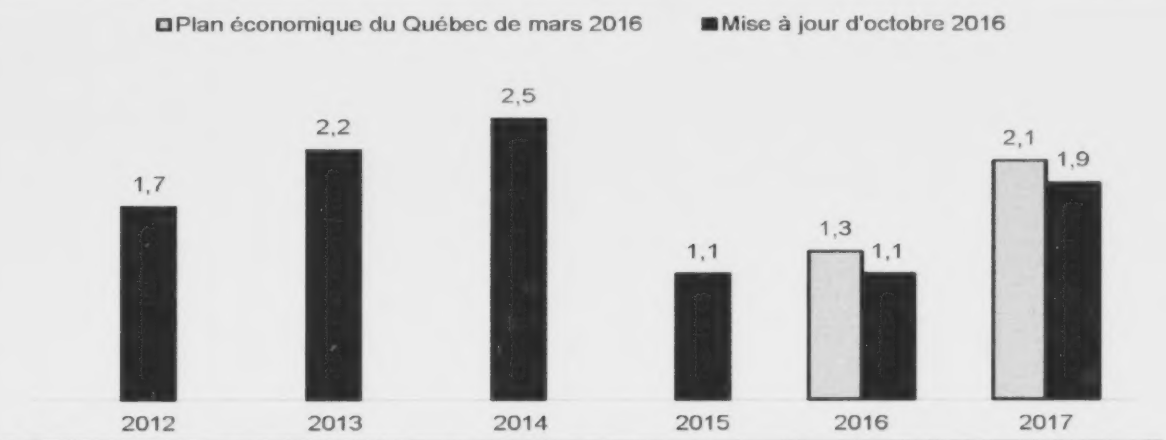

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Une économie canadienne à deux vitesses

En 2016, les bas prix du pétrole et la faiblesse du dollar canadien ont bénéficié aux provinces non liées à l'extraction du pétrole, notamment au Québec, à l'Ontario et à la Colombie-Britannique.

En contrepartie, la faiblesse des prix du pétrole, qui perdure depuis la deuxième moitié de 2014, a entraîné une importante détérioration de la situation économique dans les provinces productrices, soit l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador.

Cette divergence est illustrée par plusieurs indicateurs économiques récents. Plus particulièrement :

- les pertes d'emplois se sont accumulées dans les provinces productrices de pétrole depuis le milieu de l'année 2015, alors que la croissance de l'emploi s'est poursuivie dans les autres provinces;
- les ventes au détail reculent depuis janvier 2015 dans les provinces productrices de pétrole, alors qu'elles affichent une croissance dans les autres provinces;
- la confiance des consommateurs montre un important recul dans les provinces des Prairies. Selon le Conference Board du Canada, l'indice de confiance dans ces provinces est passé de 104,0 points en janvier 2014 à 63,7 points en septembre 2016;
- les mises en chantier ont fléchi de 33,1 % dans les provinces productrices de pétrole au cours des neuf premiers mois de 2016. En 2015, elles s'étaient déjà contractées de 13,4 % par rapport à l'année précédente.

Évolution des ventes au détail
(variation annuelle en pourcentage, en termes nominaux)

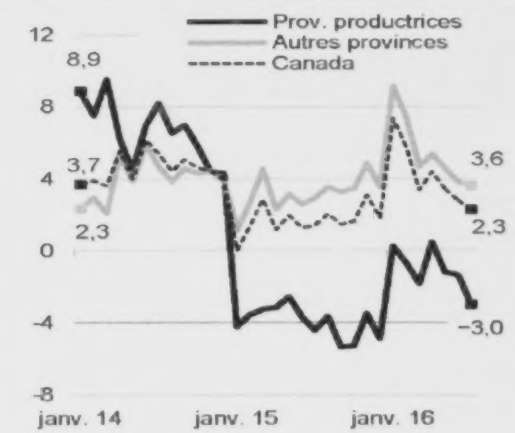

Note : Les provinces productrices de pétrole correspondent à l'Alberta, à la Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Évolution de l'emploi

(indice, janvier 2014 = 100)

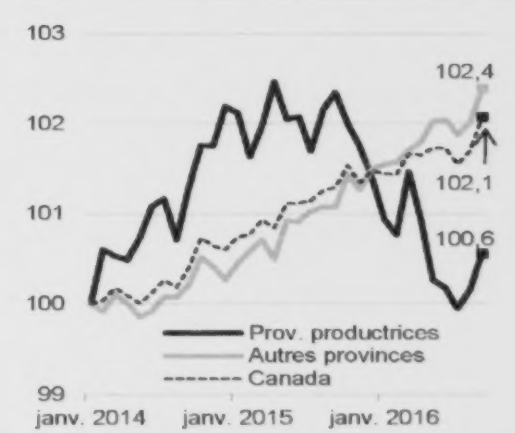

Note : Les provinces productrices de pétrole correspondent à l'Alberta, à la Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Un marché du travail soutenu par la création d'emplois dans les provinces non liées à l'extraction de pétrole

En 2016, le Canada devrait enregistrer une création de 108 000 emplois, ce qui représente une hausse de 0,6 %. Globalement, le taux de chômage à l'échelle canadienne devrait légèrement s'accroître, pour passer de 6,9 % en 2015 à 7,0 % en 2016.

— Le renforcement de l'activité économique dans les provinces non productrices de pétrole se traduit par une robuste progression de l'emploi dans ces régions.

  — Ainsi, le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique sont les seules provinces canadiennes en voie d'enregistrer une hausse de l'emploi en 2016.

— Par contre, le marché du travail dans les provinces productrices de pétrole continue d'éprouver des difficultés.

En 2017, le redressement général de l'économie canadienne devrait soutenir davantage la création d'emplois. L'emploi devrait progresser de 0,8 %, ce qui représente près de 153 000 nouveaux emplois, et le taux de chômage devrait descendre à 6,9 %.

Par ailleurs, les perspectives de création d'emplois tiennent compte des facteurs démographiques, notamment du ralentissement de la croissance du bassin de population âgée de 15 à 64 ans à l'échelle canadienne.

— En effet, au cours des dix dernières années, la population de 15 à 64 ans a crû en moyenne de 185 000 personnes par année. Lors des cinq prochaines années, la progression annuelle moyenne de la population de ce groupe d'âge devrait se chiffrer à environ 55 000 personnes.

GRAPHIQUE C.25

Création d'emplois au Canada
(variation en pourcentage)

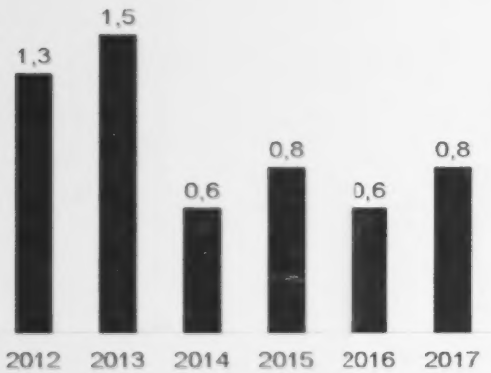

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.26

Taux de chômage au Canada
(en pourcentage)

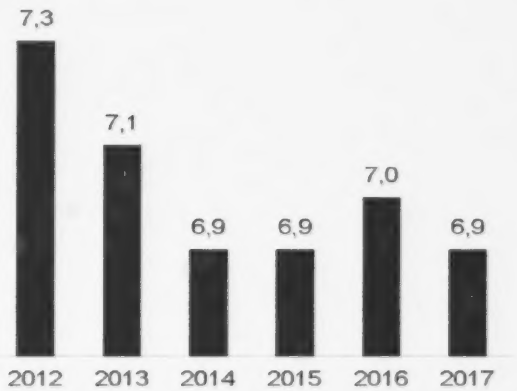

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ La consommation des ménages demeure soutenue

Les dépenses de consommation des ménages seront le principal moteur de la croissance économique au Canada. Elles devraient croître en termes réels de 2,2 % en 2016 et de 2,0 % en 2017, après une hausse de 1,9 % en 2015.

— Il s'agit tout de même d'augmentations plus faibles que celles des années précédentes, reflétant les difficultés économiques dans les provinces productrices de pétrole.

  — Les prix avantageux de l'énergie ainsi que la nouvelle allocation canadienne pour enfants soutiendront le pouvoir d'achat et la consommation de l'ensemble des ménages canadiens.

  — Par contre, les pertes d'emplois dans le secteur pétrolier limiteront la croissance des salaires et traitements et exerceront un effet modérateur sur les dépenses de consommation au cours des prochaines années.

— En outre, les dépenses de consommation à l'échelle nationale seront soutenues par la progression de l'emploi dans les provinces non liées à l'extraction de pétrole.

GRAPHIQUE C.27

Dépenses de consommation des ménages au Canada
(variation en pourcentage, en termes réels)

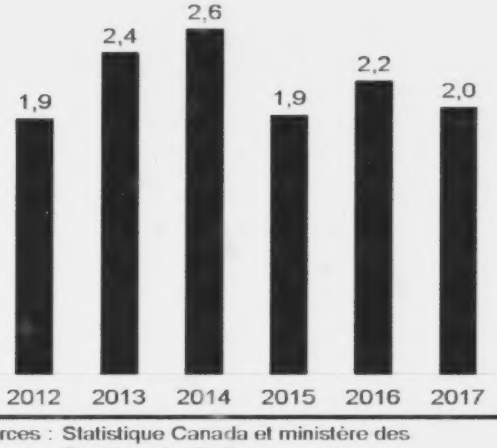

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.28

Salaires et traitements au Canada
(variation en pourcentage, en termes nominaux)

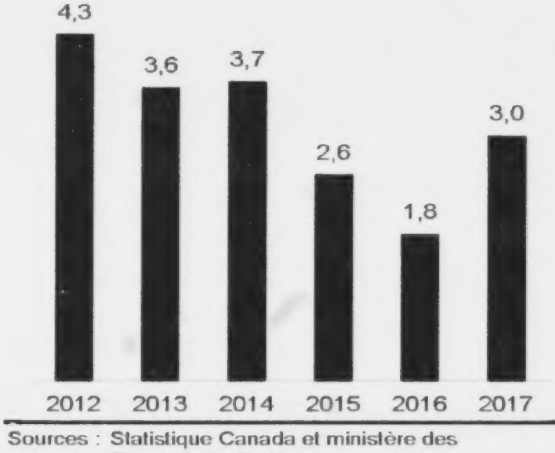

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Un ralentissement de l'activité du secteur résidentiel

Les investissements résidentiels au Canada devraient progresser de 2,3 % en 2016. En 2017, ils devraient fléchir de 5,0 %.

Le marché de l'habitation au Canada a surpris par sa vigueur depuis le début de l'année 2016, stimulé par la forte activité dans les marchés de Vancouver et de Toronto.

— Au cours des neuf premiers mois de 2016, comparativement à la même période en 2015, les mises en chantier ont progressé en moyenne de 40,4 % en Colombie-Britannique et de 11,4 % en Ontario.

— Ces hausses ont contrebalancé le recul des mises en chantier de 38,0 % en Alberta et de 2,8 % en Saskatchewan depuis le début de l'année.

Le secteur résidentiel canadien est appelé à ralentir en 2017.

— La demande de nouveaux logements a déjà été en grande partie comblée dans les grands centres urbains de Toronto et de Vancouver.

— La Colombie-Britannique a récemment imposé une taxe foncière supplémentaire aux entreprises et ressortissants étrangers qui procèdent à des achats immobiliers dans la région de Vancouver.

— Par ailleurs, le ministère des Finances du Canada a annoncé, le 3 octobre 2016, une série de nouvelles mesures visant à stabiliser le secteur résidentiel au pays.

GRAPHIQUE C.29

Mises en chantier au Canada

(en milliers)

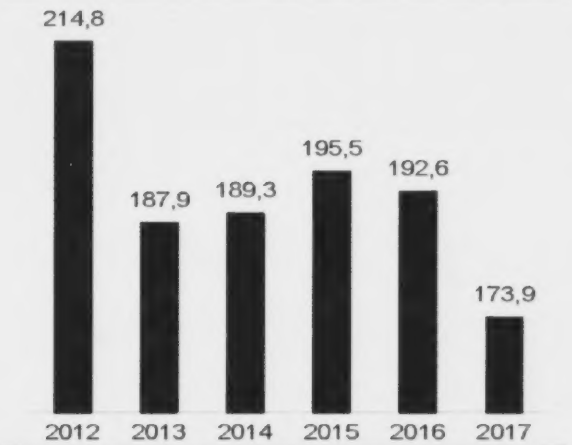

Sources : Société canadienne d'hypothèques et de logement, et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.30

Investissements résidentiels au Canada

(variation en pourcentage, en termes réels)

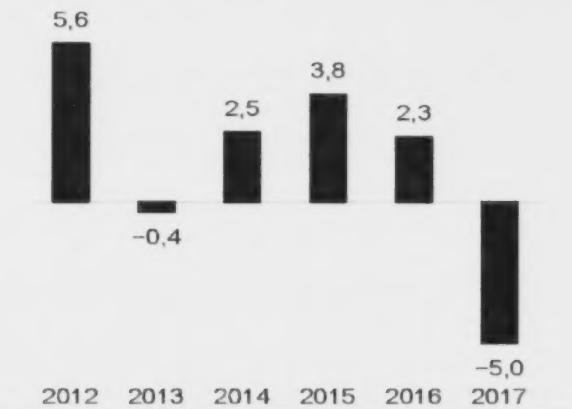

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Le secteur énergétique continuera de limiter les investissements des entreprises au Canada

En 2015, les investissements non résidentiels des entreprises ont chuté de 10,3 % en termes réels. La forte baisse des prix du pétrole a entraîné un recul de 22,0 % de l'investissement dans le secteur de l'énergie. Les investissements non résidentiels des entreprises devraient connaître une nouvelle baisse, de 6,6 % en 2016, pour ensuite augmenter de 3,1 % en 2017.

— En 2016, les investissements dans le secteur de l'énergie devraient diminuer de 14,3 %. La faiblesse prolongée des prix du pétrole, les capacités excédentaires dans le secteur de l'extraction minière, de pétrole et de gaz ainsi que la diminution des bénéfices des sociétés de ce secteur devraient entraîner un report de ces investissements.

— En contrepartie, la réduction des coûts de l'énergie, la faiblesse du dollar canadien et la progression de la demande étrangère ont accru la pression sur les capacités de production dans le secteur manufacturier. Cependant, les effets positifs sur l'investissement manufacturier se manifestent graduellement.

En 2017, la remontée graduelle des prix du pétrole devrait favoriser une reprise des investissements dans le secteur de l'énergie. Ce revirement, conjugué à la reprise des investissements dans le secteur manufacturier canadien, devrait permettre aux investissements non résidentiels totaux de renouer avec la croissance.

GRAPHIQUE C.31

Investissements non résidentiels des entreprises au Canada

(variation en pourcentage, en termes réels)

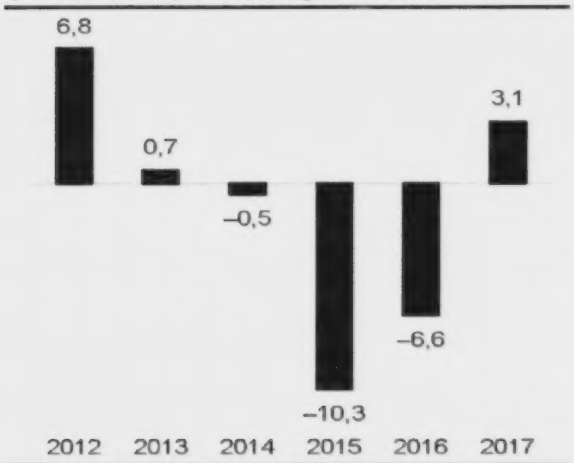

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.32

Investissements non résidentiels des entreprises dans le secteur de l'énergie au Canada

(variation en pourcentage, en termes réels)

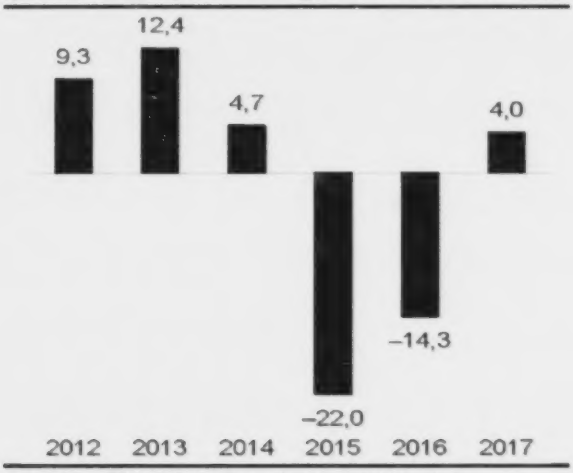

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Un ralentissement de la croissance des exportations

La croissance des exportations canadiennes en termes réels devrait ralentir à 0,5 % en 2016 et s'accélérer à 2,6 % en 2017.

— La faiblesse de l'activité économique américaine au premier semestre de 2016, notamment le recul de l'investissement privé, a freiné la progression des exportations canadiennes au début de l'année.

— Le redressement attendu de la croissance économique aux États-Unis ainsi que la faiblesse du dollar canadien devraient soutenir davantage les exportations canadiennes au cours de la deuxième moitié de l'année 2016.

Les importations canadiennes devraient quant à elles reculer de 1,3 % en 2016 en termes réels.

— Cette baisse s'explique principalement par le recul des investissements dans le secteur énergétique et par la faiblesse du dollar canadien, qui rend les produits importés plus coûteux.

— En 2017, l'accélération de l'activité économique au Canada, plus particulièrement la reprise de l'investissement non résidentiel des entreprises devrait soutenir davantage la croissance des importations.

GRAPHIQUE C.33

Exportations du Canada
(variation en pourcentage, en termes réels)

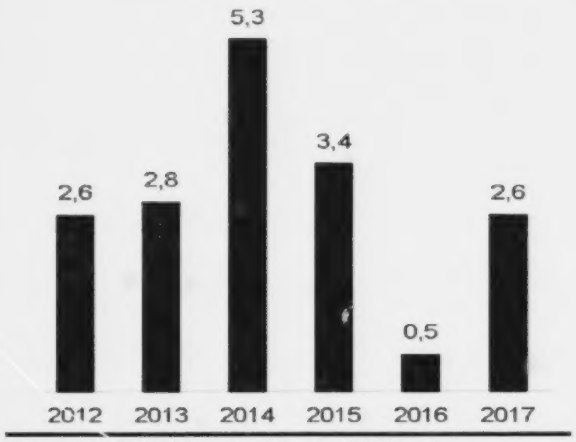

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.34

Importations du Canada
(variation en pourcentage, en termes réels)

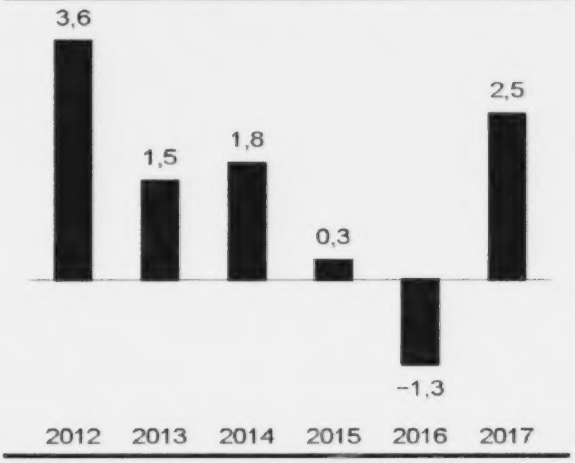

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ La faiblesse des prix de l'énergie continue d'affecter la croissance du PIB nominal en 2016

Après avoir atteint seulement 0,5 % en 2015, la croissance du PIB nominal canadien devrait s'élever à 1,5 % en 2016 et s'accélérer à 3,9 % en 2017.

La chute marquée des prix du pétrole ainsi que la dépréciation du dollar canadien ont fortement influencé l'évolution du déflateur du PIB canadien en 2015. Ces effets ont perduré en 2016.

— D'une part, la faiblesse des prix du pétrole a réduit la valeur des exportations canadiennes, puisque le Canada est un exportateur net de produits pétroliers. D'autre part, la faiblesse du dollar canadien a entraîné une hausse des prix des importations.

— De plus, le recul des prix de l'énergie a eu pour effet de maintenir une pression à la baisse sur les prix de la demande intérieure.

En 2017, le rétablissement graduel attendu des prix du pétrole aura un effet positif sur le déflateur du PIB, tant par le biais des prix de la demande intérieure que par celui des prix des exportations.

— En outre, l'accélération de l'économie réelle soutiendra davantage la croissance du PIB nominal.

GRAPHIQUE C.35

PIB nominal au Canada
(variation en pourcentage)

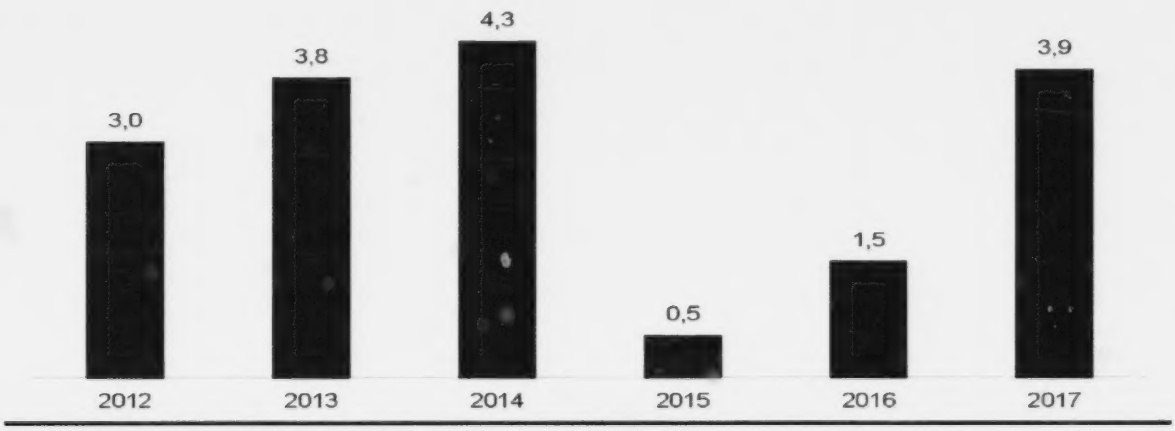

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

2.2 La situation économique aux États-Unis

Après s'être élevée à 2,6 % en 2015, la croissance du PIB réel américain devrait ralentir à 1,5 % en 2016 et s'accélérer à 2,1 % en 2017.

— Il s'agit de révisions à la baisse de 0,8 pp en 2016 et de 0,2 pp en 2017 par rapport aux prévisions du Plan économique du Québec de mars 2016.

Ces révisions s'expliquent notamment par une croissance décevante durant la première moitié de l'année 2016, en raison d'une diminution des investissements des entreprises et d'une forte correction du rythme d'accumulation des stocks. Un rebond de l'économie américaine est cependant attendu en deuxième moitié de l'année.

■ Une croissance soutenue par la demande intérieure

La croissance américaine sera soutenue en 2016 et en 2017 par la progression de la demande intérieure, sous l'effet :

— d'une croissance robuste des dépenses de consommation, qui bénéficieront de la poursuite de la création d'emplois et d'une progression plus rapide des salaires;

— d'un rebond graduel des investissements des entreprises, alors que les effets négatifs des faibles prix du pétrole sur le secteur énergétique devraient se dissiper;

— de la poursuite de la croissance des investissements résidentiels, stimulés par une plus forte formation de ménages et le faible niveau du stock de maisons à vendre.

La force du dollar américain ainsi que la croissance économique mondiale plus modérée continueront toutefois de limiter la contribution des exportations nettes à la croissance du PIB réel américain.

GRAPHIQUE C.36

Croissance économique aux États-Unis
(PIB réel, variation en pourcentage)

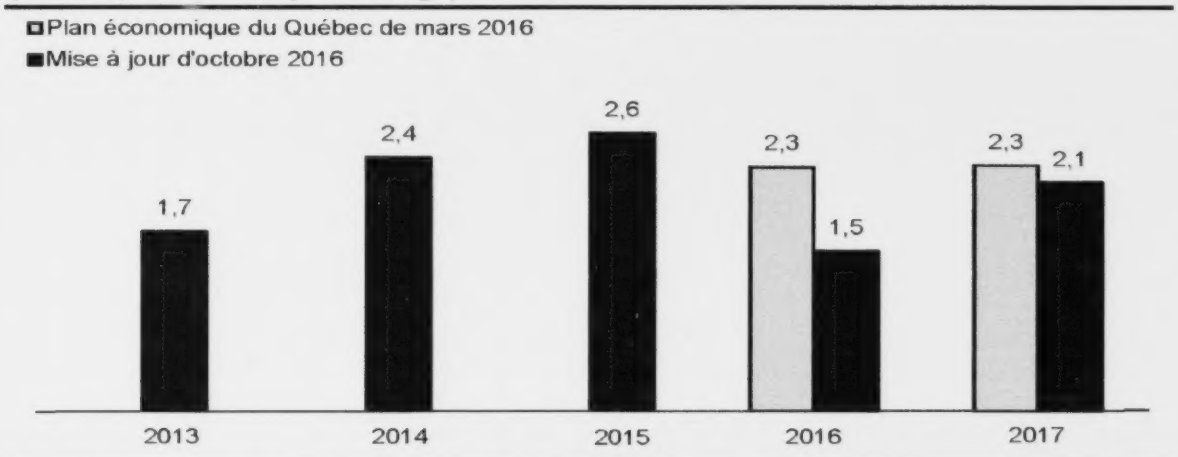

Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

Un début d'année 2016 décevant aux États-Unis

Durant la première moitié de l'année 2016, la croissance de l'activité économique américaine a fortement ralenti, alors que le PIB réel a crû respectivement de 0,8 % et de 1,4 % à taux annualisé au premier et au deuxième trimestre, après une progression de 2,6 % en 2015.

- Ce ralentissement s'est opéré malgré une progression robuste de la consommation et s'est expliqué principalement par une diminution des investissements et du rythme d'accumulation des stocks.

Une faiblesse des investissements des entreprises

Les investissements des entreprises ont diminué de 3,4 % au premier trimestre et ont crû faiblement de 1,0 % au deuxième trimestre de 2016, principalement sous l'effet de :

- l'accroissement des inquiétudes des entreprises, qui a incité les entrepreneurs à retarder certains projets d'investissements;
- la faiblesse persistante des prix du pétrole, qui a continué de peser sur les investissements dans le secteur énergétique.

Une chute du rythme d'accumulation des stocks

Les stocks des entreprises américaines ont diminué au deuxième trimestre, leur contribution à la croissance marquant un cinquième recul consécutif. Cette diminution a fortement contribué à la faiblesse de l'activité économique au deuxième trimestre, soustrayant 1,2 point de pourcentage sur une base annualisée à la croissance du PIB.

- La diminution du rythme d'accumulation des stocks est un facteur temporaire.

L'économie américaine devrait ainsi croître plus fortement durant la deuxième moitié de l'année 2016, sous l'effet du redressement des investissements des entreprises et d'une contribution positive des stocks à la croissance.

Croissance économique aux États-Unis
(en pourcentage, à taux annualisé)

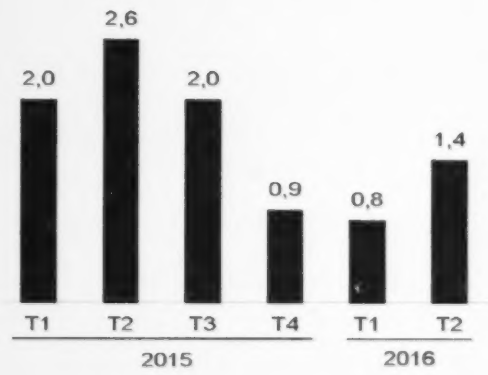

Source : IHS Global Insight.

Investissements des entreprises aux États-Unis
(en pourcentage, à taux annualisé)

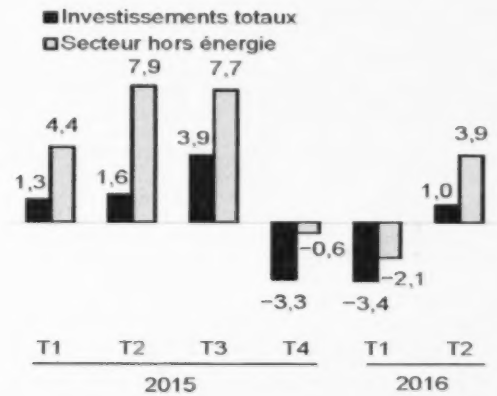

Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

Un nouveau palier de croissance de l'économie américaine

Entre 1990 et 2007, la croissance économique aux États-Unis s'est établie à 3,0 % en moyenne annuellement.

- Cette progression a été soutenue par une croissance importante de la population en âge de travailler ainsi que par une augmentation de la productivité du travail, sous l'effet de l'adoption des technologies de l'information par les entreprises.

Des facteurs structurels limitent la croissance depuis la récession de 2008-2009

Depuis la fin de la récession de 2008-2009, la croissance économique aux États-Unis s'est établie à 2,2 % en moyenne, un rythme inférieur à celui observé avant la récession.

- La croissance de la population en âge de travailler ralentit. La contribution du bassin de travailleurs potentiels à la croissance du PIB réel est passée de 1,2 point de pourcentage (pp) en moyenne durant la période 1990-2007 à 0,5 pp durant la période 2010-2015.
- En parallèle, la contribution de la productivité du travail à la croissance du PIB réel est passée de 1,6 pp à 0,9 pp entre ces périodes.

Par ailleurs, une part importante de la croissance économique après la récession s'explique par un rattrapage effectué par le marché du travail, alors que près de 8 millions d'emplois avaient été perdus aux États-Unis durant la récession.

À l'avenir, les facteurs démographiques continueront de limiter la progression du PIB réel américain. De plus, à mesure que le bassin de travailleurs sous-utilisés rétrécit, les gains d'emplois deviendront plus difficiles à réaliser. Enfin, en l'absence de nouvelles percées technologiques majeures, la croissance de la productivité demeurera légèrement en deçà des niveaux observés au cours des années 1990.

- À la suite de ces évolutions et selon plusieurs prévisionnistes, la croissance économique américaine devrait se situer autour de 2,0 % par année à long terme.

Décomposition de la croissance annuelle moyenne du PIB réel aux États-Unis, par facteur de croissance
(variation annuelle moyenne en pourcentage et contribution en points de pourcentage)

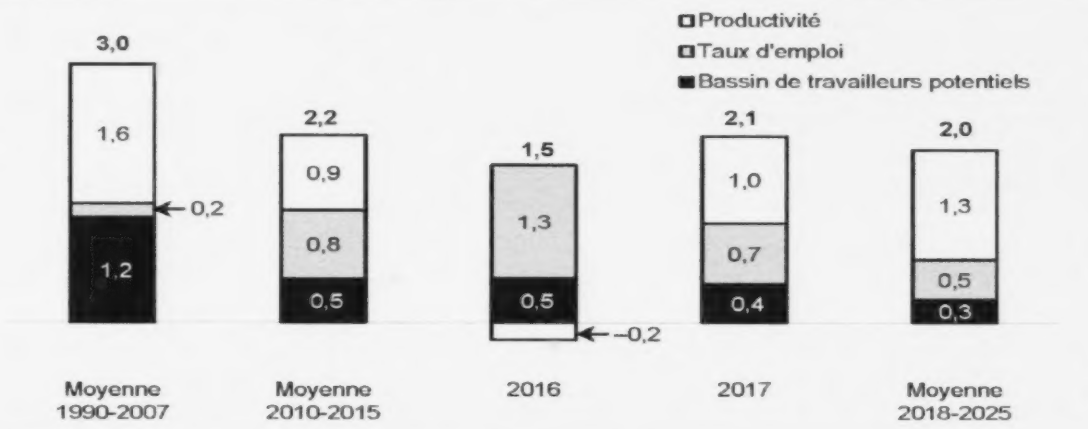

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.
Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

❑ Les dépenses de consommation bénéficieront de conditions favorables

Les dépenses de consommation des ménages, qui ont progressé de 3,2 % en 2015, devraient s'accroître de 2,7 % en 2016 et de 2,5 % en 2017.

Elles bénéficieront d'une croissance du revenu personnel disponible réel d'environ 2,7 % par année durant cette période, une progression supérieure à celle de 2,0 % observée en moyenne depuis la fin de la récession.

— La création d'emplois se poursuivra au cours des deux prochaines années et les salaires horaires augmenteront de façon plus soutenue.

Par ailleurs, la consommation des ménages américains continue de bénéficier de plusieurs autres facteurs favorables.

— Les consommateurs américains sont moins endettés, alors que le ratio des obligations financières sur le revenu personnel disponible s'est établi à 15,4 % au deuxième trimestre de 2016, un niveau inférieur à la moyenne de 16,5 % observée depuis le début des années 1980.

— La richesse nette des ménages s'est établie, au deuxième trimestre de 2016, à 6,4 fois le revenu personnel disponible, soit près de son sommet d'avant la récession.

— La confiance des consommateurs est demeurée élevée, l'indice ayant dépassé 100 points en moyenne au troisième trimestre de 2016.

GRAPHIQUE C.37

Consommation et revenu personnel disponible aux États-Unis
(variation en pourcentage, en termes réels)

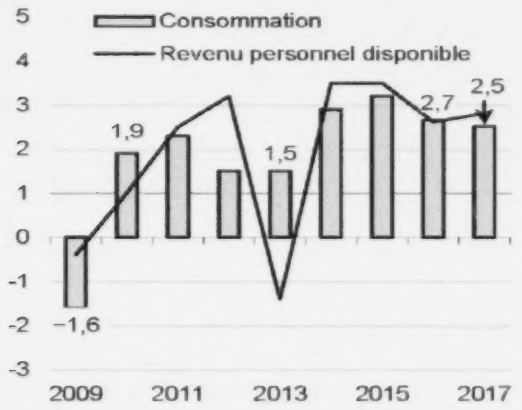

Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.38

Confiance des consommateurs aux États-Unis
(indice, 1985 = 100, données trimestrielles)

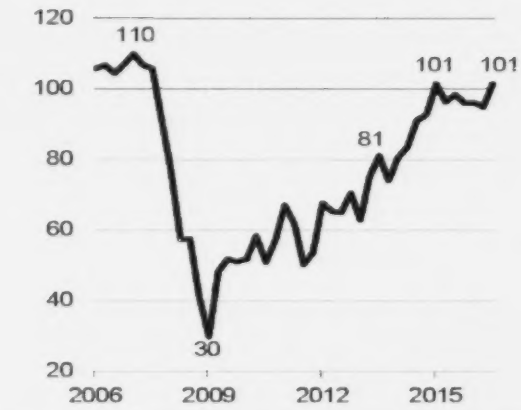

Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

❑ Le marché du travail : des gains plus modérés

Après avoir atteint un sommet de 2,9 millions en 2015, la création d'emplois devrait se modérer et s'établir à 2,5 millions en 2016 et à 1,6 million en 2017, ce qui représente respectivement des croissances annuelles de 1,7 % et de 1,1 %.

— Depuis le début de l'année 2016, la création mensuelle d'emplois est demeurée néanmoins robuste, se situant à 178 000 emplois en moyenne.

Le rythme d'embauche devrait toutefois continuer de ralentir, alors que le bassin de main-d'œuvre sous-utilisée a fortement diminué.

— La création mensuelle d'emplois se poursuivra en 2016 et 2017, s'établissant au-dessus de 100 000 emplois en moyenne. Il s'agit du seuil de création d'emplois nécessaire afin que le taux de chômage demeure stable.

— Les travailleurs américains tireront profit du resserrement du marché de l'emploi, alors que les employeurs offriront des salaires plus intéressants pour attirer la main-d'œuvre.

— Après avoir augmenté de 2,1 % en 2015, la rémunération horaire dans le secteur privé devrait progresser de 2,2 % en 2016 et de 2,6 % en 2017.

GRAPHIQUE C.39

Création d'emplois aux États-Unis

(variation annuelle, en millions)

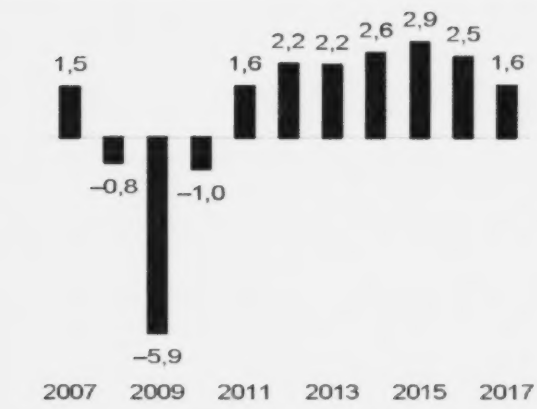

Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.40

Taux de chômage et rémunération horaire aux États-Unis

(en pourcentage, données annuelles)

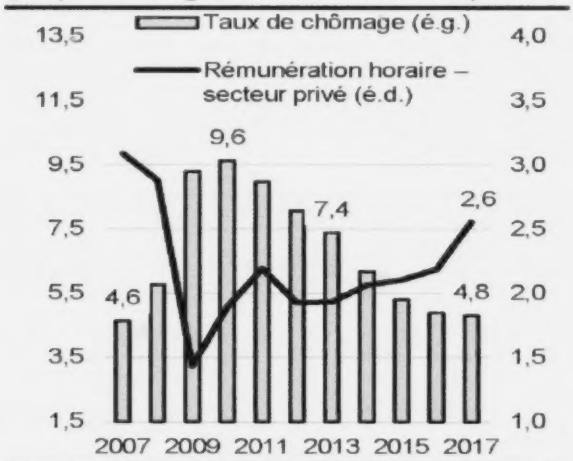

Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

❑ Un rebond des investissements des entreprises attendu en 2017

Faisant suite à une croissance de 2,1 % en 2015, les investissements réels des entreprises américaines devraient diminuer de 0,3 % en 2016. Cette diminution sera toutefois temporaire. Les investissements des entreprises devraient renouer avec la croissance en 2017 et augmenter de 3,9 %.

— Pour leur part, les investissements dans le secteur non énergétique devraient croître de 1,5 % en 2016 et de 2,6 % en 2017.

Depuis le début de l'année, les investissements des entreprises ont été affectés négativement par l'effet de la faiblesse des prix du pétrole sur les investissements dans le secteur énergétique et par l'augmentation de l'incertitude, qui a incité les entreprises à retarder certains projets.

Durant la deuxième moitié de l'année 2016 et en 2017, les investissements des entreprises devraient se redresser, soutenus par :

— les dépenses de consommation des ménages, qui demeureront robustes et inciteront les entreprises à investir pour répondre à la demande;

— l'amélioration globale de la confiance des entreprises;

— la remontée graduelle des prix du pétrole, qui devrait mettre fin à la baisse des investissements dans le secteur de l'énergie. Par ailleurs, le nombre de nouveaux puits pétroliers mis en exploitation aux États-Unis a commencé à croître depuis juin 2016.

GRAPHIQUE C.41

Investissements des entreprises aux États-Unis
(variation en pourcentage, en termes réels)

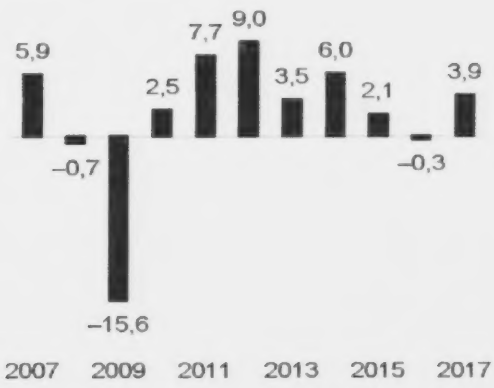

Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.42

Investissements dans le secteur non énergétique[1] aux États-Unis
(variation en pourcentage, en termes réels)

(1) Investissements des entreprises excluant ceux en structures dans le secteur de l'énergie.
Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

❑ La contribution du secteur résidentiel demeurera importante

Après avoir augmenté de 11,7 % en 2015, les investissements résidentiels aux États-Unis devraient continuer de croître à un rythme soutenu, soit de 5,5 % en 2016 et de 5,7 % en 2017.

Plus spécifiquement, les mises en chantier devraient poursuivre leur croissance et s'établir à 1,2 million d'unités en 2016 et à 1,4 million d'unités en 2017. Leur progression sera favorisée principalement par :

— la formation de ménages, qui devrait atteindre près de 1,2 million en 2016 et 1,3 million en 2017;

— les taux hypothécaires qui demeureront faibles, malgré la poursuite attendue du resserrement de la politique monétaire aux États-Unis;

— le faible niveau du stock de logements à vendre, qui s'est établi depuis le début de l'année 2016 à un creux depuis 2005. Cette situation devrait inciter les constructeurs à accélérer les mises en chantier de nouvelles résidences.

GRAPHIQUE C.43

Investissements résidentiels aux États-Unis
(variation en pourcentage, en termes réels)

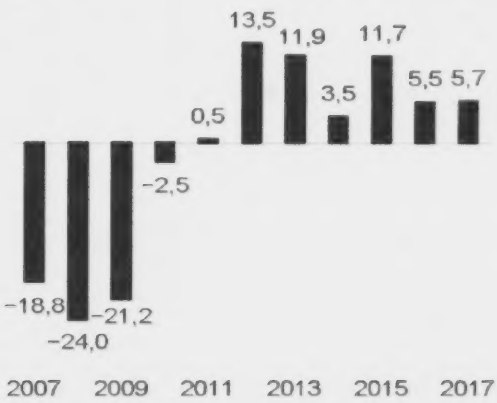

Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.44

Mises en chantier et formation de ménages aux États-Unis
(en millions)

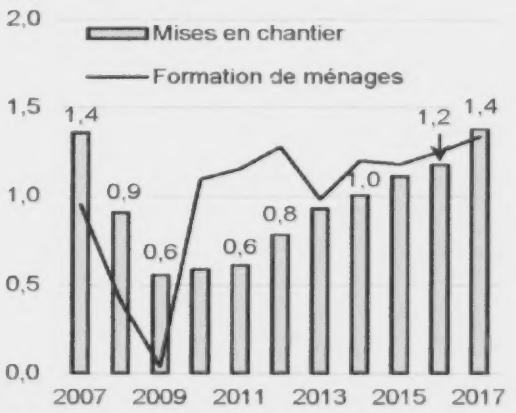

Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

❑ Une progression modérée des dépenses gouvernementales

Après avoir crû de 1,8 % en 2015, les dépenses en termes réels de l'ensemble des ordres de gouvernement aux États-Unis devraient augmenter de 1,1 % en 2016 et de 0,9 % en 2017.

La croissance des dépenses publiques découlera notamment :

— d'une hausse des dépenses du gouvernement fédéral de 0,8 % en termes réels en 2016 et en 2017, en raison d'ententes budgétaires ayant permis un relèvement temporaire des dépenses discrétionnaires, notamment dans les secteurs du transport, de l'éducation et de la défense;

— d'une progression des dépenses des États et des gouvernements locaux de 1,2 % en 2016 et de 0,9 % en 2017. Ces dépenses seront soutenues par une hausse des revenus générés par l'amélioration du marché du travail et par l'augmentation des prix dans le secteur immobilier.

Les investissements publics devraient également augmenter au cours des prochaines années. Rappelons que leur part dans le PIB américain a chuté à 3,4 % en 2015, se situant à un creux de plus de soixante ans.

Selon le Congressional Budget Office, une agence non partisane associée au Congrès américain, après s'être situé à 2,5 % du PIB en 2015, le déficit budgétaire fédéral devrait s'établir à 3,2 % du PIB en 2016 et à 3,1 % du PIB en 2017.

GRAPHIQUE C.45

Dépenses du secteur gouvernemental aux États-Unis[1]

(variation en pourcentage, en termes réels)

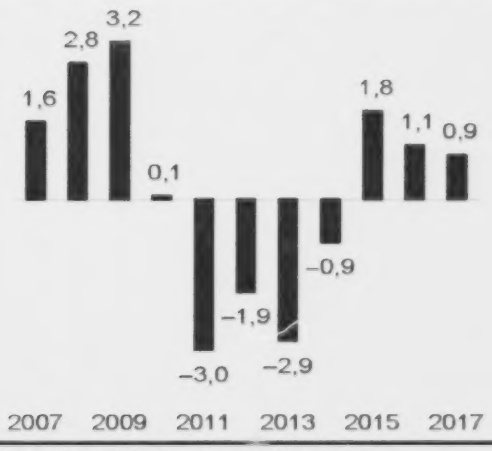

(1) Dépenses totales en biens et services de l'ensemble des ordres de gouvernement.
Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.46

Investissements des gouvernements aux États-Unis

(en pourcentage du PIB, en termes nominaux)

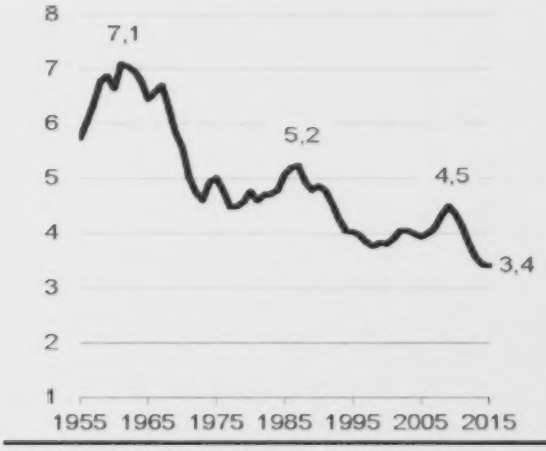

Sources : U.S. Census Bureau et ministère des Finances du Québec.

❑ La croissance des exportations ralentie par la conjoncture économique mondiale et la force du dollar américain

Après avoir progressé de 0,1 % en 2015, les exportations devraient diminuer de 0,1 % en 2016, pour ensuite croître de 2,0 % en 2017. Depuis 2015, la croissance des exportations américaines a été limitée par :

— la force du dollar américain, qui a atteint un sommet en près de 13 ans au début de l'année 2016 et qui nuit à la compétitivité des entreprises exportatrices américaines sur le marché international;

— la faiblesse de la croissance observée chez plusieurs partenaires commerciaux des États-Unis, notamment en Amérique latine et dans les pays membres de l'Union européenne.

Pour leur part, les importations devraient progresser de 1,3 % en 2016 et de 4,9 % en 2017, après avoir crû de 4,6 % en 2015. Elles bénéficieront :

— de la vigueur de la consommation américaine, qui entraîne une demande accrue pour les biens importés;

— de la force du dollar américain, qui réduit le prix des biens et services importés.

Les exportations nettes devraient contribuer négativement à la croissance économique en 2016 et en 2017, alors que les exportations croîtront moins rapidement que les importations.

GRAPHIQUE C.47

Évolution des exportations et des importations aux États-Unis
(variation en pourcentage, en termes réels)

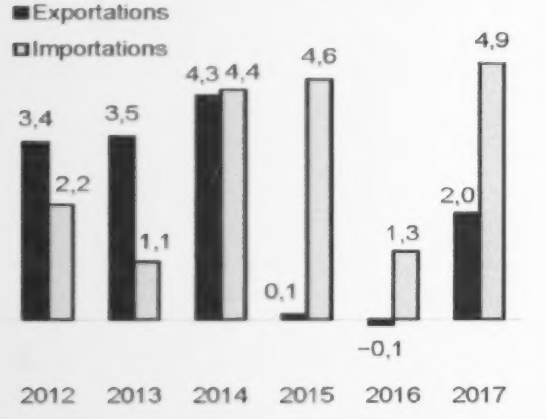

Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.48

Prix des importations[1] et taux de change du dollar américain[2]
(indices)

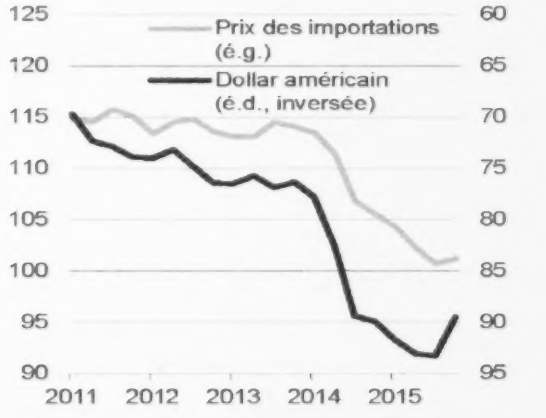

(1) 2009 = 100.
(2) Taux de change du dollar américain par rapport aux principales devises, pondéré par les échanges commerciaux, mars 1973 = 100.
Sources : Bloomberg, IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

Près des trois quarts des exportations internationales de biens du Québec sont destinés aux États-Unis

La grande majorité des exportations internationales de biens du Québec est expédiée vers les États-Unis (72,5 % en 2015).

- La part des exportations vers les États-Unis dépasse largement celle vers la Chine (3,3 %), la France (1,9 %), le Royaume-Uni (1,8 %) et le Mexique (1,6 %).

Les exportations du Québec se concentrent dans le Nord-Est, le Midwest et certains États du Sud

La plupart des marchandises exportées par le Québec aux États-Unis sont destinées aux États du Nord-Est (38,1 % des exportations vers les États-Unis).

- La proximité géographique favorise le commerce avec ces États.

L'Ohio, l'Illinois et le Michigan, situés dans le Midwest, sont également d'importants marchés pour les biens québécois, ainsi que certains États situés plus au sud, notamment le Texas, le Tennessee et la Géorgie.

- Près de 30 % des exportations du Québec vers les États-Unis sont destinées aux États du Sud, alors que 23,9 % sont destinées au Midwest.
- Les exportations vers ces États bénéficient de l'importance du bassin de population dans ces régions.

Plus de la moitié des exportations vers les États-Unis sont concentrées dans quatre industries

Plus de 50 % des exportations du Québec vers les États-Unis proviennent de quatre industries, soit la première transformation des métaux (18,6 %), la fabrication de papier et de produits en bois (13,0 %), les produits aérospatiaux et pièces (11,7 %) et la pétrochimie (7,6 %).

Répartition des biens exportés aux États-Unis par région – 2015
(en pourcentage des exportations totales vers les États-Unis)

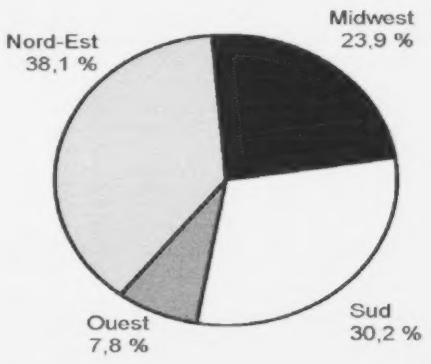

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

Principales catégories de biens exportés aux États-Unis – 2015
(en pourcentage des exportations totales vers les États-Unis)

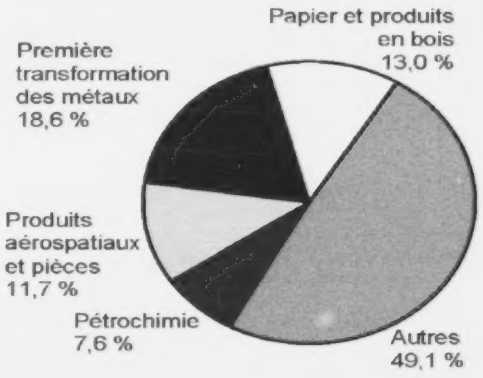

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

Près des trois quarts des exportations internationales de biens du Québec sont destinés aux États-Unis (suite)

Le type de biens exportés par le Québec vers les États-Unis peut varier considérablement selon la géographie.

Des différences importantes dans les exportations selon les régions

Les produits de première transformation, tels que les métaux, le papier et les produits en bois, ainsi que les aliments, sont expédiés principalement vers les États du Nord-Est, ainsi que vers le Midwest américain.

- Le Nord-Est américain reçoit également une part importante du pétrole raffiné au Québec.

Les États situés plus au sud reçoivent, pour leur part, majoritairement des biens fabriqués, notamment des produits aéronautiques, des machines et des produits chimiques.

Les exportations du Québec influencées par les liens entre les industries

Les exportations de biens du Québec vers les différentes régions des États-Unis sont déterminées par la proximité géographique, mais également par la présence de secteurs connexes ou encore de sièges sociaux dans certains États. Par exemple :

- les exportations d'électricité sont concentrées dans les États du Vermont, de New York et du Maine, en raison principalement de la proximité géographique du Québec avec ces États et des contraintes physiques du transport de l'électricité sur de longues distances;
- la forte demande pour l'aluminium dans l'État du Tennessee est liée à la présence de l'industrie automobile;
- les exportations de produits aérospatiaux vers le Connecticut, le Texas et l'Ohio sont favorisées par la présence de sièges sociaux de compagnies œuvrant dans ce secteur, telles que Pratt & Whitney, Bell Helicopter Textron et NetJets.

Exportations vers les régions des États-Unis, selon la catégorie de biens – 2015
(en pourcentage des exportations totales vers les États-Unis)

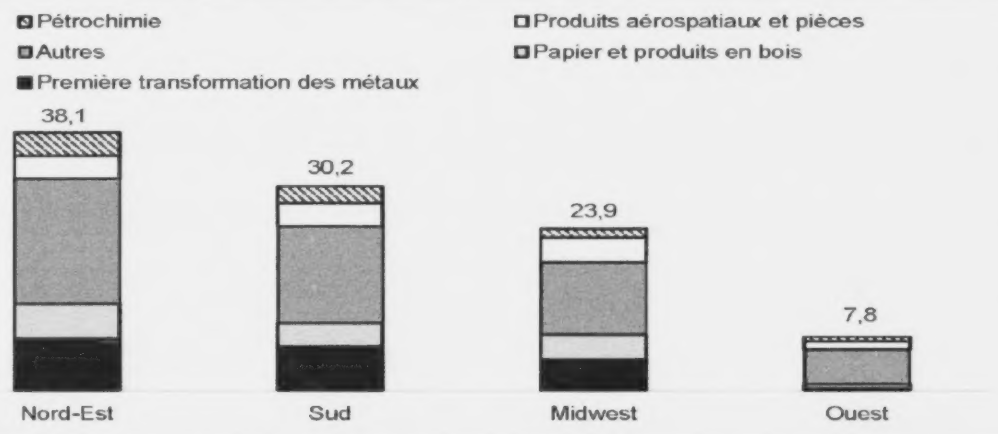

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

3. ÉVOLUTION DES MARCHÉS FINANCIERS

❑ Un apaisement de la volatilité sur les marchés financiers

Les fortes turbulences observées sur les marchés financiers internationaux au début de l'année 2016 se sont apaisées au cours de l'année. En effet, malgré la persistance du climat d'incertitude, l'activité économique mondiale a montré des signes de résilience au cours des derniers mois.

— La croissance a été vigoureuse en Chine et en Inde, où elle a atteint respectivement 6,7 % et 7,1 % en variation annuelle au deuxième trimestre.

— Après un creux en février 2016, l'indice mondial des directeurs d'achat a affiché une tendance positive et est remonté graduellement ces derniers mois.

Les marchés financiers ont réagi favorablement à ces statistiques.

— Les marchés boursiers mondiaux ont rebondi durant l'été et la volatilité observée au début de l'année s'est apaisée. Un regain temporaire d'instabilité a été observé en juin, reflétant les incertitudes engendrées par le Brexit.

— Le prix du pétrole Brent a franchi les 50 $ US le baril au début octobre après avoir touché un creux de 28 $ US en janvier. De plus, le dollar canadien s'est apprécié autour de 76 cents américains depuis son creux de 69 cents connu en janvier.

— De leur côté, les taux obligataires canadiens et américains sont demeurés bas, dans un contexte mondial de faibles taux d'intérêt, et même de taux d'intérêt négatifs en Europe et au Japon.

GRAPHIQUE C.49

Évolution de l'indice mondial des directeurs d'achat
(indice de diffusion, données mensuelles)

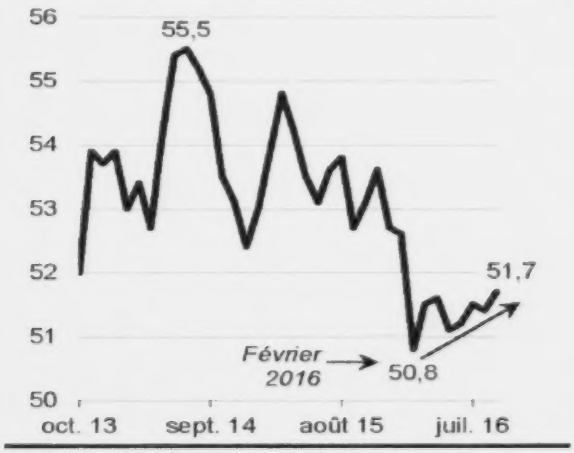

Source : Bloomberg.

GRAPHIQUE C.50

Taux de rendement des obligations d'État à échéance de 10 ans – 2016
(en pourcentage)

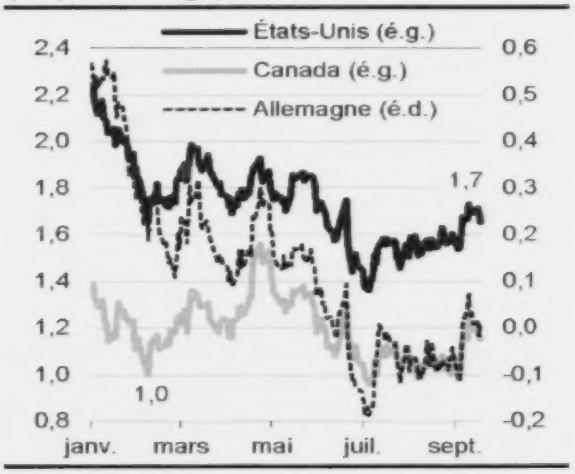

Source : Bloomberg.

❑ La Réserve fédérale devrait hausser son taux directeur d'ici la fin de l'année

La Réserve fédérale américaine (Fed) a maintenu sa politique monétaire inchangée depuis le début de l'année 2016. En effet, le taux cible des fonds fédéraux se situe à l'intérieur de la fourchette 0,25 %–0,50 % depuis décembre 2015.

— En juin, la Fed s'était abstenue de hausser son taux directeur, principalement en raison de l'incertitude économique et financière engendrée par le référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne (Brexit).

— Lors de sa réunion de septembre, la Fed a de nouveau maintenu le statu quo, mais a affirmé que les arguments en faveur d'une hausse du taux directeur se sont renforcés.

La poursuite de la bonne tenue du marché du travail aux États-Unis ainsi que le renforcement de l'économie américaine prévu en deuxième moitié de l'année devraient permettre à la Fed de relever son taux directeur en décembre 2016.

— La Fed devrait poursuivre le resserrement de sa politique monétaire à un rythme graduel par la suite. Deux hausses de taux sont ainsi prévues en 2017.

Par ailleurs, les diminutions répétées des estimations du taux d'intérêt neutre se traduiront par un taux directeur à long terme plus faible que par le passé.

GRAPHIQUE C.51

Prévisions du taux directeur par la Réserve fédérale américaine[1]

(en pourcentage, à la fin de l'année)

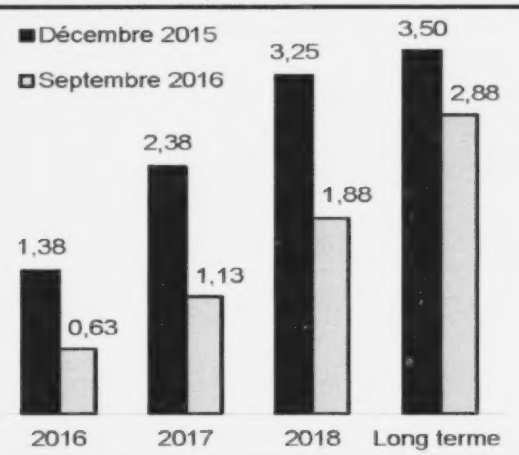

(1) Médiane des prévisions des 17 participants au Comité de politique monétaire.

Source : Réserve fédérale américaine.

GRAPHIQUE C.52

Taux directeur aux États-Unis

(taux cible des fonds fédéraux, en pourcentage)

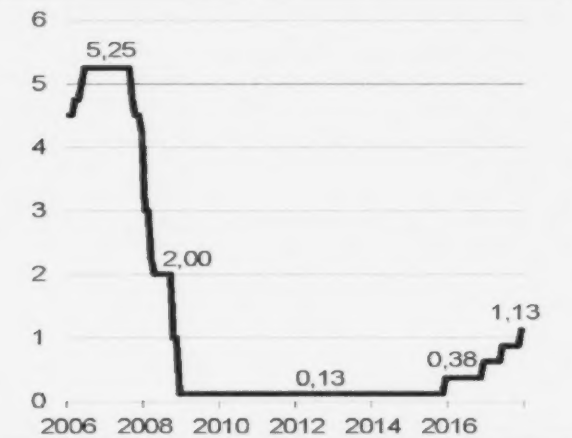

Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

Diminution du taux neutre depuis la récession

Le taux neutre fait référence au taux d'intérêt réel qui n'entraîne ni accélération ni ralentissement de l'économie lorsque celle-ci tourne à son potentiel. Ce taux permet d'équilibrer les niveaux d'épargne et d'investissement en situation de plein emploi.

Le taux neutre a diminué depuis la récession

Le taux neutre a diminué de manière importante dans plusieurs économies depuis la récession de 2008-2009, principalement en raison de la baisse de la croissance potentielle du PIB, mais également en raison de la hausse du taux d'épargne et de la diminution des dépenses d'investissement à l'échelle mondiale.

- Selon la Banque du Canada, le taux neutre nominal se situerait actuellement entre 2,75 % et 3,75 % au Canada, alors qu'il s'établissait entre 4,50 % et 5,50 % avant la récession de 2008-2009. Il s'agit d'une baisse de près de 2 points de pourcentage.
- Aux États-Unis, selon la projection médiane de septembre 2016 de la Réserve fédérale, le niveau approprié à long terme pour le taux directeur, également en diminution importante au cours des dernières années, serait d'environ 2,9 %.

La baisse du taux neutre a des effets importants sur l'économie réelle

La baisse du taux neutre signifie que les banques centrales doivent maintenir plus longtemps leurs taux directeurs à des niveaux plus faibles qu'avant la récession. Cette situation se traduit par des taux d'intérêt de long terme historiquement faibles.

- Les faibles taux d'intérêt représentent un élément positif pour les emprunteurs, dont les ménages et les gouvernements. Les coûts de financement plus faibles devraient favoriser la consommation et les investissements.
- Toutefois, la faiblesse des taux affecte négativement la rentabilité des banques. Elle constitue un défi pour les investisseurs à long terme, comme les caisses de retraite et les compagnies d'assurance, qui doivent composer avec des rendements obligataires plus faibles.

Taux des obligations canadiennes et américaines à échéance de 10 ans
(en pourcentage, données mensuelles)

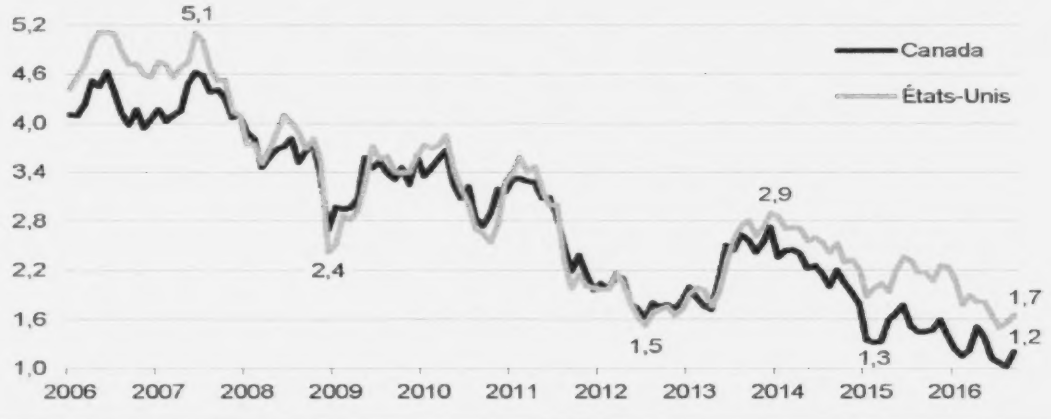

Sources : Statistique Canada et IHS Global Insight.

❑ La Banque du Canada demeure en attente

Lors de son annonce du 7 septembre, la Banque du Canada (BdC) a gardé son taux directeur à 0,50 %, niveau auquel il se situe depuis juillet 2015. La Banque a démontré un optimisme prudent concernant les perspectives économiques au pays, mais a affirmé que les risques entourant l'évolution de l'inflation s'étaient orientés à la baisse récemment.

— Après une contraction du PIB canadien au deuxième trimestre, la BdC s'attend à un rebond de la croissance au troisième trimestre.

— Selon la Banque, l'activité économique devrait notamment être soutenue par la reprise de la production pétrolière et par la reconstruction en Alberta, à la suite des feux de forêt de mai 2016, ainsi que par le versement de la nouvelle allocation canadienne pour enfants, qui devrait soutenir la consommation des ménages.

Une inflation globale modérée et une croissance économique modeste au Canada devraient inciter la BdC à patienter jusqu'au premier trimestre de 2018 avant de commencer à hausser son taux cible.

❑ Les taux obligataires demeurent faibles

Les taux obligataires dans les économies avancées sont demeurés faibles au cours des derniers mois, dans un contexte mondial de bas taux d'intérêt. Les taux obligataires au Canada ne devraient progresser que graduellement au cours des prochains trimestres.

— Les rendements faibles ou négatifs en Europe et au Japon continueront de limiter la hausse des taux obligataires canadiens et américains.

— De plus, au Canada, les marchés financiers s'attendent à une politique monétaire accommodante pour une période prolongée, malgré la hausse graduelle des taux d'intérêt prévue aux États-Unis.

TABLEAU C.8

Marchés financiers canadiens
(moyennes annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)

	2015	2016	2017
Taux cible du financement à un jour	0,6	0,5	0,5
– *Mars 2016*		*0,5*	*0,6*
Bons du Trésor – 3 mois	0,5	0,5	0,6
– *Mars 2016*		*0,5*	*0,7*
Obligations – 10 ans	1,5	1,2	1,6
– *Mars 2016*		*1,5*	*2,3*
Dollar canadien (en cents américains)	77,5	75,8	76,7
– *Mars 2016*		*70,6*	*71,9*

Sources : Statistique Canada, Bloomberg et ministère des Finances du Québec.

❑ Le dollar canadien demeurera près des niveaux actuels

Après s'être établi en moyenne à 90,2 cents américains en 2014 et à 77,5 cents américains en 2015, le dollar canadien devrait se situer en moyenne à 75,8 cents américains en 2016. Il devrait s'apprécier légèrement en 2017, pour s'établir en moyenne à 76,7 cents américains.

Depuis le début de l'année, le huard s'est apprécié, alors qu'il avait connu un creux de moins de 70 cents américains en janvier. En effet, le dollar a progressé de 16 % entre la mi-janvier et le début mai, avant de se stabiliser autour de 76,5 cents américains au cours des derniers mois.

— Cette remontée s'explique, d'une part, par la dépréciation du dollar américain, alors que les marchés financiers ont sensiblement réduit leurs attentes relatives aux hausses futures du taux directeur aux États-Unis.

— D'autre part, le dollar canadien a été soutenu par la remontée des prix du pétrole observée durant la première moitié de l'année 2016.

Le huard pourrait se déprécier légèrement d'ici la fin de l'année, sous l'effet du relèvement prévu des taux d'intérêt aux États-Unis en décembre 2016. Il devrait s'apprécier graduellement à partir de 2017, en raison notamment de la hausse prévue des cours du pétrole.

GRAPHIQUE C.53

Taux de change du dollar canadien

(en cents américains, moyennes annuelles)

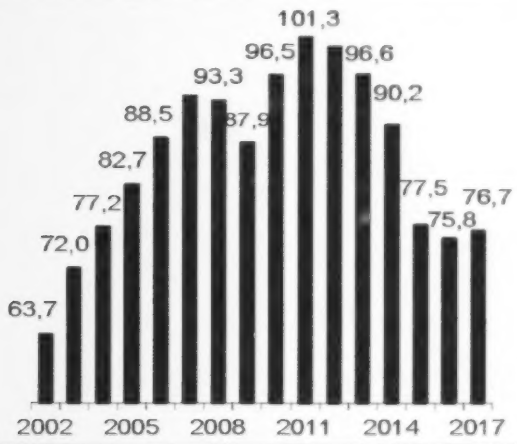

Sources : Bloomberg et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.54

Taux de change du dollar canadien et du dollar américain[1] – 2016

(en cents américains et indice, mars 1973 = 100)

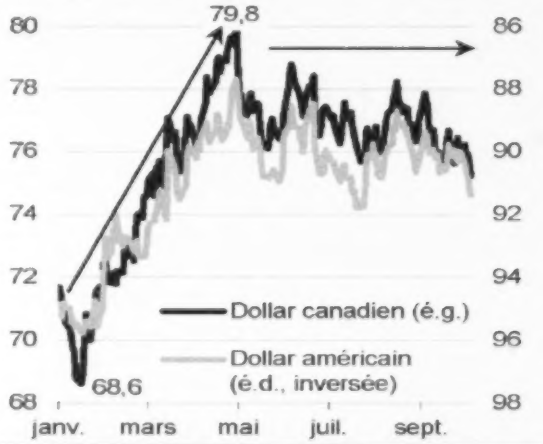

(1) Taux de change du dollar américain par rapport aux principales devises, pondéré par les échanges commerciaux.

Source : Bloomberg.

❑ Un rééquilibrage lent et graduel du marché pétrolier

Après avoir connu un creux de moins de 30 $ US le baril au début de 2016, les prix du pétrole Brent et West Texas Intermediate (WTI) se sont établis à 47 $ US et à 45 $ US en moyenne respectivement en septembre.

— Ce rebond a été alimenté par le recul de la production américaine, par le renforcement de la demande des raffineurs, ainsi que par des perturbations des approvisionnements dans certains pays producteurs.

  — La hausse de la demande des raffineries s'explique notamment par une augmentation des capacités mondiales de raffinage de 1,2 million de barils par jour (Mb/j) en 2015 et de 1,5 Mb/j en 2016, principalement en Chine et aux États-Unis.

Toutefois, la faiblesse des perspectives de l'économie mondiale et la persistance d'une offre excédentaire soutenue par les niveaux record des inventaires de pétrole brut freineront le rééquilibrage entre l'offre et la demande de pétrole.

— Ce rééquilibrage ne devrait s'opérer que graduellement, ce qui se traduira par une hausse modérée des cours pétroliers.

— Le prix du pétrole Brent devrait se situer en moyenne à 44 $ US le baril en 2016 et à 51 $ US en 2017. Le cours du WTI devrait, pour sa part, s'établir à 42 $ US le baril en 2016 et à 49 $ US en 2017.

GRAPHIQUE C.55

Évolution des prix du pétrole Brent, WTI et WCS

(en dollars américains le baril)

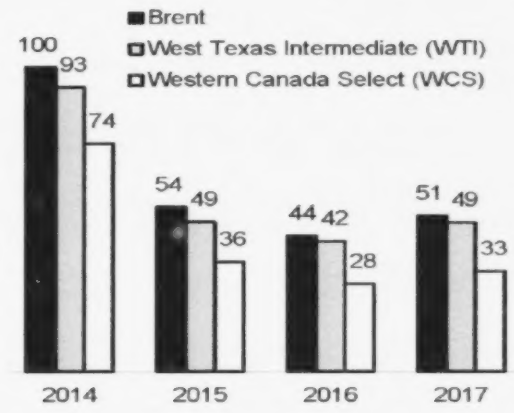

Sources : Bloomberg et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.56

Production de pétrole aux États-Unis

(en millions de barils par jour, données mensuelles)

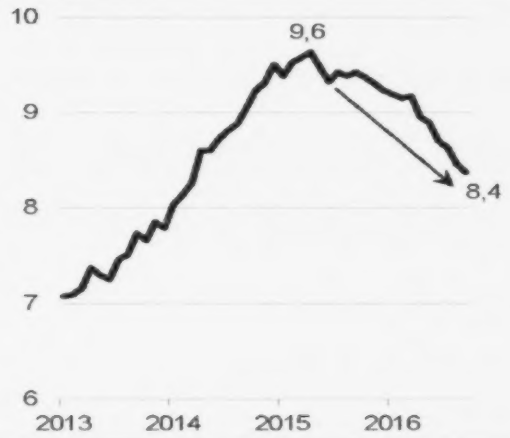

Source : U.S. Energy Information Administration.

4. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

La croissance économique mondiale a atteint 3,2 % en 2015. Elle devrait s'établir à 3,0 % en 2016 et à 3,2 % en 2017. La prévision pour ces deux années a été révisée à la baisse de 0,1 pp par rapport au Plan économique du Québec de mars 2016.

— Ces ajustements à la baisse s'expliquent principalement par une croissance économique plus faible que prévu au début de l'année aux États-Unis ainsi que par les incertitudes découlant du processus de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit).

La croissance économique mondiale devrait ainsi se poursuivre et se renforcer légèrement durant la deuxième moitié de l'année 2016 et en 2017.

— Dans les **économies avancées**, la croissance devrait continuer, stimulée par le faible niveau des prix du pétrole et par des mesures budgétaires expansionnistes mises en place dans certains pays.

— Dans les **économies émergentes**, l'expansion économique sera soutenue par une croissance qui demeure élevée en Chine et en Inde. De plus, compte tenu de l'augmentation prévue des prix du pétrole, certains pays producteurs devraient connaître une atténuation de leurs difficultés économiques.

Malgré ces facteurs favorables, la croissance de l'économie mondiale demeure contenue, en raison notamment des effets du vieillissement de la population.

GRAPHIQUE C.57

Croissance économique mondiale
(PIB réel, en parité des pouvoirs d'achat, variation en pourcentage)

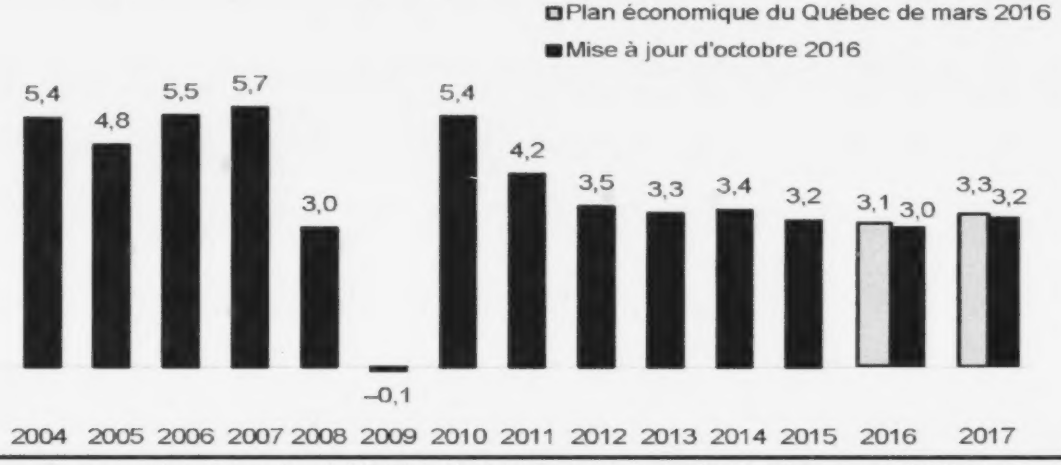

Sources : Fonds monétaire international, IHS Global Insight, Eurostat et ministère des Finances du Québec.

Une faiblesse du commerce mondial s'est installée depuis la récession

La croissance du commerce mondial a ralenti depuis la récession de 2008-2009. Selon le Fonds monétaire international (FMI), elle n'a été que de 2,9 % en moyenne annuellement entre 2008 et 2015, comparativement à 7,3 % de 2000 à 2007. Ce ralentissement résulte :

- de la faiblesse de la croissance économique mondiale;
- de l'entrée du processus de mondialisation dans une nouvelle étape, caractérisée notamment par le ralentissement de la délocalisation de la production vers les pays émergents à faible coût de main-d'œuvre, ainsi que par une augmentation des barrières commerciales.

Le commerce s'ajuste au nouveau palier de croissance économique mondiale

Selon une étude récente du FMI, l'affaiblissement de la croissance économique, plus spécifiquement celle de l'investissement, expliquerait en bonne partie le ralentissement de la croissance du commerce mondial.

- En effet, la croissance du PIB réel mondial est passée de 4,5 % en moyenne entre 2000 et 2007 à 3,2 % entre 2008 et 2015.
- Celle des investissements a également diminué, passant de 4,9 % à 3,0 % pour les mêmes périodes.

Commerce mondial de biens et services[1]
(variation en pourcentage, en termes réels)

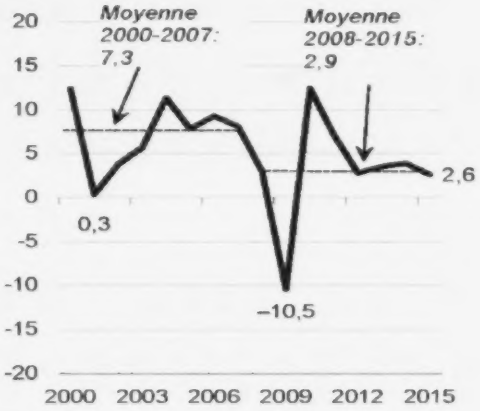

(1) Moyenne des taux de croissance des exportations et des importations.
Sources : Fonds monétaire international et ministère des Finances du Québec.

Investissements des entreprises à l'échelle mondiale[1]
(variation en pourcentage, en termes réels)

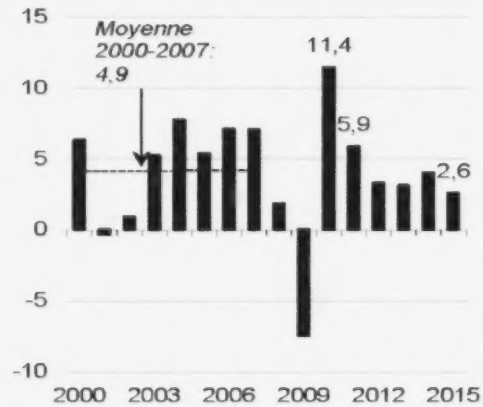

(1) Perspectives de l'économie mondiale d'avril 2016 du Fonds monétaire international.
Sources : Fonds monétaire international et ministère des Finances du Québec.

❑ Une poursuite de la croissance des économies avancées

La croissance des économies avancées se poursuit, malgré un ralentissement en 2016. Elle devrait passer de 2,1 % en 2015 à 1,5 % en 2016 et à 1,7 % en 2017. Dans ce groupe de pays, la croissance sera notamment soutenue par la faiblesse des prix du pétrole et par le maintien de conditions financières accommodantes.

— Aux États-Unis, la croissance économique devrait rebondir durant la deuxième moitié de 2016, après un début d'année décevant.

— Au Japon, la croissance bénéficiera notamment du report de la hausse prévue de la taxe à la consommation, qui devrait passer de 8 % à 10 % en 2019.

— En zone euro, la croissance profitera notamment de l'assouplissement des conditions du crédit, grâce au soutien de la politique monétaire accommodante, et des mesures budgétaires mises en place par certains gouvernements.

Pour sa part, le Royaume-Uni subira les effets négatifs du processus de sortie de ce pays de l'Union européenne, lequel pourrait intensifier les inquiétudes des entreprises. Dans ce contexte, la croissance du PIB réel britannique devrait ralentir à 1,9 % en 2016 et à 0,5 % en 2017 (+2,2 % en 2015).

— Ces effets sur l'économie mondiale devraient toutefois demeurer limités, le Royaume-Uni représentant seulement 2,4 % du PIB mondial.

GRAPHIQUE C.58

Croissance des économies avancées
(croissance en pourcentage et contribution en points de pourcentage)

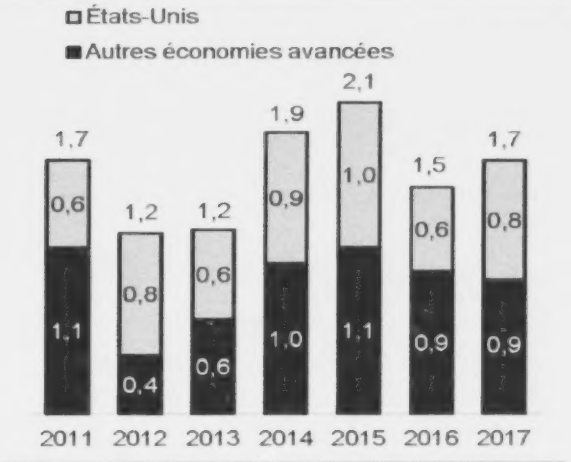

Note : Les chiffres du haut indiquent la croissance du PIB réel en parité des pouvoirs d'achat.
Sources : IHS Global Insight, Fonds monétaire international et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.59

Conditions du crédit en zone euro
(part des banques qui prévoient resserrer ou assouplir les conditions du crédit)

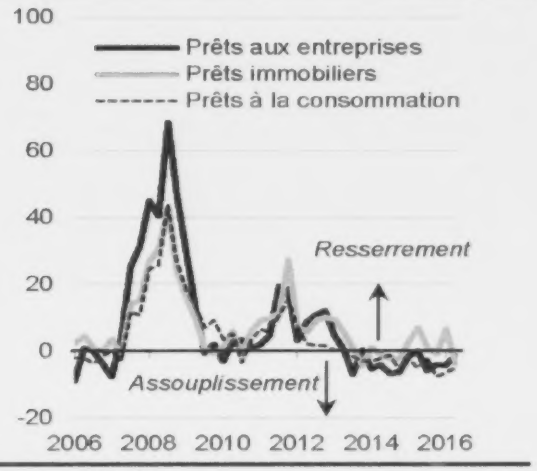

Source : Bloomberg.

❑ Une atténuation des difficultés des économies émergentes exportatrices de matières premières

Après s'être établie à 4,0 % en 2015, la croissance dans les économies émergentes devrait s'accélérer légèrement à 4,1 % en 2016 et à 4,3 % en 2017. Elle sera soutenue principalement par :

— une amélioration de la situation économique des pays producteurs de matières premières, tels que le Brésil, la Russie ainsi que des pays d'Afrique, qui profiteront de la légère remontée des prix du pétrole;

— une croissance qui demeurera élevée en Chine et en Inde, alors que les actions des autorités favoriseront une progression de la demande intérieure.

Malgré ce léger renforcement, la croissance des économies émergentes demeurera inférieure au rythme annuel moyen de 5,7 % observé de 2010 à 2014.

— En Chine, la transition de l'économie vers un modèle reposant davantage sur la consommation et les services se poursuit.

— Elle s'accompagne d'un ralentissement graduel de la croissance dans ce pays, qui est passée de 7,3 % en 2014 à 6,9 % en 2015 et à 6,7 % au premier semestre de 2016.

GRAPHIQUE C.60

Croissance des économies émergentes
(croissance en pourcentage et contribution en points de pourcentage)

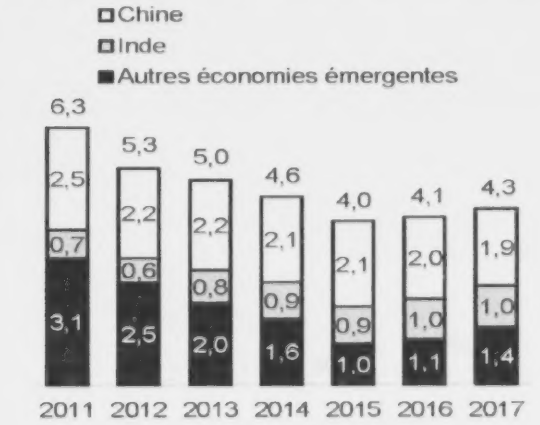

Note : Les chiffres du haut indiquent la croissance du PIB réel en parité des pouvoirs d'achat.
Sources : IHS Global Insight, Fonds monétaire international et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.61

PIB réel et parts du secteur industriel et des services en Chine
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

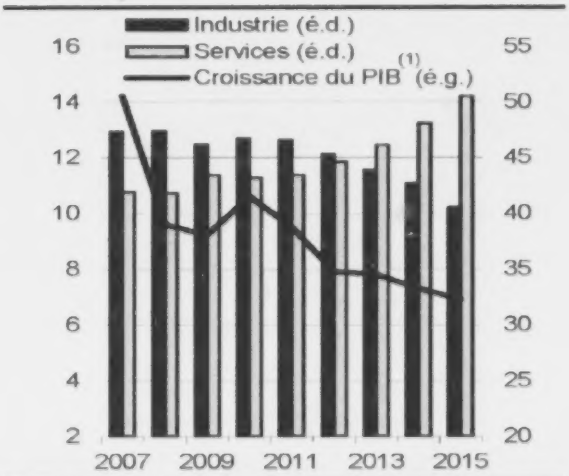

Note : La somme des deux secteurs est inférieure à 100 %, car le secteur primaire est exclu.
(1) Variation annuelle en pourcentage.
Sources : Bloomberg et Fonds monétaire international.

❑ Perspectives de croissance des principales économies

Au **Canada**, la croissance du PIB réel devrait se maintenir à 1,1 % en 2016, un rythme similaire à celui observé en 2015. Les difficultés économiques se poursuivent dans les provinces liées à l'extraction de pétrole, alors que les provinces manufacturières bénéficient de la faiblesse du dollar canadien et des prix du pétrole. En 2017, la croissance économique devrait atteindre 1,9 %. La hausse graduelle des prix du pétrole devrait entraîner une reprise des investissements dans le secteur énergétique.

Aux **États-Unis**, après avoir atteint 2,6 % en 2015, la croissance devrait ralentir à 1,5 % en 2016 et accélérer à 2,1 % en 2017. Le début de l'année 2016 a été décevant. Cependant, la progression de l'économie américaine devrait s'accélérer à compter de la deuxième moitié de l'année. Elle sera principalement soutenue par la demande intérieure. Par contre, la force du dollar américain ainsi que la croissance plus modérée de plusieurs partenaires commerciaux des États-Unis continueront de limiter la contribution des exportations nettes à la hausse du PIB réel.

En **zone euro**, après s'être située à 2,0 % en 2015, la croissance devrait ralentir à 1,5 % en 2016 et à 1,2 % en 2017, notamment en raison du ralentissement au Royaume-Uni, son principal partenaire commercial. Toutefois, la demande intérieure continuera de bénéficier des faibles prix du pétrole.

Au **Royaume-Uni**, la croissance devrait s'établir à 1,9 % en 2016 et à 0,5 % en 2017, comparativement à 2,2 % en 2015. Les répercussions négatives des incertitudes découlant du processus de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne devraient freiner la croissance au cours des prochaines années, malgré l'assouplissement récent de la politique monétaire.

Au **Japon**, la croissance économique devrait se maintenir à 0,5 % en 2016 et à 0,8 % en 2017. Elle sera soutenue par un nouveau plan de stimulation économique de 270 G$ US annoncé par le gouvernement japonais. De plus, la hausse de la taxe à la consommation, initialement prévue en avril 2017, a été reportée à 2019. L'expansion économique au Japon sera toutefois limitée par les effets négatifs de la vigueur du yen.

En **Chine**, la croissance économique devrait continuer de ralentir à 6,5 % en 2016 et à 6,2 % en 2017, alors que la transition de l'économie chinoise vers un modèle reposant davantage sur la consommation et les services se poursuit. Toutefois, l'économie bénéficiera de l'important plan d'investissement mis en place par le gouvernement chinois ainsi que de la vigueur de la consommation.

En **Inde**, la croissance économique demeure vigoureuse. Le PIB réel devrait progresser de 7,6 % en 2016 et de 7,4 % en 2017. La demande intérieure sera soutenue par les progrès des réformes structurelles, notamment les actions du gouvernement pour assouplir les contraintes sur les investissements directs étrangers, et par l'assouplissement de la politique monétaire. Par ailleurs, les exportations pourraient profiter de la poursuite de la croissance aux États-Unis, un marché important pour l'Inde.

TABLEAU C.9

Perspectives de croissance économique dans le monde

(PIB réel, variation annuelle en pourcentage)

	Poids[1]	2015	2016	2017
Monde[2]	**100,0**	**3,2**	**3,0**	**3,2**
– *Mars 2016*		*3,0*	*3,1*	*3,3*
Économies avancées[2]	**42,9**	**2,1**	**1,5**	**1,7**
– *Mars 2016*		*1,9*	*1,9*	*2,0*
Canada	1,5	1,1	1,1	1,9
– *Mars 2016*		*1,2*	*1,3*	*2,1*
États-Unis	15,9	2,6	1,5	2,1
– *Mars 2016*		*2,4*	*2,3*	*2,3*
Zone euro	12,1	2,0	1,5	1,2
– *Mars 2016*		*1,5*	*1,6*	*1,6*
Royaume-Uni	2,4	2,2	1,9	0,5
– *Mars 2016*		*2,2*	*2,2*	*2,1*
Japon	4,3	0,5	0,5	0,8
– *Mars 2016*		*0,4*	*0,9*	*0,7*
Économies émergentes et en développement[2]	**57,1**	**4,0**	**4,1**	**4,3**
– *Mars 2016*		*3,9*	*4,0*	*4,3*
Chine	16,6	6,9	6,5	6,2
– *Mars 2016*		*6,9*	*6,3*	*6,2*
Inde[3]	6,7	7,6	7,6	7,4
– *Mars 2016*		*7,5*	*7,5*	*7,2*

(1) Les poids dans le PIB mondial correspondent à ceux de l'année 2014.
(2) Données selon la parité des pouvoirs d'achat.
(3) Pour l'année fiscale (du 1er avril au 31 mars).
Sources : IHS Global Insight, Fonds monétaire international, Datastream, Eurostat, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

5. ÉVOLUTION DES PRIX DES PRINCIPAUX MÉTAUX DU QUÉBEC

Après avoir enregistré un creux à la fin de l'année 2015, l'indice des prix mondiaux des métaux du Québec (IPMMQ) s'est relevé sensiblement durant la première moitié de l'année 2016. En effet, cet indice, qui suit l'évolution des prix des principaux métaux extraits au Québec ainsi que de l'aluminium, s'est accru de 14,9 % entre décembre 2015 et septembre 2016, sous l'effet d'une hausse de chacune de ses trois composantes.

— Le sous-indice du prix de l'**aluminium** et celui des **métaux industriels** ont respectivement augmenté de 6,6 % et de 29,4 %, bénéficiant notamment de l'effet sur la demande découlant des mesures de soutien économique du gouvernement chinois.

— Le sous-indice des **métaux précieux** a augmenté de 24,1 %, alors que les faibles taux d'intérêt et le climat d'incertitude économique et politique ont accru la demande à des fins d'investissement et de détention comme valeur refuge.

— Par ailleurs, la dépréciation de 5,4 % du dollar américain depuis son sommet de janvier a également soutenu la hausse des prix des métaux, leurs cours étant généralement négociés dans cette devise.

Après avoir connu plusieurs années de baisses, l'IPMMQ semble amorcer un redressement graduel, alors qu'à l'échelle mondiale la production de métaux s'est ajustée à la baisse et que la demande a été plus soutenue pour certains métaux.

GRAPHIQUE C.62

Indice des prix mondiaux des métaux du Québec(1)
(indice, 2010 = 100, données mensuelles)

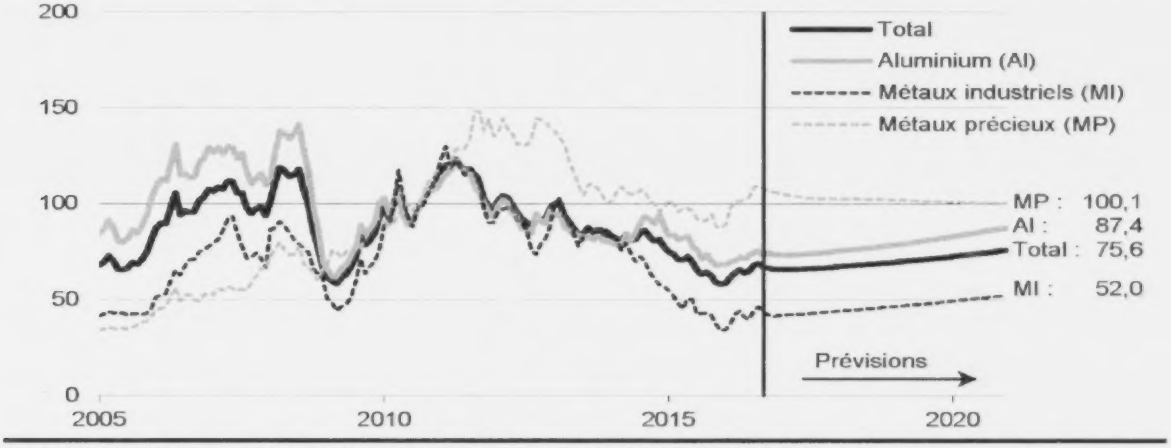

(1) L'indice inclut les prix des principaux métaux extraits au Québec (fer, nickel, zinc, cuivre, or et argent) ainsi que celui de l'aluminium. Les prix inclus dans le calcul de l'indice sont exprimés en dollars américains.
Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Bloomberg, Banque mondiale et ministère des Finances du Québec.

❑ Le prix de l'aluminium a bénéficié d'un ajustement de la production mondiale

La production mondiale d'aluminium a diminué de 0,7 % en variation annuelle durant la première moitié de l'année 2016. La production en Chine a diminué de 1,8 % durant cette période, entraînant une baisse de 9,2 % des exportations chinoises de ce métal.

— Cet ajustement a été favorable au prix de l'aluminium, qui a crû de 8,1 % depuis novembre 2015, pour s'établir à 1 594 $ US la tonne en moyenne en septembre.

— Le prix de l'aluminium a également bénéficié de l'effet positif sur la demande des mesures de soutien à l'économie en Chine, ainsi que de la dépréciation du dollar américain.

La demande d'aluminium continuera de croître au cours des prochaines années, soutenue notamment par l'utilisation croissante de ce métal dans le secteur automobile ainsi que dans la production de câbles électriques.

— Le cours de l'aluminium devrait ainsi s'élever à environ 1 600 $ US la tonne en moyenne en 2017, après s'être établi à près de 1 580 $ US en 2016.

— Il devrait continuer d'augmenter légèrement par la suite. La poursuite de la construction de nouvelles alumineries, notamment en Chine, limitera la progression du prix de l'aluminium.

GRAPHIQUE C.63

Prix de l'aluminium
(en dollars américains la tonne, données mensuelles)

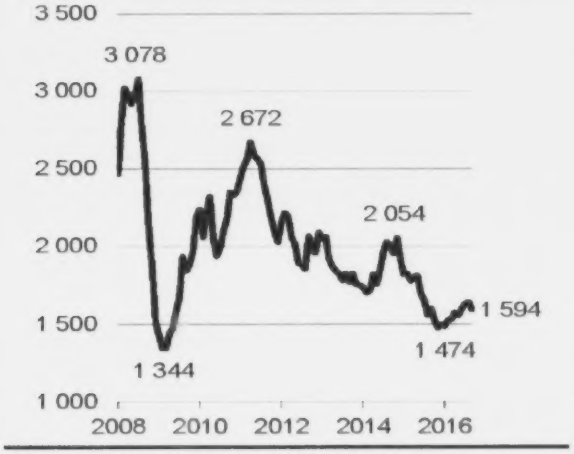

Sources : Bloomberg et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.64

Production d'aluminium
(variation en pourcentage)

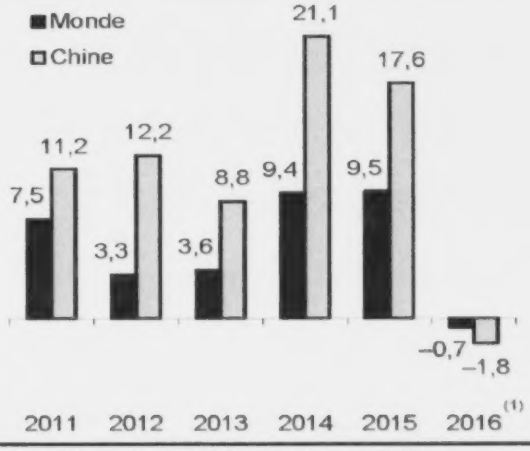

(1) Production au premier semestre de 2016 comparativement à la même période en 2015.
Sources : Bloomberg et ministère des Finances du Québec.

❑ Importante remontée des prix des métaux industriels en 2016

Les prix des métaux industriels se sont établis à un creux au début de 2016, à la suite des inquiétudes des marchés concernant la croissance économique en Chine, de la baisse marquée des prix du pétrole et d'une hausse du dollar américain. Ils ont toutefois connu une remontée importante depuis le début de l'année.

— Le prix du **minerai de fer** a bondi de 19,2 % en mars, après l'annonce du nouveau plan quinquennal du gouvernement chinois visant à soutenir une croissance économique annuelle d'au moins 6,5 % d'ici 2020. Il a également bénéficié d'une certaine reprise de la construction immobilière en Chine.

— Le cours du **nickel** a bondi de 14,9 % en juillet, alors que le gouvernement des Philippines a annoncé la suspension de l'activité de certaines mines de nickel, pour des raisons environnementales.

— Le cours du **zinc** s'est apprécié de près de 50 % depuis janvier, bénéficiant d'une production minière en baisse de 12,0 % après sept mois en 2016, comparativement à la même période en 2015.

— Le prix du **cuivre** a également augmenté depuis le début de l'année, mais la hausse a été moins prononcée que celle de la plupart des autres métaux, alors qu'un volume élevé a été produit.

Les prix des métaux industriels devraient continuer de croître au cours des prochaines années, mais d'une façon graduelle, alors que les perspectives de croissance de l'économie mondiale apparaissent plus modérées.

GRAPHIQUE C.65

Évolution récente des prix de certains métaux industriels – 2016
(indice, janvier 2016 = 100, données mensuelles)

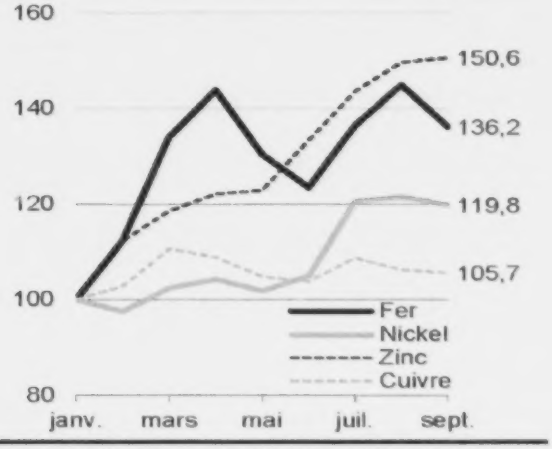

Sources : Bloomberg et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.66

Construction immobilière en Chine

(superficie, variation en pourcentage)

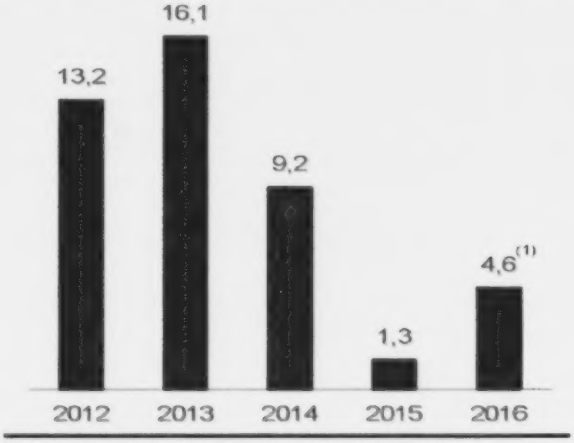

(1) Cumulatif des huit premiers mois de 2016 comparativement à la même période en 2015.
Source : Bureau national des statistiques de la Chine.

❑ Les taux d'intérêt faibles ont soutenu le prix de l'or

Les politiques monétaires très accommodantes des banques centrales, dans un climat marqué par des incertitudes économiques et politiques, ont stimulé la demande d'or comme valeur refuge et ont entraîné une hausse prononcée de son cours depuis le début de l'année 2016.

— Le prix de l'or est ainsi passé de 1 070 $ US l'once en décembre 2015 à 1 326 $ US en septembre 2016, une hausse de 23,9 %.

En effet, les faibles taux d'intérêt et même les taux négatifs mis en place par plusieurs banques centrales en Europe et au Japon ont exercé un effet à la baisse sur le rendement des obligations des gouvernements.

— Ceci accroît l'attrait de l'or comme actif permettant de protéger la valeur de l'investissement.

— Ainsi, la demande d'or à cette fin a plus que doublé entre le second semestre de 2015 et les six premiers mois de l'année 2016, passant de 452 à 1 064 tonnes durant cette période.

Alors que la production mondiale d'or demeure relativement stable et que les incertitudes au niveau mondial devraient demeurer contenues, le cours moyen du métal jaune devrait s'établir à environ 1 270 $ US en 2016 et se maintenir à près de ce niveau en 2017.

GRAPHIQUE C.67

Prix de l'or

(en dollars américains l'once, données mensuelles)

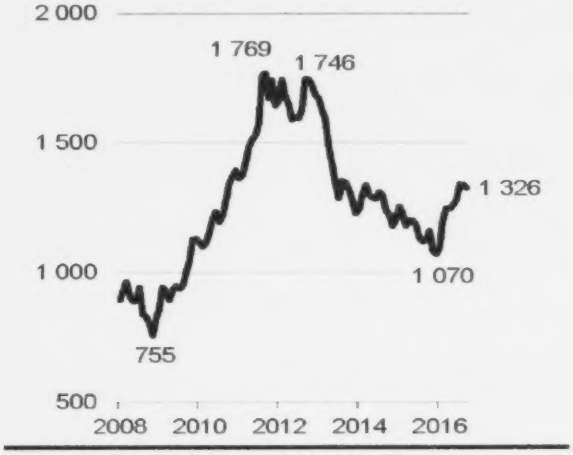

Sources : Bloomberg et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.68

Demande d'or à des fins d'investissement

(en tonnes)

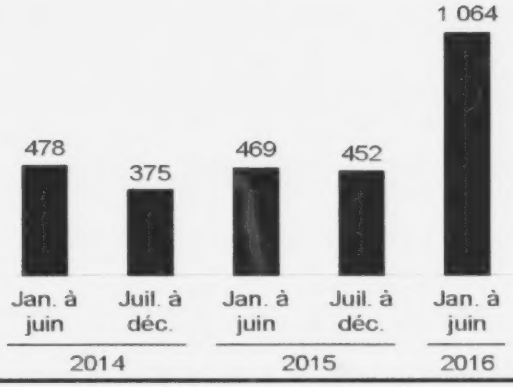

Sources : World Gold Council et ministère des Finances du Québec.

6. PRINCIPAUX RISQUES QUI POURRAIENT INFLUENCER LE SCÉNARIO DE PRÉVISION

Les prévisions économiques et financières du scénario de la mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec reposent sur plusieurs hypothèses. À certaines d'entre elles sont associés des risques.

— Plusieurs de ces risques sont externes. Des évolutions différentes de celles prévues pour certaines variables économiques et financières, telles que la croissance des principales économies, les prix du pétrole et des autres matières premières, ou encore les indicateurs financiers, constituent des exemples de ces risques.

— D'autres risques sont internes. Ils pourraient se traduire par une évolution de certaines variables économiques du Québec différente de celle prévue.

Depuis la publication du Plan économique du Québec de mars 2016, certains des risques identifiés se sont renforcés, alors que d'autres se sont atténués. Par ailleurs, de nouveaux risques sont apparus, notamment au niveau international.

❑ Un ralentissement généralisé de l'économie mondiale

Depuis la publication du Plan économique du Québec de mars 2016, les importantes turbulences observées sur les marchés financiers au début de l'année se sont amoindries.

Le scénario économique du ministère des Finances du Québec est basé sur l'hypothèse que la croissance économique se renforcera graduellement au cours des prochaines années. Un retournement du cycle économique mondial demeure toutefois possible, l'économie mondiale continuant de faire face à d'importants défis. Par exemple :

— la croissance économique pourrait ralentir aux États-Unis et dans certaines économies émergentes. En effet, les économies émergentes sont aux prises avec un endettement important et d'importantes surcapacités de production industrielle;

— les marchés financiers pourraient de nouveau subir d'importantes turbulences, ce qui pourrait entraîner une montée de l'aversion pour le risque et une perte de confiance des investisseurs dans les perspectives économiques;

— le contexte politique pourrait se traduire, dans plusieurs régions, par une montée des mesures protectionnistes.

L'économie du Québec, qui bénéficie de fondamentaux favorables, serait influencée négativement par de telles évolutions. Notamment, l'accentuation des incertitudes au niveau mondial pourrait affecter la reprise des investissements.

❑ Une incertitude politique accrue

Les conflits géopolitiques se poursuivent au Moyen-Orient, tandis que l'incertitude politique a augmenté, notamment aux États-Unis et en Europe.

— Le scénario économique est fondé sur l'hypothèse que l'influence de ces éléments sur la situation économique mondiale serait limitée.

— Une éventuelle aggravation de l'incertitude politique, découlant, entre autres, d'une exacerbation des conflits ou encore d'un accroissement des mesures protectionnistes, pourrait fragiliser davantage l'économie mondiale.

▪ Le Brexit – un événement inédit

Le Brexit, un événement inédit en Europe, constitue un des risques s'étant matérialisés depuis mars 2016.

— L'incertitude générée par cet événement provient principalement des négociations visant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE) et des conditions qui seront décidées.

Jusqu'à présent, les effets du Brexit sur l'économie mondiale ont été modérés et ils devraient le rester. Toutefois, les implications économiques et politiques potentielles sont nombreuses. Le Brexit pourrait ainsi avoir des effets négatifs plus importants sur la croissance économique mondiale, advenant notamment :

— une incapacité du gouvernement britannique à conclure un accord avec l'UE, ce qui aurait pour effet de limiter les échanges commerciaux du Royaume-Uni avec cette région;

— des délais plus importants pour la renégociation de plusieurs traités internationaux avec d'autres États.

Dans ce cas, le Brexit pourrait freiner le commerce mondial et détériorer la confiance ainsi que produire des turbulences sur les marchés financiers.

❑ Des fluctuations importantes des prix du pétrole

La prévision des prix du pétrole de la mise à jour d'octobre 2016 est basée sur l'hypothèse que les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) respecteront l'accord préliminaire conclu à la fin septembre à Alger, visant à diminuer leur production de pétrole.

— Le respect de cet accord devrait soutenir les prix.

Les variables entourant l'évolution des prix du pétrole demeurent toutefois en partie inconnues, ce qui pourrait se traduire par des fluctuations importantes des cours du pétrole. Par exemple :

— le respect strict des termes de cet accord et l'attitude des autres pays producteurs, tels que la Russie, auront des conséquences importantes sur le rééquilibrage du marché et sur l'évolution future des cours pétroliers;

— une croissance économique mondiale plus faible ainsi qu'un rebond plus rapide de la production américaine pourraient accroître l'offre mondiale, ce qui se traduirait par des prix plus faibles que prévu.

Des fluctuations importantes des cours, qui se traduiraient par des évolutions des prix du pétrole différentes de celles prévues, pourraient influencer les perspectives de croissance de l'économie mondiale, ainsi que celles des économies canadienne et québécoise.

❑ Une évolution de l'économie canadienne différente de celle prévue

Certains risques liés à la situation économique au Canada peuvent influencer les perspectives de croissance au Québec.

— Certains de ces risques pourraient affecter à la baisse la croissance économique du Canada, notamment le litige sur le bois d'œuvre, la faiblesse persistante des prix du pétrole et le ralentissement attendu du secteur immobilier.

— À l'inverse, certains risques pourraient entraîner une accélération de la croissance économique au Canada plus forte que prévu.

▪ Le litige entourant l'accord sur le bois d'œuvre avec les États-Unis

En mars dernier, le Canada et les États-Unis se sont engagés à renégocier l'accord commercial sur le bois d'œuvre, qui est arrivé à échéance.

— L'entente précédente, l'Accord sur le bois d'œuvre résineux (ABR), avait été signée en 2006 à la suite d'un long conflit concernant les droits de coupe dans les forêts publiques canadiennes.

— L'ABR avait pour but d'encadrer le commerce du bois résineux entre les deux pays. L'accord imposait aux entreprises canadiennes des quotas d'exportation vers les États-Unis et des droits tarifaires sur le bois d'œuvre.

Un nouveau différend commercial sur le bois d'œuvre entre les deux pays représente un risque pour la production et pour les emplois de l'industrie forestière canadienne, notamment au Québec et en Colombie-Britannique.

▪ Une faiblesse des prix du pétrole qui perdure

Au cours des dernières années, la chute des cours du pétrole a durement affecté l'activité économique des provinces de l'Ouest canadien, freinant ainsi la croissance économique de l'ensemble du Canada.

Une remontée graduelle des prix du pétrole a été observée en 2016 et, selon le scénario de prévision, elle devrait se poursuivre en 2017.

— Si cette hausse des prix du pétrole ne se matérialise pas, la relance de la croissance du PIB réel dans les provinces canadiennes productrices de pétrole sera retardée.

— Cependant, les provinces non liées à l'extraction pétrolière seraient avantagées par la faiblesse des prix du pétrole.

- **Le secteur résidentiel canadien pourrait ralentir plus fortement**

En 2016, l'investissement du secteur résidentiel au Canada a été stimulé par la forte activité dans les marchés de Vancouver et de Toronto. Comme la demande de nouveaux logements a déjà été comblée, le secteur résidentiel devrait subir un ajustement au cours des prochaines années, afin de revenir à des niveaux plus compatibles avec les fondements démographiques.

Récemment, la Colombie-Britannique a imposé une taxe foncière supplémentaire aux entreprises et ressortissants étrangers qui procèdent à des achats immobiliers dans la région de Vancouver.

— Ces nouvelles mesures visent à tempérer l'activité du marché immobilier de Vancouver.

De plus, le ministère des Finances du Canada a annoncé le 3 octobre 2016 une série de nouvelles mesures visant à assurer la stabilité du secteur résidentiel au pays. Ces mesures pourraient notamment avoir comme effet de limiter l'activité ainsi que la progression des prix sur le marché de la revente d'habitations au Canada.

— Un ralentissement plus important que prévu aurait un effet négatif, notamment dans les provinces où le marché immobilier risque de subir une correction.

— Ces effets pourraient se répercuter sur l'ensemble des provinces, par des canaux économiques et financiers.

❑ Une croissance plus élevée dans certains pays

Même si la situation de l'économie mondiale demeure fragile, la croissance économique pourrait être plus forte que prévu dans certains pays ou régions. Par exemple :

— aux États-Unis, une diminution des incertitudes économiques et politiques pourrait entraîner un rebond plus fort que prévu des investissements des entreprises;

— une amélioration plus significative des perspectives pour les matières premières pourrait soutenir davantage la croissance économique dans les économies émergentes productrices, telles que le Brésil et la Russie.

Une croissance économique plus forte, particulièrement aux États-Unis, aurait un effet positif sur les exportations internationales et la croissance économique du Québec.

Section D

LE CADRE FINANCIER DÉTAILLÉ DU GOUVERNEMENT

Introduction **D.3**

1. L'évolution des revenus et des dépenses consolidés **D.5**

1.1 L'évolution du solde budgétaire D.5

1.2 L'évolution des revenus consolidés D.7

1.2.1 Les revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement D.8

1.2.2 Les revenus provenant des entreprises du gouvernement D.12

1.2.3 Les revenus de transferts fédéraux D.14

1.3 L'évolution des dépenses consolidées D.15

1.3.1 Les dépenses de missions D.16

1.3.2 Le service de la dette D.18

2. Le cadre financier selon les secteurs **D.21**

2.1 Le fonds général D.24

2.2 Les fonds spéciaux D.26

2.3 Les comptes à fin déterminée D.29

2.4 Les organismes autres que budgétaires D.30

2.5 Les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation D.31

2.6 Les dépenses financées par le régime fiscal D.32

ANNEXE 1 : Analyse de sensibilité aux variables économiques **D.33**

ANNEXE 2 : Loi sur l'équilibre budgétaire **D.37**

ANNEXE 3 : Cadre financier consolidé détaillé **D.41**

INTRODUCTION

Cette section du *Plan économique du Québec – Mise à jour d'octobre 2016* présente le cadre financier détaillé du gouvernement pour les années 2016-2017 à 2018-2019[1].

Les informations présentées à cette fin portent sur :

— l'évolution détaillée des revenus et des dépenses consolidés ainsi que les révisions depuis le budget 2016-2017;

— l'évolution du cadre financier par composantes sectorielles du périmètre comptable, notamment le fonds général, les fonds spéciaux, les comptes à fin déterminée, les organismes autres que budgétaires et les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Le cadre financier quinquennal, soit les prévisions financières du gouvernement jusqu'en 2020-2021, est présenté à la section A du présent document.

[1] Dans l'ensemble de cette section, les données budgétaires pour 2016-2017 et les années suivantes sont des prévisions.

1. L'ÉVOLUTION DES REVENUS ET DES DÉPENSES CONSOLIDÉS

1.1 L'évolution du solde budgétaire

La mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec présente un cadre financier à l'équilibre budgétaire. Grâce à l'amélioration des résultats en 2015-2016, qui constitue une marge de manœuvre, le gouvernement investit davantage dans les missions prioritaires de l'État tout en maintenant l'équilibre budgétaire pour 2016-2017 et les années suivantes.

Globalement, la croissance des dépenses est maintenue à un rythme compatible avec celui des revenus.

— En 2016-2017, la croissance des revenus consolidés est établie à 2,2 % et la croissance des dépenses consolidées est établie à 3,8 %.

— La croissance des revenus consolidés s'établira à 2,7 % en 2017-2018 et celle des dépenses consolidées à 2,3 %.

Le gouvernement maintiendra les versements des revenus dédiés au Fonds des générations. Ces versements s'établiront à 2,0 milliards de dollars en 2016-2017 et à 2,5 milliards de dollars en 2017-2018.

TABLEAU D.1

Cadre financier sommaire consolidé – Mise à jour d'octobre 2016
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Revenus autonomes	82 070	84 271	86 800
Variation en %	*1,0*	*2,7*	*3,0*
Transferts fédéraux	20 264	20 828	21 448
Variation en %	*7,2*	*2,8*	*3,0*
Revenus consolidés	**102 334**	**105 099**	**108 248**
Variation en %	***2,2***	***2,7***	***3,0***
Dépenses de missions	–90 138	–92 346	–94 904
Variation en %	*4,2*	*2,4*	*2,8*
Service de la dette	–10 047	–10 149	–10 376
Variation en %	*0,4*	*1,0*	*2,2*
Dépenses consolidées	**–100 185**	**–102 495**	**–105 280**
Variation en %	***3,8***	***2,3***	***2,7***
Provision pour éventualités	–150	–150	–150
SURPLUS (DÉFICIT)	**1 999**	**2 454**	**2 818**
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE			
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	–1 999	–2 454	–2 818
SOLDE BUDGÉTAIRE[1]	—	—	—

(1) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

❑ Révisions 2016-2017

Globalement, les révisions du cadre financier effectuées depuis le budget 2016-2017 laissent le solde inchangé, respectant ainsi l'équilibre budgétaire.

Plus précisément, les révisions liées au contexte économique améliorent le solde budgétaire de 399 millions de dollars, mais les autres révisions détériorent le solde budgétaire d'un montant équivalent.

— Les révisions liées au contexte économique découlent d'une amélioration des revenus consolidés de 40 millions de dollars et d'une réduction du service de la dette de 359 millions de dollars.

— Les autres révisions découlent principalement d'une révision des bénéfices d'Hydro-Québec, de l'abolition complète de la contribution santé dès le 1er janvier 2017, des dépenses d'infrastructures supplémentaires dans certains organismes et d'une réduction de la provision pour éventualités de 250 millions de dollars.

TABLEAU D.2

Révisions 2016-2017 du cadre financier depuis le budget 2016-2017
(en millions de dollars)

	2016-2017		
	Révisions liées à l'économie	**Autres révisions** [1]	**Total**
SOLDE BUDGÉTAIRE[2] **– BUDGET 2016-2017**			—
Revenus consolidés			
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement			
Fonds général	122	—	122
Entités consolidées	—	–158	–158
Entreprises du gouvernement	–102	–178	–280
Revenus autonomes	**20**	**–336**	**–316**
Transferts fédéraux	20	64	84
Total des revenus consolidés	**40**	**–272**	**–232**
Dépenses consolidées			
Dépenses de missions			
Dépenses de programmes	—	—	—
Entités consolidées	—	–418	–418
Service de la dette	359	12	371
Total des dépenses consolidées	**359**	**–406**	**–47**
Provision pour éventualités	**—**	**250**	**250**
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	**—**	**29**	**29**
TOTAL	**399**	**–399**	**—**
SOLDE BUDGÉTAIRE[2] **– OCTOBRE 2016**			—

(1) Sont incluses les actions du Plan économique du Québec.
(2) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

1.2 L'évolution des revenus consolidés

Cette section présente la mise à jour des revenus consolidés du gouvernement et leur évolution pour les années 2016-2017 à 2018-2019.

Les revenus consolidés totaliseront 102,3 milliards de dollars en 2016-2017, soit 82,1 milliards de dollars au chapitre des revenus autonomes et 20,3 milliards de dollars à celui des transferts fédéraux.

— Les revenus consolidés sont révisés à la baisse de 232 millions de dollars par rapport à la prévision du budget 2016-2017.

La croissance prévue des revenus est de 2,2 % en 2016-2017, de 2,7 % en 2017-2018 et de 3,0 % en 2018-2019.

TABLEAU D.3

Évolution des revenus consolidés
(en millions de dollars)

	Budget 2016-2017		Mise à jour d'octobre 2016		
	2016-2017	Révisions	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement	77 536	–36	77 500	79 673	82 168
Variation en %	*2,9*		*1,7*	*2,8*	*3,1*
Entreprises du gouvernement	4 850	–280	4 570	4 598	4 632
Variation en %	*–2,2*		*–8,8*	*0,6*	*0,7*
Revenus autonomes	**82 386**	**–316**	**82 070**	**84 271**	**86 800**
Variation en %	***2,6***		***1,0***	***2,7***	***3,0***
Transferts fédéraux	20 180	84	20 264	20 828	21 448
Variation en %	*5,7*		*7,2*	*2,8*	*3,0*
TOTAL	**102 566**	**–232**	**102 334**	**105 099**	**108 248**
Variation en %	***3,2***		***2,2***	***2,7***	***3,0***

1.2.1 Les revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement

Les revenus autonomes consolidés excluant les entreprises du gouvernement se composent principalement de revenus fiscaux, lesquels sont constitués de l'impôt sur le revenu des particuliers, des cotisations pour les services de santé, des impôts des sociétés, de l'impôt foncier scolaire ainsi que des taxes à la consommation. Leur évolution est étroitement liée à l'activité économique au Québec de même qu'aux modifications apportées aux régimes fiscaux.

Les revenus autonomes consolidés excluant les entreprises du gouvernement comprennent aussi des revenus d'autres sources, soit les droits et permis et les revenus divers tels que les intérêts, la vente de biens et services ainsi que les amendes, confiscations et recouvrements.

La majeure partie des revenus autonomes consolidés excluant les entreprises du gouvernement est versée au fonds général pour le financement des missions de l'État. Le reste des revenus est versé, notamment, aux fonds spéciaux (pour le financement de programmes particuliers), au Fonds des générations (pour la réduction de la dette) ainsi qu'aux organismes autres que budgétaires et aux réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation (pour le financement de leurs activités).

❑ Révisions 2016-2017

Pour l'exercice financier 2016-2017, les revenus autonomes consolidés excluant les entreprises du gouvernement totaliseront 77,5 milliards de dollars, en hausse de 1,7 % par rapport aux revenus observés pour l'exercice financier 2015-2016.

Par rapport à la prévision du budget 2016-2017, les revenus autonomes consolidés excluant les entreprises du gouvernement sont révisés à la baisse de 36 millions de dollars.

■ Les revenus fiscaux

Les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers sont révisés à la hausse de 118 millions de dollars pour l'exercice financier 2016-2017 par rapport à la prévision du budget 2016-2017. Cette révision reflète essentiellement la récurrence du niveau plus élevé de l'impôt à payer afférent à l'année 2015. Celle-ci est toutefois atténuée par des retenues à la source moins élevées que prévu depuis le début de l'année financière en raison du niveau plus faible qu'attendu des salaires et traitements observé en 2016.

Les cotisations pour les services de santé sont revues à la baisse de 11 millions de dollars pour l'année 2016-2017, en raison du niveau prévu des salaires et traitements, ainsi que de l'abolition complète de la contribution santé dès le 1er janvier 2017. Ces facteurs sont en bonne partie atténués par la récurrence des résultats plus élevés que prévu en 2015-2016.

TABLEAU D.4

Évolution des revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement
(en millions de dollars)

	Budget 2016-2017		Mise à jour d'octobre 2016		
	2016-2017	Révisions	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Revenus fiscaux					
Impôt des particuliers	29 639	118	29 757	30 911	32 147
Variation en %	*4,1*		*3,5*	*3,9*	*4,0*
Cotisations pour les services de santé	6 463	–11	6 452	6 065	6 133
Variation en %	*–0,5*		*–2,4*	*–6,0*	*1,1*
Impôts des sociétés	6 565	178	6 743	7 017	7 252
Variation en %	*2,5*		*–3,9*	*4,1*	*3,3*
Impôt foncier scolaire	2 135	–13	2 122	2 208	2 293
Variation en %	*5,0*		*1,5*	*4,1*	*3,8*
Taxes à la consommation	18 906	137	19 043	19 548	19 927
Variation en %	*2,7*		*2,8*	*2,7*	*1,9*
Autres revenus					
Droits et permis	3 763	–328	3 435	3 600	3 702
Variation en %	*–0,5*		*–10,3*	*4,8*	*2,8*
Revenus divers	10 065	–117	9 948	10 324	10 714
Variation en %	*2,9*		*5,9*	*3,8*	*3,8*
TOTAL	**77 536**	**–36**	**77 500**	**79 673**	**82 168**
Variation en %	***2,9***		***1,7***	***2,8***	***3,1***

Les revenus provenant des impôts des sociétés sont révisés à la hausse de 178 millions de dollars pour l'exercice financier 2016-2017. Cette révision traduit une augmentation des rentrées fiscales en continuité avec les résultats favorables observés à la fin de 2015-2016, atténuée par une croissance de l'excédent d'exploitation net des sociétés en 2016 plus faible que prévu au budget 2016-2017.

Les revenus des taxes à la consommation sont révisés à la hausse de 137 millions de dollars en 2016-2017. Cette révision provient principalement de la taxe de vente du Québec en raison de la récurrence des résultats plus élevés que prévu en 2015-2016 et d'un suivi des rentrées fiscales favorable. Ces facteurs compensent une croissance plus modérée que prévu de la consommation des ménages (excluant aliments et loyers)[2] en 2016 et en 2017.

[2] Étant donné que les aliments sont majoritairement détaxés et que les loyers sont exonérés de l'assiette taxable, la consommation (excluant aliments et loyers) est la variable économique qui représente le plus fidèlement l'assiette taxable de la taxe de vente du Québec.

■ Les autres revenus

Les revenus provenant des droits et permis sont révisés à la baisse de 328 millions de dollars en 2016-2017, traduisant essentiellement des revenus moins élevés que prévu perçus dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec.

Par ailleurs, les revenus divers sont révisés à la baisse de 117 millions de dollars, en raison notamment de revenus d'intérêts et d'amendes, de confiscations et de recouvrements plus faibles que prévu.

❑ Perspectives pour 2017-2018 et 2018-2019

Les revenus autonomes consolidés excluant les entreprises du gouvernement progresseront de 2,8 % en 2017-2018 et de 3,1 % en 2018-2019. Cette croissance reflète essentiellement l'accélération de l'activité économique prévue pour ces années.

■ Les revenus fiscaux

L'impôt sur le revenu des particuliers, la plus importante source de revenus du gouvernement, augmentera de 3,9 % en 2017-2018 et de 4,0 % en 2018-2019, pour s'établir respectivement à 30,9 milliards de dollars et à 32,1 milliards de dollars.

— Cette évolution reflète notamment la croissance du revenu des ménages, l'indexation du régime d'imposition des particuliers et la progressivité du régime fiscal.

— Elle traduit également l'apport des revenus de pension à la croissance des revenus assujettis à l'impôt, notamment ceux des régimes de retraite privés.

Les cotisations pour les services de santé diminueront de 6,0 % en 2017-2018, puis progresseront de 1,1 % en 2018-2019, pour atteindre 6,1 milliards de dollars ces deux années. Cette évolution reflète la hausse prévue des salaires et traitements de 3,0 % en 2017 et en 2018. Elle tient également compte de l'effet de la réduction du fardeau fiscal des particuliers et des PME.

— Cette évolution traduit notamment l'abolition complète de la contribution santé à compter du 1er janvier 2017, ainsi que la réduction du taux de la cotisation au Fonds des services de santé annoncée pour les PME québécoises.

Les revenus provenant des impôts des sociétés connaîtront une croissance de 4,1 % en 2017-2018 et de 3,3 % en 2018-2019, pour s'établir respectivement à 7,0 milliards de dollars et à 7,3 milliards de dollars.

— Cette évolution traduit essentiellement la croissance prévue de l'excédent d'exploitation net des sociétés, qui est établie à 5,4 % en 2017 et à 5,1 % en 2018.

L'accroissement des revenus provenant de l'impôt foncier scolaire, de 4,1 % en 2017-2018 et de 3,8 % en 2018-2019, est attribuable principalement à la croissance du nombre d'élèves de même qu'à l'augmentation attendue des valeurs foncières sur le territoire de certaines commissions scolaires.

Les revenus des taxes à la consommation devraient augmenter de 2,7 % en 2017-2018 et de 1,9 % en 2018-2019 pour atteindre respectivement 19,5 milliards de dollars et 19,9 milliards de dollars.

— Cette croissance reflète principalement la vigueur de la consommation des ménages (excluant aliments et loyers) de 3,2 % en 2017 et en 2018.

— Par ailleurs, l'abolition graduelle des restrictions relatives aux remboursements de taxes sur intrants des grandes entreprises, à compter du 1er janvier 2018, a un effet à la baisse sur la croissance des revenus des taxes à la consommation.

■ Les autres revenus

Les revenus provenant des droits et permis afficheront une croissance de 4,8 % en 2017-2018 et de 2,8 % en 2018-2019. Ces croissances s'expliquent notamment par l'évolution prévue des revenus des fonds spéciaux.

Les revenus divers progresseront de 3,8 % en 2017-2018 et en 2018-2019. Cette progression provient principalement des revenus de placement du Fonds des générations et des revenus attendus des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires et des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

1.2.2 Les revenus provenant des entreprises du gouvernement

❑ Révisions 2016-2017

Pour l'année 2016-2017, les revenus provenant des entreprises du gouvernement sont révisés à la baisse de 280 millions de dollars pour s'établir à 4,6 milliards de dollars.

Cette révision est attribuable à des perspectives de résultats réduits pour Hydro-Québec, en raison notamment de prix moins élevés qu'attendu pour les exportations, d'un niveau plus faible qu'attendu de la consommation d'électricité et de la prise en compte de la révision de l'impact comptable relié à l'application des Normes internationales d'information financière (IFRS)[3]. Cette révision est partiellement compensée par une hausse des résultats des autres entreprises du gouvernement, dont Loto-Québec et Investissement Québec.

❑ Perspectives pour 2017-2018 et 2018-2019

Les revenus provenant des entreprises du gouvernement s'établiront à 4,6 milliards de dollars en 2017-2018 et en 2018-2019.

— Pour ces années, l'évolution reflète la progression des résultats des entreprises du gouvernement, dont Hydro-Québec, Loto-Québec et la Société des alcools du Québec.

TABLEAU D.5

Évolution des revenus provenant des entreprises du gouvernement
(en millions de dollars)

	Budget 2016-2017		Mise à jour d'octobre 2016		
	2016-2017	Révisions	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Hydro-Québec	2 600	–375	2 225	2 250	2 325
Loto-Québec	1 147	19	1 166	1 180	1 204
Société des alcools du Québec	1 070	—	1 070	1 108	1 129
Autres[(1)]	33	76	109	60	–26
TOTAL	**4 850**	**–280**	**4 570**	**4 598**	**4 632**
Variation en %	***–2,2***		***–8,8***	***0,6***	***0,7***

(1) Comprend la prévision des autres entreprises du gouvernement, notamment Investissement Québec, et l'impact attendu du rabais d'électricité d'Hydro-Québec de 42 M$ en 2017-2018 et de 84 M$ en 2018-2019.
Note : Ce tableau repose sur les données disponibles au 6 octobre 2016, à l'exception des revenus d'Hydro-Québec, qui reflètent les données présentées par l'entreprise le 7 octobre 2016.

3 Depuis le 1er janvier 2015, Hydro-Québec établit ses résultats financiers en utilisant les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (PCGR des États-Unis). Depuis la publication des *Comptes publics 2014-2015*, les résultats d'Hydro-Québec ont été consolidés à ceux du gouvernement en utilisant les IFRS.

Entente historique d'échange d'électricité entre le Québec et l'Ontario

Une entente est intervenue entre Hydro-Québec et l'Independent Electricity System Operator (IESO) de l'Ontario afin de mettre en valeur la complémentarité du Québec et de l'Ontario en matière énergétique, tout en réduisant les gaz à effet de serre. Cette entente couvre la période allant de 2017 à 2023. Celle-ci confirme l'étroite collaboration du Québec et de l'Ontario sur le plan énergétique et dans la lutte aux changements climatiques. L'entente s'inscrit dans la lignée du Plan stratégique 2016-2020 d'Hydro-Québec.

Une entente en trois volets

Vente de 14 TWh par Hydro-Québec

D'une part, l'entente prévoit la vente par Hydro-Québec de 2 TWh par année pour un total de 14 TWh, soit l'équivalent de l'énergie servant à alimenter 75 000 maisons. Cette énergie permettra notamment à l'Ontario d'éviter de recourir à l'énergie produite par des centrales au gaz naturel.

Cela représente près de 1 % de la production d'Hydro-Québec, soit des ventes totalisant 100 millions de dollars par année.

500 mégawatts de puissance supplémentaire

D'autre part, l'Ontario réservera 500 mégawatts de puissance pour Hydro-Québec afin de répondre aux besoins saisonniers, évitant à Hydro-Québec de produire cette énergie durant les périodes de pointe en hiver.

Gestion des surplus

Finalement, le Québec collaborera avec l'Ontario afin de l'aider à mieux gérer ses surplus d'énergie grâce à la capacité d'entreposage des réservoirs d'Hydro-Québec.

1.2.3 Les revenus de transferts fédéraux

❑ Révisions 2016-2017

En 2016-2017, les revenus de transferts fédéraux devraient atteindre près de 20,3 milliards de dollars, soit 84 millions de dollars de plus que ce qui avait été prévu au budget 2016-2017.

Cette hausse, en 2016-2017, s'explique essentiellement par une révision à la hausse de 83 millions de dollars pour les autres programmes, qui résulte notamment des annonces du gouvernement fédéral concernant deux ententes sur le marché du travail.

❑ Perspectives 2017-2018 et 2018-2019

En 2017-2018, les transferts fédéraux devraient totaliser plus de 20,8 milliards de dollars, affichant une hausse de 2,8 %. Cette croissance résulte principalement d'une hausse attendue de 5,3 % des revenus de péréquation, qui s'explique notamment par la hausse prévue de l'enveloppe de péréquation et par la révision, de la part des provinces bénéficiaires, des assiettes de l'impôt sur le revenu des particuliers et des taxes à la consommation.

En 2018-2019, les transferts fédéraux devraient atteindre 21,4 milliards de dollars, représentant une croissance de 3,0 % qui s'explique notamment par des hausses de revenus de transferts pour la Société d'habitation du Québec et la Société de financement des infrastructures locales du Québec en raison du niveau supérieur des travaux d'infrastructures prévus en 2018-2019 par rapport à 2017-2018.

TABLEAU D.6

Évolution des revenus de transferts fédéraux
(en millions de dollars)

	Budget 2016-2017		Mise à jour d'octobre 2016		
	2016-2017	Révisions	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Péréquation	10 030	—	10 030	10 559	10 535
Variation en %	*5,3*		*5,3*	*5,3*	*–0,2*
Transferts pour la santé	5 944	–2	5 942	6 080	6 259
Variation en %	*8,3*		*8,3*	*2,3*	*2,9*
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	1 629	3	1 632	1 660	1 701
Variation en %	*5,6*		*5,8*	*1,7*	*2,5*
Autres programmes	2 577	83	2 660	2 529	2 953
Variation en %	*1,5*		*13,1*	*–4,9*	*16,8*
TOTAL	**20 180**	**84**	**20 264**	**20 828**	**21 448**
Variation en %	***5,7***		***7,2***	***2,8***	***3,0***

1.3 L'évolution des dépenses consolidées

Les dépenses consolidées comprennent notamment les dépenses de programmes des ministères, les dépenses des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires et des établissements publics des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, ainsi que le service de la dette.

Les dépenses consolidées s'établiront à 100,2 milliards de dollars en 2016-2017. Il s'agit d'une révision à la hausse de 47 millions de dollars par rapport au budget 2016-2017.

— Les dépenses de programmes demeurent inchangées par rapport au budget 2016-2017.

— La révision à la hausse de 418 millions de dollars des autres dépenses consolidées s'explique principalement par :

  — des dépenses additionnelles de la Société d'habitation du Québec pour les infrastructures sociales;

  — une révision à la hausse des projets d'infrastructures de la Société de financement des infrastructures locales du Québec;

  — des dépenses supplémentaires du Fonds de développement économique;

  — une hausse des dépenses de certains crédits d'impôt, notamment pour le soutien aux enfants ainsi que pour les frais de garde d'enfants.

— Par ailleurs, les dépenses pour le service de la dette seront inférieures de 371 millions de dollars.

Les dépenses consolidées s'établiront à 102,5 milliards de dollars en 2017-2018 et à 105,3 milliards de dollars en 2018-2019, ce qui représente respectivement une croissance de 2,3 % et de 2,7 %.

TABLEAU D.7

Évolution des dépenses consolidées
(en millions de dollars)

	Budget 2016-2017		Mise à jour d'octobre 2016		
	2016-2017	Révisions	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses de programmes[1]	68 238	—	68 238	70 406	72 339
Variation en %	*2,7*		*4,0*	*3,2*	*2,7*
Autres dépenses consolidées[2]	21 482	418	21 900	21 940	22 565
Variation en %	*1,5*		*5,1*	*0,2*	*2,8*
Dépenses de missions	**89 720**	**418**	**90 138**	**92 346**	**94 904**
Variation en %	***2,4***		***4,2***	***2,4***	***2,8***
Service de la dette	10 418	–371	10 047	10 149	10 376
Variation en %	*3,6*		*0,4*	*1,0*	*2,2*
TOTAL	**100 138**	**47**	**100 185**	**102 495**	**105 280**
Variation en %	***2,5***		***3,8***	***2,3***	***2,7***

(1) Les dépenses de programmes incluent les transferts destinés aux entités consolidées.
(2) Les autres dépenses consolidées incluent notamment les ajustements de consolidation.

1.3.1 Les dépenses de missions

❑ Les dépenses de programmes

Grâce à l'amélioration des résultats en 2015-2016, le gouvernement annonce des investissements additionnels dans les services directs à la population de 235 millions de dollars en 2016-2017 et de 510 millions de dollars par année à compter de 2017-2018, soit :

— 300 millions de dollars en santé;

— 110 millions de dollars en éducation et en enseignement supérieur;

— 100 millions de dollars pour l'économie des régions.

Ces investissements additionnels sont financés en partie par l'utilisation des provisions aux dépenses et par le relèvement de l'objectif de dépenses de 250 millions de dollars à compter de 2017-2018.

TABLEAU D.8

Évolution des dépenses de programmes
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
DÉPENSES DE PROGRAMMES – BUDGET 2016-2017	**68 238**	**70 156**	**72 089**
Variation en %	***2,7***	***2,8***	***2,8***
Investissements additionnels			
Investissements en santé	100	300	300
Investissements en éducation et en enseignement supérieur	35	110	110
Investissements pour stimuler l'économie des régions	100	100	100
Sous-total	**235**	**510**	**510**
Réduction du fonds de suppléance	–235	–100	–100
Réduction de la marge budgétaire	—	–160	–160
RELÈVEMENT DE L'OBJECTIF	**—**	**250**	**250**
DÉPENSES DE PROGRAMMES – OCTOBRE 2016	**68 238**	**70 406**	**72 339**
Variation en %	***4,0***	***3,2***	***2,7***

L'évolution des dépenses de missions

Révisions 2016-2017

En 2016-2017, les dépenses de missions s'établiront à 90,1 milliards de dollars, ce qui correspond à une révision à la hausse de 418 millions de dollars par rapport à la prévision du budget 2016-2017. Cette révision s'explique notamment par la hausse des dépenses relatives aux missions Santé et services sociaux, Éducation et culture et Économie et environnement.

Perspectives pour 2017-2018 et 2018-2019

En 2017-2018 et en 2018-2019, les dépenses de missions s'établiront respectivement à 92,3 milliards de dollars et à 94,9 milliards de dollars.

Évolution des dépenses de missions
(en millions de dollars)

	Budget 2016-2017		Mise à jour d'octobre 2016		
	2016-2017	Révisions	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Santé et services sociaux	38 372	145	38 517	39 514	40 749
Variation en %	*2,0*		*2,7*[1]	*2,6*	*3,1*
Éducation et culture	21 698	143	21 841	22 528	23 237
Variation en %	*3,3*		*3,6*[1]	*3,1*	*3,1*
Économie et environnement	12 276	221	12 497	12 730	12 975
Variation en %	*1,2*		*6,8*	*1,9*	*1,9*
Soutien aux personnes et aux familles	9 846	27	9 873	9 987	10 066
Variation en %	*1,3*		*3,8*[1]	*1,2*	*0,8*
Gouverne et justice	7 528	–118	7 410	7 587	7 877
Variation en %	*5,4*		*10,8*	*2,4*	*3,8*
TOTAL	**89 720**	**418**	**90 138**	**92 346**	**94 904**
Variation en %	***2,4***		***4,2***	***2,4***	***2,8***

Note : Certaines données du budget 2016-2017 ont été reclassées pour qu'elles soient comparables à la présentation adoptée dans la mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec.

(1) Afin d'évaluer la croissance de 2016-2017 en prenant des niveaux de dépenses établis sur une base comparable, les pourcentages de variation de cette année ont été calculés en excluant des dépenses de 2015-2016 les transferts provenant de la provision pour la francisation attribués aux missions Santé et services sociaux (12,2 M$) et Soutien aux personnes et aux familles (75,0 M$) et en les incluant aux dépenses de 2015-2016 de la mission Éducation et culture.

1.3.2 Le service de la dette

❑ Révisions 2016-2017

En 2016-2017, le service de la dette devrait s'établir à 10,0 milliards de dollars, dont 7,7 milliards de dollars pour le service de la dette directe et 2,4 milliards de dollars pour les intérêts sur le passif au titre des régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic.

Par rapport au budget de mars 2016, le service de la dette est révisé à la baisse de 371 millions de dollars en 2016-2017 en raison principalement de taux d'intérêt plus faibles que prévu et des nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite, qui entraînent un niveau moins élevé des intérêts sur le passif au titre des régimes de retraite.

❑ Perspectives pour 2017-2018 et 2018-2019

Le service de la dette devrait augmenter de 1,0 % en 2017-2018 et de 2,2 % en 2018-2019 en raison principalement de l'augmentation prévue des taux d'intérêt et de la dette.

TABLEAU D.9

Évolution du service de la dette
(en millions de dollars)

	Budget 2016-2017		Mise à jour d'octobre 2016		
	2016-2017	Révisions	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Service de la dette directe	7 951	–281	7 670	8 050	8 575
Intérêts sur le passif au titre des régimes de retraite[1]	2 475	–82	2 393	2 122	1 834
Intérêts sur le passif au titre des avantages sociaux futurs[2]	–8	–8	–16	–23	–33
TOTAL	**10 418**	**–371**	**10 047**	**10 149**	**10 376**
Variation en %	***3,6***		***0,4***	***1,0***	***2,2***

(1) Ces intérêts correspondent aux intérêts sur les obligations relatives aux régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic diminués des revenus de placement du Fonds d'amortissement des régimes de retraite.
(2) Ces intérêts correspondent aux intérêts sur l'obligation relative au Régime de rentes de survivants diminués des revenus de placement du Fonds du Régime de rentes de survivants et aux intérêts sur l'obligation relative aux congés de maladie accumulés diminués des revenus de placement du Fonds des congés de maladie accumulés.

■ Part des revenus consacrée au service de la dette

La part des revenus consacrée au service de la dette est en diminution depuis 2013-2014. Elle s'établira à 9,8 % en 2016-2017.

GRAPHIQUE D.1

Service de la dette
(en pourcentage des revenus consolidés)

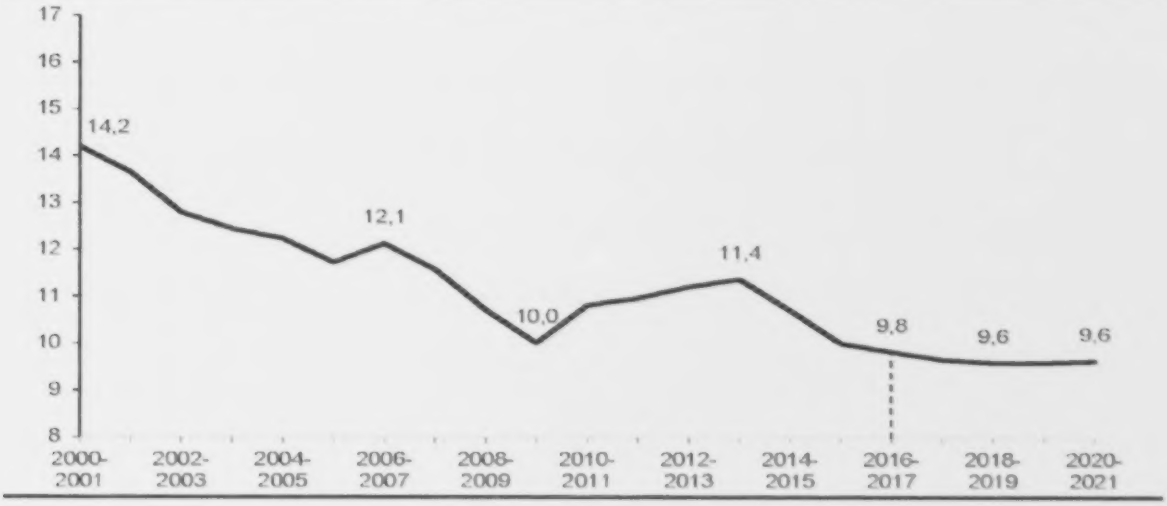

2. LE CADRE FINANCIER SELON LES SECTEURS

Le cadre financier consolidé comporte plusieurs composantes sectorielles incluses dans le périmètre comptable du gouvernement reflétant l'organisation financière des activités des secteurs public et parapublic. Le tableau D.10 présente les revenus et les dépenses prévus de ces différentes composantes pour les années financières 2016-2017 à 2018-2019[4].

Les tableaux D.11 à D.17 présentent, pour les années 2016-2017 à 2018-2019, les transactions réalisées par le fonds général, les fonds spéciaux, les comptes à fin déterminée, les organismes autres que budgétaires, les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, ainsi que les dépenses financées par le régime fiscal.

---

[4] Les transactions financières effectuées entre les entités du périmètre comptable du gouvernement sont éliminées pour que les niveaux de revenus et de dépenses consolidés soient établis.

TABLEAU D.10

Cadre financier des revenus et des dépenses consolidés selon les secteurs
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Revenus			
Fonds général	76 407	78 755	80 792
Fonds spéciaux	13 357	13 265	13 629
Fonds des générations	1 999	2 454	2 818
Comptes à fin déterminée	982	862	907
Organismes autres que budgétaires	20 751	21 683	22 907
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	40 227	40 936	41 537
Transferts financés par le régime fiscal[1]	6 458	6 482	6 549
Ajustements de consolidation[2]	–57 847	–59 338	–60 891
Total des revenus consolidés	**102 334**	**105 099**	**108 248**
Dépenses			
Dépenses de missions			
Fonds général (dépenses de programmes)	–68 238	–70 406	–72 339
Fonds spéciaux	–12 095	–12 089	–12 379
Comptes à fin déterminée	–982	–862	–907
Organismes autres que budgétaires	–19 860	–20 990	–22 173
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	–39 402	–40 036	–40 540
Dépenses financées par le régime fiscal[1]	–6 458	–6 482	–6 549
Ajustements de consolidation[2]	56 897	58 519	59 983
Total des dépenses de missions	**–90 138**	**–92 346**	**–94 904**
Service de la dette			
Fonds général	–7 959	–7 961	–7 945
Entités consolidées[3]	–2 088	–2 188	–2 431
Total du service de la dette	**–10 047**	**–10 149**	**–10 376**
Total des dépenses consolidées	**–100 185**	**–102 495**	**–105 280**
Provision pour éventualités	–150	–150	–150
SURPLUS (DÉFICIT)	**1 999**	**2 454**	**2 818**
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE			
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	–1 999	–2 454	–2 818
SOLDE BUDGÉTAIRE[4]	—	—	—

(1) Sont incluses les créances fiscales douteuses.
(2) Les ajustements de consolidation résultent principalement de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents secteurs.
(3) Sont inclus les ajustements de consolidation.
(4) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

Évolution des dépenses consolidées selon les secteurs

Le tableau suivant présente l'évolution des dépenses consolidées selon les secteurs de 2016-2017 à 2018-2019.

Évolution des dépenses consolidées selon les secteurs
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses de missions			
Fonds général (dépenses de programmes)	–68 238	–70 406	–72 339
Variation en %	*4,0*	*3,2*	*2,7*
Fonds spéciaux	–12 095	–12 089	–12 379
Variation en %	*8,4*	*0,0*	*2,4*
Comptes à fin déterminée	–982	–862	–907
Variation en %	*–0,2*	*–12,2*	*5,2*
Organismes autres que budgétaires	–19 860	–20 990	–22 173
Variation en %	*5,2*	*5,7*	*5,6*
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	–39 402	–40 036	–40 540
Variation en %	*2,3*	*1,6*	*1,3*
Dépenses financées par le régime fiscal[1]	–6 458	–6 482	–6 549
Variation en %	*–5,7*	*0,4*	*1,0*
Ajustements de consolidation[2]	56 897	58 519	59 983
Total des dépenses de missions	**–90 138**	**–92 346**	**–94 904**
Variation en %	***4,2***	***2,4***	***2,8***
Service de la dette			
Fonds général	–7 959	–7 961	–7 945
Variation en %	*0,1*	*0,0*	*–0,2*
Entités consolidées[3]	–2 088	–2 188	–2 431
Variation en %	*1,7*	*4,8*	*11,1*
Total du service de la dette	**–10 047**	**–10 149**	**–10 376**
Variation en %	***0,4***	***1,0***	***2,2***
TOTAL	**–100 185**	**–102 495**	**–105 280**
Variation en %	***3,8***	***2,3***	***2,7***

(1) Sont incluses les créances fiscales douteuses.
(2) Les ajustements de consolidation résultent principalement de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents secteurs.
(3) Sont inclus les ajustements de consolidation.

2.1 Le fonds général

Le fonds général sert au financement de près des trois quarts des dépenses consolidées du gouvernement.

Les revenus du fonds général, qui sont composés de revenus autonomes et de transferts fédéraux, s'élèveront à 76,4 milliards de dollars en 2016-2017, puis progresseront de 3,1 % en 2017-2018 et de 2,6 % en 2018-2019, atteignant respectivement 78,8 milliards de dollars et 80,8 milliards de dollars.

Les dépenses du fonds général, qui incluent notamment les dépenses de programmes, s'établiront à 76,2 milliards de dollars en 2016-2017, puis croîtront de 2,8 % en 2017-2018 et de 2,4 % en 2018-2019, atteignant respectivement 78,4 milliards de dollars et 80,3 milliards de dollars.

TABLEAU D.11

Sommaire des opérations budgétaires du fonds général
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Revenus			
Impôt sur le revenu et les biens	34 499	35 940	37 389
Taxes à la consommation	17 646	18 053	18 454
Droits et permis	289	291	288
Revenus divers	1 346	1 377	1 398
Entreprises du gouvernement	4 403	4 173	4 167
Revenus autonomes	**58 183**	**59 834**	**61 696**
Variation en %	***1,4***	***2,8***	***3,1***
Transferts fédéraux	18 224	18 921	19 096
Variation en %	*7,0*	*3,8*	*0,9*
Total des revenus	**76 407**	**78 755**	**80 792**
Variation en %	***2,6***	***3,1***	***2,6***
Dépenses			
Dépenses de programmes	–68 238	–70 406	–72 339
Variation en %	*4,0*	*3,2*	*2,7*
Service de la dette	–7 959	–7 961	–7 945
Variation en %	*0,1*	*0,0*	*–0,2*
Total des dépenses	**–76 197**	**–78 367**	**–80 284**
Variation en %	***3,5***	***2,8***	***2,4***
Provision pour éventualités	–150	–150	–150
SURPLUS (DÉFICIT)	**60**	**238**	**358**

Évolution des revenus du fonds général

Le tableau suivant illustre les revenus du fonds général selon la structure de présentation du rapport mensuel des opérations financières.

Évolution des revenus du fonds général
(en millions de dollars)

	2015-2016	2016-2017	Variation en %
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement			
Impôt sur le revenu et les biens			
Impôt sur le revenu des particuliers	21 339	22 463	5,3
Cotisations au Fonds des services de santé	7 053	7 196	2,0
Impôts des sociétés	4 641	4 840	4,3
Taxes à la consommation	17 768	17 646	–0,7
Autres sources de revenus	1 685	1 635	–3,0
Total des revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement	**52 486**	**53 780**	**2,5**
Entreprises du gouvernement	4 915	4 403	–10,4
Total des revenus autonomes	**57 401**	**58 183**	**1,4**
Transferts fédéraux			
Péréquation	9 521	10 030	5,3
Transferts pour la santé[(1)]	5 109	5 600	9,6
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	1 542	1 632	5,8
Autres programmes	863	962	11,5
Total des transferts fédéraux	**17 035**	**18 224**	**7,0**
TOTAL	**74 436**	**76 407**	**2,6**

(1) Une somme de 378 M$ et une somme de 342 M$ provenant des transferts pour la santé sont affectées respectivement en 2015-2016 et en 2016-2017 au Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS), lequel fait partie des entités consolidées. Ces affectations sont déjà déduites des transferts pour la santé.

2.2 Les fonds spéciaux

Les fonds spéciaux sont des entités instituées par loi pour financer certaines activités au sein des ministères et des organismes du gouvernement.

Les activités des fonds spéciaux peuvent être financées, notamment, par des revenus de taxes, des tarifs ou des transferts provenant des dépenses de programmes.

Le tableau qui suit présente les prévisions concernant les fonds spéciaux pour les années 2016-2017 à 2018-2019.

TABLEAU D.12

Sommaire des opérations budgétaires des fonds spéciaux[1]
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Revenus			
Impôt sur le revenu et les biens	1 865	1 533	1 527
Taxes à la consommation	2 442	2 477	2 510
Droits et permis	1 919	1 996	2 056
Revenus divers	1 979	2 189	2 388
Revenus autonomes	**8 205**	**8 195**	**8 481**
Transferts du gouvernement du Québec	4 737	4 653	4 748
Transferts fédéraux	415	417	400
Total des revenus	**13 357**	**13 265**	**13 629**
Variation en %	***–0,3***	***–0,7***	***2,7***
Dépenses			
Dépenses de missions	–12 095	–12 089	–12 379
Variation en %	*8,4*	*0,0*	*2,4*
Service de la dette	–1 474	–1 592	–1 873
Total des dépenses	**–13 569**	**–13 681**	**–14 252**
Variation en %	***8,3***	***0,8***	***4,2***
SURPLUS (DÉFICIT)	**–212**	**–416**	**–623**

(1) Est exclu le Fonds des générations.

Les fonds spéciaux affichent des revenus de 13,4 milliards de dollars pour 2016-2017, de 13,3 milliards de dollars pour 2017-2018 et de 13,6 milliards de dollars pour 2018-2019, ce qui représente respectivement une variation de −0,3 %, de −0,7 % et de 2,7 %.

— Pour 2016-2017, cette faible variation s'explique principalement par des revenus en baisse au chapitre des droits et permis, dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec.

— Pour 2017-2018, la variation des revenus provient essentiellement de l'impôt sur les revenus et les biens, à la suite de l'abolition complète de la contribution santé dès le 1er janvier 2017.

Les dépenses de missions des fonds spéciaux s'établissent à 12,1 milliards de dollars en 2016-2017 et en 2017-2018 et à 12,4 milliards de dollars en 2018-2019, ce qui représente une croissance de 8,4 % en 2016-2017 et de 2,4 % en 2018-2019.

La croissance des dépenses des fonds spéciaux provient principalement :

— du Fonds des réseaux de transport terrestre, pour le financement des infrastructures des réseaux routiers et de transport en commun;

— du Fonds vert, compte tenu du déploiement du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC 2013-2020);

— du Fonds du Plan Nord, à la suite d'un versement non récurrent en 2016-2017 à la Société du Plan Nord pour l'achat d'une société en commandite.

❑ Le Fonds des générations

Les revenus dédiés au Fonds des générations atteindront 2,0 milliards de dollars en 2016-2017, 2,5 milliards de dollars en 2017-2018 et 2,8 milliards de dollars en 2018-2019.

Ainsi, au 31 mars 2019, la valeur comptable du Fonds des générations sera de 15,8 milliards de dollars.

TABLEAU D.13

Sommaire des opérations budgétaires du Fonds des générations
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Revenus			
Taxes à la consommation			
Taxe spécifique sur les boissons alcooliques	500	500	500
Sous-total	**500**	**500**	**500**
Droits et permis			
Redevances hydrauliques	744	770	788
Revenus miniers	74	121	239
Sous-total	**818**	**891**	**1 027**
Revenus divers			
Biens non réclamés	40	15	15
Revenus de placement	474	623	811
Sous-total	**514**	**638**	**826**
Entreprises du gouvernement			
Indexation du prix de l'électricité patrimoniale	167	210	250
Contribution additionnelle d'Hydro-Québec	—	215	215
Sous-total	**167**	**425**	**465**
TOTAL DES REVENUS	**1 999**	**2 454**	**2 818**

2.3 Les comptes à fin déterminée

Un compte à fin déterminée est un mécanisme de gestion financière qui permet à un ministère de comptabiliser de façon distincte des sommes versées au fonds consolidé du revenu par un tiers en vertu d'un contrat ou d'une entente qui en prévoit l'affectation à une fin particulière.

Le tableau qui suit présente les prévisions concernant les comptes à fin déterminée pour les années 2016-2017 à 2018-2019.

TABLEAU D.14

Sommaire des opérations budgétaires des comptes à fin déterminée
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Revenus			
Revenus divers	168	164	163
Revenus autonomes	**168**	**164**	**163**
Transferts fédéraux	814	698	744
Total des revenus	**982**	**862**	**907**
Variation en %	***–0,2***	***–12,2***	***5,2***
Dépenses			
Dépenses de missions	–982	–862	–907
Total des dépenses	**–982**	**–862**	**–907**
Variation en %	***–0,2***	***–12,2***	***5,2***
SURPLUS (DÉFICIT)	—	—	—

Les comptes à fin déterminée affichent des revenus et des dépenses de 1,0 milliard de dollars pour 2016-2017 et de 0,9 milliard de dollars pour 2017-2018 et pour 2018-2019.

L'évolution des revenus et des dépenses des comptes à fin déterminée s'explique principalement par l'arrivée à terme de certaines ententes avec le gouvernement fédéral.

2.4 Les organismes autres que budgétaires

Les organismes autres que budgétaires ont été créés afin d'offrir des services spécifiques à la population.

Le tableau qui suit présente les prévisions concernant les organismes autres que budgétaires pour les années 2016-2017 à 2018-2019.

TABLEAU D.15

Sommaire des opérations budgétaires des organismes autres que budgétaires
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Revenus			
Taxes à la consommation	120	120	121
Droits et permis	468	482	491
Revenus divers	5 994	5 929	6 074
Revenus autonomes	**6 582**	**6 531**	**6 686**
Transferts du gouvernement du Québec	13 022	14 028	14 965
Transferts fédéraux	1 147	1 124	1 256
Total des revenus	**20 751**	**21 683**	**22 907**
Variation en %	***2,8***	***4,5***	***5,6***
Dépenses			
Dépenses de missions	–19 860	–20 990	–22 173
Variation en %	*5,2*	*5,7*	*5,6*
Service de la dette	–720	–691	–683
Total des dépenses	**–20 580**	**–21 681**	**–22 856**
Variation en %	***4,4***	***5,3***	***5,4***
SURPLUS (DÉFICIT)	**171**	**2**	**51**

Les organismes autres que budgétaires affichent des revenus de 20,8 milliards de dollars pour 2016-2017, de 21,7 milliards de dollars pour 2017-2018 et de 22,9 milliards de dollars pour 2018-2019, ce qui représente respectivement une croissance de 2,8 %, de 4,5 % et de 5,6 %.

Les dépenses de missions des organismes autres que budgétaires s'établissent à 19,9 milliards de dollars en 2016-2017, à 21,0 milliards de dollars en 2017-2018 et à 22,2 milliards de dollars en 2018-2019, ce qui représente respectivement une croissance de 5,2 %, de 5,7 % et de 5,6 %.

2.5 Les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation

Depuis le 1er avril 2015, le réseau de la santé et des services sociaux est composé de 34 établissements publics. Pour leur part, les réseaux de l'éducation comprennent les commissions scolaires, le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, les cégeps, ainsi que l'Université du Québec et ses constituantes.

Le tableau qui suit présente les prévisions concernant les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation pour les années 2016-2017 à 2018-2019.

TABLEAU D.16

Sommaire des opérations budgétaires des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Revenus			
Impôt sur le revenu et les biens	2 122	2 208	2 293
Revenus divers	4 070	4 109	4 182
Revenus autonomes	**6 192**	**6 317**	**6 475**
Transferts du gouvernement du Québec	33 748	34 328	34 766
Transferts fédéraux	287	291	296
Total des revenus	**40 227**	**40 936**	**41 537**
Variation en %	***2,2***	***1,8***	***1,5***
Dépenses			
Dépenses de missions	–39 402	–40 036	–40 540
Variation en %	*2,3*	*1,6*	*1,3*
Service de la dette	–848	–905	–997
Total des dépenses	**–40 250**	**–40 941**	**–41 537**
Variation en %	***2,4***	***1,7***	***1,5***
SURPLUS (DÉFICIT)	**–23**	**–5**	**—**

Les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation affichent des revenus de 40,2 milliards de dollars pour 2016-2017, 40,9 milliards de dollars pour 2017-2018 et 41,5 milliards de dollars pour 2018-2019, ce qui représente respectivement une variation de 2,2 %, de 1,8 % et de 1,5 %.

Les dépenses de missions des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation s'établissent à 39,4 milliards de dollars en 2016-2017, à 40,0 milliards de dollars en 2017-2018 et à 40,5 milliards de dollars en 2018-2019, ce qui représente respectivement une variation de 2,3 %, de 1,6 % et de 1,3 %.

2.6 Les dépenses financées par le régime fiscal

Les crédits d'impôt remboursables accordés aux particuliers et aux sociétés, lesquels s'apparentent à une dépense de transfert liée au régime fiscal, sont inscrits dans les dépenses plutôt qu'en diminution des revenus. À ces crédits d'impôt remboursables s'ajoutent les dépenses liées aux créances fiscales douteuses.

Les dépenses financées par le régime fiscal afficheront une diminution de 5,7 % en 2016-2017 par rapport à l'année précédente, puis connaîtront une croissance de 0,4 % en 2017-2018 et de 1,0 % en 2018-2019. Cette évolution s'explique notamment par certaines mesures annoncées :

— dans le budget 2014-2015, dont la révision des taux de crédits d'impôt accordés aux sociétés;

— dans le *Point sur la situation économique et financière du Québec* de décembre 2014, dont l'introduction de seuils de dépenses minimales admissibles aux crédits d'impôt pour la R-D;

— dans le budget 2015-2016, dont les mesures visant à accroître l'efficacité des aides fiscales sectorielles accordées aux sociétés et la mise en place du bouclier fiscal pour les particuliers;

— dans le budget 2016-2017, dont les bonifications des primes au travail pour les ménages sans enfants et du bouclier fiscal.

TABLEAU D.17

Sommaire des opérations budgétaires des dépenses financées par le régime fiscal
(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Revenus			
Impôt des particuliers	4 459	4 526	4 613
Impôts des sociétés	1 715	1 681	1 661
Taxes à la consommation	284	275	275
Total des revenus	**6 458**	**6 482**	**6 549**
Variation en %	***–5,7***	***0,4***	***1,0***
Dépenses	**–6 458**	**–6 482**	**–6 549**
Variation en %	***–5,7***	***0,4***	***1,0***
SURPLUS (DÉFICIT)	—	—	—

ANNEXE 1 : ANALYSE DE SENSIBILITÉ AUX VARIABLES ÉCONOMIQUES

Les prévisions du cadre financier incorporent certains éléments d'incertitude qui ne dépendent pas directement du gouvernement, mais qui peuvent conduire à des résultats réels différents de ceux prévus.

❑ Sensibilité de l'économie québécoise aux chocs externes

Les prévisions de l'économie québécoise s'appuient sur de nombreuses analyses. Celles-ci comprennent l'évaluation périodique des principales statistiques économiques et les résultats obtenus à partir de différents modèles économétriques.

Étant donné que l'économie du Québec se caractérise par une grande ouverture commerciale, les variables économiques québécoises sont influencées par plusieurs facteurs externes. Parmi eux, les plus importants sont liés à l'activité des principaux partenaires commerciaux du Québec, soit les États-Unis et le reste du Canada.

■ Impacts des variables externes sur l'économie du Québec

Une analyse effectuée à l'aide d'un modèle VAR[5] structurel permet d'estimer, à partir des données historiques, la sensibilité des variables économiques québécoises à certaines variables externes d'importance.

— Les résultats montrent qu'une variation de 1 % du PIB réel américain entraîne, en moyenne, une variation de 0,5 % du PIB réel du Québec.

Par ailleurs, le modèle permet de quantifier l'ampleur de l'influence de l'économie de l'Ontario sur celle du Québec.

— Ainsi, une variation de 1 % du PIB réel de l'Ontario donne lieu, en moyenne, à une variation de 0,4 % du PIB réel du Québec.

— En effet, l'Ontario est la province canadienne avec laquelle le Québec entretient le plus de liens commerciaux, en plus d'avoir une structure économique semblable. En 2012, les exportations vers l'Ontario représentaient environ 60 % des exportations interprovinciales du Québec.

TABLEAU D.18

Effets des chocs externes sur le taux de croissance du PIB réel du Québec

Chocs externes de 1 %	Maturité[1] (trimestres)	Impact sur le PIB réel du Québec (en points de pourcentage)
PIB réel américain	2	0,5
PIB réel ontarien	2	0,4

(1) La maturité correspond au nombre de trimestres nécessaires avant d'enregistrer l'effet le plus important sur le PIB réel du Québec, présenté dans la colonne de droite.

Sources : Institut de la statistique du Québec, ministère des Finances de l'Ontario, IHS Global Insight, Statistique Canada, Bloomberg et ministère des Finances du Québec.

5 Vecteur autorégressif. Il s'agit d'une technique économétrique utilisée pour estimer, à partir d'un grand nombre d'observations, dans quelle mesure les fluctuations d'une variable économique en influencent une autre (fonction de réponse impulsionnelle). Les estimations ont été effectuées à partir des données trimestrielles du Système de comptabilité nationale 1993 (SCN 1993) de Statistique Canada, sur la période 1981-2010.

❑ Sensibilité des revenus autonomes aux fluctuations économiques

La prévision du PIB nominal est en général un très bon indicateur de la croissance des revenus autonomes consolidés, étant donné le lien direct qui existe entre les assiettes taxables et le PIB nominal.

— Selon l'analyse de sensibilité globale, une variation de 1 point de pourcentage du PIB nominal a un impact de l'ordre de 650 millions de dollars sur les revenus autonomes consolidés du gouvernement.

Cette analyse de sensibilité est fondée sur une révision de chacune des assiettes taxables proportionnelle à la révision du PIB nominal.

— Dans les faits, une variation des perspectives peut toucher davantage certaines variables économiques et avoir des répercussions plus importantes sur certaines assiettes taxables et moins importantes sur d'autres.

Les analyses de sensibilité établissent une relation historique moyenne entre l'évolution des revenus autonomes consolidés et la croissance du PIB nominal. Ainsi, elles peuvent ne pas être respectées pour une année donnée en fonction du contexte économique sans pour autant perdre leur validité.

— En effet, pour une année donnée, les fluctuations économiques peuvent avoir des effets différents sur les revenus à cause de changements de comportement des agents économiques.

— Dans ces situations, on peut observer une variation des revenus autonomes plus ou moins marquée que celle du PIB nominal.

TABLEAU D.19

Sensibilité des revenus autonomes consolidés aux principales variables économiques

Variables	Prévisions de croissance pour 2016	Impacts pour l'année financière 2016-2017
PIB nominal	2,6 %	Une variation de 1 point de pourcentage modifie les revenus autonomes de l'ordre de 650 M$.
– Salaires et traitements	2,9 %	Une variation de 1 point de pourcentage modifie les revenus de l'impôt sur le revenu des particuliers d'environ 270 M$.
– Assurance-emploi	0,0 %	Une variation de 1 point de pourcentage modifie les revenus de l'impôt sur le revenu des particuliers d'environ 6 M$.
– Revenus de pensions	6,5 %	Une variation de 1 point de pourcentage modifie les revenus de l'impôt sur le revenu des particuliers de près de 40 M$.
– Excédent d'exploitation net des sociétés	0,3 %	Une variation de 1 point de pourcentage modifie les revenus des impôts des sociétés d'environ 30 M$.
– Consommation des ménages	2,9 %	Une variation de 1 point de pourcentage modifie les revenus de la TVQ d'environ 165 M$.
– Investissements résidentiels	2,0 %	Une variation de 1 point de pourcentage modifie les revenus de la TVQ d'environ 20 M$.

❑ Sensibilité du service de la dette à une variation des taux d'intérêt et des taux de change

Une hausse plus importante que prévu des taux d'intérêt de 1 point de pourcentage sur une pleine année entraînerait une augmentation de la dépense d'intérêts d'environ 250 millions de dollars.

Une variation de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres devises n'entraînerait par ailleurs aucun impact sur le service de la dette, puisque la dette du gouvernement n'est pas exposée aux devises étrangères.

ANNEXE 2 : LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

La Loi sur l'équilibre budgétaire permet d'assurer la présentation de prévisions financières équilibrées. Elle prévoit l'affectation de tout excédent à une réserve de stabilisation afin de faciliter la planification budgétaire pluriannuelle du gouvernement.

Ainsi, si un déficit budgétaire était constaté, le gouvernement aurait à sa disposition les montants de la réserve afin d'équilibrer son budget sans que soient requis des efforts additionnels, par exemple des réductions de dépenses ou des hausses de revenus.

❑ Le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire

En vertu de la Loi sur l'équilibre budgétaire, l'atteinte des objectifs visés par cette loi se mesure par la présentation d'un solde budgétaire nul ou positif, calculé conformément aux dispositions de la Loi.

Le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire correspond essentiellement au surplus ou au déficit présenté dans les comptes publics (solde comptable) réduit du montant des revenus dédiés au Fonds des générations et ajusté pour prendre en compte certaines modifications comptables.

Afin d'évaluer l'atteinte de l'équilibre budgétaire, la Loi permet la prise en compte de la réserve de stabilisation. Ainsi, dans une situation où le solde budgétaire calculé serait déficitaire, l'utilisation d'un montant équivalent provenant de la réserve permettrait au gouvernement de présenter un solde budgétaire nul et d'atteindre l'équilibre budgétaire, conformément à la Loi, sans avoir à mettre en place un plan financier de résorption. Le solde budgétaire ainsi obtenu correspond au solde budgétaire au sens de la Loi après la prise en compte de la réserve de stabilisation.

Le tableau D.20 présente les composantes permettant d'établir le solde budgétaire au sens de la Loi.

De 2006-2007 à 2008-2009, l'équilibre budgétaire a été maintenu.

De 2009-2010 à 2014-2015, le solde budgétaire a été déficitaire, comme permis par la Loi.

L'année financière 2015-2016 marque le retour à l'équilibre budgétaire. Le solde budgétaire s'établit à 2 191 millions de dollars.

Pour l'année financière 2016-2017, dans le cadre de la mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec, le gouvernement prévoit le maintien de l'équilibre budgétaire.

TABLEAU D.20

Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire
(en millions de dollars)

Année financière	Surplus (déficit) aux comptes publics	Fonds des générations	Solde budgétaire au sens de la Loi	Réserve de stabilisation		Solde budgétaire au sens de la Loi après réserve [1]
				Affectations	Utilisations	
2006-2007	1 993	–584	1 409	1 300 [2]	—	109
2007-2008	1 650	–449	1 201	1 201	—	—
2008-2009	–1 258	–587	–1 845	109 [3]	1 845	—
2009-2010	–2 940	–725	–3 607 [4]	—	433	–3 174 [5]
2010-2011	–2 390	–760	–3 150	—	—	–3 150 [5]
2011-2012	–1 788	–840	–2 628	—	—	–2 628 [5]
2012-2013	–2 515	–961	–1 600 [6]	—	—	–1 600 [5]
2013-2014	–1 703	–1 121	–2 824	—	—	–2 824 [5]
2014-2015	136	–1 279	–725 [4]	—	—	–725 [5]
2015-2016	3 644	–1 453	2 191	2 191	—	—

(1) Le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire après réserve correspond au solde budgétaire qui tient compte des affectations à la réserve de stabilisation et des utilisations de la réserve pour le maintien de l'équilibre budgétaire.
(2) En 2006-2007, seulement 1,3 G$ ont été affectés à la réserve conformément aux dispositions des lois en vigueur. Selon la Loi sur l'équilibre budgétaire, l'excédent annuel total est dorénavant affecté à la réserve de stabilisation chaque année.
(3) Conformément à l'article 32 de la Loi (L.Q. 2009, chapitre 38), la somme de 109 M$, correspondant à la différence entre les excédents constatés et prévus pour 2006-2007, a été affectée à la réserve de stabilisation en 2008-2009.
(4) Sont incluses des modifications comptables de 58 M$ en 2009-2010 et de 418 M$ en 2014-2015, établies selon la Loi.
(5) De 2009-2010 à 2014-2015, le solde budgétaire au sens de la Loi a été déficitaire, comme permis par la Loi.
(6) Le résultat de 1,9 G$ découlant de la perte exceptionnelle d'Hydro-Québec pour la fermeture de la centrale nucléaire de Gentilly-2 est exclu du calcul du solde budgétaire de 2012-2013, conformément à la Loi.

❑ La réserve de stabilisation

En vertu de la Loi sur l'équilibre budgétaire, un excédent constaté, soit un solde budgétaire supérieur à zéro, doit être affecté à la réserve de stabilisation.

La réserve doit être utilisée en priorité pour maintenir l'équilibre budgétaire et, subsidiairement, elle peut servir à la réduction de la dette par le versement de sommes au Fonds des générations.

Le solde de la réserve de stabilisation est ajusté en fonction des excédents constatés affectés à la réserve ou des montants utilisés à même cette réserve pour chaque année financière.

En raison de la crise financière et de la récession mondiale qui ont détérioré de façon importante les équilibres financiers du gouvernement en 2008-2009 et en 2009-2010, le gouvernement avait entièrement utilisé le solde de la réserve de stabilisation.

— En 2008-2009, 1 845 millions de dollars ont été utilisés pour maintenir l'équilibre budgétaire et 132 millions de dollars ont été versés au Fonds des générations afin de réduire la dette du Québec.

— En 2009-2010, le solde de la réserve de stabilisation de 433 millions de dollars a été utilisé pour atténuer le déficit budgétaire.

De 2010-2011 à 2014-2015, aucune opération n'a été réalisée à la réserve de stabilisation.

En 2015-2016, un excédent constaté de 2 191 millions de dollars est affecté à la réserve de stabilisation conformément à la Loi sur l'équilibre budgétaire.

Le solde de la réserve de stabilisation étant de zéro au début de l'année financière 2015-2016, il s'établit à 2 191 millions de dollars au 31 mars 2016.

TABLEAU D.21

Opérations de la réserve de stabilisation
(en millions de dollars)

Année financière	Solde au début	Affectations	Utilisations		Solde à la fin
			Équilibre budgétaire	Fonds des générations	
2006-2007	—	1 300	—	—	1 300
2007-2008	1 300	1 201	—	–200	2 301
2008-2009	2 301	109 (1)	–1 845	–132	433
2009-2010	433	—	–433	—	—
2010-2011 à 2014-2015	—	—	—	—	—
2015-2016	—	2 191	—	—	2 191

(1) Ce montant correspond au solde de l'excédent constaté pour l'année financière 2006-2007.

ANNEXE 3 : CADRE FINANCIER CONSOLIDÉ DÉTAILLÉ

TABLEAU D.22

Cadre financier consolidé détaillé
(en millions de dollars)

	2016-2017			
	Fonds consolidé du revenu			
	Fonds général	**Fonds spéciaux**	**Fonds des générations**	**Comptes à fin déterminée**
Revenus				
Impôt des particuliers	22 463	1 205	—	—
Cotisations pour les services de santé	7 196	472	—	—
Impôts des sociétés	4 840	188	—	—
Impôt foncier scolaire	—	—	—	—
Taxes à la consommation	17 646	2 442	500	—
Droits et permis	289	1 919	818	—
Revenus divers	1 346	1 979	514	168
Entreprises du gouvernement	4 403	—	167	—
Revenus autonomes	**58 183**	**8 205**	**1 999**	**168**
Transferts du gouvernement du Québec	—	4 737	—	—
Transferts fédéraux	18 224	415	—	814
Total des revenus	**76 407**	**13 357**	**1 999**	**982**
Dépenses				
Dépenses de missions	–68 238	–12 095	—	–982
Service de la dette	–7 959	–1 474	—	—
Total des dépenses	**–76 197**	**–13 569**	**—**	**–982**
Provision pour éventualités	–150			
SURPLUS (DÉFICIT)	**60**	**–212**	**1 999**	**—**
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE				
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations			–1 999	
SOLDE BUDGÉTAIRE[3]				

(1) Sont incluses les créances fiscales douteuses.
(2) Reclassification des dégrèvements fiscaux et ajustements de consolidation résultant principalement de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents secteurs.
(3) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

2016-2017				
Dépenses financées par le régime fiscal [1]	Organismes autres que budgétaires	Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	Ajustements de consolidation [2]	Résultats consolidés
4 459	—	—	1 630	29 757
—	—	—	–1 216	6 452
1 715	—	—	—	6 743
—	—	2 122	—	2 122
284	120	—	–1 949	19 043
—	468	—	–59	3 435
—	5 994	4 070	–4 123	9 948
—	—	—	—	4 570
6 458	**6 582**	**6 192**	**–5 717**	**82 070**
—	13 022	33 748	–51 507	—
—	1 147	287	–623	20 264
6 458	**20 751**	**40 227**	**–57 847**	**102 334**
–6 458	–19 860	–39 402	56 897	–90 138
—	–720	–848	954	–10 047
–6 458	**–20 580**	**–40 250**	**57 851**	**–100 185**
				–150
—	**171**	**–23**	**4**	**1 999**
				–1 999
				—

TABLEAU D.23

Cadre financier consolidé détaillé
(en millions de dollars)

	2017-2018			
	Fonds consolidé du revenu			
	Fonds général	**Fonds spéciaux**	**Fonds des générations**	**Comptes à fin déterminée**
Revenus				
Impôt des particuliers	23 557	1 290	—	—
Cotisations pour les services de santé	7 250	40	—	—
Impôts des sociétés	5 133	203	—	—
Impôt foncier scolaire	—	—	—	—
Taxes à la consommation	18 053	2 477	500	—
Droits et permis	291	1 996	891	—
Revenus divers	1 377	2 189	638	164
Entreprises du gouvernement	4 173	—	425	—
Revenus autonomes	**59 834**	**8 195**	**2 454**	**164**
Transferts du gouvernement du Québec	—	4 653	—	—
Transferts fédéraux	18 921	417	—	698
Total des revenus	**78 755**	**13 265**	**2 454**	**862**
Dépenses				
Dépenses de missions	–70 406	–12 089	—	–862
Service de la dette	–7 961	–1 592	—	—
Total des dépenses	**–78 367**	**–13 681**	**—**	**–862**
Provision pour éventualités	–150			
SURPLUS (DÉFICIT)	**238**	**–416**	**2 454**	**—**
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE				
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations			–2 454	
SOLDE BUDGÉTAIRE[3]				

(1) Sont incluses les créances fiscales douteuses.
(2) Reclassification des dégrèvements fiscaux et ajustements de consolidation résultant principalement de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents secteurs.
(3) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

2017-2018				
Dépenses financées par le régime fiscal [1]	Organismes autres que budgétaires	Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	Ajustements de consolidation [2]	Résultats consolidés
4 526	—	—	1 538	30 911
—	—	—	–1 225	6 065
1 681	—	—	—	7 017
—	—	2 208	—	2 208
275	120	—	–1 877	19 548
—	482	—	–60	3 600
—	5 929	4 109	–4 082	10 324
—	—	—	—	4 598
6 482	**6 531**	**6 317**	**–5 706**	**84 271**
—	14 028	34 328	–53 009	—
—	1 124	291	–623	20 828
6 482	**21 683**	**40 936**	**–59 338**	**105 099**
–6 482	–20 990	–40 036	58 519	–92 346
—	–691	–905	1 000	–10 149
–6 482	**–21 681**	**–40 941**	**59 519**	**–102 495**
				–150
—	**2**	**–5**	**181**	**2 454**
				–2 454
				—

TABLEAU D.24

Cadre financier consolidé détaillé
(en millions de dollars)

	2018-2019			
	Fonds consolidé du revenu			
	Fonds général	**Fonds spéciaux**	**Fonds des générations**	**Comptes à fin déterminée**
Revenus				
Impôt des particuliers	24 624	1 321	—	—
Cotisations pour les services de santé	7 380	—	—	—
Impôts des sociétés	5 385	206	—	—
Impôt foncier scolaire	—	—	—	—
Taxes à la consommation	18 454	2 510	500	—
Droits et permis	288	2 056	1 027	—
Revenus divers	1 398	2 388	826	163
Entreprises du gouvernement	4 167	—	465	—
Revenus autonomes	**61 696**	**8 481**	**2 818**	**163**
Transferts du gouvernement du Québec	—	4 748	—	—
Transferts fédéraux	19 096	400	—	744
Total des revenus	**80 792**	**13 629**	**2 818**	**907**
Dépenses				
Dépenses de missions	–72 339	–12 379	—	–907
Service de la dette	–7 945	–1 873	—	—
Total des dépenses	**–80 284**	**–14 252**	**—**	**–907**
Provision pour éventualités	–150			
SURPLUS (DÉFICIT)	**358**	**–623**	**2 818**	**—**
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE				
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations			–2 818	
SOLDE BUDGÉTAIRE[3]				

(1) Sont incluses les créances fiscales douteuses.
(2) Reclassification des dégrèvements fiscaux et ajustements de consolidation résultant principalement de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents secteurs.
(3) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

2018-2019				
Dépenses financées par le régime fiscal [1]	Organismes autres que budgétaires	Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	Ajustements de consolidation [2]	Résultats consolidés
4 613	—	—	1 589	32 147
—	—	—	–1 247	6 133
1 661	—	—	—	7 252
—	—	2 293	—	2 293
275	121	—	–1 933	19 927
—	491	—	–160	3 702
—	6 074	4 182	–4 317	10 714
—	—	—	—	4 632
6 549	**6 686**	**6 475**	**–6 068**	**86 800**
—	14 965	34 766	–54 479	—
—	1 256	296	–344	21 448
6 549	**22 907**	**41 537**	**–60 891**	**108 248**
–6 549	–22 173	–40 540	59 983	–94 904
—	–683	–997	1 122	–10 376
–6 549	**–22 856**	**–41 537**	**61 105**	**–105 280**
				–150
—	**51**	**—**	**214**	**2 818**
				–2 818
				—

Section E

LA DETTE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

1. La dette E.3

1.1 La dette brute E.4

1.2 La dette nette E.11

1.3 La dette représentant les déficits cumulés E.12

1.4 Les objectifs de réduction de la dette E.13

1.5 Comparaison de la dette des gouvernements au Canada E.15

2. Le financement et la gestion de la dette E.19

2.1 Le programme de financement E.19

2.2 La stratégie de financement E.21

2.2.1 Diversification selon les marchés E.21

2.2.2 Diversification selon les instruments E.22

2.2.3 Diversification selon les échéances E.23

2.3 Les emprunts réalisés par anticipation E.25

2.4 Les taux de rendement E.26

2.5 La gestion de la dette E.27

2.6 Les emprunts réalisés E.29

3. Informations sur les régimes de retraite et sur les fonds déposés par le ministère des Finances à la Caisse de dépôt et placement du Québec E.33

3.1 Les régimes de retraite E.33

3.1.1 Le passif au titre des régimes de retraite E.35

3.1.2 Le Fonds d'amortissement des régimes de retraite E.38

3.2 Le Fonds des générations E.43

3.3 Les rendements de la Caisse de dépôt et placement du Québec sur les fonds déposés par le ministère des Finances E.44

3.3.1 Le Fonds d'amortissement des régimes de retraite E.44

3.3.2 Le Fonds des générations E.46

3.3.3 Le Fonds des congés de maladie accumulés E.46

3.4 Les intérêts sur le passif au titre des régimes de retraite E.48

4. Les cotes de crédit E.49

4.1 Les cotes de crédit du gouvernement du Québec E.49

4.2 Comparaison des cotes de crédit des provinces canadiennes E.56

1. LA DETTE

Plusieurs concepts de dette sont utilisés pour mesurer l'endettement d'un gouvernement. Le tableau suivant présente les données sur la dette du Québec selon trois concepts, soit la dette brute, la dette nette et la dette représentant les déficits cumulés.

TABLEAU E.1

Dette du gouvernement du Québec au 31 mars
(en millions de dollars)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
DETTE BRUTE[1]	**203 957**	**203 347**	**208 061**	**211 838**	**213 619**	**213 770**	**214 138**
En % du PIB	*55,1*	*53,8*	*53,7*	*52,9*	*51,6*	*50,0*	*48,6*
Moins : Actifs financiers, nets des autres éléments de passif	−18 270	−18 322	−21 724	−23 909	−25 401	−26 603	−28 839
DETTE NETTE	**185 687**	**185 025**	**186 337**	**187 929**	**188 218**	**187 167**	**185 299**
En % du PIB	*50,2*	*49,0*	*48,1*	*46,9*	*45,5*	*43,8*	*42,0*
Moins : Actifs non financiers	−64 419	−67 095	−70 406	−74 452	−77 559	−79 730	−81 481
Plus : Réserve de stabilisation	—	2 191	2 191	2 191	2 191	2 191	2 191
DETTE REPRÉSENTANT LES DÉFICITS CUMULÉS[2]	**121 268**	**120 121**	**118 122**	**115 668**	**112 850**	**109 628**	**106 009**
En % du PIB	*32,8*	*31,8*	*30,5*	*28,9*	*27,3*	*25,6*	*24,0*

(1) La dette brute exclut les emprunts effectués par anticipation et tient compte des sommes accumulées au Fonds des générations.
(2) Conformément à la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations, la dette représentant les déficits cumulés est constituée des déficits cumulés présentés aux états financiers du gouvernement, augmentés du solde de la réserve de stabilisation. Pour des informations sur la réserve de stabilisation, voir l'annexe 2 de la section D.

1.1 La dette brute

La dette brute correspond à la somme de la dette émise sur les marchés financiers et des passifs nets au titre des régimes de retraite et des avantages sociaux futurs des employés des secteurs public et parapublic, de laquelle est soustrait le solde du Fonds des générations.

Au 31 mars 2016, la dette brute s'est établie à 203 347 millions de dollars, soit 610 millions de dollars de moins que le niveau enregistré au 31 mars 2015. La baisse de la dette brute en termes absolus est une première depuis la fin des années 1950.

En proportion de l'économie, la dette brute est passée de 55,1 % du PIB au 31 mars 2015 à 53,8 % du PIB au 31 mars 2016. Il s'agit d'une baisse de 1,3 point de pourcentage et d'une première depuis 2008-2009.

Au cours des prochaines années, la dette brute augmentera en termes absolus, en raison notamment des investissements en immobilisations, mais son poids en proportion de l'économie continuera à diminuer. Le ratio de la dette brute au PIB devrait atteindre 48,6 % au 31 mars 2021.

TABLEAU E.2

Dette brute au 31 mars
(en millions de dollars)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dette directe consolidée[1]	182 723	185 124	192 183	199 116	204 810	209 621	215 251
Plus : Passif net au titre des régimes de retraite	28 041	26 698	26 399	25 697	24 602	23 164	21 521
Plus : Passif net au titre des avantages sociaux futurs	131	47	—	—	—	—	—
Moins : Fonds des générations	−6 938	−8 522	−10 521	−12 975	−15 793	−19 015	−22 634
DETTE BRUTE[1]	**203 957**	**203 347**	**208 061**	**211 838**	**213 619**	**213 770**	**214 138**
En % du PIB	***55,1***	***53,8***	***53,7***	***52,9***	***51,6***	***50,0***	***48,6***

(1) La dette directe consolidée et la dette brute excluent les emprunts effectués par anticipation.

Le passif au titre des régimes de retraite

Le passif net au titre des régimes de retraite, qui est inclus dans la dette brute, est calculé en soustrayant du passif au titre des régimes de retraite le solde du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR), un actif constitué pour payer les prestations de retraite des employés des secteurs public et parapublic.

Le passif au titre des régimes de retraite représente la valeur actualisée des prestations de retraite que le gouvernement versera aux employés des secteurs public et parapublic, compte tenu des conditions de leurs régimes et de leurs années de service. Ce passif s'établissait à 86 436 millions de dollars au 31 mars 2016.

Le FARR a été créé par le gouvernement en 1993. Au 31 mars 2016, la valeur comptable du FARR s'élevait à 59 738 millions de dollars.

Le passif net au titre des régimes de retraite représentait ainsi 26 698 millions de dollars au 31 mars 2016.

Passif net au titre des régimes de retraite au 31 mars 2016
(en millions de dollars)

Passif au titre des régimes de retraite	
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP)	54 903
Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS)	12 962
Autres régimes[1]	18 571
Sous-total	**86 436**
Moins : Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR)	−59 738
PASSIF NET AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE	**26 698**

(1) Le passif des autres régimes tient compte des actifs des autres régimes, dont ceux du Régime de retraite de l'Université du Québec.

Le passif au titre des avantages sociaux futurs

Le gouvernement comptabilise dans la dette brute la valeur de ses engagements à l'égard des programmes d'avantages sociaux futurs de ses employés, soit celui des congés de maladie accumulés et celui des rentes versées aux survivants d'employés de l'État. Ces programmes donnent lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par le gouvernement.

Au 31 mars 2016, le passif au titre des avantages sociaux futurs s'établissait à 1 475 millions de dollars.

Au 31 mars 2016, la valeur des sommes accumulées pour payer les programmes d'avantages sociaux futurs (Fonds des congés de maladie accumulés et Fonds du Régime de rentes de survivants) s'élevait à 1 428 millions de dollars.

Le passif net au titre des avantages sociaux futurs était ainsi de 47 millions de dollars au 31 mars 2016.

Passif net au titre des avantages sociaux futurs au 31 mars 2016
(en millions de dollars)

Passif au titre des avantages sociaux futurs	
Congés de maladie accumulés	840
Régime de rentes de survivants	421
Programmes de l'Université du Québec	214
Sous-total	**1 475**
Moins :	
Fonds des congés de maladie accumulés	−989
Fonds du Régime de rentes de survivants	−439
Sous-total	**−1 428**
PASSIF NET AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS	**47**

Fonds des générations

Le Fonds des générations a été créé en juin 2006, lors de l'adoption de la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations. Les sommes accumulées dans le fonds sont exclusivement dédiées au remboursement de la dette.

Au 31 mars 2017, la valeur comptable du Fonds des générations devrait s'établir à 10,5 milliards de dollars.

Les sommes accumulées au Fonds des générations devraient atteindre 22,6 milliards de dollars au 31 mars 2021.

Fonds des générations
(en millions de dollars)

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Valeur comptable au début	**6 938**	**8 522**	**10 521**	**12 975**	**15 793**	**19 015**
Revenus dédiés						
Redevances hydrauliques						
Hydro-Québec	641	647	673	689	709	731
Producteurs privés	100	97	97	99	101	103
Sous-total	**741**	**744**	**770**	**788**	**810**	**834**
Indexation du prix de l'électricité patrimoniale	98	167	210	250	335	435
Contribution additionnelle d'Hydro-Québec	—	—	215	215	215	215
Revenus miniers	161	74	121	239	309	338
Taxe spécifique sur les boissons alcooliques	100	500	500	500	500	500
Biens non réclamés	55	40	15	15	15	15
Revenus de placement	298	474	623	811	1 038	1 282
Total des revenus dédiés	**1 453**	**1 999**	**2 454**	**2 818**	**3 222**	**3 619**
Versement du surplus cumulé de la Commission des normes du travail	131	—	—	—	—	—
Total des versements	**1 584**	**1 999**	**2 454**	**2 818**	**3 222**	**3 619**
VALEUR COMPTABLE À LA FIN	**8 522**	**10 521**	**12 975**	**15 793**	**19 015**	**22 634**

❑ Les facteurs de croissance de la dette brute

En 2016-2017, la dette brute augmentera de 4,7 milliards de dollars, en raison principalement des investissements en immobilisations (3,3 milliards de dollars[1]) et des placements, prêts et avances (3,4 milliards de dollars).

Les versements au Fonds des générations contribueront, quant à eux, à réduire la dette brute de 2,0 milliards de dollars.

GRAPHIQUE E.1

Facteurs de croissance de la dette brute en 2016-2017
(en millions de dollars)

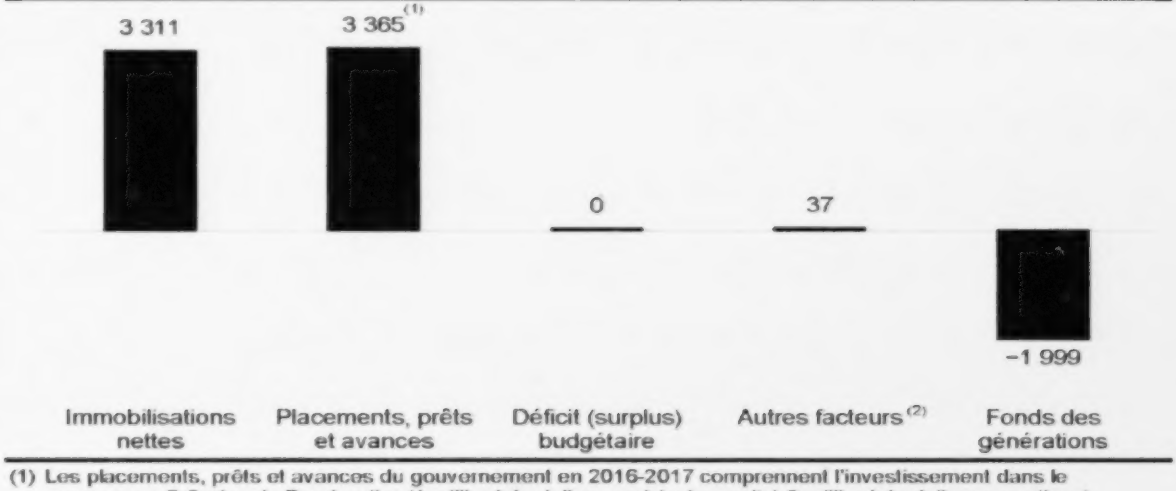

(1) Les placements, prêts et avances du gouvernement en 2016-2017 comprennent l'investissement dans le programme C Series de Bombardier (1 milliard de dollars américains, soit 1,3 milliard de dollars canadiens).
(2) Les autres facteurs comprennent notamment la variation des autres comptes, comme les comptes à recevoir (comptes débiteurs) et les comptes à payer (comptes créditeurs).

Le tableau de la page suivante présente les facteurs de croissance de la dette brute du gouvernement depuis le 31 mars 2000.

[1] Il s'agit des investissements nets en immobilisations qui se composent des investissements bruts diminués de la dépense d'amortissement. Bien que ce soit les investissements bruts qui influencent la dette brute, les immobilisations nettes sont présentées dans les facteurs de croissance de la dette brute en raison du fait que la dépense d'amortissement est présentée dans le solde budgétaire. En 2016-2017, les investissements bruts en immobilisations s'élèveront à 7 128 M$ et la dépense d'amortissement à 3 817 M$, pour des investissements nets totalisant 3 311 M$.

TABLEAU E.3

Facteurs de croissance de la dette brute du gouvernement du Québec

(en millions de dollars)

	Dette au début de l'exercice	Déficit (surplus) budgétaire	Placements, prêts et avances	Investissement net dans les réseaux[1]	Immobilisations nettes[2]	Autres facteurs[3]	Versements au Fonds des générations[4]	Variation totale	Dette à la fin de l'exercice	En % du PIB
Avec réseaux consolidés à la valeur de consolidation modifiée										
2000-2001	116 761	−427	1 701	841	578	1 108		3 801	120 562	52,4
2001-2002	120 562	−22	1 248	934	1 199	−9		3 350	123 912	51,9
2002-2003	123 912	728	1 921	631	1 706	237		5 223	129 135	51,7
2003-2004	129 135	358	1 367	560	1 186	625		4 096	133 231	51,4
2004-2005	133 231	664	1 303	1 486	1 006	−796		3 663	136 894	50,4
2005-2006	136 894	−37	1 488	1 013	1 179	−809		2 834	139 728	49,9
2006-2007	139 728	−109	2 213	1 002	1 177	1 078	−584	4 777	144 505	49,7
2007-2008	144 505	—	2 658	487	1 457	767	−649	4 720	149 225	48,8
2008-2009	149 225	—	966	622	2 448	−28	−719	3 289	152 514	48,5
Avec réseaux consolidés ligne par ligne[5]										
2009-2010	157 630	3 174	1 746		4 226	−2 733	−725	5 688	163 318	51,9
2010-2011	163 318	3 150	2 507		4 923	298	−760	10 118	173 436	52,9
2011-2012	173 436	2 628	1 861		5 071	1 228	−840	9 948	183 384	53,2
2012-2013	183 384	3 476[6]	659		4 863	445	−961	8 482	191 866	54,2
2013-2014	191 866	2 824	1 349		3 977	−788	−1 421	5 941	197 807	54,8
2014-2015	197 807	1 143	2 146		2 980	1 160	−1 279	6 150	203 957	55,1
2015-2016	203 957	−2 191	808		2 695	−338	−1 584	−610	203 347	53,8
2016-2017	203 347	—	3 365		3 311	37	−1 999	4 714	208 061	53,7
2017-2018	208 061	—	1 706		4 046	479	−2 454	3 777	211 838	52,9
2018-2019	211 838	—	1 499		3 107	−7	−2 818	1 781	213 619	51,6
2019-2020	213 619	—	1 646		2 171	−444	−3 222	151	213 770	50,0
2020-2021	213 770	—	1 786		1 751	450	−3 619	368	214 138	48,6

(1) L'investissement net dans les réseaux comprend principalement les prêts de Financement-Québec aux réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation. À compter de 2009-2010, ces éléments font partie des immobilisations nettes.

(2) Les investissements effectués dans le contexte d'ententes de partenariat public-privé sont compris dans les immobilisations nettes.

(3) Les autres facteurs comprennent notamment la variation des autres comptes, comme les comptes à recevoir (comptes débiteurs) et les comptes à payer (comptes créditeurs).

(4) En 2015-2016, les versements au Fonds des générations comprennent des revenus dédiés de 1 453 M$ et un montant de 131 M$ provenant du surplus cumulé de la Commission des normes du travail.

(5) La consolidation ligne par ligne des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation a eu pour effet d'augmenter la dette brute de 5 116 M$ au 31 mars 2009. Ce montant représente la dette des réseaux contractée en leur nom propre, qui n'était pas incluse dans la dette du gouvernement auparavant. Les données antérieures à 2009-2010 n'ont pu être redressées et ne sont donc pas comparables.

(6) Inclut la perte de 1 876 M$ provenant des activités abandonnées consécutive à la fermeture de la centrale nucléaire de Gentilly-2 d'Hydro-Québec.

❑ Le poids de la dette brute

Entre 1998 et 2009, le ratio de la dette brute du gouvernement au PIB a diminué de façon importante. Alors que la dette brute équivalait à 57,8 % du PIB au 31 mars 1998, ce ratio s'établissait à 51,7 % au 31 mars 2003, puis à 48,5 % au 31 mars 2009. La consolidation ligne par ligne des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation a eu pour effet d'augmenter le ratio de la dette brute au PIB à 50,1 % au 31 mars 2009.

La hausse du ratio à compter de 2009 est due à l'augmentation des investissements en immobilisations et à la récession de 2008-2009, laquelle a entraîné des déficits de 2009-2010 à 2014-2015. Le poids de la dette brute est en diminution depuis le 31 mars 2016.

Le graphique ci-dessous illustre par ailleurs l'importance du Fonds des générations. Sans les versements au Fonds des générations, le ratio de la dette brute au PIB serait beaucoup plus élevé. Au 31 mars 2021, le poids de la dette brute devrait s'établir à 48,6 %. Sans le Fonds des générations, la prévision s'établirait à 53,9 %, soit 5,3 points de pourcentage de PIB de plus.

Cet écart représente 23,6 milliards de dollars. C'est donc dire que si le gouvernement n'avait pas créé le Fonds des générations en 2006, la dette brute prévue au 31 mars 2021 serait plus élevée de 23,6 milliards de dollars[2], soit 2 754 dollars par habitant. Le Fonds des générations, en réduisant la dette, est une puissante mesure d'équité intergénérationnelle.

GRAPHIQUE E.2

Dette brute au 31 mars(1)
(en pourcentage du PIB)

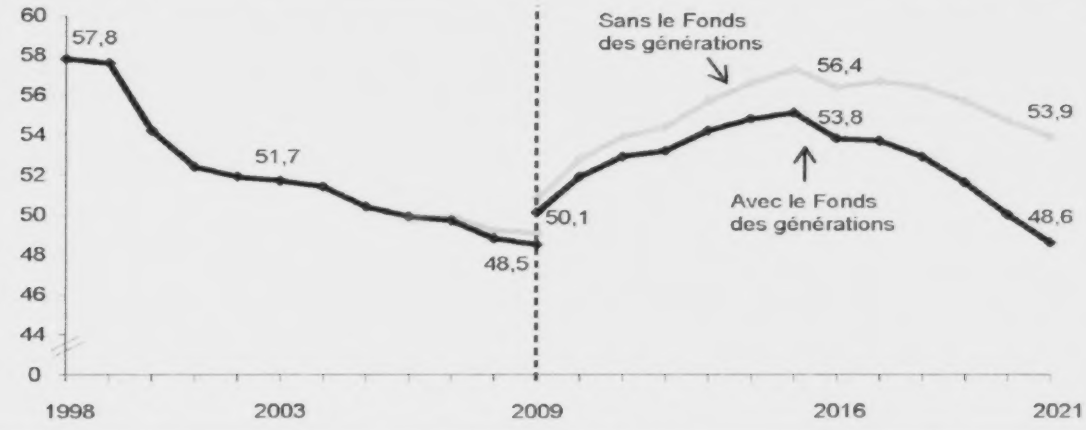

(1) La dette brute tient compte de la dette des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation émise en leur nom propre. Les données à compter de 2009 ne sont pas comparables à celles des années précédentes, qui ne comprennent pas cette dette.

[2] L'écart de 23,6 G$ est plus élevé de 1 G$ que le solde du Fonds des générations au 31 mars 2021 (22,6 G$) en raison de l'utilisation de 1 G$ du Fonds des générations en 2013-2014 pour rembourser des emprunts venant à échéance.

1.2 La dette nette

La dette nette est égale aux passifs du gouvernement du Québec moins ses actifs financiers. Elle représente la dette qui a servi à financer les investissements en immobilisations ainsi que celle qui a servi à financer des dépenses courantes. La dette nette est obtenue en soustrayant de la dette brute les actifs financiers du gouvernement, nets des autres éléments de passif.

Au 31 mars 2016, la dette nette s'est établie à 185 025 millions de dollars, ce qui équivaut à 49,0 % du PIB. En proportion du PIB, la dette nette a commencé à diminuer en 2013-2014 et continuera à le faire au cours des années à venir, pour atteindre 42,0 % au 31 mars 2021.

TABLEAU E.4

Facteurs de croissance de la dette nette
(en millions de dollars)

	Dette au début de l'exercice	Déficit (surplus) budgétaire	Immobilisations nettes	Autres	Revenus dédiés au Fonds des générations	Variation totale	Dette à la fin de l'exercice	En % du PIB
2012-2013	167 700	3 476[1]	4 863	4 959[2]	−961	12 337	180 037	50,9
2013-2014	180 037	2 824	3 977	−2 465[3]	−1 121	3 215	183 252	50,7
2014-2015	183 252	1 143	2 980	−409[3]	−1 279	2 435	185 687	50,2
2015-2016	185 687	−2 191	2 695	287[3]	−1 453	−662	185 025	49,0
2016-2017	185 025	—	3 311	—	−1 999	1 312	186 337	48,1
2017-2018	186 337	—	4 046	—	−2 454	1 592	187 929	46,9
2018-2019	187 929	—	3 107	—	−2 818	289	188 218	45,5
2019-2020	188 218	—	2 171	—	−3 222	−1 051	187 167	43,8
2020-2021	187 167	—	1 751	—	−3 619	−1 868	185 299	42,0

(1) Inclut la perte de 1 876 M$ provenant des activités abandonnées consécutive à la fermeture de la centrale nucléaire de Gentilly-2 d'Hydro-Québec.
(2) Le montant de 4 959 M$ en 2012-2013 s'explique principalement par les modifications qui ont été apportées aux conventions comptables d'Hydro-Québec. Ces modifications ont entraîné une réduction de la valeur de la participation du gouvernement dans Hydro-Québec et ainsi une hausse de la dette nette.
(3) Les montants de −2 465 M$ en 2013-2014, de −409 M$ en 2014-2015 et de 287 M$ en 2015-2016 s'expliquent principalement par les autres éléments du résultat étendu des entreprises du gouvernement qui entraînent des variations de la dette nette. Le résultat étendu peut, par exemple, comprendre les variations de change non encore matérialisées. Ces éléments n'ont pas d'effet sur le résultat net des entreprises du gouvernement, qui influence le solde budgétaire. Ils ont cependant un effet sur l'actif net des entreprises du gouvernement, qui influence la participation du gouvernement dans ces entreprises et donc la dette nette.

1.3 La dette représentant les déficits cumulés

La dette représentant les déficits cumulés correspond à la différence entre les passifs du gouvernement du Québec et l'ensemble de ses actifs, financiers et non financiers. Elle s'obtient en soustrayant de la dette brute les actifs financiers, nets des autres éléments de passif, ainsi que les actifs non financiers. Conformément à la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations, elle est par ailleurs augmentée de la réserve de stabilisation[3].

Au 31 mars 2016, la dette représentant les déficits cumulés s'est établie à 120 121 millions de dollars, ce qui équivaut à 31,8 % du PIB. En proportion du PIB, la dette représentant les déficits cumulés a commencé à diminuer en 2013-2014 et continuera à le faire au cours des années à venir, pour atteindre 24,0 % au 31 mars 2021.

TABLEAU E.5

Facteurs de croissance de la dette représentant les déficits cumulés
(en millions de dollars)

	Dette au début de l'exercice	Déficit (surplus) budgétaire	Affectation à la réserve de stabilisation	Ajustements comptables	Revenus dédiés au Fonds des générations	Variation totale	Dette à la fin de l'exercice	En % du PIB
2012-2013	115 220	3 476[(1)]	—	4 880[(2)]	–961	7 395	122 615	34,6
2013-2014	122 615	2 824	—	–2 471[(3)]	–1 121	–768	121 847	33,7
2014-2015	121 847	1 143	—	–443[(3)]	–1 279	–579	121 268	32,8
2015-2016	121 268	–2 191	2 191	306[(3)]	–1 453	–1 147	120 121	31,8
2016-2017	120 121	—	—	—	–1 999	–1 999	118 122	30,5
2017-2018	118 122	—	—	—	–2 454	–2 454	115 668	28,9
2018-2019	115 668	—	—	—	–2 818	–2 818	112 850	27,3
2019-2020	112 850	—	—	—	–3 222	–3 222	109 628	25,6
2020-2021	109 628	—	—	—	–3 619	–3 619	106 009	24,0

(1) Inclut la perte de 1 876 M$ provenant des activités abandonnées consécutive à la fermeture de la centrale nucléaire de Gentilly-2 d'Hydro-Québec.
(2) Le montant de 4 880 M$ en 2012-2013 s'explique principalement par les modifications qui ont été apportées aux conventions comptables d'Hydro-Québec. Ces modifications ont entraîné une réduction de la valeur de la participation du gouvernement dans Hydro-Québec et ainsi une hausse de la dette représentant les déficits cumulés.
(3) Les montants de –2 471 M$ en 2013-2014, de –443 M$ en 2014-2015 et de 306 M$ en 2015-2016 s'expliquent principalement par les autres éléments du résultat étendu des entreprises du gouvernement qui entraînent des variations de la dette représentant les déficits cumulés. Le résultat étendu peut, par exemple, comprendre les variations de change non encore matérialisées. Ces éléments n'ont pas d'effet sur le résultat net des entreprises du gouvernement, qui influence le solde budgétaire. Ils ont cependant un effet sur l'actif net des entreprises du gouvernement, qui influence la participation du gouvernement dans ces entreprises et donc la dette représentant les déficits cumulés.

[3] Pour des informations sur la réserve de stabilisation, voir l'annexe 2 de la section D.

1.4 Les objectifs de réduction de la dette

Le gouvernement du Québec s'est donné des objectifs de réduction de la dette qui ont été inscrits dans la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations. Pour l'année financière 2025-2026 :

— la dette brute ne pourra excéder 45 % du PIB;

— la dette représentant les déficits cumulés ne pourra excéder 17 % du PIB.

GRAPHIQUE E.3

Dette brute au 31 mars

(en pourcentage du PIB)

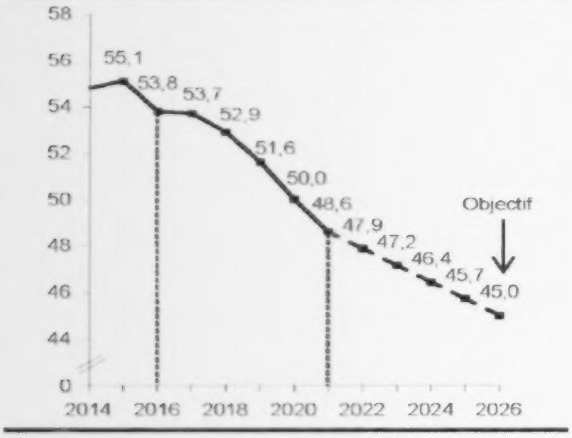

GRAPHIQUE E.4

Dette représentant les déficits cumulés au 31 mars

(en pourcentage du PIB)

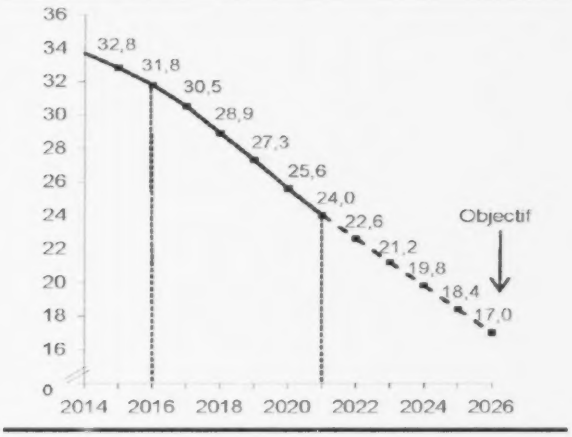

Pour atteindre les objectifs de réduction de la dette, le gouvernement a mis en place en 2006 le Fonds des générations. Les principales sources de revenus dédiées au Fonds des générations sont les suivantes :

— les redevances hydrauliques versées par Hydro-Québec et les producteurs privés d'hydroélectricité;

— les revenus découlant de l'indexation du prix de l'électricité patrimoniale;

— la totalité des revenus miniers;

— un montant provenant de la taxe spécifique sur les boissons alcooliques (500 millions de dollars par année à compter de 2016-2017);

— les revenus de placement qui restent dans le Fonds des générations et qui accélèrent donc la réduction de la dette.

Le Fonds des générations devrait atteindre 22,6 milliards de dollars au 31 mars 2021.

TABLEAU E.6

Fonds des générations
(en millions de dollars)

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Valeur comptable au début	**6 938**	**8 522**	**10 521**	**12 975**	**15 793**	**19 015**
Revenus dédiés						
Redevances hydrauliques						
Hydro-Québec	641	647	673	689	709	731
Producteurs privés	100	97	97	99	101	103
Sous-total	**741**	**744**	**770**	**788**	**810**	**834**
Indexation du prix de l'électricité patrimoniale	98	167	210	250	335	435
Contribution additionnelle d'Hydro-Québec	—	—	215	215	215	215
Revenus miniers	161	74	121	239	309	338
Taxe spécifique sur les boissons alcooliques	100	500	500	500	500	500
Biens non réclamés	55	40	15	15	15	15
Revenus de placement	298	474	623	811	1 038	1 282
Total des revenus dédiés	**1 453**	**1 999**	**2 454**	**2 818**	**3 222**	**3 619**
Versement du surplus cumulé de la Commission des normes du travail	131	—	—	—	—	—
Total des versements	**1 584**	**1 999**	**2 454**	**2 818**	**3 222**	**3 619**
VALEUR COMPTABLE À LA FIN	**8 522**	**10 521**	**12 975**	**15 793**	**19 015**	**22 634**

1.5 Comparaison de la dette des gouvernements au Canada

Sur la base de la dette brute et en pourcentage du PIB, le Québec est la deuxième province la plus endettée. C'est Terre-Neuve-et-Labrador, avec un ratio de la dette brute au PIB de 55,0 % au 31 mars 2016, qui est la province la plus endettée.

Le Québec est cependant la province la plus endettée sur la base de la dette représentant les déficits cumulés.

GRAPHIQUE E.5

Dette brute et dette représentant les déficits cumulés au 31 mars 2016
(en pourcentage du PIB)

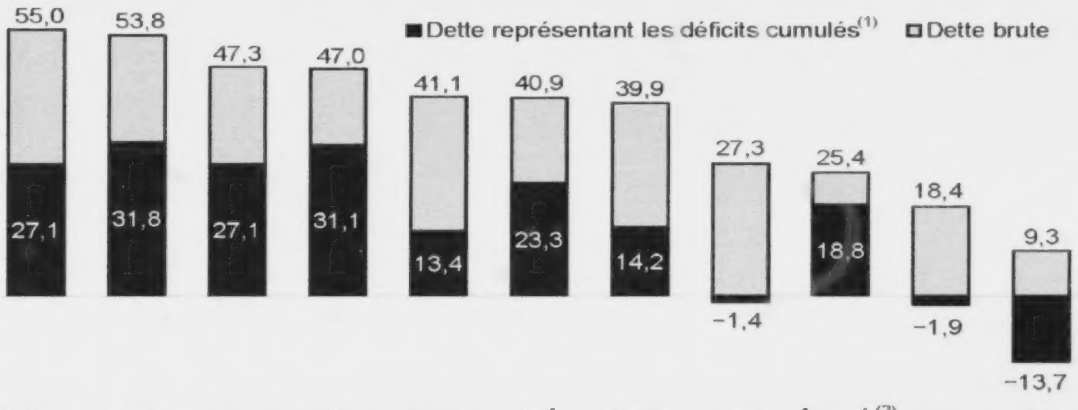

(1) Un signe négatif signifie que le gouvernement est en position de surplus cumulés.
(2) Données au 31 mars 2015 puisque les comptes publics 2015-2016 de cette province n'avaient pas été publiés en date du 19 octobre 2016.
Sources : Comptes publics des provinces et rapport financier annuel 2015-2016 du gouvernement fédéral.

Le tableau de la page suivante présente la dette du gouvernement fédéral et de chaque province au 31 mars 2016. Contrairement à la dette nette et à la dette représentant les déficits cumulés, la dette brute ne peut être observée directement dans les comptes publics des autres provinces. Cependant, les composantes de la dette brute, soit la dette directe consolidée, le passif net au titre des régimes de retraite et le passif net au titre des avantages sociaux futurs, s'y trouvent. Il est donc possible de calculer le niveau de la dette brute selon le même concept que celui utilisé par le Québec.

Les concepts de dette utilisés par les gouvernements dans leurs documents budgétaires peuvent par ailleurs différer. Par exemple, l'engagement de réduction du poids de la dette du gouvernement fédéral porte sur la dette représentant les déficits cumulés, alors que les objectifs de réduction de la dette du Québec portent sur la dette brute et la dette représentant les déficits cumulés.

La dette du secteur public

La dette du secteur public comprend la dette brute du gouvernement, la dette d'Hydro-Québec, la dette des municipalités, la dette des universités autres que l'Université du Québec et ses constituantes, de même que la dette des autres entreprises du gouvernement. Cette dette a servi notamment à financer les infrastructures publiques, par exemple les routes, les écoles, les hôpitaux, les barrages hydroélectriques et les usines d'assainissement des eaux.

Au 31 mars 2016, la dette du secteur public du Québec s'est établie à 272 952 millions de dollars, ce qui équivaut à 72,3 % du PIB. Ces données doivent être mises en perspective, car elles ne tiennent pas compte de la valeur économique de certains actifs détenus par le gouvernement, comme Hydro-Québec, la Société des alcools du Québec ou encore Loto-Québec.

Dette du secteur public au 31 mars
(en millions de dollars)

	2012	2013	2014	2015	2016
Dette brute du gouvernement[1]	183 384	191 866	197 807	203 957	203 347
Hydro-Québec	38 514	39 631	40 361	41 662	43 843
Municipalités[2]	20 719	21 820	22 622	23 305	23 846
Universités autres que l'Université du Québec et ses constituantes[3]	1 797	1 739	1 610	1 624	1 608
Autres entreprises du gouvernement[4]	1 363	1 479	433	383	308
DETTE DU SECTEUR PUBLIC	**245 777**	**256 535**	**262 833**	**270 931**	**272 952**
En % du PIB	***71,3***	***72,5***	***72,8***	***73,2***	***72,3***

(1) La dette brute exclut les emprunts effectués par anticipation et tient compte des sommes accumulées au Fonds des générations.
(2) Les montants correspondent à la dette à long terme contractée par les municipalités en leur nom propre. Une partie de cette dette est subventionnée par le gouvernement (3 409 M$ au 31 mars 2016).
(3) Les montants correspondent à la dette contractée, en leur nom propre, par les universités autres que l'Université du Québec et ses constituantes. Une partie de cette dette est subventionnée par le gouvernement (692 M$ au 31 mars 2016).
(4) Les montants correspondent à la dette du Fonds de financement servant à financer des entreprises du gouvernement et des entités hors périmètre comptable.

2. LE FINANCEMENT ET LA GESTION DE LA DETTE

2.1 Le programme de financement

Le programme de financement du gouvernement pour l'année 2016-2017 s'établit à 13 524 millions de dollars, soit 454 millions de dollars de moins que prévu au budget de mars 2016.

TABLEAU E.8

Programme de financement du gouvernement en 2016-2017
(en millions de dollars)

	Budget de mars 2016	Révisions	Programme révisé	Réalisé[1]	À réaliser
FONDS GÉNÉRAL					
Besoins financiers nets[2]	2 740	−826	1 914		
Remboursements d'emprunts	9 322	493	9 815		
Variation de l'encaisse[3]	−7 584	−929	−8 513		
Transactions en vertu de la politique de crédit[4]	—	−867	−867		
Contributions au Fonds d'amortissement afférent à des emprunts	—	2 175	2 175		
FONDS GÉNÉRAL	**4 478**	**46**	**4 524**		
FONDS DE FINANCEMENT	**9 000**	**−500**	**8 500**		
FINANCEMENT-QUÉBEC	**500**	**—**	**500**		
TOTAL	**13 978**	**−454**	**13 524[5]**	**12 306**	**1 218**
Dont : remboursements d'emprunts	13 835	631	14 466		

Note : Un montant négatif indique une source de financement et un montant positif, un besoin de financement.
(1) Emprunts réalisés ou négociés au 19 octobre 2016.
(2) Les montants excluent les besoins financiers nets des entités consolidées qui sont financés par l'entremise du Fonds de financement. Ils sont par ailleurs ajustés pour tenir compte principalement du non-encaissement des revenus du FARR et des fonds dédiés aux avantages sociaux futurs.
(3) Correspond aux emprunts réalisés par anticipation l'année précédente.
(4) Dans le cadre de la politique de crédit, qui vise à limiter le risque financier relatif aux contrepartistes, le gouvernement débourse ou encaisse des montants à la suite des mouvements des taux de change. Ces montants n'ont pas d'effet sur la dette.
(5) Le programme de financement est moins élevé que les remboursements d'emprunts, en raison principalement du niveau des emprunts réalisés par anticipation en 2015-2016.

Le programme de financement s'établira à 15 271 millions de dollars en 2017-2018 et à 18 598 millions de dollars en 2018-2019. En 2019-2020 et en 2020-2021, il devrait s'établir respectivement à 16 645 millions de dollars et à 15 506 millions de dollars.

TABLEAU E.9

Programme de financement du gouvernement de 2017-2018 à 2020-2021
(en millions de dollars)

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
FONDS GÉNÉRAL				
Besoins financiers nets[1]	1 477	762	734	2 367
Remboursements d'emprunts	5 294	7 636	7 711	6 639
FONDS GÉNÉRAL	**6 771**	**8 398**	**8 445**	**9 006**
FONDS DE FINANCEMENT	**7 500**	**9 000**	**7 000**	**6 000**
FINANCEMENT-QUÉBEC	**1 000**	**1 200**	**1 200**	**500**
TOTAL	**15 271**	**18 598**	**16 645**	**15 506**
Dont : remboursements d'emprunts	10 693	15 819	13 453	10 429

Note : Un montant négatif indique une source de financement et un montant positif, un besoin de financement.
(1) Les montants excluent les besoins financiers nets des entités consolidées qui sont financés par l'entremise du Fonds de financement. Ils sont par ailleurs ajustés pour tenir compte principalement du non-encaissement des revenus du FARR et des fonds dédiés aux avantages sociaux futurs.

2.2 La stratégie de financement

Le gouvernement vise à emprunter au plus bas coût possible. Pour ce faire, il applique une stratégie de diversification des sources de financement selon les marchés, les instruments financiers et les échéances.

2.2.1 Diversification selon les marchés

Des opérations de financement sont effectuées régulièrement sur la majorité des marchés, soit au Canada, aux États-Unis, en Europe, en Australie et en Asie.

De 2006-2007 à 2015-2016, 15,3 % des emprunts ont été réalisés en devises étrangères. Cependant, le gouvernement ne conserve aucune exposition de sa dette à ces devises (voir la section 2.5).

En 2016-2017, le gouvernement a réalisé jusqu'à maintenant 34,5 % de ses emprunts sur les marchés étrangers, soit :

— 2 900 millions de dollars américains (3 693 millions de dollars canadiens);

— 455 millions de dollars australiens (468 millions de dollars canadiens);

— 540 millions de dollars de Hong Kong (89 millions de dollars canadiens).

GRAPHIQUE E.6

Emprunts à long terme réalisés par devise
(en pourcentage)

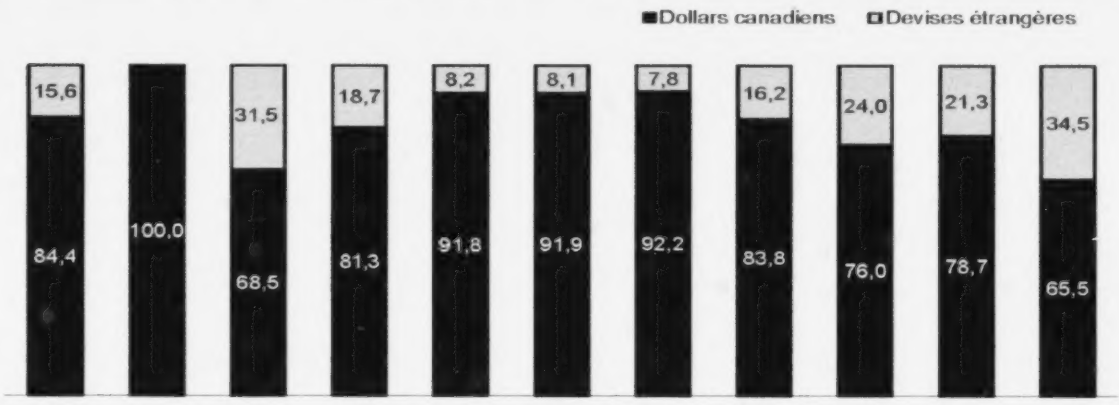

Note : Pour 2016-2017, emprunts réalisés ou négociés au 19 octobre 2016.

2.2.2 **Diversification selon les instruments**

Pour répondre aux besoins des investisseurs, une gamme étendue de produits financiers est utilisée dans le cadre des opérations de financement.

Les instruments de long terme se composent principalement d'émissions d'obligations et de billets à taux d'intérêt variables.

En 2016-2017, les émissions d'obligations ont représenté jusqu'à maintenant 67,0 % des instruments utilisés.

GRAPHIQUE E.7

Emprunts à long terme réalisés en 2016-2017 par instrument
(en pourcentage)

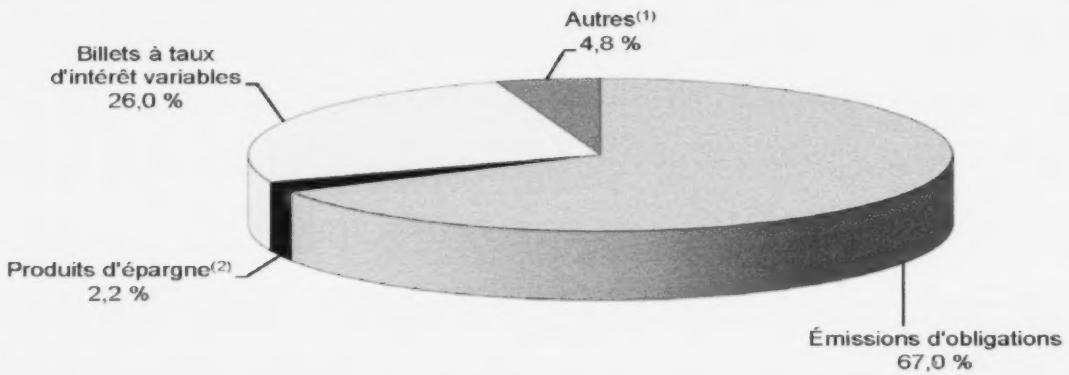

Note : Emprunts réalisés ou négociés au 19 octobre 2016.
(1) Il s'agit des emprunts qui proviennent des immigrants investisseurs. Les sommes qui sont avancées par les immigrants investisseurs sont prêtées au gouvernement, par l'intermédiaire d'Investissement Québec. Avec les revenus générés par le placement, Investissement Québec finance deux programmes d'aide aux entreprises du Québec, le Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises et le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi.
(2) Il s'agit des produits d'épargne émis par Épargne Placements Québec.

TABLEAU E.7

Dette des gouvernements au Canada au 31 mars 2016 selon les différents concepts

(en millions de dollars)

	T.-N.-L.	Qc	Ont.	Féd.	Man.	N.-É.	N.-B.	C.-B.	Î.-P.-É.[1]	Sask.	Alb.
Dette directe consolidée	**9 137**	**185 124**	**341 558**	**693 813**	**24 226**	**13 525**	**12 126**	**64 472**	**1 849**	**6 211**	**22 194**
Passif net au titre des régimes de retraite	4 658	26 698	1 356	152 268	2 354	647	642	246	−385	7 922	10 566
Passif net au titre des avantages sociaux futurs	2 771	47	10 751	85 640	511	2 092	429	2 069	58	—	—
Fonds des générations	—	−8 522	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dette brute	**16 566**	**203 347**	**353 665**	**931 721**	**27 091**	**16 264**	**13 197**	**66 787**	**1 522**	**14 133**	**32 760**
En % du PIB	*55,0*	*53,8*	*47,3*	*47,0*	*41,1*	*40,9*	*39,9*	*27,3*	*25,4*	*18,4*	*9,3*
Moins : Actifs financiers, nets des autres éléments de passif	−3 912	−18 322	−48 432	−237 970	−5 658	−1 167	463	−27 152	612	−6 234	−33 991
Dette nette[2]	**12 654**	**185 025**	**305 233**	**693 751**	**21 433**	**15 097**	**13 660**	**39 635**	**2 134**	**7 899**	**−1 231**
En % du PIB	*42,0*	*49,0*	*40,9*	*35,0*	*32,5*	*37,9*	*41,3*	*16,2*	*35,5*	*10,3*	*−0,3*
Moins : Actifs non financiers	−4 484	−67 095	−102 536	−77 765	−12 621	−5 813	−8 958	−43 014	−1 003	−9 394	−47 311
Plus : Réserve de stabilisation	—	2 191	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dette représentant les déficits cumulés[2]	**8 170**	**120 121**	**202 697**	**615 986**	**8 812**	**9 284**	**4 702**	**−3 379**	**1 131**	**−1 495**	**−48 542**
En % du PIB	*27,1*	*31,8*	*27,1*	*31,1*	*13,4*	*23,3*	*14,2*	*−1,4*	*18,8*	*−1,9*	*−13,7*

(1) Données au 31 mars 2015 puisque les comptes publics 2015-2016 de cette province n'avaient pas été publiés en date du 19 octobre 2016.
(2) Un signe négatif signifie que le gouvernement est en position d'actif net ou de surplus cumulés.
Sources : Comptes publics des provinces et rapport financier annuel 2015-2016 du gouvernement fédéral.

2.2.3 Diversification selon les échéances

L'échéance des nouveaux emprunts est répartie dans le temps pour avoir un profil de refinancement stable et assurer une présence régulière du gouvernement sur les marchés des capitaux.

En 2016-2017, 36,9 % des emprunts réalisés jusqu'à maintenant avaient une échéance de moins de 10 ans, 49,4 % avaient une échéance de 10 ans et 13,7 % avaient une échéance de 30 ans et plus.

GRAPHIQUE E.8

Emprunts à long terme[1] réalisés en 2016-2017 par échéance
(en pourcentage)

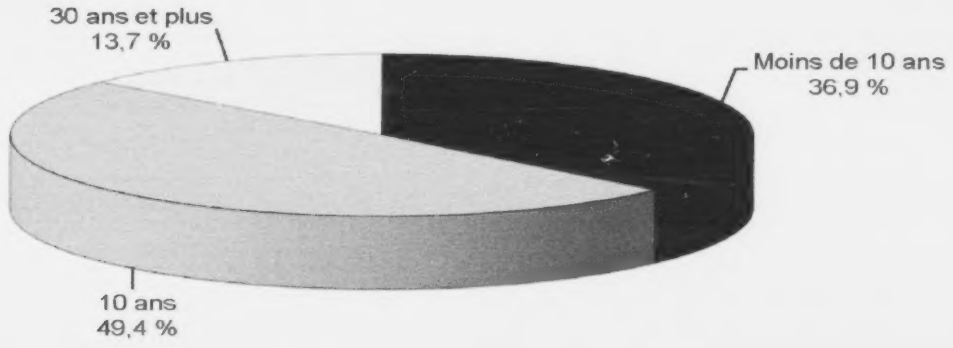

Note : Emprunts réalisés ou négociés au 19 octobre 2016.
(1) Les emprunts à long terme correspondent aux emprunts dont l'échéance est supérieure à un an.

Cette diversification se reflète sur l'échéancier de la dette. Au 31 mars 2016, l'échéance moyenne de la dette, donc de l'ensemble des emprunts contractés jusqu'au 31 mars 2016, s'élevait à 12 ans.

Le graphique suivant présente pour chaque année l'échéancier de la dette à long terme au 31 mars 2016. Par exemple, les remboursements d'emprunts s'élèveront à 14 466 millions de dollars en 2016-2017 et à 10 693 millions de dollars en 2017-2018. L'échéancier de la dette se rend jusqu'en 2076-2077.

GRAPHIQUE E.9

Échéancier de la dette à long terme au 31 mars 2016
(en millions de dollars)

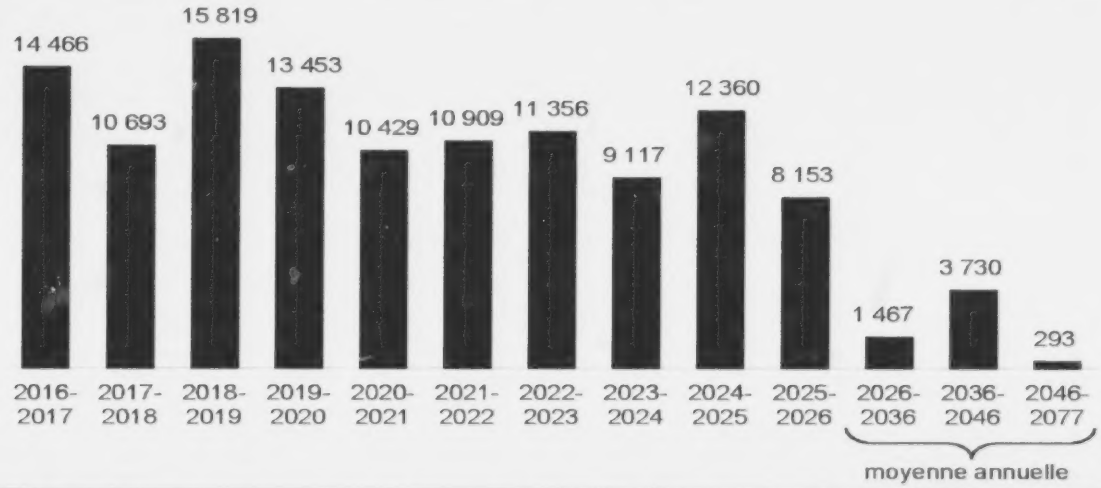

Note : Dette directe du fonds général, dette émise pour effectuer des avances au Fonds de financement et dette de Financement-Québec.

2.3 Les emprunts réalisés par anticipation

Le gouvernement effectue des emprunts par anticipation afin de profiter des conditions de marché favorables. Il s'agit d'emprunts qui auraient normalement été réalisés au cours de l'année financière suivante.

En 2015-2016, le gouvernement a effectué des emprunts par anticipation totalisant 8,5 milliards de dollars. La moyenne des dix dernières années se situe à 5,7 milliards de dollars par année.

GRAPHIQUE E.10

Emprunts réalisés par anticipation
(en millions de dollars)

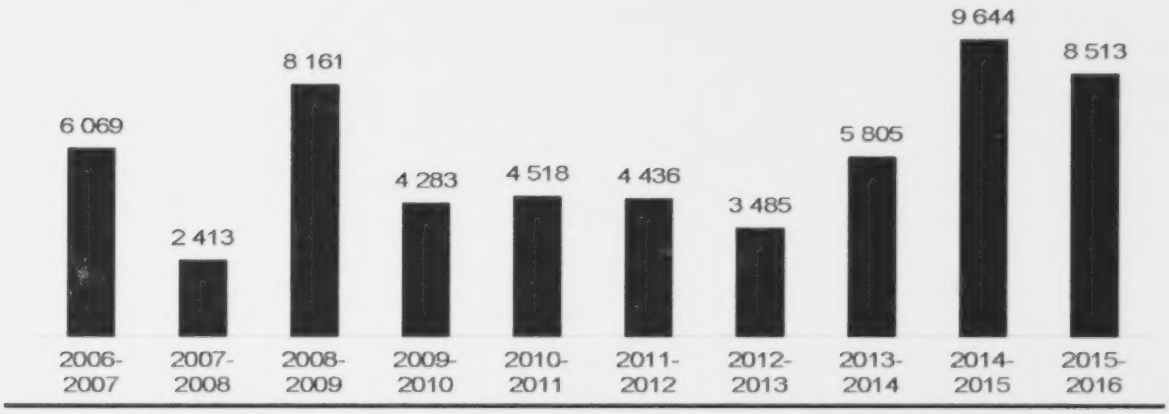

2.4 Les taux de rendement

Les taux de rendement sur les titres à long terme du gouvernement du Québec se situent actuellement aux environs de 2,0 %; ceux sur les titres à court terme, aux environs de 0,6 %.

GRAPHIQUE E.11

Taux de rendement sur les titres du gouvernement du Québec
(en pourcentage)

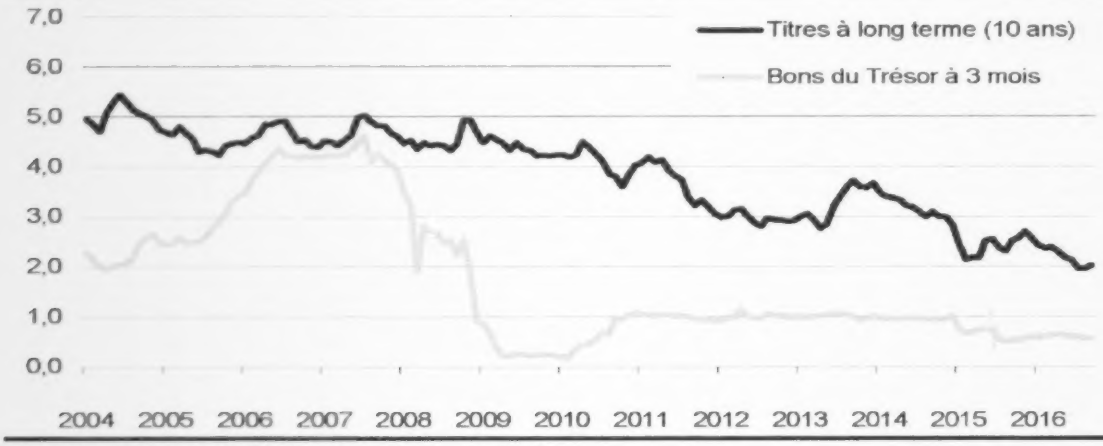

Sources : PC-Bond et ministère des Finances du Québec.

Par ailleurs, la hausse importante des écarts de rendement avec les titres du gouvernement fédéral, qui avait été observée à compter de l'été 2008, pendant la crise financière, s'est considérablement résorbée depuis. Le niveau des écarts n'a toutefois pas rejoint les niveaux observés avant 2008. Ce phénomène a aussi été observé dans le cas des autres provinces.

GRAPHIQUE E.12

Écart entre les taux de rendement sur les titres à long terme (10 ans)
(en points de pourcentage)

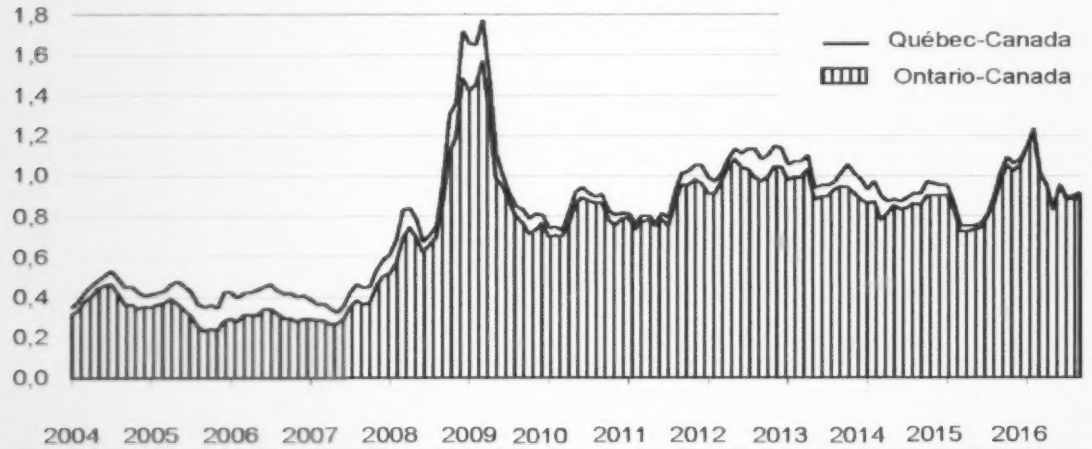

Source : PC-Bond.

2.5 La gestion de la dette

La stratégie de gestion de la dette du gouvernement vise à minimiser les coûts de la dette tout en limitant les risques liés aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt.

Le gouvernement utilise une gamme d'instruments financiers afin d'atteindre les proportions de dette désirées par devise et par taux d'intérêt, notamment les contrats d'échange de taux d'intérêt et de devises (swaps).

❑ La part de la dette brute en devises étrangères

Au 31 mars 2016, la proportion de la dette brute du gouvernement en devises étrangères, après la prise en compte des contrats d'échange de taux d'intérêt et de devises, était nulle[4]. Cette proportion est nulle depuis 2013.

GRAPHIQUE E.13

Part de la dette brute en devises étrangères au 31 mars
(en pourcentage)

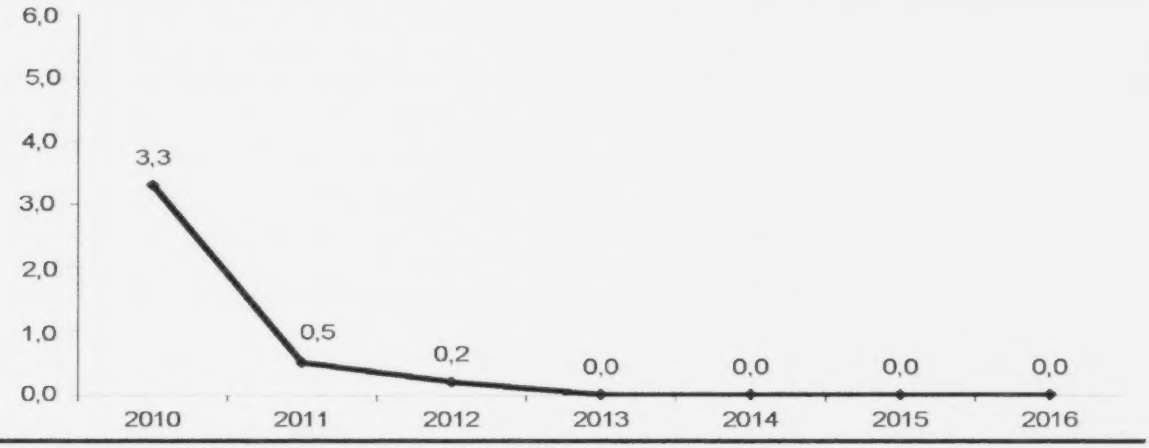

Note : Dette brute incluant les emprunts réalisés par anticipation.

[4] Au 31 mars 2016, avant la prise en compte des contrats d'échange de taux d'intérêt et de devises, la proportion de la dette brute était de 82,7 % en dollars canadiens, 8,8 % en dollars américains, 5,9 % en euros, 1,3 % en francs suisses et 1,3 % dans d'autres devises étrangères (yens, dollars australiens et livres sterling).

❑ La part de la dette brute à taux d'intérêt variables

Le gouvernement maintient une partie de sa dette à taux d'intérêt variables et une partie à taux d'intérêt fixes.

Après la prise en compte des contrats d'échange de taux d'intérêt et de devises, la proportion de la dette brute à taux d'intérêt variables était de 10,7 % au 31 mars 2016.

GRAPHIQUE E.14

Part de la dette brute à taux d'intérêt variables au 31 mars[(1)]
(en pourcentage)

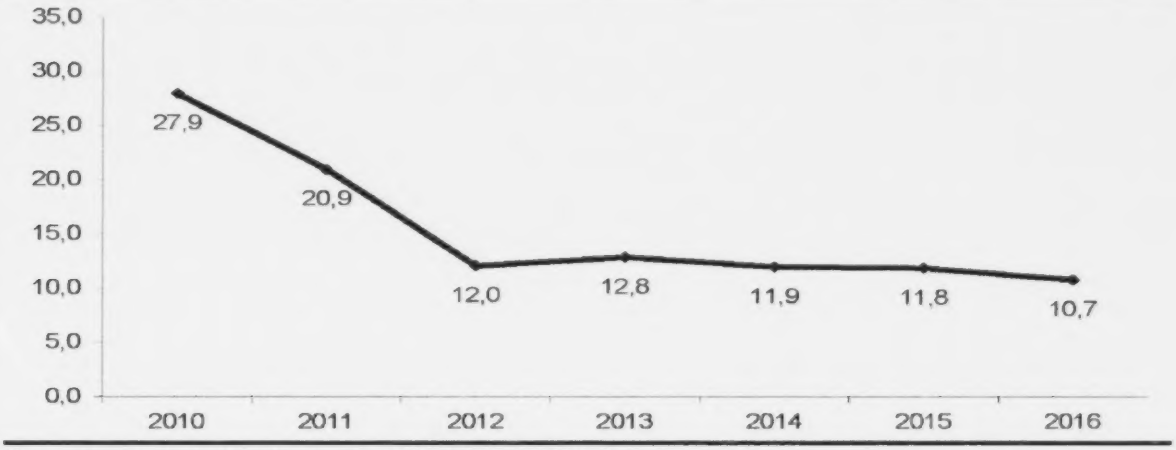

Note : Dette brute incluant les emprunts réalisés par anticipation.
(1) La dette à taux d'intérêt variables comprend les instruments financiers à taux d'intérêt variables de même que les instruments financiers à taux d'intérêt fixes qui viennent à échéance dans un an et moins.

2.6 Les emprunts réalisés

TABLEAU E.10

Gouvernement du Québec
Sommaire des emprunts à long terme réalisés en 2016-2017

Devises	En M$	En %
DOLLAR CANADIEN		
Émissions d'obligations	5 175	42,1
Billets à taux d'intérêt variables	2 021	16,4
Immigrants investisseurs	596	4,8
Produits d'épargne émis par Épargne Placements Québec	264	2,2
Sous-total	**8 056**	**65,5**
AUTRES DEVISES		
Dollar américain	3 693	30,0
Dollar australien	468	3,8
Dollar de Hong Kong	89	0,7
Sous-total	**4 250**	**34,5**
TOTAL	**12 306**	**100,0**

Note : Emprunts réalisés ou négociés au 19 octobre 2016.

TABLEAU E.11

Gouvernement du Québec
Emprunts réalisés en 2016-2017 – Fonds général[1]

Montant encaissé en dollars canadiens[2]	Valeur nominale en devises étrangères	Taux d'intérêt[3]	Date d'émission	Date d'échéance	Prix à l'investisseur	Rendement à l'investisseur[4]
(en millions)		(en %)			(en $)	(en %)
398	—	3,00	1er avril	2023-09-01	107,431	1,920
507	—	2,50	4 avril	2026-09-01	101,432	2,344
35	35 $ AU	3,70	12 avril	2026-05-20	102,008	3,463
2 518	2 000 $ US	2,50	20 avril	2026-04-20	99,701	2,534
506	—	2,50	26 avril	2026-09-01	101,194	2,369
58	60 $ AU	3,70	28 avril	2026-05-20	101,237	3,553
89[5]	540 $ HK	1,95[6]	5 mai	2021-05-05	100,000	1,950[7]
39	40 $ AU	3,70	9 mai	2026-05-20	102,896	3,358
20	20 $ AU	3,70	9 mai	2026-05-20	102,767	3,373
547	—	3,50	31 mai	2048-12-01	109,282	3,048
515	—	2,50	13 juin	2026-09-01	103,064	2,164
102	100 $ AU	3,70	30 juin	2026-05-20	105,314	3,073
79	75 $ AU	3,70	19 juillet	2026-05-20	108,226	2,740
250[5]	—	Variable[8]	19 juillet	2022-04-19	100,000	Variable[9]
524	—	2,50	19 juillet	2026-09-01	104,821	1,972
710[5]	—	Variable[8]	19 juillet	2023-10-19	100,000	Variable[9]
1 175	900 $ US	Variable[8]	21 juillet	2019-07-21	100,000	Variable[9]
478[5]	—	Variable[8]	22 juillet	2022-04-19	100,055	Variable[9]
190[5]	—	Variable[8]	22 juillet	2023-10-19	100,069	Variable[9]
170[5]	—	Variable[8]	25 juillet	2022-04-19	100,110	Variable[9]
121[5]	—	Variable[8]	25 juillet	2023-10-19	100,103	Variable[9]
575	—	3,50	26 juillet	2048-12-01	114,921	2,796
102[5]	—	Variable[8]	4 août	2022-04-19	100,244	Variable[9]
87	80 $ AU	3,70	10 août	2026-05-20	108,049	2,755
565	—	3,50	21 septembre	2048-12-01	112,951	2,880
522	—	2,50	27 septembre	2026-09-01	104,380	2,011
48	45 $ AU	3,70	13 octobre	2026-05-20	107,509	2,803
516	—	2,50	19 octobre	2026-09-01	103,105	2,149

TABLEAU E.11 (suite)

Gouvernement du Québec
Emprunts réalisés en 2016-2017 – Fonds général[1]

Montant encaissé en dollars canadiens[2]	Valeur nominale en devises étrangères	Taux d'intérêt[3]	Date d'émission	Date d'échéance	Prix à l'investisseur	Rendement à l'investisseur[4]
(en millions)		(en %)			(en $)	(en %)
264[10]	—	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
596[11]	—	Zéro coupon	Diverses	Diverses	Divers	Divers
12 306						

Note : Emprunts réalisés ou négociés en date du 19 octobre 2016.
(1) Inclut les emprunts réalisés par le fonds général pour effectuer des avances au Fonds de financement et à Financement-Québec.
(2) Les emprunts en devises étrangères apparaissent en équivalent canadien de leur valeur à la date de réalisation.
(3) Les intérêts sont payables semestriellement, à moins qu'une note n'indique une autre fréquence.
(4) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables semestriellement, à moins qu'une note n'indique une autre fréquence.
(5) Emprunts privés.
(6) Les intérêts sont payables annuellement.
(7) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables annuellement.
(8) Les intérêts sont payables trimestriellement.
(9) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables trimestriellement.
(10) Produits d'épargne émis par Épargne Placements Québec.
(11) Immigrants investisseurs.

TABLEAU E.12

Emprunts réalisés en 2016 par Hydro-Québec

Montant encaissé en dollars canadiens[1]	Valeur nominale en devises étrangères	Taux d'intérêt[2]	Date d'émission	Date d'échéance	Prix à l'investisseur	Rendement à l'investisseur[3]
(en millions)		(en %)			(en $)	(en %)
17	—	1,020	1er mars	2019-03-01	100,000	1,020
5	—	Zéro coupon	28 avril	2022-04-15	89,049	1,963
996	—	1,000	25 mai	2019-05-25	99,606	1,134
100	—	Variable[4]	26 août	2019-12-01	99,973	Variable[5]
600	—	Variable[4]	29 août	2019-12-01	99,979	Variable[5]
300	—	Variable[4]	29 août	2019-12-01	100,019	Variable[5]
2 018						

Note : Emprunts réalisés du 1er janvier au 19 octobre 2016.
(1) Les emprunts en devises étrangères apparaissent en équivalent canadien de leur valeur à la date de réalisation.
(2) Les intérêts sont payables semestriellement, à moins qu'une note n'indique une autre fréquence.
(3) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables semestriellement, à moins qu'une note n'indique une autre fréquence.
(4) Les intérêts sont payables trimestriellement.
(5) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables trimestriellement.

3. INFORMATIONS SUR LES RÉGIMES DE RETRAITE ET SUR LES FONDS DÉPOSÉS PAR LE MINISTÈRE DES FINANCES À LA CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

3.1 Les régimes de retraite

Le gouvernement du Québec participe financièrement aux régimes de retraite de ses employés.

Ces régimes comptaient 592 797 participants actifs et 366 719 prestataires au 31 décembre 2015.

TABLEAU E.13

Régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic au 31 décembre 2015

	Participants actifs	Prestataires
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP)	545 932	262 897
Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS)	27 747	30 152
Autres régimes :		
– Régime de retraite des enseignants (RRE)[1] et Régime de retraite de certains enseignants (RRCE)[1]	38	42 685
– Régime de retraite des fonctionnaires (RRF)[1]	8	18 473
– Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec (RRMSQ)	5 625	5 274
– Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels (RRAPSC)	4 048	1 910
– Régime de retraite des juges de la Cour du Québec et de certaines cours municipales (RRJCQM)	294	368
– Régime de retraite des employés fédéraux intégrés dans une fonction auprès du gouvernement du Québec (RREFGQ)[2]	142	195
– Régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale (RRMAN)	122	427
– Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ)	8 841	4 338
Total des autres régimes	19 118	73 670
TOTAL	**592 797**	**366 719**

(1) Depuis le 1er juillet 1973, ces régimes n'acceptent plus de nouveaux participants.
(2) Ce régime n'accueille pas de nouveaux participants depuis sa mise en vigueur le 1er janvier 1992.
Source : *Comptes publics 2015-2016*.

❑ Description sommaire des régimes de retraite

Les régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic sont à prestations déterminées. Les prestations sont calculées en fonction du revenu moyen des meilleures années (généralement cinq) et du nombre d'années de service du participant. La rente de retraite représente généralement 2 % du revenu moyen de l'employé par année de service. Les prestations sont partiellement indexées en fonction de l'inflation.

Le RREGOP et le RRPE, qui représentent près de 97 % des participants actifs, sont des régimes à coûts partagés : le gouvernement est responsable du paiement de 50 % des prestations et les participants sont responsables de l'autre 50 %[5].

Les autres régimes de retraite sont majoritairement des régimes à solde du coût. Pour ces régimes, le gouvernement assume le coût du régime, net des cotisations versées par les participants.

Retraite Québec est responsable de l'administration des régimes de retraite[6].

TABLEAU E.14

Évolution du taux de cotisation des employés à certains régimes de retraite
(en pourcentage)

	RREGOP(1)	RRPE(2)	RRMSQ(3)	RRAPSC(4)
2004	5,35	4,50	8 / 6,2 / 8	4,00
2005 à 2007	7,06	7,78	8 / 6,2 / 8	4,00
2008 à 2010	8,19	10,54	8 / 6,2 / 8	4,00
2011	8,69	11,54	8 / 6,2 / 8	4,00
2012	8,94	12,30	8 / 6,2 / 8	4,00
2013	9,18	12,30	8 / 6,2 / 8	6,50
2014	9,84	14,38	8 / 6,2 / 8	8,30
2015	10,50	14,38	8 / 6,2 / 8	9,30
2016	11,12	14,38	8 / 6,2 / 8	9,63

(1) Pour 2004 à 2012, le taux est applicable sur l'excédent de 35 % du maximum des gains admissibles (MGA) qui est déterminé selon la Loi sur le régime de rentes du Québec. Entre 2012 et 2015, la formule de cotisation a évolué en diminuant graduellement l'exemption de 35 % à 25 % du MGA. Pour l'année 2016, le taux s'applique sur l'excédent de 25 % du MGA. En 2016, le MGA est de 54 900 $.
(2) Taux applicable sur l'excédent de 35 % du MGA.
(3) Taux applicable jusqu'à l'exemption annuelle de base du Régime de rentes du Québec (RRQ) (3 500 $) / taux applicable sur l'excédent jusqu'à concurrence du MGA / taux applicable sur l'excédent du MGA.
(4) Taux applicable sur l'excédent de 25 % du salaire ou de 25 % du MGA si inférieur.

5 Ce partage de coûts est en vigueur depuis le 1er juillet 1982. Auparavant, le gouvernement était responsable du paiement de 7/12 des prestations (58,3 %).

6 À l'exception du RRUQ.

❑ Modifications aux régimes

En 2010, le gouvernement a modifié le RREGOP et le RRPE pour inclure la possibilité d'accumuler jusqu'à 38 années de service. Cette modification, convenue au moment du renouvellement des conventions collectives avec les employés de l'État, visait à faire en sorte que les employés en fin de carrière demeurent plus longtemps au travail, facilitant également le transfert d'expertise.

Le RRPE a également été modifié par l'adoption du projet de loi n° 58 par l'Assemblée nationale en 2012. Les modifications incluses dans le projet de loi étaient le fruit de consultations menées auprès des représentants des participants et comportaient plusieurs changements favorisant la santé financière du RRPE. Notamment, les critères d'admissibilité à une rente de retraite ont été resserrés. Ainsi, depuis le 1er janvier 2013, le nouveau participant doit compléter une période de participation additionnelle de cinq ans au régime pour que sa prestation de retraite puisse être établie conformément aux dispositions du RRPE. De plus, la réduction de la prestation pour une retraite anticipée a été augmentée.

De nouvelles modifications ont été convenues pour le RREGOP lors de l'entente de principe intervenue le 17 décembre 2015. L'âge d'admissibilité pour avoir droit à une rente sans réduction sera augmenté à 61 ans. De plus, la réduction applicable en cas de retraite anticipée pour les participants au RREGOP sera augmentée (de 4,0 % à 6,0 % par année). Ces modifications entreront en vigueur respectivement en 2019 et en 2020.

3.1.1 Le passif au titre des régimes de retraite

Le gouvernement présente dans ses états financiers la valeur actualisée des prestations de retraite qu'il versera à ses employés, compte tenu des conditions de leurs régimes et de leurs années de service. Cette valeur est appelée le passif au titre des régimes de retraite. Elle ne tient pas compte des sommes accumulées pour payer les prestations de retraite, notamment le Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR), dont il sera question plus loin.

Les évaluations actuarielles des obligations des différents régimes de retraite sont effectuées par Retraite Québec[7], sur la base des règles de l'Institut canadien des actuaires (ICA) et des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) pour le secteur public.

Le passif au titre des régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic s'établissait à 86 436 millions de dollars au 31 mars 2016 (net des actifs des régimes). Ce montant est reconnu dans la dette brute du gouvernement.

---

7 À l'exception de celle du RRUQ, qui est effectuée par une firme d'actuaires du secteur privé.

TABLEAU E.15

Passif au titre des régimes de retraite au 31 mars 2016

(en millions de dollars)

Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP)	54 903
Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS)	12 962
Autres régimes :	
– Régime de retraite des enseignants (RRE) et Régime de retraite de certains enseignants (RRCE)	10 762
– Régime de retraite des fonctionnaires (RRF)	3 412
– Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec (RRMSQ)	4 016
– Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ)	3 657
– Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels (RRAPSC)	555
– Régime de retraite des juges de la Cour du Québec et de certaines cours municipales (RRJCQM)	620
– Régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale (RRMAN)	205
– Régime de retraite des employés fédéraux intégrés dans une fonction auprès du gouvernement du Québec (RREFGQ)	156
– Actifs des régimes[1]	−4 812
Total des autres régimes	18 571
PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE	**86 436**

(1) Actifs des régimes, notamment du RREFGQ, du RRMSQ et du RRUQ.

❑ La dépense annuelle au titre des régimes de retraite

Le gouvernement comptabilise également chaque année sa dépense à titre d'employeur à l'égard des régimes de retraite. Cette dépense comprend deux éléments :

— le coût net des prestations constituées, c'est-à-dire la valeur actualisée des prestations de retraite que les employés ont accumulées pour le travail effectué durant l'année, net des cotisations versées, soit 2 268 millions de dollars en 2015-2016;

— l'amortissement des révisions aux obligations actuarielles du gouvernement découlant des mises à jour antérieures des évaluations actuarielles, pour un coût de 869 millions de dollars en 2015-2016.

En 2015-2016, la dépense du gouvernement au titre des régimes de retraite s'est donc établie à 3 137 millions de dollars.

TABLEAU E.16

Dépense au titre des régimes de retraite
(en millions de dollars)

	2015-2016
Coût net des prestations constituées	2 268
Amortissement des révisions découlant des évaluations actuarielles	869
DÉPENSE AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE	**3 137**

3.1.2 Le Fonds d'amortissement des régimes de retraite

Le Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR) a été créé en 1993. Il s'agit d'un actif constitué pour payer les prestations de retraite des employés des secteurs public et parapublic.

Au 31 mars 2016, la valeur comptable du FARR s'établissait à 59 738 millions de dollars.

TABLEAU E.17

Évolution du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR)
(en millions de dollars)

	Valeur comptable au début	Dépôts	Revenus de placement imputés	Valeur comptable à la fin
1993-1994	—	850	4	854
1994-1995	854	—	–5	849
1995-1996	849	—	74	923
1996-1997	923	—	91	1 014
1997-1998	1 095[1]	—	84	1 179
1998-1999	1 179	944	86	2 209
1999-2000	2 209	2 612	219	5 040
2000-2001	5 040	1 607	412	7 059
2001-2002	7 059	2 535	605	10 199
2002-2003	10 199	900	741	11 840
2003-2004	11 840	1 502	862	14 204
2004-2005	14 204	3 202	927	18 333
2005-2006	18 333	3 000	1 230	22 563
2006-2007	22 437[1]	3 000	1 440	26 877
2007-2008	26 877	3 000	1 887	31 764
2008-2009	31 749[2]	2 100	2 176	36 025
2009-2010	36 025	—	2 175	38 200
2010-2011	38 200	2 000	2 065	42 265
2011-2012	42 265	1 000	2 087	45 352
2012-2013	45 352	1 000	1 992	48 344
2013-2014	48 344	1 000	1 989	51 333
2014-2015	51 333	1 500	2 430	55 263
2015-2016	55 263	1 500	2 975	59 738

(1) Ces montants tiennent compte des redressements découlant des réformes de la comptabilité gouvernementale de 1997-1998 et de 2006-2007.
(2) Ce montant tient compte d'un ajustement découlant de la prise en compte de la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DUMERCA) des participants au RRPE.

Au 31 mars 2016, la valeur marchande du FARR était plus élevée que sa valeur comptable.

TABLEAU E.18

Valeur comptable et valeur marchande du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR) au 31 mars
(en millions de dollars)

	Valeur comptable	Valeur marchande	Écart
1994-1995	849	831	18
1995-1996	923	954	-31
1996-1997	1 014	1 095	-81
1997-1998	1 179	1 321	-142
1998-1999	2 209	2 356	-147
1999-2000	5 040	5 703	-663
2000-2001	7 059	7 052	7
2001-2002	10 199	9 522	677
2002-2003	11 840	9 240	2 600
2003-2004	14 204	12 886	1 318
2004-2005	18 333	17 362	971
2005-2006	22 563	23 042	-479
2006-2007	26 877	28 859	-1 982
2007-2008	31 764	32 024	-260
2008-2009	36 025	25 535	10 490
2009-2010	38 200	29 559	8 641
2010-2011	42 265	35 427	6 838
2011-2012	45 352	38 222	7 130
2012-2013	48 344	42 562	5 782
2013-2014	51 333	49 034	2 299
2014-2015	55 263	57 432	-2 169
2015-2016	59 738	60 084	-346

❑ Les dépôts au FARR n'ont pas d'impact sur la dette brute

Pour effectuer des dépôts au FARR, le gouvernement émet des obligations sur les marchés financiers. Malgré cela, les dépôts au FARR n'ont pas d'effet sur la dette brute du gouvernement.

En effet, bien que les emprunts réalisés pour effectuer les dépôts augmentent la dette directe, les dépôts au FARR ont pour conséquence de diminuer du même montant le passif net au titre des régimes de retraite. L'impact sur la dette brute est donc nul.

TABLEAU E.19

Illustration de l'impact sur la dette brute du gouvernement d'emprunter 1 milliard de dollars sur les marchés financiers pour les déposer dans le FARR[1]
(en millions de dollars)

		Avant dépôt	Après dépôt	Variation
(A)	Dette directe consolidée	185 124	186 124	1 000
	Passif au titre des régimes de retraite	86 436	86 436	—
	Moins : Valeur comptable du FARR	−59 738	−60 738	−1 000
(B)	Passif net au titre des régimes de retraite	26 698	25 698	−1 000
(C)	Passif net au titre des avantages sociaux futurs	47	47	—
(D)	Moins : Fonds des générations	−8 522	−8 522	—
(E)	**DETTE BRUTE (E = A + B + C + D)**	**203 347**	**203 347**	**—**

(1) Cette illustration est basée sur les résultats au 31 mars 2016.

❑ Une diminution du service de la dette

Les dépôts au FARR entraînent une réduction du service de la dette du gouvernement. En effet, les taux de rendement obtenus sur les fonds que gère la Caisse de dépôt et placement du Québec sont généralement plus élevés que les taux d'intérêt sur les obligations du gouvernement du Québec émises pour financer les dépôts au FARR. Ainsi, les revenus du FARR, qui sont inscrits en réduction du service de la dette du gouvernement, sont généralement plus élevés que la dépense d'intérêts additionnelle découlant des nouveaux emprunts. Il en résulte une réduction nette du service de la dette du gouvernement.

Depuis la création du FARR, le rendement obtenu par la Caisse a été plus élevé que le coût des nouveaux emprunts du gouvernement 17 années sur 22.

TABLEAU E.20

Comparaison du rendement annuel du FARR et du coût d'emprunt du gouvernement du Québec
(en pourcentage, sur la base de l'année civile)

	Taux de rendement du FARR	Coût des nouveaux emprunts[1]	Écart (en points de pourcentage)
1994	−3,3[2]	9,2	−12,5
1995	17,0	8,9	8,1
1996	16,1	7,7	8,4
1997	13,4	6,5	6,9
1998	10,4	5,8	4,6
1999	15,3	6,0	9,3
2000	7,2	6,5	0,7
2001	−4,7	6,1	−10,8
2002	−8,5	5,8	−14,3
2003	14,9	5,2	9,7
2004	11,4	5,0	6,4
2005	13,5	4,5	9,0
2006	13,5	4,6	8,9
2007	5,2	4,7	0,5
2008	−25,6	4,5	−30,1
2009	10,7	4,4	6,3
2010	13,4	4,1	9,3
2011	3,5	3,7	−0,2
2012	9,4	3,0	6,4
2013	12,6	3,3	9,3
2014	11,9	3,2	8,7
2015	8,3	2,4	5,9

(1) Le coût d'emprunt du gouvernement correspond au taux de rendement des obligations du Québec à échéance de 10 ans.
(2) De février à décembre 1994.
Source : PC-Bond pour le taux de rendement des obligations du Québec à échéance de 10 ans.

❑ Une politique de dépôts flexible

En décembre 1999, dans le cadre de l'entente intervenue pour le renouvellement des conventions collectives des employés de l'État, le gouvernement s'est donné comme objectif que la valeur comptable des sommes accumulées dans le FARR soit égale, en 2020, à 70 % de ses obligations actuarielles à l'égard des régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic.

Toutefois, le gouvernement dispose de toute la flexibilité nécessaire dans l'application de cette politique. Les dépôts au FARR ne sont effectués que lorsque les conditions sur les marchés financiers sont favorables, notamment en ce qui a trait aux taux d'intérêt et à la réceptivité des marchés à des émissions d'obligations.

Au 31 mars 2016, la valeur comptable du FARR représentait 65 % des obligations actuarielles du gouvernement au titre des régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic.

GRAPHIQUE E.15

Valeur comptable du FARR en proportion des obligations actuarielles du gouvernement à l'égard des régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic
(en pourcentage)

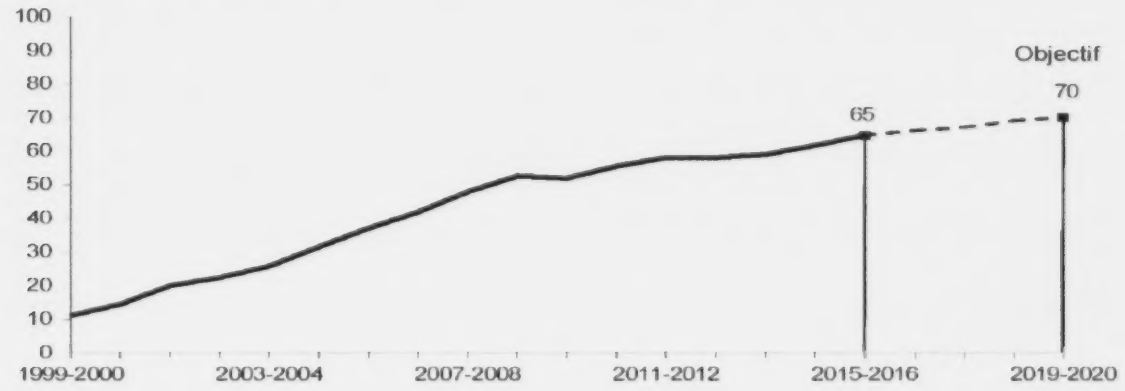

3.2 Le Fonds des générations

Le tableau suivant présente les valeurs comptable et marchande du Fonds des générations depuis sa création. Au 31 mars 2016, la valeur marchande du Fonds des générations était plus élevée que sa valeur comptable.

TABLEAU E.21

Valeur comptable et valeur marchande du Fonds des générations au 31 mars
(en millions de dollars)

	Valeur comptable	Valeur marchande	Écart
2006-2007[1]	584	576	8
2007-2008	1 233	1 147	86
2008-2009	1 952	1 598	354
2009-2010	2 677	2 556	121
2010-2011	3 437	3 524	–87
2011-2012	4 277	4 375	–98
2012-2013	5 238	5 550	–312
2013-2014	5 659	6 299	–640
2014-2015	6 938	8 182	–1 244
2015-2016	8 522	9 562	–1 040

(1) Le premier versement au Fonds des générations a été effectué le 31 janvier 2007.

Depuis le premier versement au Fonds des générations en janvier 2007, le rendement obtenu a été plus élevé que le coût des nouveaux emprunts du gouvernement huit années sur neuf.

TABLEAU E.22

Comparaison du rendement annuel du Fonds des générations et du coût d'emprunt du gouvernement du Québec
(en pourcentage, sur la base de l'année civile)

	Taux de rendement du Fonds des générations	Coût des nouveaux emprunts[1]	Écart (en points de pourcentage)
2007	5,6[2]	4,7	0,9
2008	–22,4	4,5	–26,9
2009	11,3	4,4	6,9
2010	12,3	4,1	8,2
2011	4,0	3,7	0,3
2012	8,4	3,0	5,4
2013	12,0	3,3	8,7
2014	11,7	3,2	8,5
2015	8,1	2,4	5,7

(1) Le coût d'emprunt du gouvernement correspond au taux de rendement des obligations du Québec à échéance de 10 ans.
(2) Taux de rendement de février à décembre 2007 puisque le premier versement au Fonds des générations a été effectué le 31 janvier 2007.
Source : PC-Bond pour le taux de rendement des obligations du Québec à échéance de 10 ans.

3.3 Les rendements de la Caisse de dépôt et placement du Québec sur les fonds déposés par le ministère des Finances

En 2015, le taux de rendement sur les fonds déposés par le ministère des Finances à la Caisse de dépôt et placement du Québec a été de 8,30 % pour le FARR, de 8,13 % pour le Fonds des générations et de 8,31 % pour le Fonds des congés de maladie accumulés. La politique de placement de ces fonds est présentée à l'encadré de la page E.47.

TABLEAU E.23

Valeur marchande et rendement en 2015 des fonds déposés par le ministère des Finances à la Caisse de dépôt et placement du Québec

	Taux de rendement	Valeur marchande au 31 décembre 2015
	(en %)	(en M$)
Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR)	8,30	59 307
Fonds des générations	8,13	9 036
Fonds des congés de maladie accumulés (FCMA)	8,31	1 018

3.3.1 Le Fonds d'amortissement des régimes de retraite

Le FARR a affiché un rendement de 8,30 % en 2015. Sa valeur marchande s'établissait à 59 307 millions de dollars au 31 décembre 2015.

L'actif du FARR est géré par la Caisse selon une politique de placement déterminée par le ministère des Finances en collaboration avec la Caisse. Cette politique de placement est établie en tenant compte de plusieurs facteurs, dont les prévisions sur dix ans des rendements, écarts-types et corrélations des différentes catégories d'actifs, les possibilités d'investissement dans ces actifs ainsi que les recommandations de la Caisse.

La politique de placement du FARR est composée à 33,5 % de titres à revenu fixe (obligations, dettes immobilières, etc.), à 18,0 % de placements sensibles à l'inflation (immeubles et infrastructures) et à 48,5 % d'actions. Ces pondérations sont similaires à celles qui sont retenues en moyenne par l'ensemble des déposants de la Caisse.

TABLEAU E.24

Politique de placement du FARR au 1er juillet 2016
(en pourcentage)

	Portefeuille de référence du FARR	Portefeuille de référence moyen de l'ensemble des déposants[1]
Titres à revenu fixe	33,5	34,2
Placements sensibles à l'inflation	18,0	17,5
Actions	48,5	48,3
TOTAL	**100,0**	**100,0**

(1) Il s'agit des données au 31 décembre 2015 tirées du *Rapport annuel 2015* de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

En vertu de sa politique de placement, le FARR devrait générer un rendement annuel de 6,35 %. Il importe de rappeler que la politique de placement du FARR est basée sur un horizon de long terme et constitue le portefeuille de référence pour la Caisse. Cette dernière effectue cependant des ajustements à la répartition de l'actif du FARR par sa gestion active, notamment pour tenir compte des fluctuations de la conjoncture économique et financière.

3.3.2 Le Fonds des générations

Le Fonds des générations a affiché un rendement de 8,13 % en 2015. Sa valeur marchande s'établissait à 9 036 millions de dollars au 31 décembre 2015.

L'actif du Fonds des générations est géré par la Caisse selon une politique de placement déterminée par le ministère des Finances en collaboration avec la Caisse. Cette politique de placement est établie en tenant compte de plusieurs facteurs, dont les prévisions sur dix ans des rendements, écarts-types et corrélations des différentes catégories d'actifs, les possibilités d'investissement dans ces actifs ainsi que les recommandations de la Caisse.

La politique de placement du Fonds des générations est composée à 38,5 % de titres à revenu fixe (obligations, dettes immobilières, etc.), à 16,0 % de placements sensibles à l'inflation (immeubles et infrastructures) et à 45,5 % d'actions.

TABLEAU E.25

Politique de placement du Fonds des générations au 1er juillet 2016
(en pourcentage)

	Portefeuille de référence du Fonds des générations	Portefeuille de référence moyen de l'ensemble des déposants[1]
Titres à revenu fixe	38,5	34,2
Placements sensibles à l'inflation	16,0	17,5
Actions	45,5	48,3
TOTAL	**100,0**	**100,0**

(1) Il s'agit des données au 31 décembre 2015 tirées du *Rapport annuel 2015* de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

3.3.3 Le Fonds des congés de maladie accumulés

Le Fonds des congés de maladie accumulés (FCMA) a affiché un rendement de 8,31 % en 2015. Sa valeur marchande s'établissait à 1 018 millions de dollars au 31 décembre 2015.

L'actif du FCMA est géré par la Caisse selon une politique de placement déterminée par le ministère des Finances en collaboration avec la Caisse. La politique de placement du FCMA est identique à celle du FARR[8].

[8] L'écart par rapport au rendement du FARR en 2015 (8,30 % pour le FARR en comparaison de 8,31 % pour le FCMA) est dû aux ajustements à la répartition de l'actif qui ont été apportés par la Caisse.

Comparaison des politiques de placement

Politiques de placement au 1er juillet 2016
(en pourcentage)

Portefeuilles spécialisés	FARR et FCMA	Fonds des générations	Portefeuille de référence moyen de l'ensemble des déposants[1]
Valeurs à court terme	1,0	1,0	1,1
Obligations	28,5	33,5	26,7
Obligations à long terme	0,0	0,0	1,0
Dettes immobilières	4,0	4,0	5,4
Total – Revenu fixe	**33,5**	**38,5**	**34,2**
Obligations à rendement réel	0,0	0,0	0,4
Infrastructures	6,5	6,0	5,4
Immeubles	11,5	10,0	11,7
Total – Placements sensibles à l'inflation	**18,0**	**16,0**	**17,5**
Marchés boursiers[2]	35,5	34,5	36,9
Placements privés	13,0	11,0	11,4
Total – Actions	**48,5**	**45,5**	**48,3**
TOTAL	**100,0**	**100,0**	**100,0**

FARR : Fonds d'amortissement des régimes de retraite.
FCMA : Fonds des congés de maladie accumulés.
(1) Il s'agit des données au 31 décembre 2015 tirées du *Rapport annuel 2015* de la Caisse de dépôt et placement du Québec.
(2) Depuis le 1er janvier 2016, la Caisse a regroupé ses portefeuilles de marchés boursiers dans un portefeuille global incluant plusieurs mandats (35 % Qualité mondiale, 25 % Canada, 20 % pondérations alternatives, 15 % marchés en croissance et 5 % relationnel).

3.4 Les intérêts sur le passif au titre des régimes de retraite

Le gouvernement inscrit une dépense d'intérêts sur le passif au titre des régimes de retraite. Cela découle du fait qu'historiquement, il a décidé de gérer à l'interne ses contributions aux régimes de retraite de ses employés plutôt que d'en confier la gestion à une caisse externe. Cela a fait en sorte de réduire les emprunts effectués sur les marchés financiers et la croissance de la dette directe. En contrepartie, les engagements à l'égard des régimes de retraite des employés du gouvernement apparaissent à son passif et il doit inscrire une dépense d'intérêts calculée sur la valeur des obligations actuarielles à l'égard de ces régimes. Toutefois, les revenus de placement du FARR doivent être soustraits de ce montant. La dépense d'intérêts sur le passif au titre des régimes de retraite est incluse dans le service de la dette du gouvernement.

TABLEAU E.26

Intérêts sur le passif au titre des régimes de retraite
(en millions de dollars)

	2015-2016
Intérêts sur les obligations actuarielles des régimes de retraite[1]	5 709
Moins : Revenus de placement du FARR	−2 975
INTÉRÊTS SUR LE PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE	**2 734**

(1) Nets des revenus des fonds particuliers des régimes.

La comptabilisation des revenus de placement du FARR

Les rendements réalisés par la Caisse de dépôt et placement du Québec sur le FARR sont pris en compte au bilan et dans les résultats du gouvernement.

Conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), le FARR est évalué à une valeur liée au marché. Il s'agit de la valeur de marché redressée. Chaque année, la valeur de marché redressée du FARR est ajustée en fonction des rendements réalisés.

Lorsque, pour une année donnée, le rendement réalisé diffère du rendement de long terme prévu, l'écart entre les deux est étalé sur cinq ans. Cela signifie, toutes choses étant égales par ailleurs, que la valeur de marché redressée et la valeur marchande se rejoignent sur une période de cinq ans. Il est important de noter que cette méthode est appliquée tant lorsque les rendements sont meilleurs que prévu que lorsqu'ils sont moins bons.

Les revenus de placement imputés au FARR correspondent au rendement prévu sur la valeur de marché redressée au 31 mars de l'année financière précédente auquel s'ajoute l'amortissement des écarts de rendement des années financières précédentes. Ces écarts de rendement sont amortis sur une période de l'ordre de quatorze ans, soit la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DUMERCA) des participants aux régimes de retraite.

La méthode utilisée fait en sorte qu'un écart de rendement est pleinement intégré dans la valeur comptable du FARR après 19 ans. Ce mécanisme d'amortissement et la période utilisée sont prescrits par les PCGR.

4. LES COTES DE CRÉDIT

4.1 Les cotes de crédit du gouvernement du Québec

La cote de crédit d'un emprunteur mesure sa capacité de payer les intérêts sur sa dette et d'en rembourser le principal à l'échéance. Pour établir la cote de crédit d'un emprunteur comme le gouvernement du Québec, les agences de notation analysent un ensemble de facteurs. Parmi les principaux facteurs se trouvent la taille, la structure et la vitalité de l'économie, la situation du marché du travail, la compétitivité fiscale et la situation budgétaire, de même que le niveau d'endettement et de liquidités.

Les agences de notation utilisent des échelles de cotes pour exprimer la qualité du crédit d'un emprunteur, soit une échelle pour la dette à long terme et une pour la dette à court terme.

Le tableau suivant montre les échelles de cotes des agences pour la dette à long terme. Les cotes de crédit du Québec y sont indiquées en caractères gras.

TABLEAU E.27

Échelles de cotes de crédit de la dette à long terme

Définition	Moody's	Standard & Poor's	DBRS	Fitch	Japan Credit Rating Agency
Capacité ***extrêmement élevée*** de payer les intérêts et de rembourser le principal.	Aaa	AAA	AAA	AAA	AAA
Capacité ***très élevée*** de payer les intérêts et de rembourser le principal.	Aa1	AA+	AA (high)	AA+	**AA+**
	Aa2	AA	AA	AA	AA
	Aa3	AA–	AA (low)	**AA–**	AA–
Capacité ***élevée*** de payer les intérêts et de rembourser le principal, malgré une plus grande sensibilité aux conditions économiques que les niveaux AAA et AA.	A1	**A+**	**A (high)**	A+	A+
	A2	A	A	A	A
	A3	A–	A (low)	A–	A–
Capacité ***adéquate*** de payer les intérêts et de rembourser le principal. Des conditions économiques difficiles peuvent diminuer cette capacité.	Baa1	BBB+	BBB (high)	BBB+	BBB+
	Baa2	BBB	BBB	BBB	BBB
	Baa3	BBB–	BBB (low)	BBB–	BBB–
Capacité ***incertaine*** de payer les intérêts et de rembourser le principal, particulièrement lorsque les conditions économiques sont difficiles.	Ba1	BB+	BB (high)	BB+	BB+
	Ba2	BB	BB	BB	BB
	Ba3	BB–	BB (low)	BB–	BB–
Capacité ***très incertaine*** de payer les intérêts et de rembourser le principal, particulièrement lorsque les conditions économiques sont difficiles.	B1	B+	B (high)	B+	B+
	B2	B	B	B	B
	B3	B–	B (low)	B–	B–

Les agences de notation ajoutent à la cote de crédit une « perspective » qui indique la tendance que pourrait prendre la cote de crédit à l'avenir. La perspective peut être positive, stable ou négative. Dans le cas du Québec, deux changements sont survenus à cet égard en juin 2016.

Tout d'abord, l'agence de notation Standard & Poor's (S&P) a amélioré la perspective liée à la cote de crédit du Québec, en la faisant passer de « stable » à « positive ». Dans son communiqué, S&P explique que cette amélioration découle du fait que le Québec a retrouvé l'équilibre budgétaire grâce à une gestion responsable des dépenses. S&P souligne également la force de l'économie québécoise, qui comprend des secteurs de grande importance comme l'aérospatiale, le transport, les télécommunications et la production d'aluminium.

Deuxièmement, l'agence de notation Fitch a elle aussi amélioré la perspective liée à la cote de crédit du Québec, en la faisant passer de « négative » à « stable » en raison du rétablissement de l'équilibre budgétaire. Fitch avait abaissé cette perspective en décembre 2013, à la suite du report de l'équilibre budgétaire à 2015-2016 annoncé en novembre 2013.

Les agences de notation Moody's, DBRS et Japan Credit Rating Agency (JCR) attribuent une perspective stable à la cote de crédit du Québec.

TABLEAU E.28

Cotes de crédit du gouvernement du Québec

Agence de notation	Cote de crédit	Perspective en 2015 →	Perspective en 2016
Moody's	Aa2	Stable	Stable
Standard & Poor's (S&P)	A+	Stable	Positive
DBRS	A (high)	Stable	Stable
Fitch	AA–	Négative	Stable
Japan Credit Rating Agency (JCR)	AA+	Stable	Stable

Le tableau suivant montre les échelles de cotes des agences pour la dette à court terme. Les cotes de crédit du Québec y sont indiquées en caractères gras.

TABLEAU E.29

Échelles de cotes de crédit de la dette à court terme[1]

Définition	Moody's	Standard & Poor's	DBRS	Fitch
Capacité ***très élevée*** de payer les intérêts et de rembourser le principal à court terme.	**P-1**	**A-1+** A-1	R-1 (high) **R-1 (middle)** R-1 (low)	**F1+** F1
Capacité ***très adéquate*** de payer les intérêts et de rembourser le principal à court terme, malgré une plus grande sensibilité aux conditions économiques que le niveau supérieur.	P-2	A-2	R-2 (high)	F2
Capacité ***adéquate*** de payer les intérêts et de rembourser le principal à court terme. Des conditions économiques difficiles peuvent diminuer cette capacité.	P-3	A-3	R-2 (middle) R-2 (low) R-3	F3
Capacité ***incertaine*** de payer les intérêts et de rembourser le principal à court terme. Ce titre est considéré comme un titre spéculatif.	Not Prime[2]	B-1 B-2 B-3 C	R-4 R-5	B C
Incapacité de payer les intérêts et de rembourser le principal à court terme. Ce titre est considéré comme étant en défaut de paiement.	Not Prime[2]	D	D	D

(1) JCR n'attribue pas de cote de crédit à court terme au Québec.
(2) Moody's utilise la catégorie « Not Prime » pour l'ensemble des titres non présents dans les catégories supérieures.

❑ L'évolution des cotes de crédit du Québec

Les graphiques suivants présentent l'évolution des cotes de crédit du gouvernement du Québec. Les cotes de crédit de 2016 sont celles qui sont en vigueur au 19 octobre 2016.

GRAPHIQUE E.16

Cote de crédit du Québec attribuée par Moody's

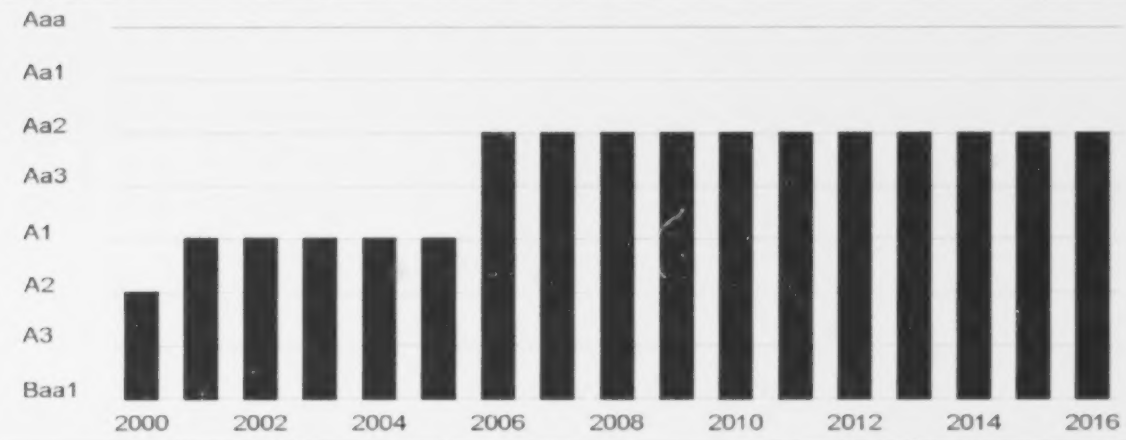

GRAPHIQUE E.17

Cote de crédit du Québec attribuée par Standard & Poor's

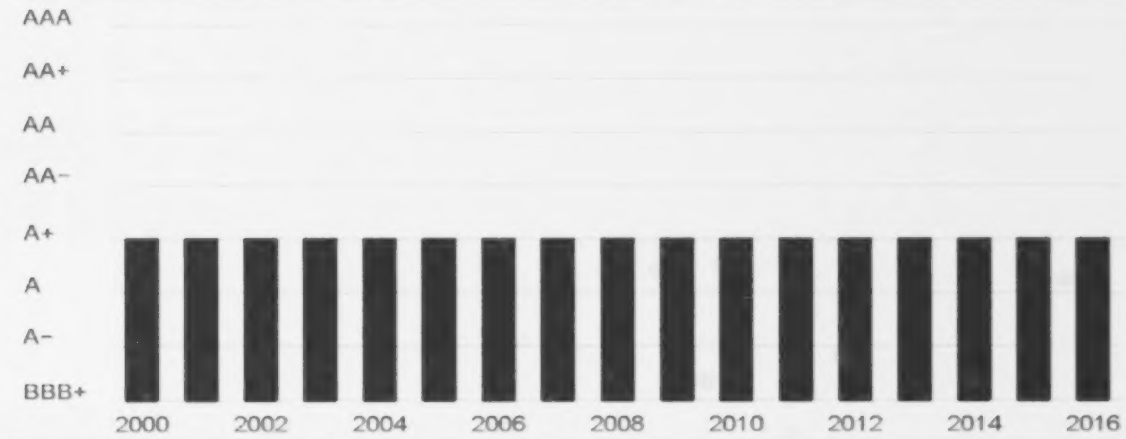

GRAPHIQUE E.18

Cote de crédit du Québec attribuée par DBRS

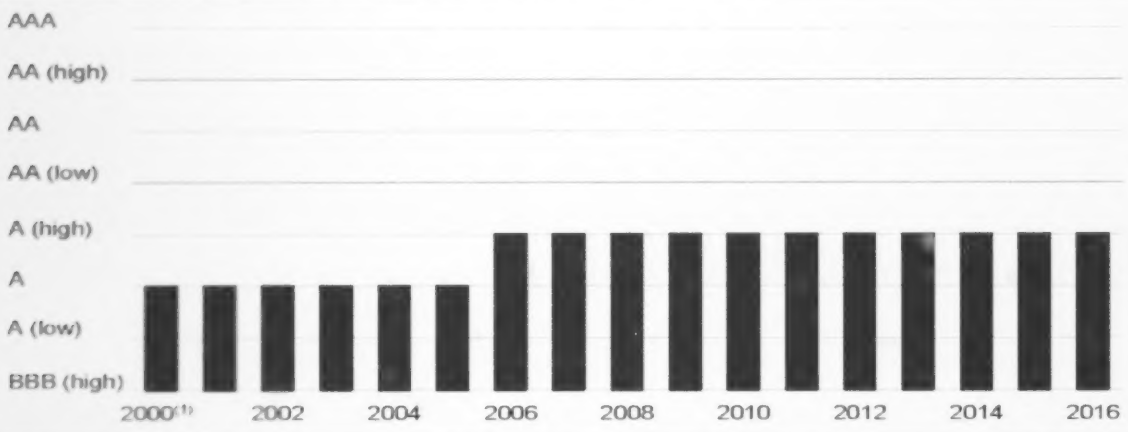

(1) La cote de crédit a été augmentée de A (low) à A le 14 juin 2000.

GRAPHIQUE E.19

Cote de crédit du Québec attribuée par Fitch

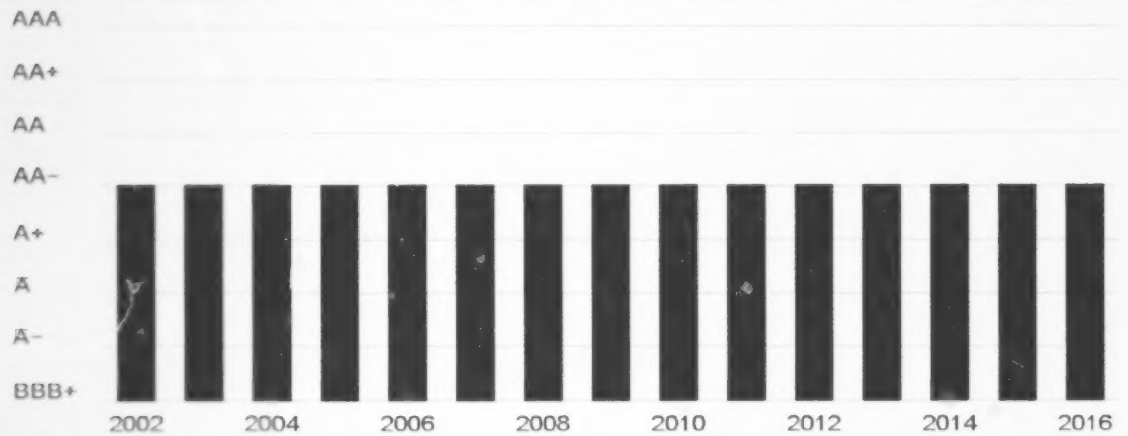

Note : L'agence de notation Fitch attribue une cote de crédit au Québec depuis 2002.

GRAPHIQUE E.20

Cote de crédit du Québec attribuée par JCR

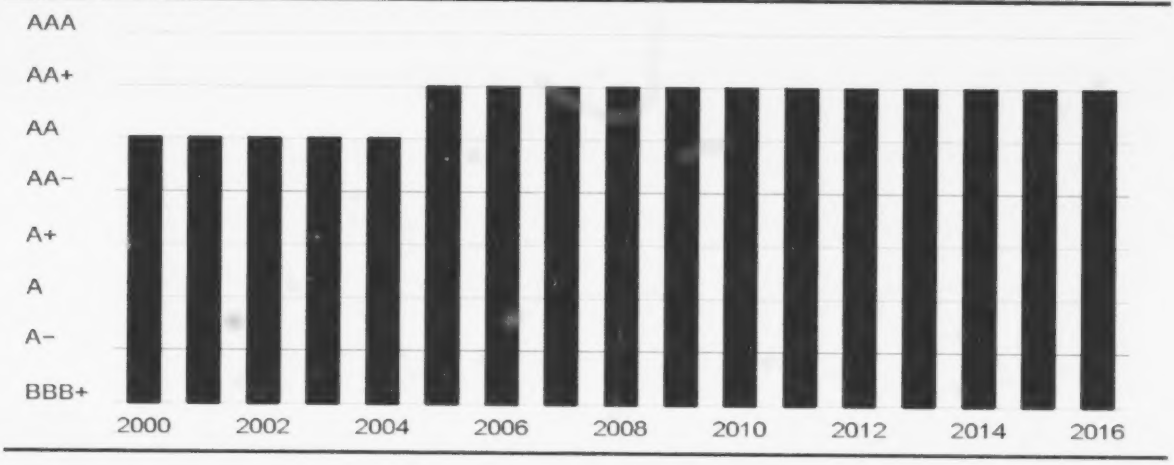

4.2 Comparaison des cotes de crédit des provinces canadiennes

Les graphiques suivants présentent les cotes de crédit des provinces canadiennes au 19 octobre 2016. Il est à noter qu'aucun graphique n'est présenté pour JCR, puisque le Québec est la seule province à recevoir une cote de crédit de cette agence.

GRAPHIQUE E.21

Cote de crédit des provinces canadiennes – Moody's

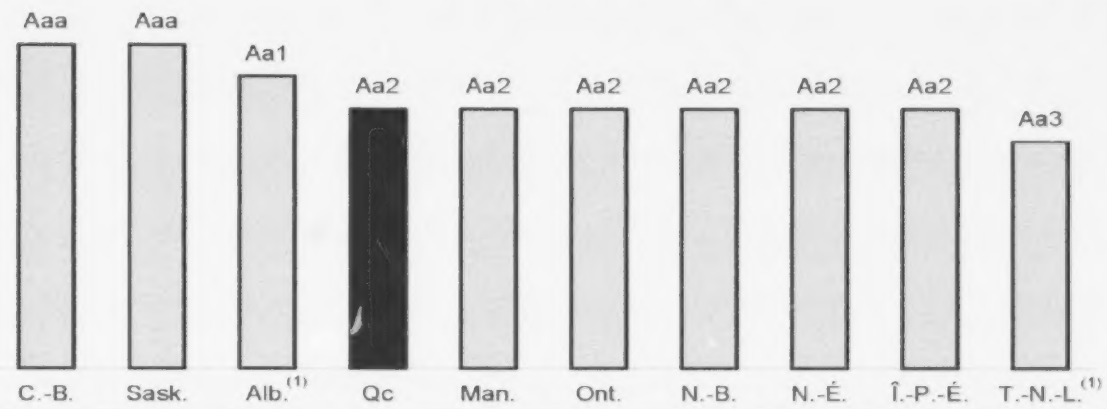

(1) Perspective négative.

GRAPHIQUE E.22

Cote de crédit des provinces canadiennes – Standard & Poor's

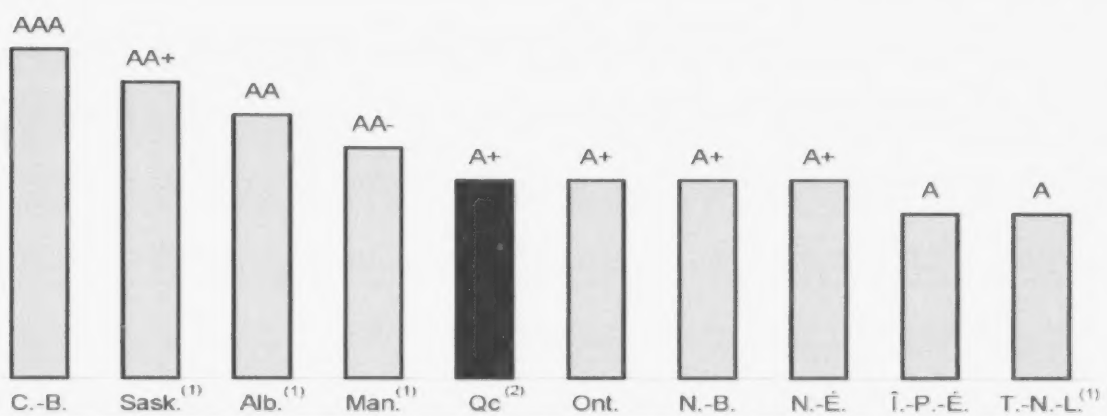

(1) Perspective négative.
(2) Perspective positive.

GRAPHIQUE E.23

Cote de crédit des provinces canadiennes – DBRS

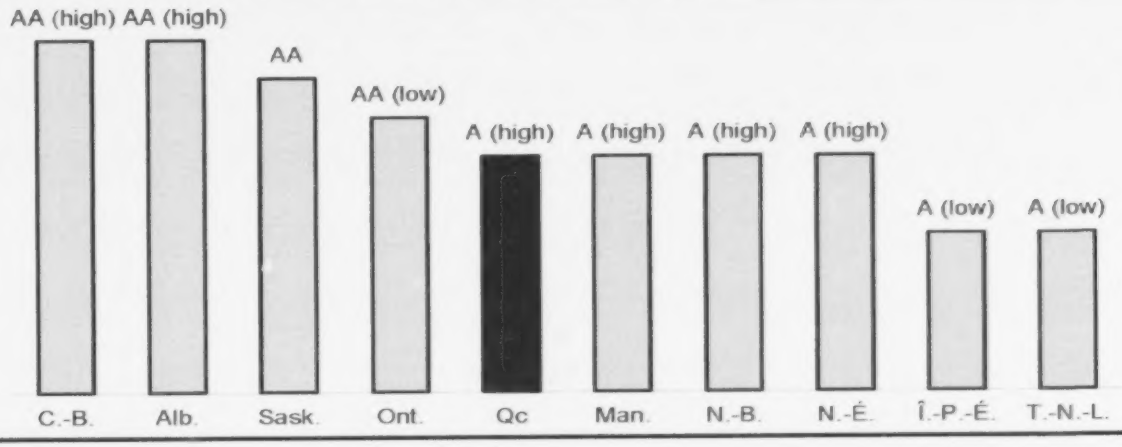

GRAPHIQUE E.24

Cote de crédit des provinces canadiennes – Fitch

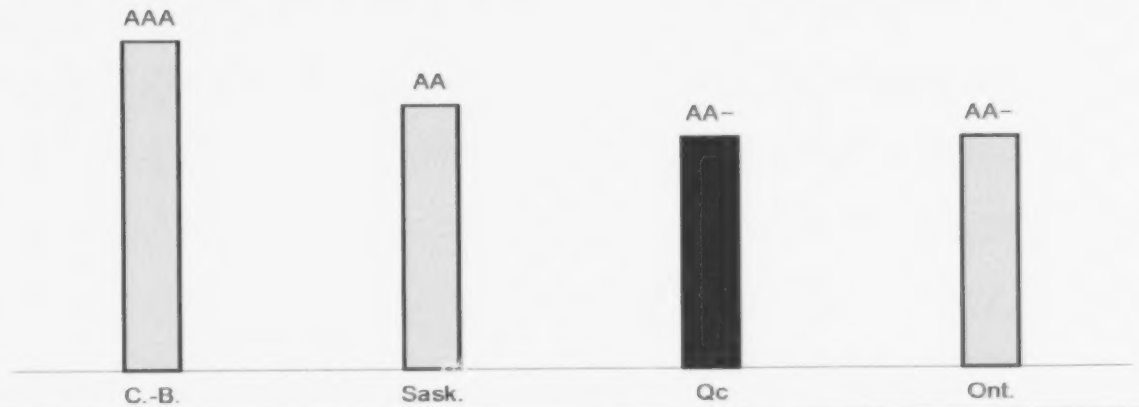

Note : La Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Québec et l'Ontario sont les seules provinces à recevoir une cote de crédit de cette agence.

Finances
Québec